Supplément « Sans visa »



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14652 – 6 F

SAMEDI 7 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Accord à quatre en Belgique

LA Belgique aura, enfin, un nouveau gouvernement à la fin de la semaine, plus de trois mois après les élections législatives, grâce à l'approbation d'un programme minimum par les quatre partis de la nouvelle majorité, réunis en congrès jeudi 5 mars. Socialistes et sociaux-chétiens, flamands et francophones, ont estimé, en effet, qu'il était temps de mettre un terme à des discussions dérisoires et de sortir de la « gestion des affaires courantes » confiée au premier ministre sortant, M. Wilfried Martens.

Les chefs de partis – les « belles-mères », comme on les appelle dans le royaume – n'ont, globalement, pas eu de mal à faire approuver par leurs troupes les compromis laborieux auxquels ils étaient parvenus avec M. Jean-Luc Dehaene, un social-chétien flamand auquel le roi Baudouin avait confié la tâche de faire aboutir ce palabre. L'appareil des formations traditionnelles se rendait compte de l'effet désastreux de cette interminable crise sur une opinion qui avait déjà manifesté sa défiance en accordant, aux élections du 24 novembre, une partie de ses suffrages aux nationalistes flamands du Vlaams Blok et aux écologistes.

LE paradoxe est que – revirement de dernière minute – le nouveau premier ministre sera, une fois de plus, issu des sociaux-chrétiens flamands du CVP, divisé et usé par les huit précédents gouvernements qu'avait dirigés M. Martens. « Un gouvernement de vaincus », écrivait vendredi le quotidien « la Libre Belgique », proche des sociaux-chrétiens, en rappelant que trois des composantes de la nouvelle coalition avaient perdu de nombreuses voix aux dernières élections.

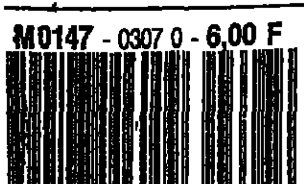
Seuls les sociaux-chrétiens wallons (PSC) ont conservé le même nombre de députés, dans une Chambre fort morcelée. Peut-être pour saluer ce « score », le roi Baudouin avait chargé une personnalité de cette formation, M. Melchior Wathelet, d'étudier les possibilités d'une combinaison nouvelle. M. Dehaene, qui lui a succédé, s'est contenté de préconiser la reconduction de la coalition sortante, avec quelques changements de personnes.

M. Wathelet avait beaucoup consulté les représentants de la « société civile », pour présenter un plan d'action répondant concrètement aux préoccupations des électeurs : lutte contre une petite délinquance envahissante, traitement social des problèmes d'immigration, formation professionnelle des jeunes, etc. Il n'en reste plus grand-chose dans le programme approuvé par les quatre partis.

UNE fois de plus, M. Dehaene, ancien ministre des réformes institutionnelles, a mis l'accent sur la poursuite des révisions de la Constitution pour continuer la mise en place d'un système fédéral. Sans se désintéresser de ces problèmes institutionnels, la majorité de l'opinion publique attend surtout des décisions de nature à améliorer sa vie quotidienne.

Le prochain gouvernement risque pourtant de s'enliser de nouveau dans le débat constitutionnel, d'autant qu'il n'a pas au Parlement la majorité des deux tiers requise pour les révisions constitutionnelles. Pour parvenir à ses fins, il lui faudra l'appoint d'autres formations. Il s'agit de dégager un consensus dès cet été, par un « dialogue intercommunautaire ». En cas d'échec, ce sera le retour aux urnes dans un climat morose.

M0147 - 0307 0 - 6,00 F



La présidence lusitanienne de la CEE

Portugal : un entretien avec le premier ministre

Depuis le 1er janvier, le Portugal assume la présidence tournante de la Communauté européenne. Dans un entretien au « Monde », où il s'exprime sur les dossiers européens du moment et sur la situation dans son pays, le premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, souligne son souci d'éviter les tensions qui résulteraient de trop grandes inégalités de développement entre les Douze. « Réduire les déséquilibres au sein de l'Europe, observe-t-il, est une des conditions de son unité. »

« Le Portugal assume depuis le 1er janvier – et pour six mois – la présidence de la Communauté. Comment concevez-vous ce rôle ?

– Nous voulons une présidence rigoureuse, sérieuse, aussi efficace que possible, en quelque sorte une présidence normale. Nous voulons une présidence ouverte, écouter nos partenaires, prendre note de leurs difficultés, organiser le maximum de concertation. Notre objectif principal est de maintenir la cohésion des Douze, tout en défendant au mieux leurs intérêts. Nous avons beaucoup travaillé avant le 1er janvier pour prouver qu'un petit pays comme le Portugal était apte à cette tâche. J'ai décidé d'assurer moi-même la coordination de ce travail avec le ministre des affaires étrangères.

– C'est très centralisé ?

– Non, pas centralisé mais coordonné. Le premier ministre suit tous les dossiers, en liaison avec des équipes spécialisées. Pour les diplomates et fonctionnaires portugais, c'est une question d'orgueil national. Nous avons décidé de regarder tous les dossiers, même les plus difficiles, les plus chauds.

– Nous venons de le voir à Bruxelles avec la politique agricole commune. Votre document de travail a été rejeté par vos partenaires. N'avez vous pas été, paradoxalement, sur ce dossier un peu trop sérieux ?

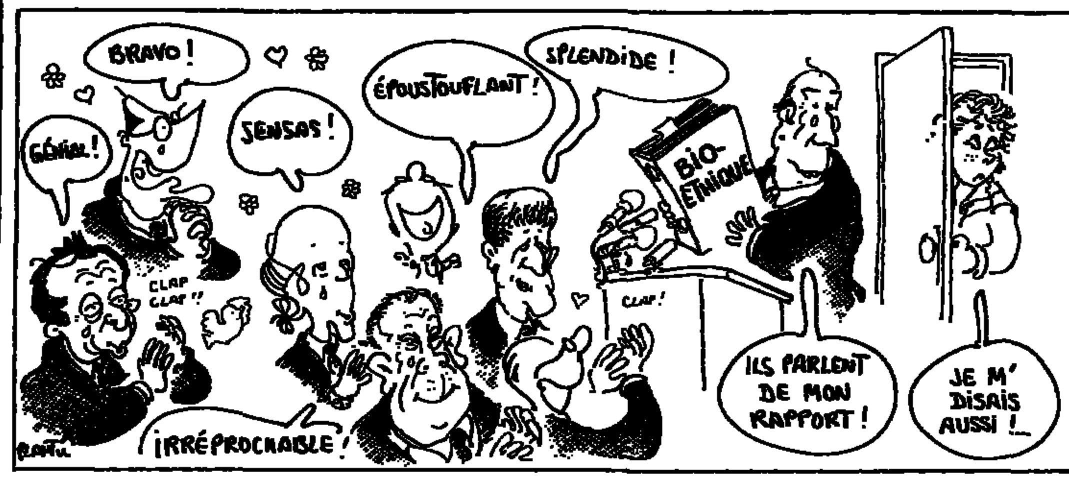
Propos recueillis par
ALICE ILICÉE
et **JEAN-PIERRE LANGELLIER**

Lire la suite page 4

Progrès techniques et respect du corps humain

Le gouvernement a mis au point les projets de loi sur la bioéthique

Trois projets de loi sur la bioéthique devraient être présentés par MM. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Michel Sapin, ministre délégué à la justice, lors du conseil des ministres du 25 mars. Ces textes, actuellement soumis au Conseil d'Etat, devraient être discutés au Parlement à la session de printemps. Après plusieurs années de débats et de controverses, la France pourrait ainsi se trouver bientôt dotée d'un arsenal législatif cohérent consacré en particulier aux « dons et à l'utilisation des produits et éléments du corps humain » ainsi qu' « au corps humain et à l'identité génétique de l'homme ».



Lire page 8 nos informations et l'article de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

« Ni blancs ni noirs »

Conservateurs, chrétiens et parlant l'afrikaans, les métis d'Afrique du Sud sont l'objet de la sollicitude de M. De Klerk comme de l'ANC

LE CAP

de notre correspondant

Mitchells Plain, morne plaine ! A perte de vue, la plus grande banlieue métis du Cap s'étire entre deux autoroutes, la mer et les montagnes, succession de quartiers pauvres où, parfois, la taille des maisons signale la réussite sociale de ceux qui les occupent. Beaucoup sont propriétaires. Tous se plaignent. Non sans raisons : les écoles et les maîtres ne sont pas suffisamment nombreux, les transports sont inexistants, la guerre des taxis fait rage et l'insécurité galopante donne au Cap le triste privilège d'avoir un des taux de criminalité les plus élevés au monde.

La situation est néanmoins meilleure à Mitchells Plain que dans les ghettos noirs. Ces derniers sont autant de verrues sur la péninsule du Cap, que les Sud-Africains considèrent pourtant comme un joyau. Les contrastes sont saisissants entre les gratte-ciel du centre-ville, les vieux immeubles d'inspiration coloniale, le port réaménagé en attrape-touristes, les merveilleuses propriétés vinicoles et les bidonvilles immondes où règnent la crasse et la misère.

Mitchells Plain est juste entre deux mondes : une *township* pour gens intermédiaires. Ceux qui ne sont *« ni blancs ni noirs »*, a résumé un jour Mme Marike De Klerk, l'épouse du président. Ceux qui doivent leur existence *« aux colons européens qui violèrent nos grand-mères »*, a précisé un jour Mme Winnie Mandela, l'épouse du chef de l'ANC.

Près de 85 % des *coloured*, comme on appelle officiellement les métis en Afrique du Sud, sont établis dans la province du Cap.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 4
et nos autres informations page 20

Georges Rouault en enfer

Violence graphique et noirceur : le Rouault de la première décennie du siècle exposé au Centre Pompidou se montre un véritable suppôt de Satan

par Geneviève Breerette

Georges Rouault était un être exigeant, intransigeant, insupportable. Qui d'ailleurs ne se supportait pas lui-même. Depuis sa naissance, semble-t-il, dans une cave, rue de La Villette, lors d'un bombardement des Communards par les Versaillais. En 1903, où l'exposition du centre Georges-Pompidou est censée commencer, il a plus de trente ans. Et ne sait pas trop où il va avec ses fortes contradictions. C'est l'année de l'ouverture du musée Gustave-Moreau, dont il est le conservateur. Il lui a fallu du temps pour se remettre de la mort du *« cher maitre »*, dont il a suivi, avec quelques autres – Matisse notamment – l'enseignement libéral à l'école des Beaux-Arts.

Jusque-là, il a peint des sujets bibliques, et dessiné des portraits, avec ombre, lumière, soupçon de mystère et violence sourde, cherchant l'art au-delà du naturalisme ou du morceau d'académie peint avec brio, comme on le faisait dans les ateliers voisins de Bonnat et Gérôme. Chez Gustave Moreau, dont l'atelier passait pour être *« l'asile de l'originalité militante »* ou *« le foyer de révolte allumé dans le sanctuaire officiel »* (Roger-Marx), on apprenait à devenir soi-même. Rouault n'oubliera *jamais* cela.

Esprit tourmenté, enclin aux crises morales, taraudé par la religion (en 1901, il rejoint Huysmans à l'abbaye Saint-Martin de Ligugé, où l'écrivain ex-critique d'art essayait de réaliser un projet de communauté chrétienne d'artistes), d'une santé fragile qu'il est allé soigner en Haute-Savoie, en 1903, donc, Rouault donne à sa peinture ce qu'il appellera *« un coup de barre »*, ou encore *« un coup de folie »*. Il se laisse en effet porter par un *« lyrisme outrageant et qui déconcertait tout le monde »*. Il y avait de quoi. Aujourd'hui, nous sommes habitués à la violence expressive, mais à l'époque, elle n'avait pas vraiment d'équivalent, même chez les peintres allemands. On est surpris de la découvrir chez Rouault, en amont de l'image bétonnée du grand peintre chrétien du vingtième siècle.

Rouault se défoule pendant trois ou quatre ans. Sur les *Filles*, sur les têtes d'ivrognes, les trognes d'assassins et de juges qu'il met d'ailleurs dans le même panier, sur les figures de cirque, clowns tragiques et pierrots lamentables.

Lire la suite page 11

Le départ de M. Jean Gattégno

Remue-ménage à la Bibliothèque de France

Lire page 10 l'article d'EMMANUEL DE ROUX

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un colloque au Palais de Chaillot

« Les tribus et l'Europe »

La SEPT, la FNAC et le mensuel *Globe* ont organisé les 28 et 29 février, au Palais de Chaillot, à Paris, un colloque sur le thème « Les tribus et l'Europe ». Le président de la République est intervenu lors de cette rencontre, qui a réuni quelque soixante intellectuels, hommes politiques et politologues français et étrangers (*le Monde* du 3 mars) et au cours de laquelle ont été étudiées les conséquences de l'effondrement de l'URSS et de la montée des nationalismes dans le centre et l'est de l'Europe.

Tout commence et finit par le langage, et la dérive des mots fait souvent dériver la pensée. Dans une rencontre comme celle-ci aussi, dont le titre volontairement provocateur a failli, à plusieurs reprises, dévoyer les discours. Drago Jancar (1) a-t-il tort de dénoncer l'opposition trop tranchée que l'on tente d'imposer entre le monde *« du chaos, de la passion et de la déstabilisation »*, que représenteraient les tribus, et celui *« de la stabilité, de la raison, de l'universalisme »*, que garantirait l'Europe ? Un *« Yalta intellectuel »*, estime-t-il. Même réaction chez Alain Finkielkraut, qui se réclame hautement d'*« une vieille tribu plus ancienne que notre Europe »*. Et c'est encore dans le même esprit que Danielle Sallenave condamne l'usage du terme de « populisme » par lequel on anathématise sans discernement *« toute résistance au cosmopolitisme ambiant »*.

Derrière ces querelles un peu plus que sémantiques, la question de fond qui faisait l'objet de cette longue rencontre demeurait pourtant bien réelle. L'Europe, et non seulement celle du Centre et de l'Est, est actuellement secouée par le réveil des nationalismes qu'a entraîné l'effondrement de l'empire soviétique. Est-elle condamnée à la dispersion et aux guerres ? Peut-elle, dans la paix, retrouver une certaine unité ? Deux jours d'interrogations et de réflexions formulées par quelques-uns des esprits les plus avisés ont à peine suffi à esquisser un complet état des lieux et un inventaire des propositions possibles.

« Catastrophe géopolitique »

L'état des lieux ? C'est la constatation d'une véritable *« catastrophe géopolitique »*. Durant quatre décennies, l'histoire de l'Europe – et celle du monde – a été *« gelée »*. La chute du mur de Berlin, puis l'implosion de l'URSS ont, en moins de quatre ans, joué le rôle d'une sorte de *« machine à remonter le temps remettant en cause l'Europe de 1945, puis celle de 1918 pour nous faire atterrir en plein dix-neuvième siècle »* (Emmanuel Weintraub). La fin de l'URSS a sonné *« la fin d'un empire, mais aussi la fin du communisme et la fin du colonialisme »* entraînant, *« comme par sympathie »*, l'explosion des constructions diplomatiques laborieusement mises en place par les traités de Yalta, puis de Versailles.

« L'histoire recommence » et se lit d'abord comme un vaste surgissement des revendications nationales, et séparatistes, contestant les dominations et les frontières que le vingtième siècle avait imposées. Vladimir Kolossov comptabilise soigneusement à Moscou les conflits territoriaux européens. Il en dénombrait cinquante-six il y a un an, qui sont devenus cent soixante-douze aujourd'hui. *« Et leur nombre ne cesse d'augmenter »*, ajoute-t-il. Le phénomène est éclatant dans l'est et le centre de l'Europe, où *« trois grands périls »*, explique Gerd Weiskirchen, risquent d'attiser les foyers explosifs : *« une très grave crise économique, une véritable catastrophe écologique, une extrême faiblesse de la société civile »*. Il n'est pas inconnu à l'Ouest, comme le montrera la réclamation autonomiste écossaise formulée en termes très fermes par John Roberts. *« A l'Est, où le nationalisme fait rage, il n'y a plus aucun coin tranquille »*, reprend Alexandre Iakovlev relayé par Bronislav Geremek, qui exprime l'*« immense inquiétude »* de son peuple. *« Trente mille obus atomiques restent massés à nos frontières alors que s'est écroulé l'Etat soviétique, garant de la sécurité, mais aussi de l'économie »* de toute cette partie de l'Europe.

La guerre, les guerres yougoslaves illustrent les extrémités auxquelles peuvent conduire ce que Bernard-Henri Lévy appelle *« l'illusion chauvine, la folie identitaire, le délire nationaliste, la passion tribale... »* ; mais ce qui se passe en Yougoslavie n'est pour Adam Michnik qu'*« une illustration de ce qui menace toute l'Europe du post-communisme »*. Europe *« où*, selon Peter Schneider, *le barbarisme peut revenir sans que l'Europe puisse réagir »*. La guerre yougoslave, reconnaîtra Robert Badinter, est en effet *« le plus grand échec de l'Europe depuis des décennies »*. *« Notre continent*, expliquera encore Julia Kristeva, *qui a perdu confiance en lui et n'a plus de soi qu'une image trouble »* est, au sens propre du terme, en état de dépression, ce qui explique *« les mouvements de repli, les réactions maniaques, dont celles du tribalisme, qui s'y développent »*.

Regretter l'Union soviétique ?

Situation de table rase qui peut engendrer toutes les interrogations, même les plus incongrues. Un des thèmes du colloque posait la question : « Faut-il regretter l'URSS ? » La réponse, attendue, est non, si l'on parle de la disparition de *« cet immense empire d'oppression »*, de *« ce pays créé par des voleurs et exploité comme tel »* que dénonce Otar Iosseliani. Mais l'Union soviétique, explique Andreï Gratchev, *« ce n'était pas seulement l'héritage des tsars ni l'empire du mal de Staline ; c'était aussi, à l'intérieur, une union, donc le garant d'un certain ordre et, à l'extérieur, l'élément d'une certaine stabilité négative du monde »*. Analyse que reprend de façon plus personnelle, Alexandre Kabakov, lorsqu'il parle du *« sentiment d'étrangeté »* qui l'habite aujourd'hui. *« J'ai perdu*, dit-il, *un fil directeur lorsque l'Union a disparu. L'Union qui était pour moi l'incarnation de l'Etat. Je me sens un peu aliéné ; un peu comme un amoureux déçu. »* Len Karpinski dira aussi que s'il considère comme un *« immense bienfait »* la disparition du régime totalitaire, il garde *« une certaine nostalgie des structures de solidarité qu'avaient créées les souffrances endurées en commun par les Soviétiques et les embryons de vie démocratique qui avaient commencé d'exister durant la perestroïka »*.

Certains peuvent regretter l'Etat soviétique, qui regrettera pourtant le régime soviétique qui lui était d'ailleurs si intimement lié ? Pour Adam Zamoyski, on exprimera jamais trop fortement *« la joie que devrait provoquer l'effondrement de l'empire du mal, et, qui mieux est, effondrement en douceur. Du jamais vu dans l'histoire »*. Mais la joie exprimée, et si expressément qu'il convient, restent les questions que pose dans toute une partie de l'Europe l'explosion parfois meurtrière des nationalismes étouffés durant quarante ans par cet élément d'*« unité inerte et artificielle »*, mais efficace, que représentait l'URSS.

Aucun des spécialistes réunis au cours de ces deux jours de colloque n'a osé apporter de réponses définitives. De leurs interventions, on peut au moins dégager quelques préoccupations communes, dont la première est que, avant d'essayer d'aider ces *« nouveaux Européens »*, il faut tenter de les comprendre. Les comprendre, pourrait-on dire, par l'intelligence et le cœur.

Retour aux questions de langage. Lorsqu'on parle de nationalismes, que veut-on dire exactement ? Hans Christoph Buch raconte un de ses derniers voyages à Vilnius. Il se méfie, dit-il, viscéralement, de toute affirmation trop abrupte d'une identité – *de nationalité, de race, de sexe*, de classe... – parce qu'automatiquement une telle attitude implique l'exclusion de l'autre, du différent. Mais lorsqu'il va tenir ce discours aux Lituaniens nouvellement indépendants, il a aussitôt l'impression de *« dire une obscénité »*. Ces Lituaniens ont besoin d'affirmer leur identité et se sont battus pour la défendre.

Plusieurs intervenants, d'Alain Touraine à Edgar Morin, en passant par Gilles Martinet ou Antonin Liehm, ont insisté sur la nécessité de distinguer entre nationalismes et nationalismes ; en particulier entre les nationalismes *« expansifs, universalistes, impérialistes »* de l'Europe occidentale classique et les nationalismes *« exprimant un refus des appareils étatiques et des élites cosmopolites »* des peuples appartenant aux anciens empires européens.

Le discours nationaliste dans un régime totalitaire est un *« discours dissident »*. Il fait référence au passé, à l'héritage historique et culturel, mais exprime ainsi ce paradoxe du phénomène national qui aujourd'hui, peut être *« parfaitement moderne et parfaitement archaïque »* ; le retour au passé, aux origines, restant, selon Daniel Sibony, parfaitement légitime *« à condition qu'on n'en reste pas au passé »*. Paradoxe que l'on retrouve dans l'attitude politique de ces nouveaux Etats qui se battent pour leur indépendance et, *en même temps*, réclament leur intégration dans la Communauté européenne. *« Nous ne tenons pas un langage tribal*, dit Slobodan Novak, *nous réclamons simplement la reconnaissance et l'intégration. »*

Ni manichéisme ni paternalisme

Pour bien comprendre ce qui se passe à l'est et au centre de l'Europe, il faut aussi se méfier des préjugés et se défier des réactions trop spontanées. Eviter d'abord les manichéismes : *« Il n'y a pas de petites et de grandes nations »* (Pierre Hassner) ; *« Il n'y a pas la bonne Europe, catholique et latine, et la mauvaise Europe, cyrillique, orthodoxe et balkanique »* (Bernard-Henri Lévy) ; *« Il n'y a pas deux démocraties, la vraie et une de second ordre, réservée aux nouveaux venus* (Minhea Berindei). L'Europe occidentale, lorsqu'elle tourne ses regards à l'Est, doit aussi bannir toute *« arrogance »*, tout *« paternalisme »*, s'efforcer de *« respecter la dignité de ces grands peuples qui ont une grande histoire* (Robert Badinter), se garder de succomber à la *« tentation de l'ethnocentrisme »* (Alain Touraine).

C'est à partir de ces dispositions qu'il faut militer pour une Europe solidaire, car, prévient Jacques Delors, *« l'Europe pacifiée de l'Ouest ne restera pas pacifiée si elle ne se préoccupe pas de l'Europe explosive de l'Est »* ; si elle ne l'aide pas, matériellement en premier lieu. L'Europe occidentale peut-elle organiser avec les mêmes moyens et aux mêmes conditions un *« second plan Marshall »* à destination des pays de l'Est (Bernard Guetta) ; peut-elle, au moins, leur apporter le minimum *« d'aide financière, d'aide en experts écologiques, d'aide à l'expression de la société civile dont ils ont besoin ? »* (Gerd Weiskirchen).

La réponse ne pouvait venir des intellectuels réunis dans ce colloque, mais, au moins, ceux-ci avaient-ils la possibilité de préciser quelques-unes des idées-forces qui permettraient de reconstituer une Europe respectant, sans déchirements, ses différences.

Première idée qui résulte d'une constatation : *« Le projet des séparatistes intégraux est un projet désespéré et absurde car en Europe les frontières ne correspondent jamais à une minorité pure »* (Peter Schneider), ou, *autrement dit, « Il n'y a plus – s'il y en a eu jamais – d'Etats homogènes »* (Freimut Duve).

Vivre la mixité

Peut-on donc trouver une formule qui permettrait aux Etats modernes de vivre dans *« une situation de mixité ethnique, linguistique ou religieuse » ?* Tâche difficile qui supposerait par exemple la création d'une *« nation-communauté » résultant d'un « pacte de confiance » conclu entre ses membres et prévoyant la reconnaissance de l'unité de représentation politique et la renonciation par la communauté majoritaire à dominer l'ensemble »* (Peter Kende). Edgar Morin parle de son côté du nécessaire respect d'une sorte de *« tétralogue »* qui assurerait *« le respect de la souveraineté nationale, de la démocratie, du droit des minorités, du droit des individus »*. Schéma idéal. Des solutions constitutionnelles – comme par exemple des statuts d'autonomie locale analogues à ceux qu'applique l'Espagne et que décrit Jorge Semprun – peuvent être trouvées pour assurer le droit des minorités. Mais, à un moment ou à un autre, le respect de ce droit des minorités supposera l'intervention de garanties internationales.

Robert Badinter est bien le dernier à négliger l'importance des solutions d'arbitrage ou de conciliation qu'il a lui-même cherché à mettre en place. Il conclut cependant sur ce constat désabusé : *« En Europe centrale et orientale, on ne pourra apaiser le problème des minorités qu'à une condition : le dépassement de la passion nationaliste par les Etats eux-mêmes, une autre prise de conscience de ce qu'est la nationalité. »*

Peut-on espérer que sur les ruines de l'empire soviétique naissent ces *« nations citoyennes »* que chacun réclame ? Les difficultés paraissent évidentes. Absence d'abord ou étroitesse d'une véritable société civile, cette société civile au nom de laquelle parlent les prophètes, c'est-à-dire tout simplement *« les hommes qui parlent »* (Marek Halter). Absence d'une véritable tradition laïque, *« laïcité à l'égard de la religion et de la nation religieusement conçue »* (Pedrag Matvejevitch), méconnaissance du rôle que doit jouer le politique dans l'institution de la démocratie. Paul Thibaud explique très fortement comment on ne peut *« soigner le nationalisme ou le régionalisme et leur exclusivisme »* qu'en reprenant *« l'expérience constituante »*, c'est-à-dire en rediscutant à nouveau les raisons qu'une communauté peut avoir de vivre ensemble, et pour cela en échangeant des arguments politiques.

Deuxième idée-force formulée au cours de ce colloque et qui n'est, elle aussi, que l'expression d'un constat : les progrès des échanges et de l'*« unification planétaire »* ont aujourd'hui complètement démodé la notion d'un *« Etat national autosuffisant, c'est-à-dire répondant à l'ensemble des besoins économiques, politiques et culturels de ses membres »* (Alain Touraine).



La recherche de solidarité internationale est une aspiration et une nécessité : les nouveaux Etats-nations du centre et de l'est de l'Europe peuvent-ils la trouver dans la Communauté européenne ? *« La CEE fait le maximum pour aider les pays de l'Est*, explique Jacques Delors ; *ce qui manque, c'est un signal clair leur faisant comprendre qu'ils font vraiment partie de l'Europe. »* Analyse partagée en termes plus nets encore pas Bronislav Geremek. *« De l'Europe*, dit-il, *nous n'attendons pas une aide mais des signaux clairs montrant que nous en sommes. Ces signaux consisteraient en un calendrier précis prévoyant notre entrée dans la Communauté européenne et assorti de conditions politiques, économiques et sociales bien définies ; ce que ne contient pas la confédération que vient de nous proposer à nouveau François Mitterrand. »*

Pas de nouveau Versailles

Cet affaiblissement de l'idée de l'Europe, cette absence de *« patriotisme européen »* conduisent les Européens à adopter vis-à-vis des bouleversements qui secouent les nations de l'Est une attitude très réaliste. Michel Foucher : *« Il faut prendre acte de la montée des nationalismes et accompagner ce processus historique inéluctable pour les aider à déboucher sur des formes de coopération. »* Jean-François Deniau : *« Ce que je souhaite, c'est que l'on réduise l'importance des frontières, que l'on accepte de les changer s'il le faut mais suivant une procédure précise, que l'on cherche à définir un statut européen des minorités. »* Antonin Liehm : *« Il faut reconnaître l'indépendance de tous ceux qui la demandent ; éviter un nouveau Versailles ; se mêler des problèmes des minorités ailleurs qu'en Yougoslavie avant que les choses ne se gâtent comme en Yougoslavie. »*

Y a-t-il au-delà de ces démarches préservatoires une possibilité de réveiller une certaine passion européenne ? Il faudrait, pour lutter contre la montée du populisme, explique Fernando Savater, favoriser l'expansion de la culture qui par définition s'oppose à l'*« obsession identitaire »* et permet de concilier *« appartenance »* à un passé et la *« participation »* à l'élaboration d'un futur. L'Europe ne doit pas devenir un *« bastion continental »*, estime Erik Orsenna ; elle doit se souvenir *« qu'elle touche à l'Asie et à l'Afrique et a une façade méditerranéenne »*, répond en écho Rachid Mimouni. Et n'est-ce pas justement le rôle des intellectuels qui s'étaient rassemblés dans ce palais « voué aux merveilles », comme l'indique l'inscription de Valéry, que d'explorer les franges et les marges spatiales et temporelles où s'invente l'avenir ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

(1) Voici la qualité des intervenants que nous citons : Drago Jancar, écrivain slovaque ; Danielle Sallenave, écrivain ; Emmanuel Weintraub, vice-président du *CRIF* ; *Vladimir Kolossov*, géographe (CEI) ; Gerd Weiskirchen, député allemand ; John Roberts, professeur britannique ; Alexandre Iakovlev, l'idéologue de la perestroïka ; Bronislav Geremek, historien polonais, homme politique ; Bernard-Henri Lévy, philosophe ; Adam Michnik, journaliste polonais ; Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel ; Julia Kristeva, psychanalyste ; Otar Iosséliani, cinéaste géorgien ; Andreï Gratchev, ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev ; Alexandre Kabakov, journaliste (CEI) ; Len Karpinski, directeur des *Nouvelles de Moscou* ; Hans Christoph Buch, écrivain allemand ; Alain Touraine, sociologue ; Edgar Morin, sociologue ; Gilles Martinet, ambassadeur de France ; Antonin Liehm, directeur de *la Lettre internationale* ; Daniel Sibony, psychanalyste ; Slobodan Novak, vice-ministre de la culture croate ; Pierre Hassner, professeur de science politique ; Minhea Berindei, historien *roumain* ; *Jacques Delors*, président de la Commission européenne ; Bernard Guetta, journaliste ; Peter Schneider, écrivain allemand ; Freimut Duve, député allemand ; Peter Kende, chercheur ; *Jorge Semprun*, ancien ministre de la culture espagnol ; Marek Halter, écrivain ; Pedrag Matvejevitch, professeur yougoslave ; Paul Thibaud, sociologue ; Michel Foucher, géographe ; Jean-*François Deniau*, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ; Fernando Savater, écrivain espagnol ; Erik Orsenna, écrivain ; Rachid Mimouni, écrivain algérien.

Le Monde

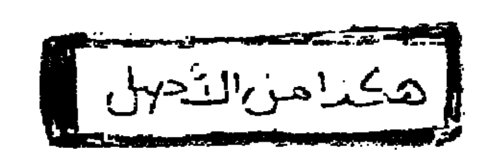
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

Tandis que des rassemblements pour la paix avaient lieu dans toute la République

Le leader de la communauté serbe prône l'éclatement de la Bosnie-Herzégovine en trois Etats

L'envoyé spécial des Nations unies, M. Cyrus Vance, a annoncé jeudi 5 mars à Sarajevo que les 14 000 « casques bleus » chargés des opérations de paix en Croatie seront déployés d'ici à la mi-avril et que leur commandant, le général Satish Nambiar, arriverait dès dimanche 8 mars à Belgrade. En dépit des dangers de guerre civile en Bosnie-Herzégovine, M. Vance a confirmé que l'état-major et la base opérationnelle des forces de paix de l'ONU seraient situés dans la République, respectivement à Sarajevo et à Banja-Luka.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Lors de sa visite à Sarajevo, M. Vance a rencontré les leaders des trois communautés : musulmane (43 %), serbe (32 %) et croate (17 %). Il leur a demandé de s'engager à rétablir le calme et a souligné l'importance des négociations politiques dans le cadre de la conférence patronnée par la CEE qui se réunira en session plénière le 9 mars à Bruxelles.

Jeudi, le leader de la communauté serbe de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, a dénoncé à Sarajevo *« les nombreuses erreurs de la Communauté européenne »* et averti que *« la reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine provoquerait la guerre »*. *« La CEE a fait une grave erreur en demandant à la Bosnie-Herzégovine d'organiser un référendum et en lui offrant de reconnaître son indépendance »*, a-t-il dit.

Sommant la CEE de geler le dossier de l'indépendance tant que les trois communautés ne seront pas parvenues à un accord sur la transformation interne de la Bosnie-Herzégovine, M. Karadzic a ajouté à l'intention des Douze : *« S'ils continuent à imposer les choses, personne ne pourra empêcher la guerre civile »*. Pour *« prévenir le chaos »*, il estime que *« l'armée fédérale et les autorités de Bosnie-Herzégovine doivent reprendre le contrôle de la République »*.

Les dirigeants bosniaques, qui avaient fait appel mardi soir à l'armée yougoslave en créant des patrouilles mixtes de police pour prévenir des affrontements sur les barricades de Sarajevo, s'opposent néanmoins à un plus large engagement de l'armée. Avec ses 150 000 soldats (selon les estimations gouvernementales) stationnés dans la République après le retrait de Slovénie et d'une partie de la Croatie, l'armée yougoslave, subordonnée aux autorités fédérales de Belgrade, pourrait constituer un obstacle à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Elle n'a pas l'intention de se retirer de cette République où est implantée la plus grande partie de l'industrie d'armement de l'ex-Yougoslavie.

Alors qu'une forte majorité des habitants s'est prononcée le week-end dernier en faveur de l'indépendance et de l'indivisibilité de la République, M. Karadzic, qui avait appelé les Serbes à boycotter la consultation, réitère son opposition à ce qu'il appelle la *« sécession de la Bosnie-Herzégovine du reste de la Yougoslavie »*. Si cette république de l'ex-fédération yougoslave veut accéder à son indépendance, elle devra, selon le leader serbe, *« se partager en trois Etats-nations »*.

Affirmant que la partition existe déjà de fait, M. Karadzic ajoute toutefois que *« la République serbe de Bosnie-Herzégovine peut être créée en quinze minutes »*. Ce nouvel Etat serbe qui resterait fédéré à la Serbie et aux autres Républiques demeurant en Yougoslavie s'étendrait, selon le parti serbe, sur 65 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine, englobant tous les quartiers à majorité serbe de la capitale, soit un tiers de Sarajevo.

« La partition de la Bosnie-Herzégovine est le seul moyen de sauvegarder la paix dans cette région des Balkans », affirme M. Karadzic en expliquant qu'après l'assassinat d'un Serbe dans le quartier oriental de Sarajevo dimanche la cohabitation des trois nations *« dans un Etat bosniaque centralisé »* n'est selon lui plus possible. *« Ce crime politique a marqué la fin de la Bosnie-Herzégovine »*, dit-il. Déjà, en novembre dernier, son parti avait refusé d'approuver au Parlement une déclaration sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie, adoptée par les députés musulmans et croates.

Non à la guerre

En dépit de quelques incidents pendant la nuit de mercredi à jeudi, la situation s'est un peu détendue dans la République et notamment dans la capitale. La tension persistait cependant dans le nord, à Banja-Luka et à Bosanski-Brod où trois personnes avaient été blessées jeudi. Sous l'égide du ministère de la défense de Bosnie-Herzégovine, les représentants serbes et croates de cette ville frontalière de la Croatie tentaient de parvenir à un accord de cessez-le-feu.

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté jeudi en faveur de la paix et de la cohésion. A l'appel de Radio-Sarajevo, les gens sont descendus dans les rues des villes dans toute la Bosnie-Herzégovine pour dire non à la politique de la violence et de la terreur, non à la *« partition de leur République en ghettos »*, non à la guerre. A Bihac, à Mostar, à Zenica, à Zvornik, à Gorazde, à Foca, là où les barricades se dressent entre les quartiers ou les villages musulmans, serbes ou croates, des milliers de gens avaient suivi l'exemple des Sarajevois et organisaient des concerts pour la paix.

Sur le parvis du Parlement, comme la veille au soir, Sarajevo était au rendez-vous le 5 mars, dans l'après-midi. Près de 70 000 personnes protestant contre les barricades et contre la loi des armes ont envahi la place et les rues avoisinantes. *« Nous sommes venus montrer que nous n'avons pas besoin d'armes pour défendre notre ville, vous voyez nous avons refusé les renforts de police et nous organisons presque tout seuls la sécurité »*, explique l'un des collaborateurs de la Radio de la jeunesse de Sarajevo qui organise un concert pour la paix.

Pour un Etat indépendant et multinational

De l'estrade parviennent les appels en faveur de la solidarité, de la vie commune, de la Bosnie multinationale. *« On ne peut pas expliquer la sensibilité de Sarajevo. Ici tout est vraiment en conflit, mais tout s'accorde en même temps »*, constate Mirko Pejanovic, Serbe pacifiste et intellectuel de l'opposition. Une vieille femme bavarde raconte que *« les gens ont toujours vécu en connivence : Musulmans, Juifs, Croates, Serbes et Roms »*. Elle avoue aussi : *« l'autre soir, j'étais terrée chez moi : maintenant, je suis venue montrer que je n'avais pas peur. »*

Un jeune explique que, dans la foule, il y a des Serbes, des Croates et des Musulmans. *« Ici, la plupart sont des* Rayas *»*. Ce mot magique définit en Bosnie tout un esprit. Il s'applique à une certaine catégorie de Bosniaques, quelle que soit leur appartenance ethnique. A l'inverse du *Papak* – primaire, rufian et égoïste – le *Raya* est le Bosniaque policé, sociable, tolérant, ouvert, qui a le goût de l'humour et qui aime la convivialité. Le *Raya* a voté au référendum pour la Bosnie.

FLORENCE HARTMANN

Quand M. Plissonnier demandait des « aides complémentaires » à Moscou

Le PCF victime des indiscrétions du procureur adjoint de Russie

MOSCOU

de notre correspondant

Le « secret de l'instruction » est décidément interprété de manière très particulière dans la nouvelle Russie démocratique : le procureur adjoint de Russie, M. Evgueni Lisov, a pris lui-même la plume pour fournir à l'hebdomadaire *Ogoniok* des documents confondants sur le financement par le PC soviétique de divers partis communistes occidentaux, PC français en tête. La remise au *Spiegel*, à l'automne dernier, d'extraits des premières dépositions des auteurs du putsch d'août avait été diversement appréciée, d'autant qu'à la même époque le procureur général lui-même, M. Stepankov, se faisait payer ses interviews. Cette fois, les choses sont plus nettes : pour répondre *« à de nombreuses demandes »*, le procureur adjoint a décidé de satisfaire la curiosité suscitée par l'enquête sur les « abus financiers de l'ex-PCUS », *« dans la mesure où cela ne nuit pas à cette enquête »*.

Sur le fond, les révélations du procureur adjoint ne font que confirmer ce que tout le monde sait depuis belle lurette, en dépit des persistantes dénégations venues en particulier de la place du Colonel-Fabien. Mais les amateurs apprécieront certains détails, tel ce document où le PCF figure, au côté du microscopique PC américain, en tête de la liste des aides aux partis occidentaux proposée par la section internationale du comité central. Les communistes français, comme leurs camarades américains, reçoivent 2 millions de dollars, les Allemands (de l'Ouest, bien entendu) 1,2 million. Le dernier sur la liste est le Parti communiste uruguayen, pour lequel, curieusement, aucune somme n'est mentionnée. On voit encore apparaître, en biais, une note indiquant que le transfert des fonds doit être confié au KGB (le *« document »*, à en juger par la manière dont il est présenté, semble en fait avoir été abrégé).

Une autre pièce à conviction, elle aussi classée *« ultra-secrète »*, remonte à avril 1988, une époque où les caisses étaient apparemment un peu mieux fournies. Il s'agit d'une lettre à en-tête du premier directorat du KGB adressée à M. Anatoli Dobrynine, alors chef de la section internationale du comité central, et confirmant le versement de 3 millions de dollars au PC des Etats-Unis, conformément aux décisions prises en décembre 1987.

Des « paquets de tracts »

Mais le plus « joli » document – en tout cas d'un point de vue français – est une lettre du même Anatoli Dobrynine adressée le 20 juin 1987 à Mikhaïl Gorbatchev et lui faisant part d'une demande formulée par M. Gaston Plissonnier, alors membre du bureau politique et du secrétariat du PCF. M. Plissonnier réclame en effet, au nom de M. Georges Marchais, une aide supplémentaire pour faire face aux dépenses de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du printemps 1988.

M. Dobrynine explique que le PCF fonde sa requête sur le fait que *« les partis de droite et les socialistes ont bien plus de moyens que les communistes »*. La demande a été satisfaite, encore que M. Plissonnier n'ait reçu que 1 million de dollars, alors qu'il en espérait 650 000 de plus. Du temps où il était au pouvoir, M. Gorbatchev affirmait tout ignorer de ce genre d'affaires. Mais la mémoire lui est apparemment revenue, puisqu'il vient de déclarer, dans un entretien à la *Komsomolskaïa Pravda*, que l'aide aux PC étrangers était une réalité *« tout à fait naturelle pour l'époque »*.

Aucun « reçu » émanant du PC français ne figure parmi les nombreux autres « documents » publiés par le procureur adjoint de Russie. Mais ce dernier explique que les responsables français usaient d'un langage codé, mentionnant par exemple la bonne réception, le 13 octobre 1987, de *« deux paquets de tracts »* : il s'agissait en fait, selon M. Lisov, de ce million de dollars en liquide, destiné à la campagne électorale.

L'essentiel des informations connues jusqu'à présent sur le financement des PC étrangers avait été fourni par M. Alexandre Evlakhov, un journaliste de l'hebdomadaire *Rossia*, par ailleurs chargé d'études au Parlement de Russie. Selon lui, le PCF aurait reçu au total, de 1979 à 1990, la somme de 26 millions de dollars. Peu après ses révélations, M. Evlakhov avait été l'objet d'une perquisition, précisément demandée par M. Lisov...

JAN KRAUZE

AZERBAÏDJAN : nouveaux affrontements au Karabakh

L'opposition nationaliste a manifesté à Bakou

Les récents revers militaires des forces azerbaïdjanaises dans le Karabakh, notamment la défaite de Khodjaly, ont fait descendre dans la rue, jeudi 5 mars, des milliers de manifestants à Bakou, qui ont réclamé la démission du président Ayaz Moutalibov.

Ce dernier, intervenant lors d'une session extraordinaire du Parlement, a cependant continué à plaider pour une solution politique du conflit, affirmant que l'Azerbaïdjan n'était *« pas prêt à mener la guerre »*. Sur le terrain, de nouveaux assauts de villages azéris et arméniens du Haut-Karabakh ont encore fait jeudi des dizaines de morts – cinquante-sept selon le décompte des diverses dépêches d'agences, – pendant que les troupes de la CEI poursuivaient leur évacuation de l'enclave. Quelque trente-cinq mille Azerbaïdjanais chassés des villages repris par les Arméniens dans le Haut-Karabakh tentent actuellement de se réfugier à Bakou, a affirmé cette semaine une mission de Médecins sans frontières de Bruxelles. Cet afflux de réfugiés fait monter la tension dans la capitale, où le pouvoir du président Moutalibov, ex-chef du Parti communiste local, est de plus en plus ébranlé.

Le Parlement élu l'an dernier quand les troupes soviétiques imposaient l'état d'urgence dans la République ne traduit pas le rapport de force réel avec sa petite minorité de députés de l'opposition soutenus par un puissant Front populaire. Alors que la foule débordait les cordons de police entourant le Parlement au cri de « démission », M. Moutalibov s'est défendu devant les députés d'avoir volontairement retardé la création d'une armée nationale, accusant la Russie de s'y opposer. *« Suis-je coupable si les gens n'appliquent pas les instructions ? Nous nous acheminons vers la souveraineté. Nous ne pouvons pas faire la guerre. Nous ne sommes pas prêts »*, a-t-il ajouté.

Le président Moutalibov a surtout reconnu que la situation *« échappait à son contrôle »*, dans la mesure où les différentes unités armées azéries obéissent surtout à tel ou tel dirigeant de l'opposition. Ces derniers affirment vouloir *« venger le génocide »* de Khodjaly, où, selon Bakou, *« mille personnes au moins »* ont trouvé la mort et deux cents corps ont pu être retrouvés, un bilan vivement contesté par les Arméniens.

Un cessez-le-feu permettant la mise en place de mécanismes de médiation semble dans ces conditions très difficile. Les divers médiateurs rivaux poursuivent néanmoins leurs efforts. L'Iran a annoncé jeudi l'envoi d'une nouvelle délégation politique la semaine prochaine à Bakou et à Erevan, souhaitant, selon des sources informées, la tenue d'une conférence à Téhéran à laquelle participeraient l'Azerbaidjan, l'Arménie et la Russie.

La Turquie, qui a dû infléchir, après Khodjaly, sa position officielle de neutralité en appelant les puissances occidentales à faire pression sur l'Arménie, est aussi favorable à une conférence régionale, mais pas à Téhéran. Le président arménien Levon Ter Petrossian a, de son côté, salué jeudi les offres de médiation, renouvelées la veille, de la Russie et du Kazakhstan. Il a appelé à une réunion urgente des dirigeants de la Communauté d'Etats indépendants, dont l'impuissance pourtant se traduit par l'évacuation, devant théoriquement se terminer dimanche, du régiment qui était stationné dans le Haut-Karabakh.

POLOGNE : le cabinet de M. Olszewski menacé

La Diète a rejeté le plan économique du gouvernement

Le gouvernement de centre-droit de M. Jan Olszewski, en place depuis deux mois, a essuyé, jeudi 5 mars, un sérieux revers qui pourrait mettre en cause sa survie. La Diète a rejeté le programme économique du gouvernement, qui voulait infléchir la « thérapie de choc » et relâcher l'orthodoxie monétaire appliquée depuis deux ans.

Par 171 voix contre (138 pour et 38 abstentions), les députés de la Chambre basse ont refusé d'entériner ce nouveau plan, principalement parce qu'il manquait de rigueur monétaire. Le premier ministre, M. Jan Olszewski, n'a pas réagi immédiatement à l'annonce de cet échec. Mais le dirigeant de « l'Accord du centre », principal parti de la coalition au pouvoir, avait estimé qu'un rejet impliquait la démission du cabinet tandis que le porte-parole du gouvernement – qui refusait de dire jeudi soir si le gouvernement allait démissionner – avait estimé qu'il inciterait le gouvernement *« à se demander s'il a encore des raisons de poursuivre sa mission »*.

Déjà, vendredi 28 février, le Parlement polonais avait refusé de voter ce plan, bien qu'il ait approuvé la nomination d'un nouveau ministre des finances, M. Andrzej Olechowski (*le Monde* daté 1er-2 mars). En désaccord avec le relâchement de la discipline budgétaire, le précédent ministre des finances, M. Karol Lutkowski, avait démissionné le jour même de la présentation du nouveau programme économique. Les projets de relance économique du gouvernement se heurtent aussi à l'hostilité de plus en plus ouverte du Fonds monétaire international. Le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, a envoyé une lettre de mise en garde au gouvernement, s'inquiétant d'une explosion du déficit budgétaire. – *(Reuter, AFP.)*

□ **TURQUIE : un policier tué par des séparatistes kurdes.** – Un policier a été tué par des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), mercredi 4 mars, lors de l'attaque d'un poste de contrôle routier à Sirnak, dans le Sud-Est, à majorité kurde, rapporte l'Agence anatolienne de presse. Des policiers ont défilé jeudi dans les rues de la ville pour protester contre le meurtre de leur collègue. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE

M. Oskar Lafontaine recommande au SPD de ne pas ratifier les accords de Maastricht

Le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, s'est prononcé mercredi 4 mars contre la ratification des accords de Maastricht et a annoncé qu'il recommanderait à son parti, le SPD, de faire de même. M. Lafontaine s'en prend essentiellement au projet d'union économique et monétaire auquel la direction du Parti social-démocrate avait pourtant donné son accord de principe. Il établit un parallèle avec l'union monétaire inter-allemande, selon lui trop précipitée et dans laquelle il voit la source des difficultés que connaissent actuellement les Lander de l'ancienne RDA.

« Une union économique et monétaire, dit-il, *dans laquelle une banque centrale unique conduirait la politique monétaire tandis que dans les Etats seraient menées des politiques tarifaires, sociales et fiscales différentes conduirait à la même situation catastrophique que celle qui a résulté de l'union monétaire inter-allemande prématurée. »* Les critiques des responsables sociaux-démocrates avaient surtout porté jusqu'à présent sur les pouvoirs, jugés insuffisants, accordés au Parlement européen dans le projet d'union politique européenne adopté à Maastricht.

DIPLOMATIE

Portugal : un entretien avec le premier ministre

Suite de la première page

– Peut-être. C'était notre troisième document. Nous en avions présenté un premier. On nous a dit, il est trop vague. Le deuxième était un peu plus concret. On nous a encore dit : il est si vague... Alors, nous avons décidé d'être très concrets. Je comprends ce qui s'est passé. Le moment est peu favorable pour s'attaquer aux dossiers difficiles. Il y aura bientôt des élections en Angleterre, en France, en Italie, au Danemark ; en Belgique, il n'y avait pas de gouvernement. Il paraît que le vote des agriculteurs est très important dans les pays de la Communauté. Pourtant, nous sommes convaincus que la Communauté a besoin d'une réforme profonde de la PAC, pour des raisons internes et pas seulement à cause de la négociation sur le GATT.

» La politique agricole actuelle n'est pas rationnelle et n'est pas viable à long terme. Elle ne garantit pas l'équilibre du marché, ni celui du budget ni l'équilibre régional. Nous avons besoin d'un courage interne à la Communauté. Nous ne pouvons retourner en arrière et rediscuter des principes puisque ceux-ci ont déjà été adoptés sous la présidence néerlandaise. Maintenant il s'agit de les concrétiser. Nous avons, dans le passé, déjà clairement décidé que la Communauté avait besoin d'une réforme de sa politique agricole. Ne revenons pas à l'époque où la Communauté se contentait de disserter sur les problèmes qui se posaient à plus de 2 000 kilomètres de ses frontières mais pas sur les siens propres. Cette mentalité a changé après l'adoption du «paquet Delors I», et de l'Acte unique européen. J'espère qu'après les élections chez nos partenaires, il sera possible de dégager un compromis.

– Certains ont dit que le rejet du document portugais était un «désastre» pour votre pays.

– Vous savez, il a toujours été difficile de changer une politique agricole. Mais nous voulons assumer nos responsabilités en tant que président de la CEE. Bien sûr, il serait beaucoup plus facile d'observer l'évolution du GATT et ensuite seulement de commencer à discuter de cette réforme. Ce serait une erreur. On doit faire avancer les deux dossiers en parallèle. Je pense que notre stratégie est correcte meme si elle suscite quelques réactions négatives.

– Chez vous, elle n'est pas très populaire, cette réforme ?

– En effet. La situation est également mauvaise pour l'agriculture portugaise, qui occupe 17 % de la population. Ce pourcentage est trop élevé, il peut le réduire. De plus, les paysans sont en majorité des personnes âgées, au niveau d'éducation très bas. Leur productivité est faible et les conditions naturelles sont défavorables. Mais le Portugal n'est pas seul en cause. Sur le plan européen, quatre cinquièmes des subventions profitent à un cinquième seulement des agriculteurs, et il y a de grands déséquilibres régionaux.

«Je n'aime pas le mot confédération»

– Pour vous, que signifie la «cohésion économique et sociale» de la Communauté ? Cela veut-dire plus d'argent pour le Portugal ?

– La cohésion, c'était dès 1985 l'un des points forts de l'Acte unique, consolidé à Maastricht. Réduire les déséquilibres au sein de l'Europe est une des conditions de son unité. Une Europe plus forte doit être une Europe plus unie. Il faut éviter les tensions politiques et sociales qui résulteraient de trop grandes inégalités de développement. Avec un grand marché, l'efficacité augmente, mais ses bénéfices ne sont pas forcément redistribués de façon juste. Il faut corriger ces inégalités de redistribution. On doit toujours combiner le libre mouvement des marchandises et des services avec une politique structurelle pour éviter une aggravation des inégalités. Le «paquet Delors» n'est pas seulement liéà la cohésion de la Communauté, c'est aussi la suite logique de Maastricht. Si on n'approuvait pas le «paquet Delors», ce serait le premier échec de l'après-Maastricht.

» C'est une erreur de parler de la facture de Maastricht, car cela voudrait dire que Maastricht a été un événement négatif alors que ce fut une étape historique pour l'Europe. Or pour financer cette nouvelle politique il faut de nouvelles ressources. J'espère bien que les égoïsmes n'empêcheront pas dans la pratique l'approfondissement de l'Europe. Si on n'approuvait pas le «paquet Delors II», il y aurait beaucoup de problèmes pour le budget 1993, et on ne pourrait pas commencer les négociations avec les candidats à l'adhésion.

– M. Mitterrand vient de relancer son idée d'une confédération. Qu'en pensez vous ?

– Je n'aime pas beaucoup ce mot, car on lui donne une signification différente dans chaque pays. La Communauté est un modèle original, ouvert, et dont nous ne connaissons pas pour le moment l'architecture politique finale. Parler de fédération ou de confédération n'aboutirait qu'à empoisonner nos discussions. On ne doit pas introduire dans nos débats des modèles déjà existants. Les nouveaux plats doivent être préparés par tout le monde. Nous ne voulons pas que deux ou trois pays fassent leur cuisine de leur côté et la donnent à manger aux autres. Le Portugal veut que tout le monde participe à la préparation des solutions.

– Quelle est votre position quant à l'élargissement de la Communauté ?

– Premier principe, la Communauté doit rester ouverte. Ce n'est pas un club fermé. Mais – second principe – nous devons d'abord achever le processus de ratification de Maastricht, résoudre le problème du «paquet Delors» et – je l'espère bien – celui de la politique agricole commune. Sur le problème des adhésions, une réflexion stratégique est menée à Lisbonne. C'est la première fois que la Communauté réfléchit en profondeur à cette question. Plusieurs pays sont déjà candidats, mais nous devons d'abord élaborer la stratégie avant d'examiner les cas concrets.

«Je suis un social-démocrate moderne»

– Que pensez-vous de la situation actuelle en Yougoslavie ?

– S'agissant du cessez-le-feu, le rôle fondamental doit revenir aux Nations unies, car elles seules ont les moyens d'y envoyer des soldats. La Communauté, elle, doit se concentrer sur la conférence de la paix que préside lord Carrington pour parvenir à une solution politique. Actuellement, il est fondamental de maintenir l'unité de la Bosnie-Herzégovine, car là réside le plus grand danger d'affrontement. Les représentants des trois communautés – Croates, Musulmans et Serbes – ont discuté de tout cela à Lisbonne avec la présidence et ont promis de maintenir l'unité. D'où l'urgence d'y envoyer les «casques bleus», car cela peut accélérer les négociations politiques.

– A vos yeux, la Yougoslavie est-elle morte ?

– Oui, je le pense. D'ailleurs, c'était une création artificielle du communisme, qui ignorait la réalité des peuples. Il y a aussi le sort de la Macédoine. Pour les Grecs, c'est une question de politique intérieure, très passionnelle.

– On dit que vous êtes un disciple de Mme Thatcher ?

– Ce qui est vrai, c'est que j'ai étudié en Angleterre mais je me considère comme un social-démocrate pragmatique et moderne. Je crois à certaines valeurs, la solidarité, la justice sociale, l'égalité des chances pour tous. Mais je crois en même temps à la capacité d'adaptation aux changements technologiques et sociaux. J'ai été formé pour être professeur. Je n'avais jamais pensé devenir premier ministre.

» Hier, c'était jour de congé au Portugal. J'ai passé la journée avec un collègue à revoir le manuel de macro-économie que j'avais écrit autrefois, et qui doit être réédité. Je n'ai jamais trempé dans les vieux compromis avec les dirigeants de tel ou tel parti. Si je n'étais pas premier ministre, je ferais autre chose, je serais professeur. Je suis libre. Vous savez, lorsque le SD m'a élu président au congrès de 1985, j'ai été plus que surpris. En fait, j'allais à cette réunion avec ma femme, avec pour premier souci de roder ma voiture. J'avais réservé une chambre d'hôtel pour une seule nuit. Finalement je suis resté deux jours et j'ai été élu président du parti.

– Pour que le Portugal soit fin prêt au moment de l'Union économique et monétaire européenne, il vous faut réduire considérablement l'inflation. Comment allez-vous faire ?

– Il nous faut à la fois maintenir un haut niveau d'emploi, réduire l'inflation, sauvegarder le pouvoir d'achat et l'équilibre de la balance des paiements. Cette combinaison est pratiquement impossible. Mais nous avons déjà des résultats encourageants, puisque en janvier l'inflation s'est réduite à 8,6 %, grâce notamment à la concertation sociale. Le Portugal est en ce moment l'un des seuls pays d'Europe à avoir une politique de concertation sociale avec les syndicats et les chefs d'entreprise.

» C'est pour nous le seul moyen de concilier une baisse des prix et la protection de l'emploi. Nous venons de signer un accord salarial très important, car pour la première fois les partenaires sociaux ont accepté l'idée que l'inflation passera en dessous de 10 % et que les hausses de salaires seront contenues sous ce niveau. Les syndicats qui ont signé l'accord [NDLR : l'UGT, équivalent de FO en France] se sont montrés très responsables et ils ont d'ailleurs été très attaqués par les communistes et les socialistes. Je crois à la politique des revenus, car il faut préparer le pays à l'Union économique et monétaire. Il ne faut pas s'attarder. Exemple : le Portugal a cinq ans pour harmoniser sa fiscalité avec celle de ses partenaires, eh bien j'ai décidé de le faire tout de suite.

– Mais les Portugais vont payer plus d'impôts ?

– Oui, mais l'inflation est aussi un impôt.

Une privatisation par mois

– Socialement, le Portugal reste un pays à deux vitesses ?

– C'est vrai. Mais nous devons faire une analyse dynamique. Nous devons comparer le Portugal d'aujourd'hui avec celui d'il y a cinq ou six ans. Il y a davantage de justice sociale. Prenez l'évolution des salaires réels, du montant des retraites, les progrès en matière de santé et d'éducation, etc... Mais les Portugais sont maintenant plus exigeants et je les comprends très bien. Ils sont moins pessimistes, moins misérabilistes. Ils ont une nouvelle mentalité. Ils commencent à penser qu'ils sont capables de vaincre dans une compétition. Ils ne réclament plus sans arrêt la protection du parapluie de l'Etat.

– L'Espagne a beaucoup investi au Portugal ces dernières années. Cette «invasion» ne vous effraie pas ?

– Dans un marché européen ouvert, il n'y a pas plus de raison de parler des Espagnols que des Français, des Anglais ou des Allemands, ou des Portugais qui ont investi en Espagne. Nous ne pouvons pas à la fois être dans la Communauté et imposer des limites à la participation des étrangers à notre économie. Felipe Gonzalez et moi-même avons détruit beaucoup de barrières dans nos relations, surtout psychologiques. De manière générale, les investissements étrangers présentent de nombreux avantages. Ils nous apportent de nouvelles technologies, des possibilités d'accéder à d'autres marchés. En sept ans, le montant des investissements étrangers a décuplé. Sur ce chapitre, je ne suis pas chauvin.

– Dans quels secteurs allez-vous poursuivre les privatisations ?

– Nous devons réduire le poids du secteur public dans la société portugaise. Il faut améliorer la compétitivité, rationaliser les entreprises et mettre un terme à l'interventionnisme des hommes politiques dans l'économie. Jusqu'à présent, le processus des privatisations a fonctionné raisonnablement bien. Nous allons continuer, si possible, au rythme d'une privatisation par mois. Nous voulons terminer la privatisation des banques et des assurances, et entamer celle des transports routiers, de la sidérurgie, du pétrole et des chantiers navals.

– Allez-vous ouvrir davantage les privatisations aux capitaux étrangers ?

– Nous sommes très flexibles. Cela dépend de la valeur stratégique des entreprises. Mais la tendance est d'augmenter la participation étrangère.

– Vous avez tout de même eu de la chance. Vous avez profité de la manne communautaire, de la baisse des prix du pétrole et maintenant de l'argent des privatisations.

– Premièrement, l'argent des privatisations je ne peux pas l'utiliser pour le budget de l'Etat. Il est affecté pour l'essentiel au remboursement de la dette. Ensuite, l'argent européen, je ne peux pas en faire n'importe quoi. Il ne peut pas servir à corriger d'éventuelles erreurs du gouvernement. D'ailleurs, à ce sujet, j'accepte la surveillance exercée par les partenaires de la Communauté.

» Le prix du pétrole ? Eh bien, il a connu des hauts et des bas. Quand il était haut, je n'ai pas hésité à augmenter le prix de l'essence, même à la veille des élections. Mais ce qui a joué le plus en ma faveur, c'est la stabilité politique. Comparez avec la situation dans d'autres petits pays européens comme la Grèce. Le Portugal a réussi, comme l'Espagne, à faire face aux grands problèmes nés de l'adhésion à la Communauté. Avec toutes les échéances européennes s'ouvre maintenant une période très difficile pour le Portugal, dans un environnement international peu favorable.

– Vous passez pour un dirigeant autoritaire, acceptant mal la contradiction. Vous avez même dit un jour, paraît-il, que vous ne vous trompiez jamais...

– Je n'ai jamais dit ça. L'opposition dit – ou plutôt disait – que j'étais autoritaire. Mais ce n'est pas l'avis des électeurs portugais qui m'ont fait confiance à trois reprises. Il y a là une confusion entre l'autoritarisme d'une part et, de l'autre, la conviction, la capacité de prendre des décisions. La Constitution portugaise donne de grands pouvoirs au premier ministre. Je n'hésite pas à les utiliser quand cela est nécessaire. J'ai changé, il est vrai, le style de gouvernement. Il y a plus d'action et moins de paroles. Il n'y a plus de ces discours avec beaucoup de fleurs, comme on dit au Portugal. J'essaie de tenir mes promesses. Je garde sur un carnet, dans mon bureau, la liste des promesses que j'ai faites au cours de mes campagnes électorales, et à mesure que je les tiens, je le marque sur ce carnet.»

Propos recueillis par
ALICE ILICÉE
et **JEAN-PIERRE LANGELLIER**

AFRIQUE

« Ni blancs ni noirs »

Suite de la première page

Les tenants de l'apartheid en avaient décidé ainsi, sur de vagues bases historiques. Car les métis ne sont pas une ethnie vraiment définie. La plupart ont eu pour ancêtres les premiers Blancs arrivés dans cette région, les Khoïkhoïns (Hottentots) ou les Sans (Bushmen). D'autres sont les descendants d'esclaves malais, débarqués dans la péninsule, il y a trois cents ans, par la Compagnie hollandaise des Indes orientales.

Les lois racistes de l'apartheid, aujourd'hui abrogées, classaient les premiers comme *«Griquas»*, les seconds comme *«Malais du Cap»*. D'autres sous-groupes de métis étaient constitués de personnes d'origine euro-africaine, mauritienne, malgache ou bien venant de Sainte-Hélène. *«Les métis sont devenus un groupe identifiable quand ils ont adopté comme langue un créole hollandais, qui allait s'appeler l'afrikaans et que les Boers s'attribuèrent rapidement comme signe distinctif»*, expliquent les professeurs Ampie Coetsee et Freddie Hendriks, respectivement responsables des départements d'afrikaans et de sociologie à l'université du Western Cape.

Quatre-vingt-dix pour cent des métis parlant l'afrikaans considèrent que cette langue est la leur, et non pas celle de l'oppresseur blanc. Mille deux cents étudiants sont inscrits, cette année, dans le département d'afrikaans dirigé par M. Coetsee, le plus important d'Afrique du Sud. *«L'afrikaans deviendra un jour une langue régionale dans ce pays, alors que l'anglais, qui n'est pourtant la langue maternelle d'aucune communauté, deviendra la langue de communication»*, prédit M. Coetsee. A 90 %, les métis sont chrétiens et membres des mêmes Eglises que les Blancs, à défaut de fréquenter les mêmes temples. Parmi les 7 % de métis musulmans, la plupart sont descendants des Malais qui, *«en dépit de l'esclavage et de l'isolement, ont perpétué leurs traditions et maintenu leur foi islamique»*, constate l'imam Hassan Solomon, l'un des chefs du Conseil juridique musulman.

«Nous sommes une minorité au sein d'une minorité, mais nous avons été très actifs, en 1983-1986, quand il s'est agi de s'opposer au système tricaméral mis en place par le régime Botha. Le Parlement métis, créé à cette époque, n'est pas représentatif de notre communauté», poursuit-il. Les métis musulmans sont *«plus progressistes»* et *«en général assez proches des mouvements de libération»*, souligne le professeur Hendriks qui, *a contrario*, considère le reste de la communauté *«très conservatrice»* et *«proche du Parti national»* (NP) du président De Klerk.

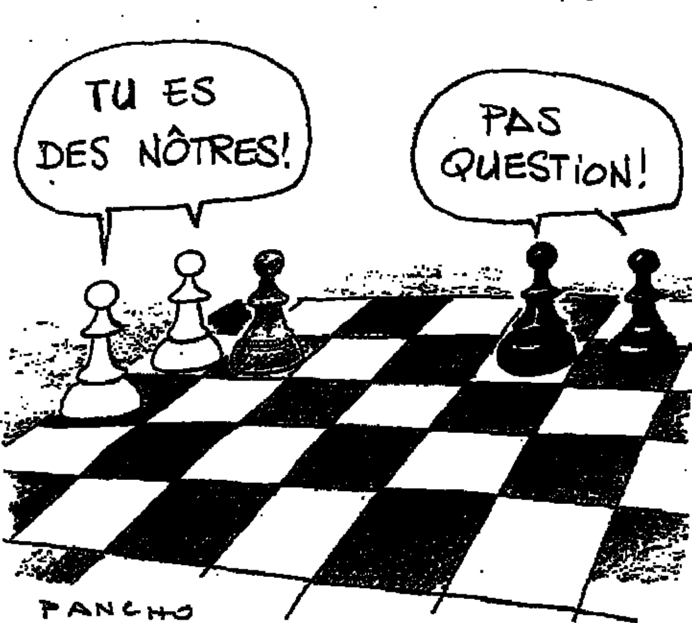
Près de deux millions d'électeurs

Le NP et l'ANC, les deux poids lourds de la scène politique, rivalisent d'artifices pour séduire le million huit cent mille d'électeurs de la communauté métis, forte de trois millions deux cents mille membres.

L'enjeu est d'importance. Un sondage, publié en 1990 par *Rapport*, un hebdomadaire en afrikaans, révélait que 25 % des métis choisiraient de soutenir le NP, tandis que 29 % soutiendraient l'ANC. Une tendance que confirme l'un des responsables de l'ANC au Cap, M. Willy Hoffmeyer : *«Les métis sont partagés et l'écart en faveur de l'un ou l'autre camp n'excédera pas 10 %, c'est une communauté-clé, en termes de vote, qui doit retenir toute notre attention.»*

Le président de l'ANC a dû user de toute son influence au sein de son état-major pour faire admettre la nécessité d'avoir une représentation au Cap qui tienne compte de la structure de la population. La volonté du vieux chef a eu raison des réticences. C'est aujourd'hui le pasteur Allan Boesak, figure de proue du Front démocratique uni (UDF) dans les années 80, qui préside aux destinées de l'ANC dans la partie occidentale de la province.

M. Boesak est un atout précieux. Il est métis, pasteur et très populaire jusque dans le nord du Namaqualand, région frontalière de la Namibie. Cet ancien président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées est un tribun, qui n'hésite pas à citer la Bible pour justifier la politique de l'ANC, comme les pasteurs blancs s'y référaient jadis pour expliquer le bien-fondé de l'apartheid. Animé d'une forte ambition politique, M. Boesak a préféré mettre un bémol aux critiques acerbes qu'il formulait à l'encontre de l'ANC, il y a un an, et aux réserves qu'il émettait quant à l'alliance avec le Parti communiste (SACP), véritable épouvantail pour tous les dévots sud-africains.



La nomination de M. Boesak est un bon coup politique. Mais toute médaille a son revers. Les détracteurs du pasteur ont beau jeu de souligner les contradictions de l'ANC, mouvement *«non racial»* mais qui mise sur M. Boesak parce que ce dernier est métis et donc susceptible d'attirer les électeurs de sa communauté.

Cette tactique avait déjà été utilisée par le NP, devenu *«multiracial»* par souci de recruter parmi les sympathisants du Parti travailliste, au sein de la Chambre métis du Parlement. A la fin de la session parlementaire 1991, trente-cinq députés métis (sur quatre-vingt-cinq) avaient franchi le Rubicon et rejoint le NP.

«De Klerk sait parler aux métis»

A l'ouverture de la session 1992, une nouvelle défection, ajoutée au jeu subtil des alliances avec des députés indépendants, suffisait à renverser le pasteur Hendrikse, chef de file des travaillistes et président de la Chambre métis. M. De Klerk installait alors M. Jac Rabie, député NP, dans le fauteuil de M. Hendrikse.

Par une curieuse ironie de l'histoire, les métis, qui ont souffert de l'apartheid comme les Indiens et les Noirs, se précipitent dans le giron du NP, promoteur du développement séparé. *«C'est vrai que, dans le passé, nous étions opposés aux* «nats» (surnom donné aux militants du NP). *Mais ils appliquent maintenant la politique que nous avons toujours préconisée»*, explique M. Rabie. Les trente-six députés *«déserteurs»* n'ont pas, cependant, réussi à convaincre. Lors des législatives de 1989, seulement 17 % des métis avaient pris la peine d'aller voter pour des députés, considérés d'avance comme des *«laquais de l'apartheid»*.

La majorité des métis n'a pas oublié que le NP, au pouvoir depuis 1948, a effacé leurs noms des listes électorales communes, les a déménagés de force de leurs anciens quartiers – comme District six, au Cap – pour les réinstaller dans des *townships* où ils n'avaient pas choisi de vivre. Ce qui les guide vers le parti présidentiel relève plus d'un tropisme naturel pour les Blancs, dont ils se sentent finalement assez proches.

En revanche, ils ont peur des Noirs et de la violence qui ravage les ghettos. Ils craignent aussi un abaissement de leur niveau de vie, alors que leurs conditions d'existence sont supérieures à celles des Noirs. *«Ici, la plupart des gens pensent qu'il vaut mieux vivre sous une domination blanche que sous une domination noire»*, déplore Shahida, une habitante de Mitchells-Plain.

Métis, musulmane, féministe et militante de l'ANC, Shahida élève seule ses trois enfants, dont l'aîné s'appelle Yasser et le cadet Fidel. *«De Klerk sait parler aux métis, il est séduisant»*, reconnaît-elle, regrettant aussitôt que l'ANC soit aussi *«bureaucratique, ce qui nous empêche de répondre aux demandes d'une population confrontée à de sérieux problèmes matériels»*.

M. Rabie estime que le glissement vers le NP se traduirait par *«un vote massif de 70 %»* de la communauté en faveur de M. De Klerk. *«Du diable blanc qui les a soumis, mais qu'ils connaissent, et du diable noir, qu'ils craignent, il n'est pas sûr qu'au moment crucial ils ne choisissent pas le premier»*, remarque, avec fatalisme, le professeur Hendriks.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **RECTIFICATIF** : une erreur s'est glissée à la fin de l'article intitulé «Mauritanie : la démocratie à l'épreuve des tensions raciales» (*Le Monde* du 6 mars). Il fallait lire, à propos du pouvoir en place à Nouakchott : *«Aux mains – et non pas aux yeux – des Maures blancs...»*

ASIE

CHINE : les violations des droits de l'homme

Précurseur du mouvement démocratique de la place Tiananmen le dissident Wei Jingsheng est emprisonné depuis treize ans

Grâce à un artifice de procédure, la Chine vient d'échapper à une condamnation de la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Il n'empêche que la situation des dissidents et prisonniers politiques reste très difficile au pays de M. Deng Xiaping, pour ne pas parler de la recrudescence de pratiques telles que la vente de femmes ou l'infanticide. Ainsi, selon l'ancien détenu politique Henry Wu, devenu chercheur sur le « laogai », le goulag chinois, après y avoir passé lui-même dix-neuf ans – et qui a récemment effectué un pèlerinage dans plusieurs des douze camps dont il fut pensionnaire – plus de cinquante millions de personnes y ont été envoyées et douze à seize millions y seraient encore détenues. Parmi elles M. Wei Jingsheng, le plus ancien des dissidents chinois. Le héros du « mur de la démocratie » du premier « printemps de Pékin », en 1988, célébrera en effet, le 29 mars, le treizième anniversaire de sa détention. Il devrait être libéré à l'automne 1994.

[redacted]

PÉKIN

de notre correspondant

L'accusé, *« se parant d'une réputation usurpée, a utilisé son talent pour commettre des excès sans frein. Alors qu'il était bachelier, il a fait imprimer à son propre compte des recueils de prose, parlant sans discernement, mettant sens dessus dessous le vrai et le faux, tenant nombre de propos insensés, suivant ses préjugés du moment, et répandant des doctrines hérétiques, dans le seul but que les libraires des marchés réimpriment ses ouvrages et en fassent commerce et qu'il en retire gain et profit »*. Par cette déclaration du président du Censorat commence le récit d'un étonnant procès littéraire, c'est-à-dire politique, intenté en 1711 à un lettré coupable d'avoir parlé contre le Trône.

On croirait lire les accusations du régime communiste à l'encontre de Wei Jingsheng, près de trois siècles plus tard . Presque tout y est. Le coupable est présenté comme un déclassé car le pouvoir ne veut pasdonner l'impression de s'attaquer à un intellectuel reconnu. Pour répandre son venin, il n'est pas passé par les canaux officiels (la bureaucratie est sauve). Il lui manque *« le discernement »* (l'art de parler faux). Il suit ses impulsions (il récuse l'idéologie dominante). L'insinuation d'un mobile financier dénie toute sincérité à l'accusé, assimilé à la classe marchande, méprisée.

Il ne faut pas pousser le parallèle trop loin. Dai Mingzhi, dont un sinologue révèle l'histoire (1), fut exécuté. Wei Jingsheng a *« seulement »* été condamné à quinze ans de prison . Le lettré s'était attiré les foudres impériales en élevant la voix contre la dynastie mandchoue, au nom de l'héritage chinois. Wei Jingsheng a été accusé de trahison pour avoir fourni des *« secrets militaires »* qui n'en étaient pas à des journalistes étrangers.

Il n'empêche. S'il est malaisé, en Chine, de distinguer le pouvoir communiste de son prédécesseur autocratique en matière d'arbitraire, le plus frappant reste la permanence d'un réflexe collectif : l'oubli frappant le condamné.

Rarissimes sont les intellectuels chinois qui se sont intéressés à cet homme encore jeune – il avait vingt-neuf ans lors de son arrestation – vedette du premier véritable procès politique intenté par les communistes à un opposant.

Le « Mur de la démocratie »

Quand, en 1989, quelques intellectuels en vue, dont l'astrophysicien Fang Lizhi, adressèrent à M. Deng Xiaoping une pétition pour demander sa libération, ce fut le début d'une agitation qui allait tourner à la catastrophe avec Tiananmen.

Wei Jingsheng s'exprima librement pendant moins de six mois à l'époque d'une première contestation pro-démocratique à Pékin, onze ans avant Tiananmen. Les agitateurs apposaient leurs affiches sur un mur de briques surnommé *« Mur de la démocratie »*. Aucun d'entre eux n'osait attaquer de front le régime. Tout se disait par allusions, Mao Zedong n'était qu'égratigné.

Vint Wei Jingsheng. Il se distinguait par une assurance inhabituelle. Il était l'auteur d'un texte affiché sur *« le mur »*, qui rompait avec le style ampoulé de ses camarades : *« La cinquième modernisation »* (2). Il y traitait Marx et Mao de *« charlatans »*. Il défendait l'idée que les *« quatre modernisations »* économiques prônées par le régime resteraient lettre morte si l'on faisait l'économie d'une cinquième, la démocratie.

Quatorze ans plus tard, ce pamphlet reste une référence . Wei y dénonçait à la fois le maoïsme et *« l'aristocratie féodale »* qui lui avait succédé. Sans une démocratisation effective du régime, ses promesses, disait-il, *« ne sont qu'un nouveau mensonge »*. D'où lui venaient ces idées, alors ultra-minoritaires? Du fait qu'étant fils de militaire, il avait eu accès à une information moins édulcorée que les masses.

Et quelle formation! Lancé dans la *« révolution culturelle »* en 1966, il fit partie d'un groupe anarchisant, le *« Comité d'action uni des gardes rouges de la capitale »*, qui mit à sac un service de fichiers de la police politique en dénonçant l'aile la plus radicale du régime menée par Mme Mao. L'affaire lui valut d'être emprisonné trois mois, puis envoyé à la campagne. Il y découvrit l'aspect le moins reluisant de la République populaire, la misère paysanne. Revenu à Pékin, ses études compromises, il trouva un emploi d'électricien au zoo, ce qui en faisait un de ces innombrables membres de la *« génération perdue »* des enfants de Mao.

Des écrits « Contre-révolutionnaires »

La revue non officielle que Wei éditait, *Explorations*, publia trois livraisons et un numéro spécial. Pour avoir qualifié, dans ce dernier, M. Deng de *« despote »*, il fut arrêté le 29 mars 1979. Dix mois plus tard, il comparaissait, crâne rasé, devant un tribunal.

Wei n'avait fait que confirmer à quelques journalistes étrangers, dont nous-même, les noms des principaux commandants des unités lancées en février 1979 contre le Vietnam ainsi que leurs effectifs. Assurant sa propre défense lors de son procès – *« public »*, mais auquel aucun journaliste étranger ne put assister – il fit valoir que ces informations ne relevaient pas du *« secret d'Etat »* mais de la rumeur publique.

La principale raison de sa longue détention réside dans ses écrits *« contre-révolutionnaires »*, l'équivalent du délit d'opinion en Chine. Un autre dissident, M. Wang Xizhe, récidiviste dans la contestation (3), sera condamné, l'année suivante à Canton, à quatorze ans de prison pour ses seules idée: *« contre-révolutionnaires »* .

Des rumeurs alarmistes ont couru sur Wei depuis son incarcération. Envoyé dans la province du Qinghai, version chinoise du goulag sibérien, puis ramené à Pékin, il aurait perdu ses dents; ou ses cheveux; ou la raison. Ou tout à la fois. Son amie, une Tibétaine, a quitté la Chine.

Cependant, si l'édition asiatique du *Wall Street Journal* publie chaque année, à la même date, des extraits de *La cinquième modernisation*, et si les manifestants de Tiananmen n'ont rien écrit de plus percutant que ce pamphlet, c'est qu'il avait tout dit en réclamant des élections libres.

FRANCIS DERON

(1) Pierre-Henri Durand, *Lettrés et pouvoirs*, Un procès littéraire dans la Chine impériale, Editions de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, Paris 1992, 200F.

(2) Les principaux écrits de Wei Jingsheng se trouvent dans *Un bol de nids d'hirondelles ne fait pas le printemps de Pékin*, Christian Bourgois, 1980. Les minutes de son procès dans *Procès politiques à Pékin*, Maspéro, 1981.

(3) Co-auteur de *Chinois, si vous saviez...*, manifeste anti-maoïste de 1974.

Femmes à l'encan

Fléau traditionnel un temps enrayé par le régime maoïste, la traite des femmes a repris de plus belle depuis quelques années. Des statistiques au niveau provincial, en l'occurrence provenant de la province du Henan, entre Pékin et Shanghaï, indiquent l'ampleur d'un phénomène encore accentué par le déséquilibre démographique entre hommes et femmes. En raison de la pratique de se débarrasser des bébés filles, de plus en plus d'hommes ne trouvent plus de femmes à marier et doivent avoir recours à des trafiquants.

Ainsi, selon le *Journal des lois*, en dix-huit mois, quelque 4 880 femmes mariées, 9 840 jeunes filles, 1 560 enfants et 3 054 nouveaux-nés ont-ils été vendus au Henan. Chiffre officiel – très probablement inférieur à la *réalité* – et qui, étendu à l'ensemble de la Chine, s'élèverait à plusieurs centaines de milliers. Par exemple, des sœurs, enlevées dans le sud du pays, ont été vendues 3 400 yuans (1 yuan vaut un peu moins de 1 franc) un enfant de cinq ans; 4 200 yuans. Certaines femmes, victimes de mauvais traitements, se sont suicidées.

Selon un ancien prisonnier politique

De douze à seize millions de personnes restent détenues dans le « laogai » le goulag chinois

Armé d'un stylo et d'une caméra vidéo, posant parfois à l'homme d'affaires, ce Chinois émigré aux Etats-Unis – où il se consacre à l'étude du *laogai* à l'université de Stanford, en Californie – se sent investi d'une *« mission »* : révéler les conditions de *« rééducation par le travail »* en Chine (1). C'est à ce titre qu'il se trouve à Paris, après avoir témoigné devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Au cours de cette enquête, il a été frappé par les mauvais traitements infligés aux détenus : *« De mon temps*, a-t-il indiqué au *Monde*, *le lavage de cerveau était très important et très efficace. Il n'y avait pas trop de tortures physiques, et les policiers s'en déchargeaient généralement sur d'autres détenus. »*

Un « communisme féodal »

Et pourtant, ce *« pas trop »* est déjà beaucoup, puisqu' *« ils m'ont cassé le dos et un bras; ma mère s'est suicidée, mon frère a été tué par la police et mon père battu par les gardes rouges »*. *« Aujourd'hui*, ajoute-t-il, *les coups sont d'autant plus fréquents que le lavage de cerveau est inefficace. Prisonniers comme gardiens ne croient plus à la pensée Mao Zedong, et le seul moyen de contrôle, c'est désormais la torture et les coups. »* Quant à l'exploitation du travail des prisonniers, elle est d'autant plus dure que, depuis 1983, les camps doivent subvenir à leurs propres besoins, y compris pour le salaire des gardiens.

M. Wu est modérément optimiste : *« Le communisme chinois est différent de celui de l'URSS, il est profondément ancré dans le féodalisme. »* De plus, les Chinois *« sont réalistes »* et le mouvement démocratique du « printemps de Pékin » lui paraît une sorte d'accident de l'histoire. *« Le PCC est un immense bâtiment et je ne pense pas qu'on pourra le détruire comme le mur de Berlin. Mais, si on l'observe soigneusement, sur 300 piliers qui le soutiennent, 250 au moins sont endommagés, et la structure peut s'effondrer un jour, sans prévenir. »*

Voyageant avec M. Wu, l'activiste de Hongkong Lau San-ching – ancien trotskiste qui se dit *« encore marxiste »* – vient de passer dix ans dans les prisons chinoises, dont il est sorti en décembre dernier. Arrêté alors qu'il venait soutenir à Canton les activistes du premier mouvement démocratique, il n'a pas été maltraité, contrairement à ses camarades d'infortune, victimes de mauvais traitements systématiques avant leur procès pour les faire avouer. Il attribue cette faveur aux protestations internationales contre sa détention. Mais pas aux autorités de Hongkong, ni de Londres, qui n'ont, dit-il, absolument rien fait pour le sortir de là.

Ces dix ans n'ont pas entamé le militantisme de cet enseignant fluet. Au contraire, puisqu'il entend se battre pour la démocratie et l'indépendance de la colonie britannique, et y rester une fois qu'elle sera retombée entre les mains de Pékin, en 1997.

M. Lau n'a toutefois aucune illusion sur le régime de M. Deng Xiaoping : *« Les communistes chinois gouvernent de façon totalitaire. Le « laogai » n'est qu'un des moyens qu'ils emploient. S'ils n'utilisaient pas la force, ils ne pourraient pas exister. Ce ne sont pas de vrais marxistes et le PCC ne peut pas être un parti démocratique. »* Mais, ajoute-t-il avec espoir : *« Dans l'avenir, en Chine le socialisme devrait se bâtir sur une base démocratique. »*

PATRICE DE BEER

(1) M. Wu a écrit deux livres, *Laogai, the Chinese Gulag*, qui sera publié en mars aux Westview Press, et une autobiographie dans les camps.

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : la campagne présidentielle

M. Kerrey justifie son retrait par un manque de soutien financier

WASHINGTON

correspondance

En confirmant, jeudi 5 mars, sa décision de se retirer de la course à l'investiture du Parti démocrate, le sénateur Bob Kerrey a fait preuve d'humilité. Il a souligné qu'il portait seul la responsabilité d'un échec qui a surpris ses amis. Au départ, en effet, il apparaissait comme le candidat idéal : après une *« belle guerre »* (membre d'un commando de la marine, il avait été partiellement amputé d'une jambe au Vietnam et décoré), il s'était lancé avec succès dans les affaires, avant de se faire une réputation d'administrateur, d'abord comme gouverneur puis comme sénateur du Nebraska.

A quarante-huit ans il pouvait se sentir voué à un plus haut destin. Malheureusement, *il* n'arriva jamais à définir clairement son message, où il évoquait à la fois son passé militaire, la nécessité de créer un service national de santé et de réduire de moitié le nombre des membres du cabinet.

M. Kerrey a surtout estimé qu'il avait manqué d'argent. Ses fonds électoraux, nettement inférieurs à ceux de ses principaux concurrents, furent vite épuisés. Ses mauvaises performances dans les primaires découragèrent les donateurs. Ainsi en Californie, là où M. Bill Clinton recevait entre 400 000 et 500 000 dollars en un soir, M. Kerrey n'en touchait que 300 000. A New York, les bailleurs de fonds démocrates lui préférèrent M. Clinton, qui leur apparaissait comme un *« gagnant »*. De son côté, M. Paul Tsongas, qui veut défendre les intérêts du business, reçoit maintenant 100 000 dollars par jour.

Les contributions financières aux candidats démocrates ne sont pas à *la hauteur de celles données au* président Bush. Ainsi, à San Francisco, celui-ci a réuni deux millions de dollars dans un dîner et un déjeuner où le couvert était à mille dollars. Quant à son rival ultra-conservateur Pat Buchanan, il a en quelques semaines dépensé 1 700 000 dollars en spots publicitaires.

HENRI PIERRE

□ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants a adopté son propre projet de loi de finances.** – La Chambre des représentants, à majorité démocrate, a approuvé, jeudi 5 mars, son propre projet de loi de finances pour 1993, qui double les réductions des dépenses militaires proposées par le président George Bush et affecte les économies ainsi réalisées (9 milliards de dollars) à des programmes sociaux, des créations d'emplois et à l'enseignement. Les représentants se sont prononcés en faveur du texte par 215 voix contre 201. Ils avaient rejeté la veille à une forte majorité le projet de budget du président Bush. – *(AFP, AP.)*

□ **COLOMBIE : au moins cinquante personnes assassinées pour un « trafic de cadavres ».** – Le chef des vigiles de l'Université de Barranquilla, où la police a découvert le 1er mars les corps de onze indigents, tués par balles et à coups de gourdin, a avoué, jeudi 5 mars, avoir tué *« une cinquantaine de personnes »*. Il a affirmé avoir agi sur ordre du recteur de l'établissement, qui s'en est défendu. La découverte de ces corps a permis la mise au jour d'un présumé trafic de cadavres de personnes sans domicile fixe, qui seraient utilisés lors des travaux pratiques par les étudiants de la faculté de médecine. La police a arrêté quatorze autres vigiles. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Le pouvoir et l'opposition tentent d'enrayer la montée de la violence

Alors que des émeutes de la faim se sont poursuivies, jeudi 5 mars, pour la cinquième journée à Librazhdi (est de Tirana), le Parti socialiste au pouvoir et l'opposition se sont réunis à Tirana pour chercher une solution à la montée de la violence, qui a fait officiellement cinq morts, cent trente blessés et plus de 3 millions de dollars de dégâts en une dizaine de jours dans tout le pays. L'Albanie *« sombre dans le chaos »* en raison de l'*« incapacité »* de l'Etat à faire face à une situation économique catastrophique, avait déclaré la veille à la télévision le ministre de l'ordre public, M. Fadil Cana, selon une agence yougoslave. Pour M. Cana, *« les attaques et pillages de dépôts et magasins sont spontanés, la population ne voyant aucune perspective »*. A l'approche des législatives du 22 mars, M. Sali Berisha, le leader de l'opposition, avait accusé le gouvernement de favoriser la pénurie. – *(AFP, Reuter.)*

IRLANDE

La Cour suprême a privilégié dans son jugement le droit à la vie de la mère

Le président de la Cour suprême irlandaise, M. Thomas Finlay, a expliqué, jeudi 5 mars, pourquoi la plus haute juridiction du pays avait cassé, la semaine dernière, un jugement interdisant à une adolescente de quatorze ans, victime d'un viol, d'aller se faire avorter en Grande-Bretagne, conformément à la Constitution qui prohibe l'avortement et protège *« le droit à la vie de l'enfant à naître »* (*le Monde* du 28 février). M. Finlay a mis en avant les menaces de suicide formulées par la jeune fille, pour affirmer : *« Il existe un risque réel et substantiel pour la vie de la mère, par auto-destruction, qui ne peut être évité que par l'arrêt de la grossesse. »*

TUNISIE

Le gouvernement « déplore les allégations » d'Amnesty International

Le gouvernement a *« déploré »*, jeudi 5 mars, *« le ton excessif et les allégations non fondées »* contenues dans le récent rapport d'Amnesty International, faisant état de violations des droits de l'homme (*le Monde* du 5 mars). Rappelant que la Tunisie est, à ce jour, le seul pays arabe à avoir autorisé Amnesty International à créer une section sur son territoire, un communiqué gouvernemental proteste en posant ces questions : *« A qui fera-t-on croire que, dans la Tunisie du changement, de la démocratie et des droits de l'homme, on « encourage » la pratique de la torture? A qui fera-t-on croire qu'il y aurait, dans cette Tunisie de la liberté et de l'ouverture, huit mille prisonniers d'opinion? »* – *(Corresp.)*

□ **SRI-LANKA : l'armée annonce avoir tué une centaine de guérilleros tamouls.** – Les troupes régulières, engagées depuis la fin février dans une offensive contre des bases des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), dans le nord du pays, ont infligé un sérieux revers à la guérilla, qui a perdu une centaine d'hommes, a annoncé, jeudi 5 mars, un porte-parole militaire. *« L'opération est un succès total; nous n'avons eu que deux morts »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections

BILANS ET PERSPECTIVES

Culture : l'audace n'est pas au rendez-vous

Au dialogue des villes avec l'Etat tend à se substituer un partenariat avec les départements et les régions. Mais les choix manquent encore d'originalité

Après avoir établi le bilan des conseils régionaux dans le domaine du développement économique, de la formation professionnelle et de l'éducation (*le Monde* des 3, 4 et 5 mars), nous examinons ici leur politique culturelle.

Jusqu'à présent ce sont les villes qui ont profité de la décentralisation culturelle. Historiquement elles disposaient en effet d'outils tels que théâtres, musées, conservatoires. Ainsi les municipalités sont-elles naturellement devenues les premières interlocutrices d'un milieu culturel en quête de relais. La plupart des administrés ont accueilli avec satisfaction cette nouvelle sollicitude envers les arts et la culture, qui constituent des vitrines prestigieuses pour les équipes municipales et des « mesures d'accompagnement » non négligeables pour le développement économique de la cité. *« Les maires dynamiques ont investi, sur ce créneau pour attirer les entreprises »*, constate René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, basé à Grenoble (1).

Mais ces actions sont souvent lourdes à supporter. Le seul budget municipal ne suffit plus. Les villes sont donc en quête de nouveaux partenaires. Outre l'Etat, source traditionnelle de financement, elles lorgnent désormais du côté du département et de la région : les étages supérieurs de la décentralisation. C'est ainsi que le Musée dauphinois de Grenoble, tête d'un véritable réseau de musées locaux, est en train d'acquérir un statut départemental. D'autres établissements aujourd'hui directement régis par des municipalités – le Musée d'art moderne de Saint-Etienne par exemple – cherchent à transformer leurs structures administratives pour mieux répartir leurs efforts financiers. Certains imaginent déjà la création d'établissements publics locaux – une solution encore inédite – qui pourraient associer plusieurs types de collectivités locales.

Pour les villes moyennes, le partenariat – avec le département ou la région – est désormais une quasi-obligation. Ne serait-ce que pour pouvoir rémunérer des professionnels de qualité capables de gérer les établissements culturels ou d'organiser la coopération avec d'autres cités de même niveau. Dans la région Poitou-Charentes, Poitiers et Angoulême cherchent ainsi à s'entendre avec un troisième larron pour monter une école des beaux-arts éclatée sur plusieurs sites.

Financements croisés

Financements croisés aussi pour les maisons de la culture ou plutôt ce qu'il en reste. Ces « cathédrales du vingtième siècle » voulues par André Malraux ont éclaté les unes après les autres, quand elles n'ont pas carrément disparu comme à Nevers. Quelques-unes, comme Grenoble ou Le Havre, sont devenues les pionnières des « scènes nationales », organismes de production et de diffusion dont le financement, par l'Etat et les collectivités locales se négocie autour de la parité. Quant aux centres dramatiques nationaux – il y en a dix-neuf en France, agréés par l'Etat qui les finance à parité avec les collectivités locales, – ils restent le fer de lance de la décentralisation dramatique.

Les régions n'avaient pas, au départ, de compétences culturelles, mais Paris, en jouant la déconcentration de ses services, en installant dans des métropoles régionales ses propres antennes (directions régionales des affaires culturelles – DRAC) les a incitées à s'intéresser à ces secteurs. Elles se sont d'abord préoccupées de satisfaire les besoins de base. Ainsi la Bourgogne, qui consacre 5,5 % de son budget au secteur culturel, a-t-elle voulu alléger la gestion communale du patrimoine.

Cette préoccupation nouvelle pour les régions n'est pas dénuée d'arrière-pensées économiques puisque c'est le tourisme culturel qui est ici visé. Même sollicitude à propos de la lecture publique : toutes les communes de plus de cinq mille habitants ont maintenant leur bibliothèque grâce à une aide de la région.

Par ailleurs, l'Etat tient à signer avec ces collectivités des conventions de développement culturel dans des domaines spécifiques. La Bourgogne a accepté trois de ces conventions. Elles portent sur le cinéma en région (2 millions de francs, à parité, sur l'équipement, la formation du personnel des salles, l'amélioration de la diffusion des films nouveaux), la rénovation des muséums d'histoire naturelle et l'amélioration de l'éclairage du patrimoine roman (1,4 million de francs à parité).

Mais l'entente avec Paris grippe parfois. A Bibracte, le futur centre archéologique européen de la civilisation celte – un grand projet présidentiel – est source de conflits latents. Les « spécialistes » parachutés de la capitale irritent souvent. Si la création des FRAC (fonds régionaux d'art contemporain), qui permettent à chaque région de se constituer une collection d'arts plastiques, a eu du succès au départ, les choix « imposés » par les conseils d'administration agacent. A Dijon, par exemple, certains regrettent que la politique d'acquisition soit orientée vers l'art conceptuel et minimaliste, qui n'est apparemment pas du goût des représentants de la région.

Etablir les règles du jeu

Ces derniers recherchent surtout une affiche qui peut les valoriser aux yeux de leurs électeurs – ils sont donc friands de festivals en tout genre – et multiplient les actions soutenues par un milieu professionnel local. La région Champagne-Ardenne a mis sur pied un office régional, présidé par le président de région, chargé de soutenir la production et l'action culturelle. Le Nord-Pas-de-Calais finance une carte des équipement culturels régionaux avec le soutien actif de l'association des conservateurs de musées de cette région.

Si l'Etat est un partenaire toujours recherché par les régions, celles-ci commencent à vouloir bâtir des pôles culturels autonomes en se tournant vers les villes (signature de chartes urbaines villes-régions) et même le département. *« La décentralisation existe maintenant dans les faits*, explique René Rizzardo. *Mais les règles du jeu sont à établir. Sur le terrain, les projets manquent encore de cohérence. Ils se concurrencent trop souvent. Des domaines aussi vastes que la protection du patrimoine, énorme morceau dont l'ensemble des collectivités territoriales doivent se partager la charge, ou que l'enseignement artistique, peu à peu abandonné à ces mêmes ensembles locaux (l'Etat conservant l'agrément et le contrôle), vont conduire les régions, les départements et les villes à combiner des opérations conjointes. Le vieux numéro de duettistes ville-Etat touche à sa fin. Mais encore faut-il que les responsabilités de chacun soient bien assignées et que cessent les financements croisés faits au petit bonheur. (...) La parole est maintenant au ministère de la culture, le seul à avoir une vue d'ensemble des problèmes à régler. »*

Mais la Rue de Valois semble vouloir prendre du champ. C'est net dans le domaine musical où, par exemple, la plus grande partie des subventions du prestigieux festival d'Aix-en-Provence émane désormais de la ville et du conseil général (*le Monde* du 12 juillet 1991). La décentralisation a suscité l'émergence de formes musicales peu ou pas financées par l'Etat. C'est ainsi que des formations de musique baroque ont pu voir le jour, tels les Arts florissants de William Christie, qui a tenté de prendre racine à Bordeaux, ou la Chapelle royale de Philippe Herreweghe, qui s'est implantée à Saintes. Ces formations relativement légères, semi-permanentes, qui échangent volontiers les tournées, attirent un public de plus en plus important.

Georges Frêche, maire (PS) de Montpellier, ne manque pas de s'appuyer sur son propre festival musical. Aussi le conseil régional, d'une couleur politique différente (UDF), n'a-t-il pas manqué de lui susciter un concurrent, mais dans le domaine du théâtre. Cette émulation pourrait être saine si les artistes n'en faisaient pas les frais. Les disciplines moins traditionnelles, plus en pointe, ne trouvent pas facilement l'appoint nécessaire. C'est hélas le cas de la musique contemporaine ! Les festivals de ce type ont tous fermé leurs portes les uns après les autres. Seul subsiste Musica à Strasbourg, entièrement financé – ou presque – par l'Etat.

Autre risque : le saupoudrage. Loin des diktats de Paris, les élus locaux, soucieux de ne déplaire à personne, subventionnent le plus grand nombre. Comme la manne n'est pas extensible, les créateurs qui n'ont pas les faveurs du grand public sont obligés de chercher des mécènes privés. Mais depuis la guerre du Golfe les chefs d'entreprise se montrent moins généreux. Et, pour le moment, l'aventure ne hante guère les conseils régionaux.

EMMANUEL DE ROUX

(1) René Rizzardo est l'auteur d'un rapport sur la décentralisation culturelle demandé par le ministre de la culture. La Documentation française, 130 pages, 60 F.

Des beurs défendent le « droit à la ressemblance »

Les beurs se seraient-ils fondus dans le paysage politique dix ans après leur entrée en scène publique ? On pouvait raisonnablement se poser la question en écoutant débattre la dizaine d'élus et de candidats « issus de l'immigration » invités, jeudi 5 mars au soir, par la radio Beur FM, pour débattre de leur rôle dans les élections cantonales et régionales.

Qu'il se prénomme Saïd, Djamila ou Yasmine, chacun s'est employé à se présenter comme un candidat français porteur de débats français, se distinguant simplement par une allergie particulière à toutes les exclusions. *« Notre seule revendication spécifique consiste à être traités comme tout le monde »*, a indiqué Mme Djamila Cherfi, conseillère municipale (PS) de Pantin (Seine-Saint-Denis). *« On ne va pas passer encore trente ans à se demander si on est plus ou moins beur »*, a ajouté M. Toufik Baalache, conseiller municipal (PCF) de Bagnolet.

En une décennie, le droit à la ressemblance aurait donc supplanté le droit à la différence comme revendication-phare chez les beurs de gauche. Au point que le mot « beur » lui-même est devenu suspect de ségrégation aux yeux de certains, qui en ont assez de cette identité ambiguë. Quelques-uns ont si profondément intégré le système politique qu'ils en ont adopté la langue de bois, comme la candidate communiste dans les Hauts-de-Seine.

« L'intégration est faite »

Dans ce contexte, le discours des représentants non beurs du PS, du RPR et du PCF, tout fiers d'énumérer les quelques noms à consonance arabe inscrits sur leurs listes, est apparu quelque peu décalé. *« Battons-nous sur des principes comme l'égalité des droits, pas sur l'origine des candidats ! »*, leur a répliqué M. Mehdi Lallaoui, conseiller municipal à Bezons. *« L'intégration est faite*, a constaté, satisfait, M. Philippe Farine, chargé de l'immigration au PS. *Chacun s'exprime ici comme un représentant politique français. »* Seul invité de l'opposition, M. Claude-Gérard Marcus, député (RPR) de Paris, a rappelé que la France n'est pas, pour lui non plus, *« une mosaïque de communautés »*, mais que *« des élus beurs sont utiles parce qu'ils savent des choses que les autres ne savent pas »*, faisant allusion au respect des pratiques religieuses.

Toutefois, les élus issus de l'immigration rechignent à jouer les « Arabes de service » dans les collectivités locales en étant confinés au règlement des problèmes de carte de séjour ou aux dossiers de HLM, que Mme Cherfi a comparé à *« la gestion des ghettos »*.

« S'appeler Selim et Leïla »

Déçus de la place, insuffisante à leurs yeux, que leur laissent les grands partis en dépit du militantisme déployé par des associations comme France-Plus, les beurs semblent à présent attirés par des structures plus modestes et plus accueillantes. M. Zaïr Kedadouche, tête de la liste de Génération Ecologie en Ile-de-France et critique à l'égard du *« recul du gouvernement sur l'intégration »*, est de ceux-là. Il ne s'est pas privé d'expliquer qu'il avait été choisi pour sa compétence et sans considération de ses origines, avant de lancer un *« faites comme moi ! »* à l'adresse des sceptiques.

Reste, pour cette avant-garde beur, formée depuis une décennie à l'école des « marches pour les droits civiques » et des associations, à garder le contact avec la base des jeunes des cités de banlieue, dont la nationalité française est loin de compenser les handicaps que constituent leur nom et leur physique d'Arabe. C'est à eux que s'adresse la liste isolée, constituée, dans le Territoire de Belfort, sous l'étiquette Génération républicaine. Son promoteur, M. Lounès Moustapha, a relancé le vieux rêve du « lobby beur », capable de faire taire *« ceux qui parlent d'odeur ou de charters »* et d'aboutir à ce qu'un jour *« le ministre de l'Intérieur s'appelle Selim et le ministre de l'éducation Leïla »*.

PHILIPPE BERNARD

M. Le Pen dénonce le « double visage » du Parti socialiste

LILLE

de notre envoyé spécial

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé sous la pluie dans les rues de Lille, jeudi 5 mars, à l'appel notamment de la CFDT, de la CGT, de la JOC mais aussi de la LCR, de LO et de la Fédération anarchiste, pour protester contre la présence de M. Le Pen venu soutenir les candidats du parti d'extrême droite aux élections régionales.

Des responsables départementaux du Parti socialiste se sont mêlés un instant au cortège avant de le quitter pour protester contre les slogans antigouvernementaux entonnés par les manifestants, qui ont réclamé en outre l'égalité des droits et le droit de vote pour les travailleurs immigrés. « Le Pen, ça suffit, les inégalités aussi », « Combattre Le Pen, c'est combattre le chômage », lisait-on aussi sur les banderoles de la CGT et des Jeunesses communistes.

A l'issue du défilé, quelques dizaines de jeunes manifestants se sont heurtés aux forces de l'ordre venues en nombre qui leur interdisaient l'accès de la foire-exposition où M. Le Pen devait tenir sa réunion politique. Après de brefs incidents, qui ont fait huit blessés légers, la police a procédé à cinq interpellations, une personne étant placée en garde à vue.

Au cours de son meeting, le président du parti d'extrême droite a vivement condamné *« le désordre et les menaces de guerre civile »*. *« C'est ça le socialisme »*, a-t-il ajouté. A propos du *« complot »*, *« savamment relayé par les radios et les télévisions »*, qui vise, selon lui, à empêcher le Front national de tenir ses réunions de campagne, M. Le Pen a déclaré : *« Quelle que soit la technique ou la stratégie, il est trop tard, la bataille est perdue »* pour les socialistes. Le président du Front national a enfin dénoncé *« le double visage »* du PS, qui se déclare favorable à la tenue des réunions politiques de son parti mais qui fait tout, selon lui, pour les interdire.

M. Le Pen s'en est également pris au RPR et à l'UDF, coupables de *« n'avoir rien voulu faire, de n'avoir rien su faire »* lorsqu'ils étaient au pouvoir, ainsi qu'aux écologistes qui ne sont pas selon lui *« de gentils moutons »*. *« Regardez sous la peau, il y a aussi du loup, du renard et du blaireau »*, a-t-il indiqué. M. le Pen a estimé que *« les cadres »* des Verts sont *« des gauchistes et des trotskistes »* et que Génération Ecologie constitue *« un bassin de décantation »* pour les électeurs socialistes.

Au cours d'une conférence de presse à Roubaix, en milieu d'après-midi, M. Le Pen avait répliqué à Mme Edith Cresson, qui avait critiqué vigoureusement son programme politique, en lui conseillant de le *« diffuser dans sa réalité et non pas dans la manière fantasmatique dont elle l'appréhende elle-même »*. Il avait également indiqué que *« l'accusation d'intégriste* [utilisée par Mme Cresson] *annonce probablement, sinon une volonté, du moins des velléités d'élimination juridique du Front national »*.

G. P.

POINT DE VUE

Le déshonneur de la proportionnelle

par Alain Minc

LE scénario serait, nous dit-on, le suivant : un projet de loi *« instillant une dose proportionnelle »* de quelques dizaines, voire une centaine de sièges au nom du principe démocratique de représentation des minorités ; la lente découverte des difficultés politiques et constitutionnelles d'un tel système compte tenu de l'existence de deux catégories de députés ; et, cette pédagogie une fois réalisée, le vote au forceps de la proportionnelle départementale, comme en 1986. Je ne veux pas croire à ce machiavélisme fruste. Le mode de scrutin n'est plus, cette fois-ci, matière à habileté politique ; c'est une affaire d'honneur.

Au moment où les élections régionales vont faire de la France le pays politiquement malade de l'Europe – une forte abstention, une poussée populiste d'extrême droite dont seule l'Autriche connaît l'équivalent, un vote écologiste que n'auront jamais expérimenté les pays les plus « verts », à commencer par l'Allemagne, – les arguments les plus traditionnels ne tiennent pas.

Le droit de représentation des minorités ? Politiquement actifs dans les collectivités locales, omniprésents dans les médias, les Verts et le Front national n'ont nul besoin de la tribune du Palais-Bourbon pour interpeller les Français : imagine-t-on que la liberté d'expression passe désormais par la seule présence à l'Assemblée ?

La recomposition politique ? En période paisible, sans tentation extrémiste, la proportionnelle aurait sans doute permis de donner davantage de souplesse à la politique française, restituant leurs lettres de noblesse aux accords de coalition, quintessence de la démocratie parlementaire : le climat psychologique et le paysage électoral ne se prêtent plus à ces finesses.

L'inflexion constitutionnelle ? Seule la proportionnelle pourrait enfin susciter un contrepoids à la toute-puissance présidentielle, puisque le monarque républicain devrait bâtir une majorité et non plus faire élire, sous sa bannière franchement déployée après une élection présidentielle, une chambre à sa dévotion. Dans ce cas, ce serait à la veille de l'élection présidentielle, et non avant l'échéance législative, qu'il faudrait faire voter cette réforme.

Trêve de discussions ! Dire non, aujourd'hui, à la proportionnelle, c'est éviter le ridicule aux yeux du monde entier : quelle autre démocratie change de mode de scrutin avant chaque échéance ? La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, non bien sûr, mais pas davantage le Brésil, l'Inde ou l'Argentine. Non à la proportionnelle, c'est refuser les combinaisons d'appareils entre des partis politiques en pleine déliquescence, dont les élections des présidents de conseils régionaux vont nous donner l'avant-goût. Non à la proportionnelle, c'est rejeter le pari d'une Chambre ingouvernable à un moment où l'Etat est trop décrié pour détériorer encore son image aux yeux d'un pays déjà travaillé par la fièvre démagogique. Non à la proportionnelle, c'est repousser une situation politique synonyme d'immobilisme à un moment où la France ne peut échapper aux réformes avec lesquelles elle ruse depuis des décennies. Non à la proportionnelle, c'est ne pas octroyer une tribune supplémentaire – et quelle tribune ! – à un appareil d'extrême droite qui, à la différence de feu le Parti communiste prisonnier des arbitrages de Yalta, rêve du pouvoir, le veut et fera tout pour le conquérir : que les socialistes français ne jouent pas les apprentis sorciers, comme les communistes allemands de 1930 !

La gauche, si férue de références éthiques, est cette fois-ci devant un choix où elle risque son honneur : privilégiera-t-elle son confort douillet, les colifichets du pouvoir, le côté « encore un instant, Monsieur le Bourreau ! » sur l'intérêt général ? Voudra-t-elle faire oublier les dix ans qui ont fait d'elle une force de gouvernement, par le legs qu'elle offrira au pays ? Un système ingouvernable, une extrême droite à laquelle elle aura fait la courte échelle, quatre-vingts démagogues fascisants à l'Assemblée ; sans compter les quatre-vingts Verts, certes doux et adorables, mais qui voteront au nom d'un programme économique à la Alphonse Allais, auprès duquel le programme commun semble rétrospectivement un exemple de bon sens... Pense-t-elle, ayant agi de la sorte, qu'elle reviendra au pouvoir dans quelques années, comme les travaillistes ou les sociaux-démocrates allemands, par le simple jeu de l'alternance, cette respiration de la démocratie ? Pour gagner à nouveau après-demain, elle doit se dire qu'au pire il faut savoir perdre demain. Le jour où ils devront voter sur ce mode de scrutin, les députés socialistes devraient se répéter, pour se donner le courage de dire non, qu'en adoptant la proportionnelle ils inventeraient la manière moderne, version an 2000, d'être devenus, eux, antidreyfusards.

POLITIQUE

cantonales et régionales

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

L'aventure olympique de Michel Barnier

Le président (RPR) du conseil général de la Savoie entend faire fructifier le précieux capital que lui a apporté l'organisation des Jeux d'Albertville

BOURG-SAINT-MAURICE

de notre envoyée spéciale

Dans une rue de Bourg-Saint-Maurice, ce jour-là, on flâne en famille devant les vitrines post-olympiques. Madame tire subitement sur la manche de monsieur, en lui désignant des yeux la haute silhouette qui leur tourne le dos. « *T'as vu qui c'est?* », chuchote-t-elle. « *Mais enfin, tu ne le reconnais pas! c'est Michel Barnier!* » Il vient de les apercevoir à son tour. A leur allure bottée de neuf et emmitouflée, il a deviné des touristes.

Un franc sourire leur suffira, ces deux-là ne votent visiblement pas dans le canton de Bourg-Saint-Maurice. Car le coprésident du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) est à cet instant un candidat au renouvellement de son fauteuil de conseiller général. La poignée de main chaleureuse, l'attention soutenue, les quelques mots amicaux échangés sur le trottoir, il les garde pour ceux qui, le 22 mars, vont le juger dans les urnes.

Pour la grande majorité d'entre eux, la fête olympique est un souvenir, doux et beau, mais un souvenir. Ils sont venus le lui dire dans le bureau de la mairie de Bourg-Saint-Maurice, où le député (RPR), président du conseil général de la Savoie, assurait ce matin-là sa permanence. Ils lui ont parlé des pigeons qui salissent les façades fraîchement repeintes d'ocre dans la grand-rue, de l'indemnisation tardive des dégâts de la scierie, du 30 mètres carrés dans lequel ils sont à l'étroit avec femme et enfants...

Ramené sans délai et sans ménagement au cœur du quotidien de ses électeurs, M. Barnier a pris des notes, écouté, entendu. Après chaque audience, il a dicté au magnétophone une première réponse que sa secrétaire se chargera de transmettre dans les trois jours. Puis, dans le courant du mois, la mémoire de l'ordinateur veillera à ce qu'une deuxième lettre informe les solliciteurs des démarches entreprises par leur élu pour satisfaire leur requête.

L'entreprise Barnier est performante. Il la gère de main de maître depuis qu'en 1973 ces Savoyards lui ont accordé leur confiance en l'élisant conseiller général à vingt-deux ans, puis député à vingt-sept. Ils la lui renouvellent régulièrement depuis et presque sans partage : plus de 81 % des voix en mars 1988 dans le canton de Bourg-Saint-Maurice, 64 % en juin 1988 dès le premier tour dans sa circonscription. Le 22 mars, la question n'est donc pas de savoir si M. Barnier sera ou non réélu, mais quel score il obtiendra.

Dans l'ombre de Jean-Claude Killy

Lorsque, en octobre 1986 à Lausanne, le Comité international olympique avait retenu la candidature d'Albertville, qu'il défendait avec âpreté depuis cinq ans aux côtés de Jean-Claude Killy, on s'était exclamé au siège du RPR : « *Maintenant, il est élu pour cinquante ans...* » Pour l'époque, le pronostic était hasardeux. Plus que quiconque, M. Barnier savait qu'au-delà du succès du dossier présenté par Albertville c'est celui des Jeux et de l'après-Jeux qu'il lui fallait assurer. Que le déficit s'avère trop important, que les épreuves se passent mal, que l'organisation connaisse des défaillances, que les communes suffoquent sous les investissements et c'est à lui, et à lui seul, que l'on viendrait présenter l'addition.

Hasard opportun : M. Barnier commence sa campagne électorale alors que la haute Tarentaise est encore tout empreinte de la magie des Jeux et des échos flatteurs lus, vus ou entendus dans les médias nationaux et internationaux. Ceux dont les comptes d'exploitation glissent, à l'issue de ce mois de février, vers un dangereux déséquilibre ne se privent certes pas de pester contre le président du conseil général. Mais, dans la béatitude ambiante, exprimer des critiques trop sévères relève presque du crime de lèse-patriotisme savoyard.

M. Barnier en joue savamment, qui se garde bien d'établir une frontière trop hermétique entre son rôle prestigieux de président du COJO et celui, plus modeste, de candidat aux élections cantonales. C'est bien l'organisateur des Jeux qui remet amicalement, ce samedi-là, des pin's olympiques aux employés de la subdivision de l'équipement, largement mis à contribution pendant les mois et les semaines passés. Mais c'est le candidat qui leur promet de ne pas « *s'endormir sur* [ses] *lauriers* » et qui s'engage à prendre à bras-le-corps la question lancinante du contournement routier de Bourg-Saint-Maurice et de Séez. Quant à l'homme politique qui regarde en toute sérénité plus loin que cette échéance électorale, il est désormais indissociable de cette aventure olympique à laquelle il a consacré dix ans de sa vie. Il n'est « *plus le même* » et le revendique hautement. On ne travaille pas aux côtés d'un homme d'affaires aussi confirmé et rigoureux que Jean-Claude Killy sans en tirer des leçons.

Négocier les droits de retransmission des images télévisées avec les plus grandes chaînes internationales, convaincre des parrains, diriger une entreprise aussi lourde que le COJO, n'est pas en effet le pain quotidien d'un élu, fût-il chef d'un exécutif local. Lui qui, en dépit de son diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, n'a connu de la vie «civile» que les cabinets ministériels a appris, entre autres, à « *être parfaitement à l'heure à tous les rendez-vous, à préparer ce qu'on doit dire, à ne pas faire faire perdre du temps à ses interlocuteurs* ». A accepter aussi, et apparemment de bon cœur, de rester parfois dans l'ombre de Killy.

Cette « *démarche professionnelle* », il entend l'appliquer désormais à sa carrière politique. Localement d'abord, pour « *valoriser la Savoie et la montagne avec des méthodes qui sortent de l'artisanat* ». Nationalement surtout, avec le souci de faire fructifier en parfait gestionnaire un précieux capital. Celui, par exemple, qui consiste à « *prendre de la distance à l'égard de l'électoralisme et à ne pas craindre une impopularité passagère* », comme l'organisation des Jeux l'y a contraint lorsqu'il a fallu décider des communes qui seraient ou non olympiques. Celui, encore, qui a appris à cet élu RPR à travailler en parfaite harmonie avec trois gouvernements de gauche successifs.

« *Soutenir les bonnes idées, d'où qu'elles viennent, et dire ce que l'on croit* » : ce «parler-vrai» façon Barnier est-il aujourd'hui compatible avec l'acceptation disciplinée des règles et des hiérarchies bien établies au sein de son propre camp? A cette évocation, la prudence de l'homme politique revient au galop. Il est et restera « *loyal* », martèle-t-il, à l'égard de son parti et de son chef, M. Jacques Chirac. L'épisode du printemps des rénovateurs de l'opposition, en 1989, lui a appris que, là aussi, l'amateurisme conduisait tout droit à l'échec.

Cette profession de foi faite, M. Barnier n'a toutefois pas la pudeur déplacée de cacher ses ambitions. Loyal, d'accord, mais « *libre* ». Oui, il veut participer à la rénovation de la vie politique, « *avec audace* ». Oui, « *il faut que les choses bougent dans ce pays* ». Du lendemain des élections régionales, il attend une « *rupture* », une « *vraie crise* ». Du type de celles qui pourraient bien sonner l'heure d'une nouvelle façon de faire de la politique. « *Nous sommes un certain nombre à disposer aujourd'hui de ce crédit*, constate M. Barnier, *et il faudra bien utiliser notre image et notre savoir-faire.* » Le RPR doit-il frissonner à l'idée que M. Barnier est maintenant « *élu pour cinquante ans...* »?

PASCALE ROBERT-DIARD



M. Goguillot-Gaucher candidat du « droit du sang » dans le Doubs

BESANÇON

de notre correspondant

Dans le Doubs, M. Roland Goguillot occupe la deuxième place sur la liste du Front national aux élections régionales. M. Goguillot est un des principaux animateurs de la presse lepéniste sous le pseudonyme de Roland Gaucher, qu'il utilise depuis de nombreuses années (1). Membre du bureau politique du parti d'extrême droite, il est directeur de la publication et directeur de la rédaction de *National-Hebdo*, organe qui soutient, depuis sa création en 1984, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national.

Ce parachutage, comme celui de M. Jean-Marc Brissaud, secrétaire général du groupe technique des droites européennes à Strasbourg, tête de liste en Haute-Saône, ne dissimule pas, assure M. Goguillot-Gaucher, des « *intentions disciplinaires* » dans une région où le Front national est agité de soubresauts. Cette place «en second» se veut, seulement, une réponse « *aux aspirations de la province agacée par le parisianisme* ».

Pourtant, il s'estime « *franc-comtois à 50 % en raison du droit du sang* », grâce à d'anciennes attaches locales, avec une famille originaire de Flangebouche. Il s'agit d'un petit village du Haut-Doubs, proche de Maiche, la localité où exerce M. André Jacquot, chef de file du parti dans le département. C'est donc au «droit du sol» qu'il doit d'avoir été élu, en 1989, conseiller du dix-neuvième arrondissement de Paris, ville où il est né, en 1920, car sa famille y avait émigré, *via* Belfort, au début du siècle. Auparavant, cet ancien collaborateur de *Minute* et de *l'Auto-Journal* s'était présenté à plusieurs élections. Aux législatives de 1981 dans la Somme où il avait obtenu 0,9 % des voix et aux régionales de 1986 où il avait été élu en Picardie. Il avait d'ailleurs quitté l'assemblée régionale, l'année suivante, après avoir hérité d'un siège européen laissé vacant.

En choisissant de renouer avec les institutions régionales, cette fois à la pointe orientale de l'Hexagone, M. Goguillot-Gaucher n'a peut-être pas suffisamment tenu compte de la présence, à Besançon, du Musée de la Résistance et de la déportation, ainsi que de la pugnacité d'un ancien député socialiste, M. Joseph Pinard. Conseiller général, historien, spécialiste de la presse, M. Pinard a exhumé, des archives du musée, un certain nombre de documents mettant en lumière le passé collaborationniste du directeur de *National-Hebdo*.

Il fut plutôt gauchiste dans sa jeunesse. Membre du bureau politique des lycéens antifascistes en 1937, puis militant de la Fédération des étudiants révolutionnaires (FER), M. Goguillot-Gaucher entra, début 1942, aux Jeunesses nationales populaires, émanation du Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat. Il situe cette adhésion « *dans la logique de son engagement à gauche quelques années plus tôt* » ainsi qu'il l'explique, lui-même, dans un entretien publié, en 1982, par *Lecture et tradition*, qui se définit comme un « *bulletin littéraire contre-révolutionnaire* ». Dans cette brochure (2) éditée à Chiré-en-Montreuil (Vienne) par un centre de diffusion des productions d'extrême droite, M. Goguillot-Gaucher précise : « *J'ai été arrêté en novembre 1945 à la suite d'une imprudence personnelle et incarcéré à Fresnes juste après l'exécution de Pierre Laval, puis jugé en 1946 par une cour de justice dont le commissaire s'appelait Vieilledent.* (...) *J'ai écopé de cinq ans de travaux forcés pour des articles publiés dans* le National populaire *dans la dernière période de 1944, articles que je me suis refusé à désavouer. De Fresnes, j'ai été transféré à Epinal dans un camp puis libéré conditionnellement fin août 1948. Ma peine avait été ramenée à cinq ans de prison par mesure de grâce. Je fus amnistié par la suite...* »

Antisémitisme « complet et résolu »

Dans l'organe du RNP, *le National populaire*, celui qui signait alors Roland Goguillot s'en prenait notamment aux intellectuels « *silencieux devant les massacres* [provoqués par les bombardements anglais] *alors qu'ils s'empressaient, avant cette guerre, d'atteindre l'opinion à peine écorchée dans la peau d'un petit juif* » et il fustigeait le gouvernement de Vichy qui ne se décidait pas à « *dresser des listes d'otages et des poteaux d'exécution* » (22 avril 1944). Lorsqu'il s'y résolut, l'auteur regretta que le régime s'en tînt à « *un dérisoire simulacre de représailles en prenant pour cible des figurants au lieu de faire mouche sur des personnalités connues pour leurs attaches gaullistes* » (13 mai 1944).

Le National populaire existait, au reste, pour diffuser les idées du RNP et de son «chef». Il le faisait avec un énergique enthousiasme appelant à s'engager dans la LVF, la Légion des volontaires français contre le bolchévisme, qui combattaient aux côtés de l'armée allemande, revendiquant un antisémitisme « *complet et résolu* ». On y lit, par exemple, dans le compte rendu signé «RG» d'une conférence de Louis Thomas : « *La législation anti-juive pèche par de grands défauts. Elle n'est pas suffisante, elle n'est pas appliquée.* » Après avoir brocardé Vichy « *infesté par les théories antiracistes de Maurras* » qu'encourage l'influence religieuse des catholiques de la zone sud, l'auteur poursuit : « *Pourtant, une solution s'impose d'urgence car l'élément juif est un élément essentiellement corrupteur.* (...). *L'orateur propose qu'ils soient tous déportés dans une même contrée, par exemple en Guyane.* (...) *Ainsi, ils cesseront définitivement de nuire aux peuples qui les ont imprudemment accueillis.* »

M. Goguillot était aussi, à cette époque, l'un des orateurs du RNP dans la campagne de propagande menée dans la région parisienne sur le thème «Vers le socialisme». Parmi les points du programme développé par ce parti figure, expressément la « *collaboration franco-allemande* » et « *l'épuration, la protection de la race, la régénération physique et morale de la population* ».

En 1946, il refusait, ainsi qu'il l'a indiqué, de désavouer ses prises de position. Qu'en est-il aujourd'hui? « *Je ne peux pas répondre en quelques mots à cette question* », nous a-t-il répondu. « *Je prépare un livre sur la gauche et la collaboration et je ferai dans ce livre la part de ce que je maintiens et de ce qu'on peut juger ou critiquer.* »

L'ouvrage ne devant pas paraître avant l'année prochaine, les électeurs franc-comtois devront, pour l'instant, s'en tenir à des spéculations sur l'évolution idéologique du candidat lepéniste. Ils se contenteront d'un autre jugement porté en 1990 par M. Goguillot-Gaucher qui écrivait dans *National Hebdo*, l'organe qu'il dirige : « *Decourtray* [archevêque de Lyon] *est le prototype de cet épiscopat qui veut à tout prix trouver des accommodements avec l'internationale juive, comme l'a révélé l'affaire du carmel d'Auschwitz.* »

CLAUDE FABERT

(1) Ce pseudonyme serait emprunté à François Gaucher, un responsable de la Milice venu du courant socialiste.

(2) N° 93 de janvier-février 1982.

En Lorraine

M. Giscard d'Estaing souhaite une « campagne propre et honnête »

NANCY

de notre correspondant

La Lorraine a accueilli, jeudi 5 mars, la seule tournée électorale hors de la région Auvergne de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est allé à Nancy, Pont-à-Mousson et Metz soutenir les listes d'union UDF-RPR. « *J'entends rester en Auvergne parce que les élections qui s'annoncent doivent conserver leur caractère régional, mais je suis venu en Lorraine parce que j'y trouve une région sensiblement identique à la mienne, avec la même crise de l'industrie, les mêmes problèmes agricoles* », a indiqué l'ancien président de la République.

M. Giscard d'Estaing a précisé, à son arrivée à Nancy, qu'il veut encourager les Lorrains à « *retrouver une majorité claire et solidaire* », faisant implicitement référence à la situation créée en 1988 par l'accès au gouvernement du président de la région, M. Jean-Marie Rausch, élu sous l'étiquette UDF-CDS.

Le président de l'UDF a été accueilli à Nancy par les chefs de file des listes UDF-RPR en Lorraine, MM. Gérard Longuet (UDF-PR, Meuse), André Rossinot (UDF-Rad., Meurthe-et-Moselle), Christian Poncelet (RPR, Vosges) et Julien Schvartz (RPR, Moselle). Il devait ensuite animer à Metz, devant quelque mille cinq cents auditeurs, un meeting introduit par le fantaisiste Jean Amadou. Au cours de cette réunion, qui a permis aux personnalités de l'opposition lorraine de répéter tout le mal qu'elles pensent de la «trabison» de M. Rausch, M. Giscard d'Estaing s'est abstenu d'allusions directes à la situation locale. Tout au plus s'est-il prononcé pour « *une campagne propre, honnête, loin des excès qui déshonorent la vie politique* », ajoutant, sous des applaudissements nourris : « *Il faut rendre à la Lorraine sa réputation de dignité et de fierté.* »

Le président de l'UDF n'a pas quitté la Lorraine sans avoir, comme à l'accoutumée, entonné *la Marseillaise*, une occasion pour lui de s'insurger contre la proposition de modifier les paroles de l'hymne national, « *répétées en toutes circonstances depuis deux siècles* ». « *Si quelqu'un a un assez grand talent pour ajouter un couplet d'espoir, alors qu'il se mette au travail* », a conclu l'ancien chef de l'Etat.

BERNARD MAILLARD

La fin du voyage de Mme Cresson dans le Nord

Les petits « cadeaux »

LILLE

de notre envoyé spécial

Il est des traditions que Mme Edith Cresson ne peut que respecter. Ainsi de celle qui veut qu'un chef de gouvernement, à la veille d'une échéance électorale importante, apporte le soutien du pouvoir à ses amis. Ce n'est donc pas l'effet du hasard si, pendant les deux jours de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, M. Michel Delebarre, tête de liste du PS, ne l'a pas quittée d'une semelle.

Il était là, mercredi 4 mars, quand le premier ministre est venu apporter aux habitants du bassin minier ce qu'ils attendaient depuis longtemps (*le Monde* des 4 et 5 mars). Il était là, le lendemain, quand Mme Cresson s'est fait présenter par M. Pierre Mauroy le gigantesque chantier «Euralille» que la métropole du Nord bâtit autour de la future gare d'arrivée du TGV. Il était toujours là quand, guidée par le maire de Lille, elle a visité les locaux de la Direction régionale des affaires sociales et ceux de l'Office public d'HLM de la Communauté urbaine implantés en plein cœur d'un quartier défavorisé de la ville. Il était encore là quand le premier ministre s'est promené au milieu des bâtiments, guère accueillants de ce quartier, pour admirer un terrain de sports, entourés de gamins plus amusés qu'intéressés. Il est vrai que son titre de ministre de la ville lui permet, par sa polyvalence, de disposer d'une compétence générale.

Le candidat-ministre était aussi un spectateur attentif lorsque, au cours de la conférence de presse où elle a dressé le bilan de son voyage, Mme Cresson a expliqué, à propos de la polémique sur les meetings du Front national : « *En période électorale, il faut éviter des affrontements qui pourraient être violents. D'autant qu'on a vu dans certaines villes des responsables de l'ordre, entre guillemets, du Front national, manifester leurs compétences d'une manière quelquefois excessive* (...) *Si les socialistes jugent nécessaire de manifester,* (...) *il ne m'appartient, en aucun cas, en tant que chef du gouvernement, de porter un jugement* (...). *Moi personnellement, si je n'étais pas premier ministre, je dois dire que je participerais assez facilement à ces manifestations* ».

Le ministre-candidat était encore présent lorsqu'au cours de cette conférence de presse, Mme Cresson a annoncé une série de mesures pour la partie industrielle de l'agglomération lilloise, frappée par la crise du textile, et l'extension du périmètre d'action de la filiale de Charbonnages de France chargée de la réindustrialisation au littoral, au Cambrésis et à l'est du département, ainsi que le déblocage de 15 millions de francs pour aider au reclassement des transitaires en douanes de la région, victimes de la supression des frontières. Quel qu'en soit le résultat, le Nord-Pas-de-Calais aura bien profité de la campagne régionale.

THIERRY BRÉHIER

EN BREF

□ **LOIRET : le PC demande que M. Malaguti soit déclaré inéligible.** – M. Max Nublat, maire communiste de Montargis (Loiret) et tête de liste de son parti pour les élections régionales, a demandé au gouvernement, jeudi 5 mars, au cours d'une conférence de presse, d'agir « *immédiatement* » pour que M. Paul Malaguti, chef de file du Front national dans le département, qui fut sous l'Occupation membre des Groupes d'action pour la justice sociale du Parti populaire français (*le Monde* daté 1er-2 mars), « *soit déclaré inéligible et ne puisse siéger dans aucune assemblée* ». M. Nublat a ajouté : « *Ce serait une injure à notre pays, aux Résistants, aux fusillés, aux massacrés, aux déportés* » que M. Malaguti puisse être « *candidat à une élection dans le département des camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers, du maquis de Lorris, et dans le département de Jean Zay.* » – (*Corresp.*)

□ **CHER : les Jeunes Agriculteurs présentent des candidats aux cantonales.** – Le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) du Cher a décidé de prendre part aux prochaines cantonales. Initiative unique en France, cette démarche, selon M. Pierre-Etienne Gangneron, son président, qui sera candidat dans le quatrième canton de Bourges, dont le sortant est M. Jean-François Deniau (UDF), président du conseil général, « *s'inscrit dans la continuité de la mobilisation née il y a six mois* », qui avait trouvé son point d'orgue en octobre 1991 lors de la manifestation des agriculteurs à Bourges. Estimant les élus locaux « *peu au fait de la situation des jeunes agriculteurs* », les quinze candidats du CDJA – sur les dix-huit cantons renouvelables – veulent marquer leur volonté de « *prendre en main* » les affaires du monde rural. – (*Corresp.*)

SOCIÉTÉ

Les trois projets de loi sur la bioéthique préparés par MM. Bianco, Sapin et Curien

Trois projets de loi relatifs *« aux dons et à l'utilisation des produits et éléments du corps humain »*, *« au corps humain et à l'identité génétique de l'homme »* et *« au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé »* devraient être présentés au conseil des ministres du 25 mars par MM. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, Michel Sapin, ministre délégué à la justice, et Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

Ils ont été présentés par ces trois ministres jeudi 5 mars à l'hôtel Matignon à un certain *nombre de parlementaires* appartenant aussi bien à la majorité présidentielle qu'à l'opposition. Les trois textes sont complémentaires. Ils témoignent de la cohérence du dispositif législatif proposé par le gouvernement au terme de plusieurs années de réflexion.

L'utilisation des produits et éléments du corps humain

Les extraordinaires progrès accomplis récemment dans les domaines de la biologie et de la génétique sont en passe de bouleverser les modes d'intervention de la médecine. Celle-ci *« ne se borne plus à soigner le corps de l'homme malade. Elle met en œuvre des techniques de substitution pour pallier les dysfonctionnements de mécanismes vitaux »*. Il en va ainsi pour les greffes d'organes comme pour les thérapies géniques ou encore les techniques de procréation médicalement assistée. Cette évolution place non seulement le médecin, mais la société tout entière face à de nouvelles responsabilités sociales. Il fallait donc, au moyen d'une loi, définir la finalité de ces pratiques avec, pour souci fondamental, le respect de la dignité de la personne humaine.

Dons d'organes

Le projet présenté par M. Bianco comporte vingt-quatre articles. Il introduit de nouvelles dispositions dans le code de la santé publique au livre IV, relatif *« à l'utilisation thérapeutique de produits d'origine humaine »*. Il y insère, en outre, trois chapitres intitulés « Des règles applicables aux dons et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain », « La procréation médicalement assistée » et « Sanctions ».

Les grands principes de la bioéthique sont réaffirmés : gratuité et anonymat du don. En ce qui concerne les organes, le projet de loi reprend, en les précisant et en les complétant, les dispositions issues de la loi Caillavet du 22 décembre 1976 et de son décret d'application du 31 mars 1978. Ainsi, les prélèvements d'organes sur donneur vivant ne pourront porter que sur un rein, une part du foie ou de la moelle osseuse. Les possibilités de prélèvement sont plus limitées que dans la loi Caillavet, puisque le texte de M. Bianco interdit purement et simplement tout prélèvement sur les mineurs, ainsi que sur les majeurs faisant l'objet d'une mesure de protection légale (des dérogations sont prévues, compte tenu des exigences de compatiblité entre donneurs et receveurs, pour les prélèvements de moelle osseuse sur les mineurs au profit de leur frère ou de leur sœur).

Pour ce qui est des prélèvements d'organes sur donneur mort, M. Bianco propose qu'on s'en tienne au système actuel du consentement présumé, qui permet cependant à la famille ou aux proches de témoigner de l'opposition du défunt à cette pratique.

La procréation médicalement assistée

Les établissements procédant à des prélèvements d'organes devront bénéficier d'une autorisation (seuls ceux participant au service public hospitalier pourront être agréés). Les praticiens ne pourront, pour les prélèvements, percevoir une rémunération à l'acte. Le texte prévoit donc d'abroger la loi du 22 décembre 1976 relative aux prélèvements d'organes et la loi du 7 juillet 1949 permettant la pratique de la greffe de la cornée grâce à l'aide de donneurs d'yeux volontaires.

En ce qui concerne la procréation médicalement assistée (PMA-insémination artificielle et fécondation *in vitro*), le texte affirme le principe de son caractère strictement médical : *« Qu'il s'agisse de la procréation artificielle avec tiers donneur ou sans tiers donneur, le but des procréations médicalement assistées ne peut être que de remédier à une stérilité, ou d'éviter le risque de transmission à l'enfant d'une maladie grave et incurable. »* Le projet de loi exige, d'autre part, le consentement exprès et écrit des deux membres du couple receveur. Cette exigence répond au souci de garantir à l'enfant le plus de stabilité possible dans sa famille *(voir le projet de loi relatif au corps humain et à l'identité génétique de l'homme)*.

Les établissements pratiquant la procréation médicalement assistée seront soumis à autorisation, ainsi que le prévoit déjà le décret Barzach du 8 avril 1988. Accordées pour une durée de cinq ans, ces autorisations seront soumises à évaluation. La commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction, chargée à l'heure actuelle de donner son avis sur la délivrance des agréments, sera transformée en conseil national de médecine et de biologie de la procréation et du développement. Cet organisme, strictement consultatif, devra faire respecter les principes fondamentaux fixés par la loi et les « bonnes pratiques ».

L'exercice de ces pratiques ne sera pas réservé aux structures à but non lucratif, mais tous les établissements autorisés devront se conformer aux principes généraux de la bioéthique. A noter que le système actuel d'autorisation globale et indifférenciée pour l'ensemble des activités de PMA sera revu de manière à instituer un système d'autorisation par activité. Cela devrait permettre de limiter à certains centres la pratique très spécifique de la PMA avec don.

Le projet de loi prévoit enfin un arsenal de sanctions administratives et pénales. Les plus graves concernent *la violation* de l'anonymat du don, le trafic d'éléments et produits du corps humain, et le défaut de recueil du consentement (six mois à cinq ans de prison et de *50 000 F à 1 000 000 F* d'amende).

L'identité génétique

Le projet de loi présenté par M. Michel Sapin, ministre délégué chargé de la justice, concerne avant tout le statut de la personne humaine au regard de son corps. Comportant seize articles, il énonce les principes généraux qui fondent le statut juridique du corps et affirme la nécessaire protection de l'intégrité de l'espèce humaine. Ces nouvelles dispositions seront insérées dans le livre premier du code civil consacré aux personnes.

Les deux grands principes qui constituent les pivots du statut juridique du corps humain sont l'inviolabilité et l'indisponibilité. Le principe d'inviolabilité affirme le droit de chacun d'être légalement protégé contre les atteintes des tiers (*« Chacun a droit au respect de son corps »* – article 19). Le corps humain, incarnation de la personne, participe de l'essence même de l'homme et doit bénéficier du respect dû à celui-ci. En outre, le respect de ce principe impose que le consentement de l'individu concerné soit recueilli avant toute intervention sur son corps.

L'indisponibilité du corps humain tend à protéger l'individu lui-même. Fondé sur l'inaliénabilité de la personne, ce principe prévoit que le corps humain ne peut faire l'objet d'un droit patrimonial. En d'autres termes, le corps humain n'est pas une marchandise et ne saurait devenir objet de commerce. *« L'altruisme et la gratuité sont des remparts qu'il importe d'opposer au développement d'atteintes organisées au corps humain et notamment aux trafics d'organes. »*

L'article 5 du projet prévoit que *« nul ne peut porter atteinte à l'espèce humaine »*. Cette affirmation du respect de l'intégrité de l'espèce humaine et de la protection de celle-ci contre les atteintes qui pourraient lui être portées vise en particulier à se prémunir contre les manipulations génétiques qui pourraient affecter les caractéristiques de l'espèce humaine (*« Les actes accomplis sur le corps d'une personne ne peuvent modifier ou altérer son patrimoine génétique sauf dans l'intérêt thérapeutique de celle-ci »*).

Concernant la filiation et les procréations médicalement assistées (PMA), le texte prévoit un certain nombre de dispositions importantes. Ainsi, il n'est pas admissible qu'un homme qui a accepté que sa femme soit inséminée avec le sperme d'un tiers anonyme désavoue sa parternité (filiation légitime) ou conteste la reconnaissance de celle-ci (filiation naturelle) au seul motif qu'il a été recouru à une insémination artificielle. Le projet de loi indique d'autre part qu'il n'est pas davantage admissible qu'à l'occasion de la rupture du couple la femme ainsi inséminée conteste la paternité de son compagnon pour le même motif. Les enfants nés par PMA ne seront pas soumis à des règles de filiation spécifiques.

Afin de responsabiliser les personnes qui acceptent de recourir à ce type de procréation et de garantir une certaine stabilité à la filiation de l'enfant, le projet de loi interdit à quiconque de remettre en cause la filiation de l'enfant qui en est issu à ce seul motif. La filiation ne pourra être contestée que s'il est prouvé, soit que le conjoint ou le compagnon de la mère n'a pas donné son accord à la PMA, soit que l'enfant n'est pas issu de celle-ci. Celui qui après avoir consenti à une PMA avec donneur refuse de reconnaître l'enfant qui en est issu engage sa responsabilité.

Pour ce qui est des mères porteuses, le projet de loi affirme la nullité sur le plan civil des conventions de procréation ou de gestation pour le compte d'autrui. En revanche, le texte ne prévoit pas de sanction pénale pour les parents souhaitant avoir un enfant dans de telles conditions ou pour la mère porteuse. Le fait de servir d'intermédiaire entre une mère porteuse et un couple stérile est, par contre, passible de sanctions (six mois à un an de prison, 10 000 frans à 100 000 francs d'amendes).

L'analyse de l'ADN

Quant aux tests génétiques, leur *utilisation est fixée de manière très* stricte dans le projet de loi. Bien entendu, ces tests, qui permettent par l'analyse de l'ADN et à partir de quelques éléments prélevés sur un individu (sang, sperme, cheveux, peau) de visualiser certaines parties spécifiques du patrimoine génétique d'un être humain et de l'identifier avec un degré de fiabilité sans précédent, pourront être réalisés à *des fins thérapeutiques* ou de recherche.

En revanche, ce procédé, qui ne fait actuellement l'objet d'aucune *réglementation, peut* être à l'origine de dérives préjudiciables à la paix des familles (mise en cause d'une filiation en dehors des procédures prévues par la loi) ou à l'*intérêt social* (atteinte à l'autorité de l'état civil et à l'intimité de la vie privée). C'est pourquoi le projet de loi prévoit que le recours à ces tests ne doit pouvoir être ordonné *« qu'à l'effet d'en tirer des conséquences juridiques dans le cadre d'une procédure judiciaire, tant en matière civile que pénale »* *(lire également page 9)*. En matière civile, le test ne peut être réalisé sans l'accord exprès des personnes sur lesquelles le prélèvement est effectué. Enfin, le texte de M. Sapin prévoit que nul ne pourra effectuer des tests d'identification génétique en l'absence d'un agrément.

Informatique et recherche

Présenté par M. Hubert Curien, ce projet de loi vise à encadrer l'utilisation de l'informatique dans le domaine de la recherche en santé. L'utilisation de fichiers, la constitution de registres épidémiologiques, etc. imposent que la vie privée des personnes sur lesquelles des données sont collectées soit préservée.

La loi du 6 janvier 1978, qui place l'ensemble des fichiers informatiques de caractère nominatif sous le contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) n'a pas été conçue en vue de la recherche, tout particulièrement médicale. De manière à respecter les règles du secret médical, il fallait mettre en place un dispositif législatif spécifique aménageant la loi informatique et libertés.

Comprenant 15 articles, le projet de loi propose donc de soumettre à autorisation préalable l'ensemble des traitements mis en œuvre. Il prévoit en outre la création d'un Conseil national de la statistique pour la recherche en santé chargé d'apprécier la validité scientifique de la recherche envisagée. Les données ne pourront être transmises qu'entre médecins ce qui implique qu'un médecin soit désigné comme responsable du traitement informatique. Enfin, les personnes auprès desquelles sont recueillies des données seront informées du traitement au moment même du recueil des informations ainsi que de l'existence à leur profit d'un droit d'accès et d'opposition. Plusieurs sanctions administratives ou pénales, pouvant aller jusqu'à 2 000 000 de francs d'amende et cinq ans de prison, sont prévues en cas de violation des dispositions prévues par la loi.

Droits de l'homme et droits du corps

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

La France serait-elle au bout du chemin ouvert, il y a près de dix ans, avec la création, souhaitée par M. François Mitterrand, du Comité national d'éthique ? L'éthique, cette forme actualisée de la morale médicale sinon biologique, va-t-elle enfin être consacrée par la loi ?

La volonté gouvernementale manifestée à travers les trois projets de loi présentés aujourd'hui ne s'est pas toujours exprimée aussi nettement sur un sujet qui n'est pas dénué de risques politiques. En dépit des souhaits et des engagements exprimés, lorsqu'ils étaient premiers ministres, par M. Jacques Chirac et par M. Michel Rocard, la France avait manqué l'occasion symbolique que procurait le Bicentenaire de la *Révolution d'adopter une nouvelle définition biologique* des droits de l'homme. Tant il est vrai que, toutes étiquettes confondues, ces questions *inquiètent l'institution politique.* Mais aussi qu'une « alliance objective » existait entre les chercheurs – qui craignaient qu'une loi ne bride leurs recherches – et les milieux confessionnels : à chaque fois elle avait trouvé à l'Elysée un écho suffisant pour retarder la mise en œuvre des textes législatifs.

Un tel retard n'a pas été sans conséquences. L'évolution des techniques permet, par exemple, de contourner avec une fréquence *croissante la réglementation sur le diagnostic* prénatal. La France se trouve, d'autre part, confrontée à une directive communautaire (adoptée à l'unanimité en 1989 par les ministres des affaires européennes) qui permet de considérer le plasma humain comme une matière première, c'est-à-dire une source de profits. Le projet de loi n'aborde ce problème que de manière succincte, renvoyant à la réforme de la transfusion sanguine française. *Un tel conflit entre intérêts économiques et conviction éthique montre l'urgence qu'il y avait à* légiférer, les partisans du *statu quo* ou de la simple réglementation ne faisant, en définitive, que le jeu de la puissance du marché.

Une telle situation est d'autant plus regrettable qu'elle aurait techniquement pu être prévenue compte tenu de l'important travail réalisé par un large groupe multidisciplinaire placé sous l'autorité de M. Guy Braibant, président de la section du rapport et des études au Conseil d'Etat. C'est, en définitive, de ce travail (qui avait débouché en 1989 sur un avant-projet de loi), prolongé ces derniers temps par le rapport de Mme Noëlle Lenoir, que sont issus les textes gouvernementaux.

Ensemble cohérent

Cela posé, ces trois projets forment un ensemble cohérent *visant, comme le souligne* M. Sapin, ministre délégué à la justice, à fixer les droits de l'être biologique et à créer dans le code civil un statut du corps humain. *La cohérence, la force et l'exemplarité* de cet ensemble tiennent aux principes sur lesquels ils se fondent : l'indisponibilité du corps humain ainsi que la *non-patrimonialité et la non-commercialité* de ce dernier. En d'autres termes, on ne peut toucher au corps d'un individu sans son consentement, ce même corps *ne pouvant faire l'objet d'une* propriété, ni des autres, ni de soi-même. De la même manière, il est prévu de fixer dans la loi l'impossibilité d'acheter tout ou partie du corps d'un autre ou de vendre une partie du sien.

L'idée principale est de concilier des impératifs sanitaires et *médicaux et le respect de la* dignité de la personne humaine. *« Il faut éviter,* précise-t-on dans les milieux gouvernementaux, *que le corps humain soit traité comme une entité dissociée de la personne. Le corps et la personne dont il est le support forment un tout indissociable et tout être humain, avant comme après sa mort, mérite le respect de sa dignité propre. »*

« Les principes que nous défendons pourront aider à définir des droits que l'on peut qualifier d'universels, ajoute M. Sapin. *De la même manière que les droits de l'homme, nés dans des pays démocratiques, deviennent des références au niveau des Nations unies, les droits que nous définissons sont destinés à être universels. »*

C'est la même logique et le même souci de clarification que l'on retrouve dans le débat sur les procréations médicalement *assistées où, fort opportunément*, le gouvernement – opposé en cela au choix et aux affirmations de M. Robert Badinter lorsqu'il était garde des sceaux – *affirme que ces techniques doivent* rester une thérapeutique de la stérilité du couple et ne jamais être utilisées à des fins de convenance personnelle. Même logique enfin avec l'encadrement indispensable de la mise en œuvre des techniques des empreintes génétiques.

Le *projet du gouvernement* franchira-t-il sans difficulté l'écueil du débat parlementaire ? Les conclusions des travaux menés ces derniers mois par les commissions Bioulac (Assemblée nationale) et Sérusclat (Sénat) sont de bon augure pour le gouvernement. Il reste toutefois à savoir si certains, résolument opposés à l'interruption volontaire de grossesse, ne profiteront pas de l'occasion pour soulever l'insoluble question du statut de *l'embryon humain. Une question* que le gouvernement a fort prudemment décidé de ne pas aborder, conscient des oppositions irréductibles qu'elle continue d'engendrer.

JUSTICE

L'affaire de la tour BP

M. Christian Pellerin nie avoir « antidaté » l'une des offres d'achat

« Nous avons été trompés », a affirmé M. Christian Pellerin, PDG de la SARI-SEERI, lors d'une conférence de presse organisée, jeudi 5 mars, au CNIT de La Défense. *« Par qui, comment ? C'est à la justice de le déterminer »*, a-t-il ajouté. Toujours inculpé de « complicité d'abus de biens sociaux et complicité de faux et usage de faux », et toujours dans l'attente du non-lieu qu'il avait réclamé fin janvier lors de sa précédente conférence de presse, le promoteur immobilier s'est déclaré *« surpris »* par le rapport de la police financière consacré au rôle joué par le chef du département immobilier de BP-Angleterre, M. Paul Gatrill (*le Monde* du 29 février).

Sans doute M. Pellerin a-t-il reconnu avoir signé deux offres d'achat, datées du 14 octobre 1988, pour l'immeuble de BP : une *« offre basse »* – 510 millions de francs – et une *« offre haute »* – 531 millions de francs, – qui lui a finalement permis d'acheter la tour BP. Mais il a nié que cette deuxième offre ait été *« antidatée »* et, donc, comme le pensent les enquêteurs, qu'elle ait été réajustée afin de tenir compte des informations transmises par M. Gatrill sur l'état d'avancement des négociations.

« M. Gatrill n'a servi à rien en ce qui concerne une désignation qui nous a permis de l'emporter dans des conditions loyales », a insisté M. Pellerin, visé par l'ordonnance signée le 21 février par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Luc Delahaye. Celui-ci a demandé au parquet de Paris un réquisitoire supplétif en vue d'inculper le promoteur de « corruption active ».

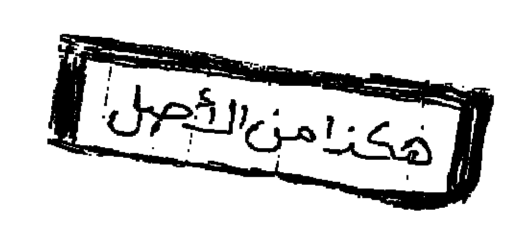
En marge de la conférence de presse, le directeur de la communication de BP-France, M. Alain Bertet, a indiqué que M. Gatrill – à qui il est reproché d'avoir perçu une *« commission »* de 1 million de francs à l'occasion de la revente de la tour – avait quitté le groupe à la fin de l'année 1990. *« Nous avons à British Petroleum un code d'éthique qui interdit à tout collaborateur de toucher une commission »*, a expliqué M. Bertet, non sans préciser que BP s'était constitué partie civile, dès le 17 janvier, pour *« des raisons d'ordre moral et, à l'évidence, d'ordre financier »*.

FAITS DIVERS

□ **Nouvelle-Calédonie : un enfant retrouvé sain et sauf.** – Le petit garçon âgé de dix ans qui avait disparu le 4 mars sur Lifu (une des îles Loyauté) pendant le passage du cyclone tropical Esaû, a été retrouvé sain et sauf le 6 mars. La gendarmerie et les forces armées avaient entrepris des recherches avec d'importants moyens, mais sans résultat. L'enfant a été retrouvé par des habitants de l'île, sans que l'on sache encore précisément où, ni comment il a pu survivre dans la forêt pendant le cyclone. – *(AFP, AP.)*

M. Bambuck chargé de mission au CNRS

Secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports de 1988 à 1991, M. Roger Bambuck a été nommé chargé de mission auprès de la direction générale du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Dans le cadre de l'action « Sciences, technologies et sport » que développe le CNRS au cours de l'année olympique 1992, l'ancien champion de sprint sera chargé de *« sensibiliser les scientifiques à l'intérêt des recherches interdisciplinaires »* concernant l'activité sportive, et de faire connaître le rôle du CNRS dans ce domaine.



SOCIÉTÉ

Biologie moléculaire et enquête judiciaire

L'auteur présumé d'un viol meurtrier est confondu par ses « empreintes génétiques »

Le meurtre d'une jeune femme, dont le corps avait été découvert le 22 août 1991 en Seine-et-Marne, vient d'être élucidé grâce à la méthode des « empreintes génétiques ». L'un des suspects, qui niait les faits, est passé aux aveux après une expertise de biologie moléculaire réalisée par le Laboratoire interrégional de police scientifique de Lille. Il avait été inculpé de « viol et d'homicide volontaire » et écroué, le 29 janvier 1991, par Mme Dominique Laurens, juge d'instruction à Meaux.

Sans la biologie moléculaire, l'homme ne serait vraisemblablement jamais passé aux aveux. Rien ne le distinguait des deux autres suspects interpellés après la découverte du corps de Valérie, vingt et un ans, dans un champ de Mareuil-lès-Meaux. Tous trois clamaient leur innocence et présentaient des alibis cohérents. Tous trois avaient été relâchés après leur audition par les enquêteurs du SRPJ de Versailles. Mais l'autopsie indiqua que la jeune femme avait été violée avant d'être poignardée, étranglée et d'avoir le crâne fracassé.

C'est pourquoi le magistrat instructeur décida d'ordonner une expertise génétique au laboratoire de Lille : la nouvelle méthode d'identification devait permettre de comparer les échantillons de sperme prélevés sur la victime aux prises de sang effectuées, avec leur accord, sur les trois suspects. Chaque individu – sauf les vrais jumeaux – porte en effet dans ses cellules un code génétique unique au monde, et ses molécules d'ADN (1) l'identifient aussi sûrement que ses empreintes digitales.

Les deux premiers suspects furent innocentés par les nouvelles analyses. Mais celles-ci furent fatales au troisième, un mécanicien de vingt-quatre ans : son « code à barres » génétique, similaire à ceux qui sont utilisés dans le commerce, correspondait à celui de l'auteur du viol. Statistiquement, il y avait une chance sur deux millions pour qu'un autre individu ait le même... Piégé par son code génétique, joint au dossier d'une instruction toujours en cours et qui devrait le conduire aux assises, le mécanicien reconnut aussitôt les faits.

Un cas d'école

Aux yeux des spécialistes de la police judiciaire, cette affaire constitue un cas d'école pour l'utilisation en France de la technique des « empreintes génétiques ». Les dossiers criminels traités jusqu'à présent avaient pâti d'erreurs de prélèvement ou de conservation. Lors du procès de Simone Weber, les analyses réalisées sur un cadavre n'avaient pas été concluantes, car les tissus organiques étaient trop dégradés. Dans l'affaire Luc Tangorre, accusé du viol de deux jeunes femmes, et récemment condamné, l'expertise génétique n'avait pas davantage été possible à cause des mauvaises conditions de préservation des échantillons de sperme prélevés sur les deux victimes.

A terme, estime cependant M. Olivier Foll, sous-directeur de la police scientifique et technique, *« appuyer des aveux circonstanciés par une démonstration scientifique permettra d'éviter toute erreur judiciaire »*. Mise au point en 1985 par le Britannique Alec Jeffreys (université de Leicester), l'identification génétique convainc de plus en plus de magistrats : en une année, ils ont confié cent vingt affaires, des viols et des affaires de mœurs, pour l'essentiel, aux deux laboratoires équipés en biologie moléculaire (Lille et Lyon) de la Direction centrale de la police judiciaire.

« Cette idée d'appliquer le décodage de l'ADN aux enquêtes judiciaires est tout simplement géniale », commente Mme Marie-Hélène Sherpin, pharmacienne et titulaire d'un DEA d'immunologie, fonctionnaire à la police scientifique et technique (2). *« Géniale »* au point de lui apparaître aussi fiable que la méthode d'identification par les empreintes digitales imposée, en son temps, à la préfecture de police de Paris, par Alphonse Bertillon.

ERICH INCIYAN

(1) L'acide désoxyribonucléique (ADN) se trouve au niveau cellulaire, notamment dans le sperme ou le sang comme dans le bulbe des cheveux.

(2) Jusqu'alors contractuels, les quelque deux cent cinquante ingénieurs et techniciens de la police scientifique viennent d'accéder à la fonction publique. Leur statut a été publié au *Journal officiel* du 20 février.

Après les violences d'Epinay-sur-Seine

M. Bonnemaison repart en mission

A soixante-deux ans, le visage marqué par les nuits passées à arpenter les trottoirs de sa ville, sa haute silhouette enveloppée dans un complet fatigué, Gilbert Bonnemaison ressemble à un boxeur groggy. Mais si sa garde est un peu trop basse et ses coups moins appuyés, il se relève pour un énième round et fait face encore une fois.

Le knock-down a été sévère. Après un quart de siècle de mandat municipal et dix ans de combat pour la prévention, voilà qu'Epinay flambe. D'abord, un jeune tué d'un coup de couteau, puis des groupes de casseurs qui brûlent des voitures et, dans la nuit du 4 au 5 mars, le feu au collège Robespierre ainsi qu'au chantier d'une maison de jeunes en cours de travaux. *« J'ai eu le coup de barre,* avoue-t-il, *et j'ai parlé de démissionner de la vice-présidence du Conseil national des villes. Mme Cresson ne l'a pas accepté et m'a, au contraire, chargé d'une nouvelle mission. Je continue donc. »*

M. le maire court au plus pressé. Il devait rencontrer, vendredi 6 mars, les jeunes d'Epinay. Le terrain de foot qu'ils réclament, ils l'auront et la maison des jeunes sera achevée comme prévu. Recherchant inlassablement le dialogue, il va même recruter des « correspondants » chargés d'organiser les rencontres entre les jeunes, les policiers et les commerçants. *« Ils se disent leurs quatre vérités mais, au moins, ils se parlent »*, assure-t-il. Ensuite, il espère en faire entrer certains au conseil municipal des jeunes d'Epinay. Bref, il ne renonce à rien, bien au contraire. *« Mais attention,* prévient-il, *si je suis l'homme de la prévention, je ne suis pas celui de la complaisance à l'égard des délinquants. »*

Cela veut-il dire que la politique menée depuis 1982 a trouvé ses limites et qu'après la carotte, voilà le temps du bâton revenu ? Gilbert Bonnemaison esquive et riposte. Il reconnaît que, durant les premières années, les institutions de prévention mises en place – le Conseil national et ses enfants, les conseils départementaux et communaux – ont mangé leur pain blanc. L'enthousiasme des militants et l'intérêt de la presse pour ses innovations les soutenaient. L'Etat n'a pas lésiné – 400 millions de francs, – les collectivités locales non plus qui en ont apporté quatre fois autant.

Résultat : les augures prédisaient que le nombre des actes de délinquance atteindrait cinq millions dès 1985. Or, selon M. Bonnemaison, rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire à l'Assemblée nationale, il n'a pas dépassé 3,6 millions l'an dernier. *« Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui avaient misé sur le tout carcéral, en reviennent,* explique-t-il. *Car leur politique s'est soldée par un monstrueux échec. »*

Le vice-président du Conseil national des villes reprend donc l'offensive. Selon lui, l'effort initial s'est enlisé. Une part des fonds de la prévention ont été détournés au profit de la construction de nouvelles prisons. *« Je suis d'accord avec le rapport de Pierre Cardo, maire de Chanteloup,* dit-il. *Ce n'est pas en entassant les jeunes dans de nouvelles maisons de redres- sement, en reconstituant les Bat' d'Af ou les chantiers de jeunesse, comme Robert Pandraud en a lancé l'idée, qu'on résoudra le problème. Ce ne seraient que des écoles de violence. »*

« La prévention est économique »

Entre l'incarcération et la mise en liberté sous contrôle judiciaire, M. Bonnemaison a fait son choix depuis longtemps. Et il s'en explique. *« La prison coûte 360 F par jour. Le contrôle, 5 F par jour ; s'il fallait doubler le nombre des emprisonnés, cela coûterait 6 milliards de francs. Si au contraire on multipliait par dix le nombre des magistrats chargés du contrôle, qui sont trop peu nombreux et débordés, le coût ne dépasserait pas 1 milliard par an. La prévention est économique. »*

En attendant, le vice-président du Conseil national des villes va reprendre son bâton de pèlerin, les élections passées, pour visiter les présidents des conseils généraux. Ceux-ci vont être admis dans les conseils départementaux de prévention : une réforme que M. Bonnemaison réclamait depuis dix ans. Il espère les convaincre, quelle que soit leur appartenance politique, de relancer le combat pour la prévention. L'apparition du racisme, la montée du chômage, la nouvelle mentalité des jeunes qui ne craignent plus ni les policiers ni les magistrats, rendent la tâche plus difficile qu'il y a dix ans. M. le maire d'Epinay remet les gants. Une question pourtant le taraude : *« Après ce qui est arrivé à Epinay, suis-je encore crédible ? »*

MARC AMBROISE-RENDU

Avec le décret supprimant les quotas de femmes

La police se féminise malgré elle

Contrainte et forcée, la police se plie finalement à la volonté de la Cour européenne de justice de La Haye qui, par un arrêt du 30 juin 1988, avait condamné la France en lui imposant de supprimer les quotas d'emploi des femmes dans les corps actifs. Il aura fallu attendre trois années pour que soient publiés, au *Journal officiel* du 4 mars, des décrets par lesquels l'administration française met tardivement en musique ses obligations européennes.

Apparemment, ces nouveaux textes marquent la fin de décennies de discrimination. Avec eux disparaissent les quotas qui limitaient l'accès des femmes aux postes ouverts par les concours de recrutement de la police nationale : celles-ci ne pouvaient prétendre qu'à 25 % des postes de commissaires, 20 % des postes d'inspecteurs, et 10 % des postes de gardiens de la paix. Dans la pratique, la condamnation européenne avait d'ailleurs conduit le ministère de l'intérieur à modifier – depuis 1990 et sans toucher aux textes réglementaires – les conditions du recrutement.

Le ministère s'était hâté de prendre les devants en imposant, dès mars 1990, une sorte de sélection par la toise : la taille minimale des femmes se présentant aux concours de la police nationale avait été portée de 1,63 mètre à 1,66 mètre. En haussant de trois centimètres la toise réglementaire, on devait, selon les statistiques de la place Beauvau, fermer les portes de la police à 70 % des femmes. Les arrière-pensées sélectives du ministère de l'intérieur étaient si transparentes que la secrétaire d'Etat aux droits de la femme de l'époque, Mme Michèle André, avait protesté contre cet *« acte parfait de misogynie »*.

Longtemps cantonnées dans des postes administratifs ou de protection des enfants, les femmes avaient dû patienter jusqu'en 1972 avant de pouvoir devenir inspecteurs ou commissaires, et jusqu'en 1979 avant qu'apparaisse le premier concours mixte de gardiens de la paix.

« Un métier d'hommes »

A une époque où les affiches de recrutement vantaient encore *« La police, un métier d'hommes »*, le nombre des policières augmenta de 800 % entre 1981 et 1984. Même si elles ne représentent encore qu'une faible proportion des effectifs dans les services actifs (5,87 %, soit 6 591 femmes sur 112 167 policiers), une telle progression inquiète leurs collègues masculins. Ceux-ci avancent deux types d'arguments pour critiquer une féminisation jugée excessive : les aptitudes nécessaires à ce métier « de rue », et la tendance des femmes à occuper des postes de commandement.

Plus d'un policier regarde aujourd'hui avec un brin d'effroi ce qui se passe en Allemagne : les femmes y sont majoritaires dans la police en tenue de certains Länder et peuvent exercer tous les métiers policiers. Or, les décrets récemment publiés prévoient que les policières françaises pourront, à l'avenir, participer à *« toutes les missions »*, y compris celles relevant du maintien de l'ordre, sous la seule réserve des exceptions liées à la maternité.

E. In.

RELIGIONS

Les conférences de carême 1992

Jean-Miguel Garrigues prédicateur à Notre-Dame

C'est à un transfuge de l'ordre des dominicains, illustré il y a cent cinquante ans par Lacordaire à la chaire de Notre-Dame, que le cardinal Lustiger a confié le soin – et pour trois ans – de prêcher les six conférences dominicales de carême, traditionnellement suivies dans la cathédrale parisienne par un nombreux public et retransmis en léger différé par France-Culture (1). Le Père Jean-Michel Garrigues, quarante-sept ans, dont la « première » aura lieu, dimanche 8 mars à Notre-Dame, est représentatif de cette génération de jeunes « fondateurs », qui, avec des convictions spirituelles fortes, bouscule les frontières au sein de l'Eglise. Son choix par l'archevêque de Paris est symbolique.

Avec trois autres frères prêcheurs (nom donné aux dominicains), il quitte à la fin des années 70 la compagnie de saint Dominique pour fonder une « fraternité monastique », non pas rattachée, comme le veut la tradition contemplative, à un ordre, mais à un diocèse. L'évêque d'Aix-en-Provence lui confie en 1977 la paroisse Saint-Jean-de Malte. En 1982, il s'implante dans la paroisse Saint-Nizier de Lyon. Une autre fraternité monastique naît en ville, sous son impulsion, en Allemagne, à Stuttgart.

Au nombre d'une quinzaine, ces « moines-curés » font le travail du prêtre de paroisse (animation liturgique, catéchèse, etc.), mais chantent, au cours d'offices ouverts aux paroissiens, laudes ou complies comme au couvent. Ils se réservent des temps de prière, de cellule et d'étude comme dans toute vie monastique.

L'intuition de Jean-Miguel Garrigues est née de la désertification spirituelle des grandes villes : *« Dans un monde néo-païen,* dit-il, *il faut créer des pôles de rassemblement sacramentel, d'animation spirituelle, d'apostolat missionnaire* (2). » Au demeurant, par cette « mixité » paroisse-monastère, il renoue avec une tradition des premiers siècles de l'Eglise quand, à la suite de saint Basile et saint Augustin, s'est développé un monachisme à la fois épiscopal (diocésain) et urbain.

Proche du Renouveau charismatique, il prêche des sessions à Paray-le-Monial, à Marseille, à Toulouse. Et s'il connaît à peine le cardinal Lustiger, il fréquente depuis longtemps ses amis, philosophes et théologiens, de la revue *Communio* (Jean-Luc Marion, Rémi Brague, etc.). L'un de ses premiers livres, publié en 1982 aux éditions Criterion (*Dieu sans idée du mal*), vient d'être réédité, mais c'est son approche du *« mystère d'Israël »*, dans *l'Unique Israël de Dieu* (1987), qui le fait remarquer par l'archevêque de Paris.

Egalement lié à la revue *Commentaires*, il milite pour un modèle de société libérale dans l'*« Eglise, la société libre et le communisme »*. Il est, en revanche, très hostile à toute forme de *« libéralisme doctrinal »*. Il dit au *Monde* : *« Seule, une Eglise forte de ses certitudes peut tirer son épingle du jeu dans la société libre et pluraliste d'aujourd'hui. Sinon elle se dissout. »*

Ce souci doctrinal et d'*« intelligence théologique de la foi et du monde »* l'a conduit à retenir, pour ses six conférences de Carême, le thème des Alliances de Dieu avec les hommes à travers l'Histoire. Pour une fois, le prédicateur de Notre-Dame travaillera presque sans filet, sans texte rédigé et publié à l'avance.

HENRI TINCQ

(1) Les conférences de carême auront lieu chaque dimanche jusqu'au 12 avril inclus à 16 h 45 à la cathédrale Notre-Dame. Elles seront retransmises à 17 h 45 par France-Culture et seront publiées à Pâques par les éditions Desclée.

(2) In *les Communautés nouvelles, interviews des fondateurs*, par Frédéric Lenoir. Fayard. 1989.

Le pasteur Leplay sur France-Culture

Pour les protestants, c'est le pasteur Michel Leplay, directeur de *Réforme*, qui, chaque samedi à 18 heures sur France-Culture, du 7 mars au 11 avril, prononcera les conférences de carême sur le thème *Vous serez mes témoins*. 7 mars : la quête de Dieu ; 14 mars : le mystère d'Israël ; 21 mars : présence de l'islam ; 28 mars : et les autres religions ? ; 4 avril : universalité de l'Evangile ; 11 avril : Dieu est unique.

Le texte intégral de ces prédications sera enregistré sur cassettes et imprimé en brochure. Les commandes peuvent être prises à Carême 92, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

□ **Le début du Ramadan.** – Le premier jour du mois du Ramadan est le vendredi 6 mars 1992, a indiqué jeudi 5 mars le Conseil de réflexion sur l'islam en France (Corif). Après confirmation de l'Observatoire de Paris-Meudon, la commission cultuelle du Corif a informé la communauté musulmane de France que *« le jeudi 5 mars 1992 est le trentième jour du mois de Chaban »* mais que *« la vision du croissant de la lune* [n'a] *pas été possible le soir du mercredi 4 mars. »* Le numéro vert (05-11-70-13) mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent connaître les dates du début et de la fin du Ramadan est entré en fonction jeudi 5 mars et restera en activité pendant tout le mois de jeûne.

SPORTS

□ **RUGBY : l'équipe de France modifiée pour rencontrer l'Ecosse.** – La sévère défaite enregistrée au Parc des princes contre les Anglais (31-13) et les expulsions de Vincent Moscato et Grégoire Lascubé ont contraint le sélectionneur Pierre Berbizier à modifier l'équipe de France qui disputera, samedi 7 mars en Ecosse, son troisième match du Tournoi des cinq nations. Cette équipe aura une première ligne inédite avec la première sélection du talonneur du Racing Jean-Pierre Genet et le rappel comme piliers de Louis Armary et Philippe Gallart. L'autre grande modification concerne les lignes arrières où Franck Mesnel (46 sélections) cède sa place de trois-quarts centre à Philippe Saint-André. Ce dernier sera remplacé à l'aile par Jean-Baptiste Lafond qui laisse son poste d'arrière à Jean-Luc Sadourny. L'équipe de France aura la composition suivante : Sadourny – Lafond, Sella (cap), Saint-André, Viars – Penaud (o), Galthié (m) – Cabannes, Van Heerden, Tordo – Roumat, Cécillon – Gallart, Genet, Armary.

□ **FOOTBALL : l'US Orléans en liquidation judiciaire.** – Le tribunal de grande instance d'Orléans a prononcé, jeudi 5 mars, la liquidation judiciaire de l'US Orléans football qui jouait en deuxième division. Le tribunal qui avait accepté un premier plan de redressement le 1er mars 1990, a estimé que les éléments du deuxième plan présenté par le club du Loiret étaient insuffisants. L'US Orléans avait un budget de 11,2 millions de francs pour la saison 1991-1992, dont 4 millions de subvention municipale, mais son passif (essentiellement des retards de paiement de TVA et des charges dues à l'URSSAF) était évalué à 7 millions. Promu en deuxième division en 1978, le club avait connu son heure de gloire en 1980 en disputant le finale de la coupe de France contre Monaco. La section professionnelle, composée de seize salariés, ne terminera pas l'actuel championnat. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Le capitaine Barril entendu dans une affaire d'écoutes téléphoniques.** – Le capitaine Paul Barril, directeur de la société de sécurité SECRETS, a été entendu jeudi 5 mars par la police. L'ancien chef du GIGN est soupçonné d'avoir commandité le placement d'écoutes téléphoniques illégales au domicile du journaliste Pierre Péan. Ces écoutes avaient été réalisées par le « plombier » Philippe Mourleau, arrêté le 6 octobre 1991 alors qu'il récupérait les cassettes de magnétophones branchés sur les lignes téléphoniques de deux journalistes de *Libération*. M. Mourleau, qui a été remis en liberté le 24 février, n'a fourni aucune explication sur ses commanditaires.

□ **Deux policiers de la FPIP révoqués.** – Deux policiers appartenant à la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP – proche de l'extrême droite), MM. Alain Benoit et Michel Tridon, ont été révoqués mercredi 4 mars par le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand. Deux autres policiers, membres du même syndicat, MM. Patrick Hallier et Patrick Destreme, ont été suspendus pour deux ans. Les quatre hommes faisaient partie de la quinzaine de membres de la FPIP interpellés en juin 1990 à Paris sur les lieux d'une manifestation interdite. L'ex-secrétaire général de la FPIP, Philippe Bitault, avait été révoqué pour les mêmes raisons le mois dernier.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

□ **Sécurité routière : plaques réflectorisées obligatoires à partir du 1er janvier 1993.** – Un arrêté du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, paru le jeudi 5 mars au *Journal officiel*, prévoit qu'à compter du 1er janvier 1993, tous les véhicules mis pour la première fois en circulation, devront utiliser des plaques d'immatriculation réflectorisées à caractères noirs sur fond orange à l'arrière, sur fond blanc à l'avant. Les véhicules immatriculés avant cette date pourront continuer à utiliser les plaques déjà installées. Cette mesure est liée à l'harmonisation des réglementations européennes en matière de sécurité routière. Actuellement, moins de 10 % du parc français est équipé de plaques réflectorisées.

CULTURE

MUSIQUES

Le Japon en trois cordes de soie

Pour la première fois en France, un vieux maître du shamisen venu du nord

CHIKUZAN TAKAHASHI
au Théâtre de la Ville

Touché par la grâce d'Edith Piaf à l'adolescence, féru de poésie française, Wasaburo Fukuda est venu à Paris en 1979 *« pour voir de près »*. Chanteur, il a interprété Piaf, déclamé Prévert ou Apollinaire en français avant de composer son propre répertoire. *Chikuzan Takahashi*, Japonais de la génération précédente, n'était jamais venu en France. A quatre-vingt-deux ans, il est un maître du shamisen, trois cordes de soie sur un manche effilé. Musique étrange, perlée, égrainée selon des codes mystérieux. Deux visions d'un Japon, dont Wasaburo Fukuda précise les contours.

« Qui est Chikuzan Takahashi ?

– Il a été mendiant. Il a parcouru le Japon à pied. Il est aveugle depuis l'enfance. Et jusqu'à aujourd'hui, monter sur scène signifie pour lui gagner son pain.

» En privé, c'est un vieil homme silencieux et austère. Mais sur scène, il est d'une grande vitalité. Il parle beaucoup, raconte, en patois, des histoires qui font rire ceux qui les comprennent. Depuis deux ans, il a entrepris une tournée à travers quatre-vingts villes de l'archipel pour fêter ses quatre-vingts ans. Il est aussi allé aux Etats-Unis il y a quelques années.

» Il habite tout au nord de l'île de Honshu, l'endroit le plus septentrional du Japon, très souvent recouvert par la neige. C'est un monde étranger à beaucoup de Japonais, même à moi. Pourtant je suis né à Kyoto, dans un quartier très traditionnel. Ma mère était professeur de danse classique japonaise, mon père fabriquait les cordons de soie tressée qui maintiennent les *obi*, les larges ceintures des kimonos. Autour de chez nous, il y avait des maisons de thé et des geishas, qui sont des personnes cultivées, versées dans la danse, la calligraphie, le chant.

» Quand j'étais adolescent, il y a une trentaine d'années, l'apprentissage des arts traditionnels était un signe de culture élevée. Beaucoup de jeunes filles s'initiaient à la musique et au chant pour se parfaire avant le mariage. Dans mon quartier, on jouait du koto *[une cithare à treize cordes]*, de la flûte. J'ai été bercé par le biwa et le shamisen, mais pas celui dont joue Takahashi. Le shamisen est un instrument relativement courant au Japon, mais le style, la sonorité, la technique de Chikuzan Takahashi sont tout à fait particuliers. C'est une musique assez primitive, et très humaine.

– Vous vous dites étranger à cet univers musical. Souscrivez-vous à l'idée d'un Japon double, l'un moderne et travailleur, l'autre ancestral et cultivé ?

– C'est évidemment moins simple. Chikuzan Takahashi, avec ses interprétations de très anciennes mélodies de la région d'Aomori, où il vit, est plus lointain que la musique de Somei Otsuki *[joueur de koto]* ou Genzan Miyoshi *[joueur de shakuhachi, flûte de bambou]*, qui sont venus fin janvier au Théâtre de la Ville. Même si leur musique semble encore lente à nos oreilles, ils font partie d'un univers plus familier.

» Aujourd'hui, les jeunes mélangent les musiques. Evidemment, le Japon qu'on exporte n'est pas forcément le reflet de la réalité. On connait ici les tambours kodo, Ruichi Sakamoto qui est chez nous une vedette pour adolescents, parce que justement il n'a rien de japonais, ou encore des bribes de musique traditionnelle comme la chanson *Sakura, Sakura*, un poème sur les cerisiers en fleur qui date du XVIIIe siècle et qu'un fabriquant de bain moussant a utilisé pour sa publicité. Mais depuis dix ans la connaissance du Japon a bien progressé. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 7 mars à 18 heures, avec la chanteuse Chikuyo Takahashi. Tél. : 42-74-22-77.

PATRIMOINE

Remue-ménage à la Bibliothèque de France

Le départ de Jean Gattégno annonce une réorientation de la TGB

Après les petites retouches apportées à l'architecture de la Bibliothèque de France, une modification de taille vient bouleverser son organigramme : Jean Gattégno, délégué scientifique de la Bibliothèque de France, a été prié de donner sa démission *(nos dernières éditions du 6 mars)*. Le numéro deux de la GBF – avec Serge Goldberg, chargé de suivre la réalisation matérielle du bâtiment – avait *pour mission d'élaborer le profil* intellectuel de l'établissement. Profil défini à grands traits par le chef de l'Etat mais qui avait déjà subi de fortes inflexions. Faute d'études poussées, en amont du projet, les responsables de la TGB avaient « marché au canon », redessinant l'épure au fil des critiques et de l'évolution de la pensée élyséenne. *« Il n'y a pas de mystère*, remarque Jean Gattégno, *j'ai le sentiment que la ligne suivie par le comité scientifique ne correspond plus à ce que les autorités de tutelle souhaitent. »*

Effectivement, Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, qui avait prié Jean Gattégno, ancien directeur du livre au ministère de la culture, de venir épauler Dominique Jamet, le président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, lui demande aujourd'hui sa démission. *« Ce qui me gêne*, souligne Jean Gattégno, *c'est l'impression que nous sommes les attardés d'un projet en cours de modification. Il est certain que la BDF va s'aligner davantage sur les exigences de la Bibliothèque nationale et que ses perspectives démocratisantes, rappelées maintes fois par le président de la République, vont être atténuées. »*

Mais le départ de Jean Gattégno ne s'est pas fait non plus contre la volonté de l'Elysée. Et, connaissant l'intérêt de M. Mitterrand pour ce dossier, on ne peut imaginer que la nouvelle orientation ait été acquise sans son accord. Pour le président de la République, une bibliothèque, c'est d'abord un lieu où l'on vient lire des livres : la place de l'audiovisuel s'est trouvée réduite au fil des mois. Les recherches de l'équipe de la TGB, en quête d'une nouvelle espèce de chercheurs transversaux, butinant, bourdonnant, de publics diversifiés, ont été mal perçus au « Château », qui n'apprécie pas non plus le mode de communication agressif que Dominique Jamet entretient avec le monde de la recherche. Et totalement solidaire de Dominique Jamet, comme se plaît à le souligner dans un communiqué le président de la BDF, le délégué scientifique a subi, à son tour, l'ostracisme d'une part non négligeable de la communauté scientifique.

Le « syndrome Habache »

Jean Gattégno reste très méfiant envers la Bibliothèque nationale. Le désaccord entre l'angliciste, spécialiste de Lewis Carroll, et l'historien des mentalités, Emmanuel Le Roy Ladurie, patron de la BN, est à peu près complet. Ce ne sont pas les seuls. *« La Bibliothèque nationale, mon successeur à la direction du livre, Evelyne Pisier, et une partie du ministère de la culture étaient hostiles aux orientations de la BDF*, constate Jean Gattégno. *Je me suis retrouvé seul en tête à tête avec Emile Biasini. On ne peut travailler contre ses autorités de tutelle. »* Autorités de tutelle qui ont noté également le cafouillage de la bibliothèque dans le domaine de l'informatique et le retard dans l'élaboration du catalogue général. Situation épinglée à plusieurs reprises par le Conseil supérieur des bibliothèques. Or la TGB, rappelons-le, n'a de sens que si elle fonctionne comme la tête d'un réseau de bibliothèques, et l'établissement du catalogue général est, à la limite, plus important que le débat sur la transparence des tours qui pousseront du côté de Tolbiac.

Parmi les amis de Jean Gattégno, on parle de « syndrome Habache ». Les fameuses autorités de tutelle reprocheraient à l'équipe de la TGB sa *« maladresse vis-à-vis de la communauté intellectuelle »*. Il fallait trouver un responsable, et le président de la Bibliothèque de France *« étant intouchable »*, le « fusible » Gattégno aurait sauté. Dans ce cas, Dominique Jamet se retrouve seul, en première ligne. Le départ de Jean Gattégno marque aussi, c'est certain, l'évolution du projet. La définition de la TGB est plus carrée : en bas, une bibliothèque patrimoniale réservée aux chercheurs, en haut une biliothèque de cinq cent mille volumes ouverte au grand public, un peu d'audiovisuel et beaucoup d'informatique.

Qui remplacera Jean Gattégno ? Son poste aurait déjà été proposé, signe des temps, à un conservateur de la Bibliothèque nationale, qui l'aurait refusé. Quelle que soit la personnalité qui sera demain à la tête de la délégation scientifique, elle devra compter avec le comité dont le président de la République a annoncé la création. Celui-ci sera présidé par André Miquel, professeur au collège de France, ancien administrateur de la BN et président du Conseil supérieur des bibliothèques. C'est lui qui choisira les membres de ce comité dont le rôle est d'aiguillonner les décideurs de la TGB et d'établir, à tous les niveaux, la concertation qui a, jusqu'à présent, fait défaut.

Il est également chargé, indique-t-on au ministère de la culture, *« de soumettre des propositions intellectuelles, administratives et statutaires sur l'avenir de la Bibliothèque de France »*. Jean Gattégno en conclut que la création de cette commission *« est une sorte de désaveu du travail de la délégation scientifique »*.

EMMANUEL DE ROUX

CINÉMA

Les bonnes intentions

LA MONTRE, LA CROIX ET LA MANIÈRE
de Ben Lewin

Bob Hoskins est photographe et compose des scènes bibliques pour Michel Blanc, qui vend du matériel religieux dans le quartier de Saint-Sulpice. Un jour, Bob Hoskins remplace *Jean-Pierre Cassel*, comédien de son métier et malade, pour un doublage de film porno, en compagnie de Natasha Richardson, dont il tombe – éperdument – amoureux. Mais elle aime ailleurs. Un amour malheureux. Un jour, une petite fille riche qui fêtait son anniversaire dans le restaurant où elle était serveuse lui a offert sa montre si elle parvenait à faire rire le pianiste, lequel était très grand et très triste. C'était Jeff Goldblum. Une idylle se noua, immédiate, brève, fulgurante. Un jour il disparut, mais un jour reparut, sous les traits du Christ, auquel il ressemble étrangement, c'est en tout cas ce que pense Michel Blanc...

Et ça continue ainsi, dans un style de non-sens qui pourrait rappeler les Marx Brothers s'il était moins négligent. L'histoire sautille d'un personnage à l'autre, un peu à la façon d'un film à sketches où chacun a droit à son numéro. Même dans ces cas-là, les acteurs ont besoin de savoir ce qu'ils font. Ici, ils semblent perdus, et surjouent comme pour masquer leur ennui. Ben Lewin, scénariste et réalisateur, s'est inspiré d'une nouvelle de Marcel Aymé qui l'avait bien fait rire (*Rue Saint-Sulpice*), a tourné à Paris, a réuni une distribution honorable, mais n'a rien maîtrisé.

C. G.

A rien

A QUOI TU PENSES-TU ?
de Didier Kaminka

On pourrait gloser sur le titre en forme de gadget publicitaire. Chercher un sens à la coïncidence qui attribue à deux films sortis le même jour deux affiches inspirées de la peinture fantastique (celui-ci et *la Montre, la Croix et la Manière*). S'interroger sur une résurrection de l'esprit café-théâtre ou méditer sur le couple vu par la comédie contemporaine. Mais non. Trop navrant.

Un écrivain obsédé, par la nouvelle compagne du type dont il a épousé la première femme, sert de prétexte à ce voyage organisé entre rêve et réalité (avec détour par Miami, c'est plus chic qu'Hénin-Liétard, et la production est bon enfant). Attention, nous voici chez Pirandello. Pas Luigi, l'autre, le marchand de pizza pâteuse qui remplace la mozzarella par de la Vache qui rit (pour la mise en abyme), comme on confond ici *Peter Ibbetson* avec une triste pantalonnade assaisonnée d'effets spécieux, ou *la Vie secrète de Walter Mitty* avec une pochade poujadiste, qui laisse les comédiens livrés au pire d'eux-mêmes.

J.-M. F.

Hosto blues

LE DOCTEUR
de Randa Haines

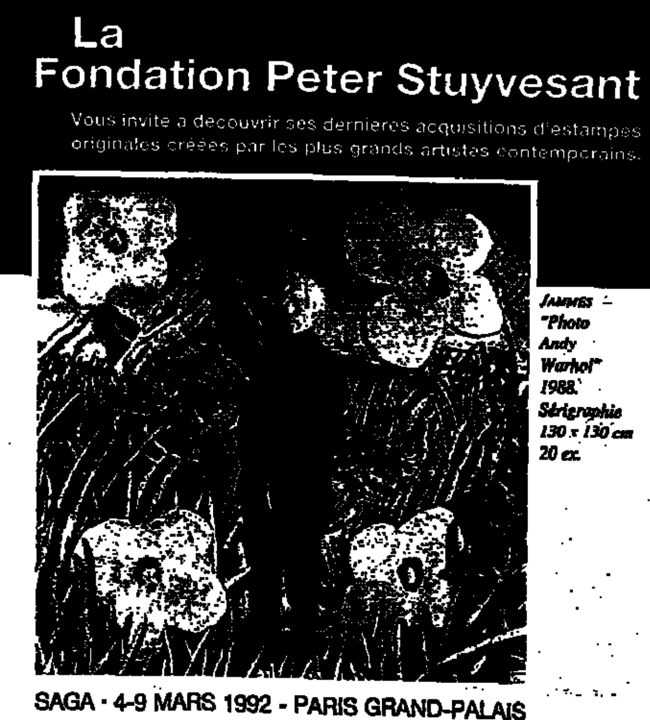
Le docteur MacKee et son équipe sont atteints du syndrome de *MASH*. Brillants chirurgiens d'un hôpital impeccable, ils découpent leurs contemporains en rondelles avec une arrogance qui n'a d'égale que leur compétence, chantent à tue-tête *« On va se saouler et baiser »* pendant les opérations et draguent les infirmières comme de vulgaires prostituées. Le docteur MacKee (William Hurt qui retrouve la gestuelle sémaphorique employée à meilleur escient dans la réalisation précédente de Randa Haines, *les Enfants du silence*, où il interprétait un professeur pour sourds-muets) n'a pas le temps de s'occuper de son fils (anxieux), ni de sa femme (frustrée). Pour lui, les patients n'ont pas de nom, ne sont que d'anonymes champs opératoires, des matricules.

Heureusement, un providentiel cancer du larynx va ramener le docteur MacKee à la réalité, à l'humanité. Comme tout bien portant est un malade qui s'ignore, tout bon médecin est un patient en puissance. Patient est le mot. MacKee, propulsé dans l'autre camp, va plonger dans le cauchemar des attentes humiliantes, des soins indifférenciés, de l'atroce injustice administrative. Il en sortira meilleur père, meilleur mari, meilleur praticien.

Thème intéressant emprunté à l'autobiographie du docteur Ed Rosenbaum, mais film placebo d'une urticante lourdeur. Montrant un esprit incurablement po-si-tif, Randa Haines filme tout « clean », aseptisé, même la mort, et sombre dans un optimisme primaire. Peut-être parce que ces choses-là, ces maladies-là, nous cernent désormais de trop près on supporte mal des scènes du genre où une agonisante sexy rendue chauve par la chimiothérapie (Elizabeth Perkins) danse la valse de l'espoir dans un crépuscule chatoyant. Le cancer rédempteur ? Non.

D. H.

□ **Grève de la faim de Katherine Dunham.** – Katherine Dunham est la plus célèbre interprète et chorégraphe de danses afro-américaines de l'après-guerre, qui parcourut longtemps le monde avec sa troupe. Elle vient d'être hospitalisée à Saint-Louis (Missouri), en raison de la grève de la faim qu'elle observe depuis le 1er février pour protester contre l'expulsion des Haïtiens de la base américaine de Guantanamo à Cuba. Actuellement directrice du Performing Arts Training Center de la Southern Illinois University, Katherine Dunham est âgée de soixante-dix-neuf ans.



CULTURE

de France

on de la TGB

to blues

« PARADES »

du 2 au 14 mars à 21 h



PARIS

THÉATRE

La planète Deschamps

Créé à Nîmes, « les Pieds dans l'eau », grand spectacle loufoque, sera à Paris en avril

NÎMES

de notre envoyée spéciale

Il n'y a pas d'eau, dans le spectacle de Jérôme Deschamps et de Macha Mekiaeff, *les Pieds dans l'eau*, sinon quelques bouffées de pluie fine. L'action se passe sur un toit-terrasse, peut-être bien une cour, mais qui donnerait sur le ciel. Un endroit, avec des murettes, des cagibis où logent les habitants de la planète Deschamps. Semble-t-il. Sur cette planète, on ne peut rien affirmer. Tout est moitié-ci, moitié-çà. Les gens se parlent à demi-mot, l'espace se distend, se disloque, s'effondre, s'adapte aux besoins du gag. Les gags s'articulent avec les paroles, selon une mécanique de précision parfaite.

« Tout est écrit dans les moindres détails. Si l'on s'en éloigne tant soit peu, le spectacle ne peut pas avancer. Mais si on lisait le texte, on se demanderait de quoi il s'agit », reconnaît Jérôme Deschamps. Il possède l'art de déchirer le langage, de le découper en lambeaux avec lesquels il recompose une sorte d'affolante polyphonie, trouée de silences dubitatifs : avant de comprendre ce qui leur arrive, les habitants de la planète Deschamps ont besoin d'un temps d'adaptation. Puis d'un autre avant de réagir.

Il ne s'agit pas comme chez Laurel et Hardy d'un comique à retardement, mais d'une arythmie qui dérègle la réalité, sans toutefois l'anéantir. Les personnages ne sont plus comme au temps des *Blouses* des cloportes surgis d'on ne sait quel sous-sol. Ils sont définis : bricoleur, ivrogne, midinette rêvant de show-biz... Les acteurs leurdonnent leur propre vérité, les font vrais, proches. Aussi familiers que des téléspectateurs éduqués par Dechavanne (par exemple). La parole est faible, mais il y a la mimique. Dès qu'un regard se porte sur eux, ils bougent. Sinon, ils se replient dans leur vide intérieur.

Ils ne cessent de s'affronter à propos d'on ne sait quoi, s'envoyant des bouts de phrases menaçantes avec insultes en suspension, comme si leur vocabulaire était impuissant à traduire leur colère. Comme s'ils n'en savaient plus la cause. Ils s'affalent, miment les ennuis qui gâchent l'existence, s'étirent en balbutiant qu'ils sont bien, le répètent encore et encore, puis se lancent dans des occupations fébriles autant qu'absurdes, pour eux d'une importance capitale – déménager à grand bruit des paniers de bouteilles, pédaler énergiquement sur une machine invisible qui les broie et dégage de la fumée blanche...

Inquiétant et irrésistible

Dans ce spectacle – créé le 2 mars à Nîmes, qui commence et se termine par un chœur d'aboiements parmi lesquels se fait entendre un unique *« miaou »*, – l'existence, comme une émission de télévision, est entrecoupée d'intermèdes musicaux auxquels les personnages s'adonnent avec une merveilleuse ferveur. Depuis toujours, Jérôme Deschamps est fasciné par l'enthousiasme des artistes amateurs, par leur extase lorsqu'ils se rêvent virtuoses en triturant leur clavier, lorsqu'elles se voient Madonna en jouant les majorettes... Les acteurs jouent le jeu, s'y investissent de façon troublante. C'est impressionnant, inquiétant, irrésistible. On rit par explosions ou de façon continue, selon les caractères. Mais ne pas rire, c'est impossible.

COLETTE GODARD

▶ **Les acteurs sont Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin. On les verra à Paris, puisque, à partir du 7 avril et pour deux mois, la Planète Deschamps investit la Grande Halle de La Villette avec reprise de *Lapin Chasseur* et des *Frères Zenith*, avec *les Pieds dans l'eau*, plus une exposition « le Grand ordinaire et le Petit ménager », et quelques concerts.**

Les projets d'un maire

La création à Nîmes du nouveau spectacle Deschamps-Mekaieff s'inscrit dans la politique culturelle de la ville, dont le maire, Jean Bousquet, a décidé qu'elle serait éclatante. Il y est né, puis en est parti, est devenu homme d'affaires dans la mode, est revenu, s'est trouvé désolé du vide artistique. C'était en 1983.

Elu, il s'est d'abord occupé de la restauration d'un patrimoine architectural important : la chapelle et le cloître des jésuites, le jardin des fontaines, l'ancien couvent des Ursulines... Des lieux nouveaux sont équipés – les Costières, l'Eden, et une salle polyvalente de 300 places. Et bien entendu il y a les arènes. Elles attirent un million de spectateurs pendant la semaine de la Feria. Un dispositif qui permet d'y donner des représentations en toutes saisons y a été aménagé. Le théâtre également est en réfection. La ville attend son université qui, installée au centre-ville, sera *« éclatée et ouverte »*.

Le patrimoine n'est pas l'unique préoccupation de M. Bousquet, plutôt tourné vers les arts contemporains. Les artistes sont nombreux à passer par Nîmes, à y rester pour le plaisir. Le maire compte sur le charme de sa ville pour les retenir. Il leur demande de diriger des stages d'architecture, de peinture, de musique... Il a également constitué une association DMT (danse-musique-théâtre), dirigée par Marie Collin, responsable du théâtre au Festival d'automne, et Bernard Souroque, directeur du Festival Feria de musique de rue. L'association – chargée d'accueillir et de coproduire des spectacles dans tous les lieux disponibles – a un an. Après des débuts normalement difficiles, elle est parvenue à proposer des programmes haut de gamme, et les spectateurs viennent.

Des accords ont été conclus avec les villes voisines, notamment Montpellier, Arles, Avignon, pour des coproductions et des abonnements groupés. *Les Pieds dans l'eau* a rempli pendant trois soirs le théâtre de Nîmes – 980 places – et aurait pu continuer, mais la Criée, à Marseille, attendait le précédent spectacle des Deschamps, *les Frères Zenith*.

C. G.

Le Polonais des jacobins

En ce temps-là, les nobles s'essayaient à faire du théâtre

PARADES
de Jean Potocki
ou Théâtre en actes

En 1790, l'un des « spectateurs » les plus assidus du Club des Jacobins était un richissime aristocrate polonais, Jean Potocki, jeune (vingt-huit ans) et tiré à quatre épingles. Pas besoin d'interprète pour suivre les débats : Potocki était d'une maison, à Varsovie, où n'était d'usage que la langue française, y compris chez les domestiques. Potocki a écrit toute son œuvre en français, y compris l'énorme et mondialement célèbre roman *Manuscrit trouvé à Saragosse* (une magnifique édition en a paru tout récemment chez Corti).

Potocki rentre à Varsovie, et sur la lancée de la Révolution française, il fonde, chez lui, une maison d'édition, un journal et une prétendue « salle de lecture » qui n'est qu'un lieu d'agitation. Membre de l'Assemblée nationale, la Grande Diète, Potocki va être l'un des auteurs immédiats de la Constitution du 3 mai 1791 – véritable tremblement de terre qui remplace la « monarchie élective » par une monarchie héréditaire. Décision progressiste, malgré *« nos »* apparences. Car, surtout depuis qu'elle avait été partagée, en 1772, entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, la malheureuse Pologne voyait son trône disputé et pris d'assaut par des personnages d'aventure. La « monarchie élective » n'était qu'une monarchie de marchandages. Héréditaire, elle devenait polonaise, pour commencer.

Jeux de mots, jeux de scène

La part ultraréactionnaire de la noblesse chargea aussitôt l'un de ses membres les plus résolus, cousin de Potocki, Stanislas-Félix Potocki, d'envahir la Pologne à la tête d'une armée russe. Ce qui fut fait fin mai 1792. La Constitution, votée trois semaines plus tôt, fut abolie. Définitivement découragé, Jean Potocki décida de choisir l'écriture. Il se retire d'abord chez sa belle-maman, la très influente et très fortunée (et très conservatrice) maréchale Lubomirska. Et là, dans le château de Lancut, où séjournent notamment de nombreux émigrés de chez nous, Potocki va écrire les *Parades*, que présente aujourd'hui à Paris la Compagnie Kergourlay (1).

Les « Parades », cela se faisait beaucoup au dix-huitième siècle. Il y avait, dans les châteaux, des salles de théâtre, parfois très bien équipées. Les gens de la haute, mêlés ou pas à des acteurs professionnels, y jouaient des pièces courtes, enlevées, drôles, satiriques. Beaumarchais n'a pas commencé autrement. Potocki reprend la formule. Il écrit ces petites esquisses, comme ses autres œuvres, directement en français. Jeux de mots, termes déformés (*« pendu en Iphigénie »* pour « en effigie »), jeux de scène de pure clownerie : un équivalent serait, si l'on veut, des saynètes de Laurel et Hardy qui diraient des textes de Raymond Devos – mais ces fantaisies courtes gardent, en même temps, beaucoup d'allure.

Lorsque vous assistez, comblé, à ces scènes amusantes, il vous faut songer à certains échos de la chose. Des notations amères, blasées, sur les événements du pays, sur le fait d'avoir déserté le combat. Sur la comédie du pouvoir, sur celle aussi des assemblées, que Potocki relaie par la comédie pure et simple. Et aussi – Potocki le laisse parfois entendre – sur le dérisoire des applaudissements, ceux d'un club révolutionnaire comme ceux du salon d'un château. Bref, les *Parades* de Jean Potocki sont une chose fort émouvante, et les jeunes acteurs, anciens pas trop anciens du Conservatoire, François Kergourlay, Philippe Demarle, et leurs parents et camarades, Guillaume Kergourlay, Marianne Merlo, Olivier Peigné, savent à merveille jouer ce théâtre d'exil, ce théâtre de mélancolie et d'insolence, avec une finesse de touche, une pointe de cœur, une élégance de style, très belles.

MICHEL COURNOT

(1) Les *Parades* sont éditées chez Actes-Sud. Ses *Voyages*, chez Fayard. Ses *Écrits politiques* chez Champion. Tous ces livres sont passionnants.

▶ **Théâtre en actes, 112, rue Oberkampf. Du lundi au samedi à 21 heures, jusqu'au 14 mars. Tél. : 42-46-84-47.**







Georges Rouault en enfer

Suite de la première page

Il montre la déchéance humaine, impitoyablement. Il est fébrile, féroce, franchement méchant. Il fouette, griffe, balafre, fait couler l'aquarelle et la gouache, et l'encre noire sur les peaux ou les robes rougeâtres.

Il écorche un peu comme Rembrandt parfois, s'acharne sur la chair lisse, translucide, phosphorescente, diabolique des prostituées aux bouches carnassières, jouant admirablement de la contradiction attraction-répulsion, mêlant sensualité et hargne.

De *la Noce à Nini Patte en l'air*, un vrai jeu de massacre, au couple des *Poulot*, qu'il emprunte à Léon Bloy, Rouault peint sombre la noirceur, les vices, la bestialité, la bêtise, l'abrutissement par l'alcool... A l'horizon de son réquisitoire contre l'humanité déchue, il y a Goya et Daumier, bien sûr, et Forain que l'artiste connaissait dès son enfance à travers les estampes collectionnées par son grand-père ; probablement Ensor, pour les visages avinés, grimaçants, mais sans l'esprit de la farce, et du carnaval. Et Cézanne, de plus en plus vénéré par la jeune génération.

On ne perçoit pas grand-chose d'autre, en ces années, qu'une haine de l'humanité érigée en moteur de l'œuvre. Et s'il n'y avait, pour nous éclairer, des textes et des amitiés remarquées, comme celles de Léon Bloy (qui réprouve d'ailleurs la peinture de Rouault) et de Jacques Maritain, on ne tiendrait certainement pas le peintre en odeur de sainteté. Il a beau écrire que, *« au fond des yeux de la créature la plus hostile, ingrate ou impure, Jésus demeure »*, on ne voit pas bien où, en regard des odalisques, des geishas et des olympias qu'il campe devant le miroir, souvent les bras levés, balançant courbes et contre-courbes dans la lumière bleu oxydée de la chambre, un bleu comme on en voit aussi du côté de la *Célestine* de Picasso. Sans doute Rouault, plus mal que bien dans sa peau, vit-il à plein la contradiction entre l'impératif artistique et sa quête spirituelle. Rouault se pose toujours en solitaire, en incompris. Il est cependant moins isolé qu'on ne l'a dit. Dans sa recherche, il n'est pas insensible à l'air du temps. Et, s'il continue de tourner autour d'un très petit nombre de sujets, qui n'ont rien de très personnel d'ailleurs, il y revient autrement, se rapprochant, en toute connaissance de cause, des solutions constructives des fauves et des premiers cubistes, en particulier de Derain, comme on le voit dans plusieurs nus. Rouault, vers 1910, entreprend, en effet, de canaliser sa sauvagerie en essayant de glisser ses formes dans le moule du primitivisme. Plusieurs primitivismes : l'art nègre, bientôt mâtiné d'art médiéval, se souvenant de l'apprenti verrier qu'il a été, travaillant en artisan dans l'épaisseur des pâtes, cloisonnant à grands traits noirs, à la façon des émaux et des vitraux, mais loin des fadeurs décoratives dans lesquelles nombre de peintres issus de l'école de Pont-Aven tendaient à noyer la peinture religieuse.

Les paysages très sombres peints à plusieurs reprises sont plutôt décourageants. Mais les potiches en pâte vernissée aux couleurs incertaines, qui font penser à Gauguin, sont très belles, pour la rondeur des corps épousant le galbe des panses. Une idée que l'on retrouve dans une composition décorative, qui marie les nus souples aux collines diaprées. Pour Rouault, qui pratique l'art du feu au sens propre et figuré, et à divers degrés de chaleur, l'apaisement est encore loin en 1920, date à laquelle l'exposition s'achève, non sans flottement, comme elle avait commencé d'ailleurs. Au-delà de 1912 très peu d'œuvres sont présentées. Rien que des essais autour d'Ubu, pour Vollard, en gros traits comme Rouault en met autour de la *Sainte Face*, comme il y en aura dans le *Miserere*.

Elle était compliquée à mettre sur pied, cette exposition, avec une chronologie mal assurée, difficile à préciser, et nombre d'œuvres inachevées, ou reprises. Rouault, cet éternel insatisfait, toujours prompt à faire son autocritique, s'était réservé le droit de reprendre ses peintures et de les garder aussi longtemps qu'il les jugeait non terminées. Ce qui d'ailleurs l'amena, en 1948, après son procès avec les héritiers de Vollard, son marchand, à détruire 315 œuvres qu'il savait ne pouvoir finir avant sa mort.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **Rouault, première période 1903-1920. Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 4 mai. Catalogue comportant notamment des lettres inédites de Gustave Moreau. L'exposition sera ensuite présentée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (du 12 juin au 30 août).**

Georges Rouault : « Face à face », gouache et encre de Chine (vers 1917).

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 : sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : ven., sam., mer., jeu. 19 h ; dim. 15 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Bégaiements : lun. 21 h.

BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Lilith, ex-femme de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma sounante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Rencontre au Théâtre de l'Epée de bois : ven. 18 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Courtemanche : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Paulina 1880 : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). La Légende d'Yvain : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Histoire d'amour : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : dim. 14 h. Caligula : ven., lun., mer. 20 h 30. Le roi s'amuse : mer. 14 h ; dim. 20 h 30. La Vie de Galilée : sam., mar., jeu. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Turlupitude : mer., jeu. (dernière) 15 h. Rel. sam.

EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Voleuse de Londres : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

ESPACE CÉVENNES (45-57-70-45). Le Bel Indifférent : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). D'amour et d'eau... froide : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Le Premier : 22 h 15. Rel. dim. La Farandole : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Trois petites planches et trois petits clous : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. L'Odyssée : ven. 14 h 30.

HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 17 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.

INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Autour des nouveaux cahiers de l'est : mar. 18 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La Double Inconstance : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. La Journée du maire : 20 h. Rel. dim., mar. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Comme une légère angoisse : mar. 20 h. Entre chien et loup où la véritable histoire de Ah Q : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Du bout du monde au coeur de Blaise : mer., jeu., ven. 20 h 30 ; dim. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Estelle : 20 h. Rel. dim. Savage Love : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : 21 h 15 ; sam. 17 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-04-95). Philippe Beaussant : mar. 20 h.

MUSÉE DU LOUVRE, AUDITORIUM (40-20-52-29). Alphée ou la Justice d'amour : ven. 20 h 30.

NAUTILIUS BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Par si, par la... : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Alienor ou L'aigle se réjouira : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. R, P,... I. E. R. T. Q. C.I : mer., jeu., ven., sam. 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 19 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : , 20 h 30. Rel. dim., lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : ven., sam., lun. 21 h ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THE SWEENY (46-33-28-12). Hope Street : mer., dim. 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : sam. (dernière) 15 h 30. Bérénice : dim. (dernière) 14 h 30. Mithridate : ven. (dernière) 20 h 30. Phèdre : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Sarclo : 22 h. Rel. dim., lun. Prends garde à toi : mar., mer., jeu. 20 h 30. Que reste-t-il de l'abat-jour? : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. La Brouette du vinaigrier : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30. Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ne m'oublie pas : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Mais où est donc Dada? : 22 h. Rel. dim. Baudelaire : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; ven., lun., mar. 14 h 30. Des ronds dans l'eau : ven., sam. (dernière) 19 h. Le Grand Voyage et la Servante de l'amour : ven. (dernière) 17 h. Roro er Saoz : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smaïn : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Parades : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Geneviève Page, les Grandes Forêts parole de poètes : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : mer., jeu. (dernière) 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim. Le Troisième Témoin : ven., sam., dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

ALIENOR OU L'AIGLE SE RÉJOUIRA. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h 30 (4).

C'EST BEAU L'AMOUR. Blancs-Manteaux (48-87-15-84) (dim.), 20h30 (4).

ENTRE CHIEN ET LOUP OU LA VÉRITABLE HISTOIRE DE AH. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21h30 (4).

PAR SI, PAR LA.... Nautilius Bateau-théâtre (40-51-84-53) (dim. soir, lun., mar.), 20h30 ; dim. 17 h (4).

RORO ER SAOZ. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 20h30 (9).

TROIS PETITES PLANCHES ET TROIS PETITS CLOUS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20h30 (9).

LA MORT DE POMPÉE. Aubervilliers (Théâtre de la Commune) (48-34-67-67) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (10).

NE M'OUBLIE PAS. *Théâtre de la Ville* (42-74-22-77) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (10).

PRENDS GARDE A TOI. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 20h30 (10).

RÉGION PARISIENNE

ARGENTEUIL (SOUS CHAPITEAU) (47-85-06-34). Sentimental Cabaret : ven., sam., dim. (dernière) 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Mort de Pompée : mar., mer., jeu. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Gaudeamus (en russe) : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h 45. Petite salle. El Perro : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Nuit des rois : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

MASSY (C. C. PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Les Chevaux aux sabots de feu : ven. (dernière) 21 h.

MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : mer., jeu., ven., sam., mar. 14 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). La Maison de la nuit : mar. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). George Dandin : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

VENDREDI

Lola (1961), de Jacques Demy, 18 h 30 ; Casablanca (1947, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, *porte Saint-Eustache,* Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Voisins, voisines : A comme amour : Antoine et Colette (1962) de François Truffaut, Adorables Créatures (1952) de Christian-Jaque, 14 h 30 ; C comme cour : Paulette et Néness (1984) de Yann Piquer, les Pigeons de Notre-Dame (1966) de Jacques R. Villa, 16 h 30 ; A comme amour : Bande annonce : *Edouard et Caroline* (1950) de Jacques Becker, la Passerelle (1987) de Jean-Claude Sussfeld, 18 h 30 ; F comme faits divers (v.o.) : Bande annonce : le Jour se lève (1939) de Marcel Carné, Hôtel du Nord (1935) de Marcel Carné, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

A QUOI TU PENSES-TU ? Film français de Didier Kaminka : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DU DÉSIR. Film italo-français de Marco Bellochio : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DEAD AGAIN. (*) Film américain de Kenneth Branagh, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU. Film français de Pierre Schoendœrffer : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DOCTEUR. Film américain de Randa Haines, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA FÊTE ET LES INVITÉS. Film tchèque de Jan Nemec, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA MONTRE, LA CROIX & LA MANIÈRE. Film franco-britannique de Ben Lewin, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

TRUST ME. Film américain de Hal Hartley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES EXCLUSIVITÉS

BETTY (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TALONS AIGUILLES *(Esp., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40)*.

LES GRANDES REPRISES

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e *(43-26-48-18)*.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHANTAGE *(A., v.o.)* : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TRÉSOR AU-DELA DES FRONTIÈRES () : Institut Finlandais, 5e *(40-51-89-09)*.

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 MARS

« Diversité de l'architecture dans le dix-neuvième arrondissement », 10 heures (inscription au 42-40-27-28, de 13 heures à 18 heures), anciennes rotondes vétérinaires, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de Charente (Maison de La Villette).

Exposition : « Giacometti », 10 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Marais, hôtels et jardins. La place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie *Lobau (Art et histoire)*.

« Académie française et Institut », 10 h 30, 23, quai de Conti (P.-Y. Jaslet).

« Le Père-Lachaise, selon l'humeur du conférencier ! », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard *Ménilmontant (V. de Langlade)*.

« Musée Cognacq-Jay, l'art de vivre Ancien Régime. Meubles, tableaux, bijoux », 14 h 30, 8, rue Elzévir (M. Brumfeld).

« Au Marais, l'hôtel de Sully et la place des Vosges », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade de Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« *L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire* », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres et embaumement, etc. », 14 h 30, sortie *métro Louvre-Rivoli (I. Haulier)*.

« Les plus célèbres chefs-d'œuvre du Louvre », 14 h 30, placu du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurreciton du passé).

« Les Catacombes », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris et *son histoire*).

« Chefs-d'œuvre du château de Goodwood à la Fondation Mona-Bismarck », 15 heures, 34, avenue de New-York (Approche de l'art).

« Le quartier de l'Odéon », 17 heures, métro Odéon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Académie française et Collège des Quatre-Nations. Quelques académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Haulier).

« *La cathédrale orthodoxe russe* », *15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme* culturel).

« Les tombes les plus célèbres du Père-Lachaise », 15 h 30, entrée principale, boulevard *Ménilmontant* (D. Fleuriot).

DIMANCHE 8 MARS

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq Académies », 10 h 30, 23, quai de Conti (P. Fernandez).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », *11 heures, entrée principale,* boulevard Ménilmontant (M. Poyer).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des Saints-Simoniens à la maison des Otages », 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« *Conciergerie, Sainte-Chapelle* et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« De Saint-Jean à Saint-Pierre, promenade *dans le vieux village* de Montmartre », 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du *passé*).

« Les salons du ministère de la Marine et la place Louis-XV » (carte d'identité, nombre limité), 15 heures, 2, rue Royale (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

SAMEDI 7 MARS

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Montaigne : un voyageur intrépide sur les routes du monde de l'esprit » (Monuments historiques).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 14 heures : « L'espace indécis. Mobilité du regard, structures et vibrations », par F. Barbe (Hors cadre).

Avenue Corentin-Cariou, 14 h 30 (salle Jean-Bertin) : « Antarctica », un film de M. Kurahara ; 16 heures (plateau des sports) : « Les répercussions économiques des Jeux olympiques d'Albertville » (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 8 MARS

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « *Panorama artistique de l'Alsace* : du mur païen du mont Sainte-Odile au château des Rohan à Strasbourg » (Monuments historiques).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La puissance de l'esprit dans la guérison des maladies », par B. de Roybon ; « Le pouvoir de la pensée », par Natya (Conférences Natya).

Avenue Corentin-Cariou (salle Jean-*Bertin*), *15 heures : « Australie,* l'ultime barrière », un film présenté par un membre de l'équipe du commandant Cousteau (Cité des sciences et de l'industrie).

LES GRANDES REPRISES

NOUVEAUX

BILLET

Le temps d'une valse

Dans son acide revue de détail de la France, fin février, le *Sunday Times*, peu suspect de francophilie, a oublié une particularité bien française : le renouvellement tous les trois ans des PDG des entreprises nationalisées. Ainsi, en 1992, surtout en juin et juillet, une quarantaine de PDG, arrivés au terme de leur mandat de trois ans, verront leur avenir suspendu à la volonté de l'Etat. Un fait du prince sans doute bien anachronique vu de l'étranger, à l'heure de l'internationalisation croissante des stratégies industrielles, qui ne peuvent être soumises aux aléas du court terme, et du désengagement de l'Etat dans la vie économique.

Le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, est conscient de ce risque. Jeudi 5 mars, il a souhaité que le mandat des PDG des entreprises nationalisées – *« trop court »* – soit *« plus proche de celui des administrateurs des entreprises privées »* en passant à cinq ans. Une réforme dans ce sens a déjà été suggérée par le groupe d'études et de mobilisation de M. Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider. Le gouvernement franchira-t-il le pas avant l'échéance ? Pour l'heure, ces présidents en sursis – qui pour la plupart n'ont pas atteint, comme M. Raymond Levy (Renault), la limite d'âge fixée à soixante-cinq ans par la loi de 1984 – sont condamnés à attendre le verdict d'un pouvoir politique qui sortira pour le moins affaibli des élections régionales.

Parmi eux, une dizaine, comme MM. Pierre Delaporte (EDF), François Heilbronner (GAN), Jean Gandois (Pechiney), Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc), ont été nommés lors de la cohabitation. Certes, il y a peu de chances pour que la valse des présidents prenne l'allure d'un règlement de comptes politique. La compétence, la réussite, la dimension internationale comptent plus aujourd'hui que la couleur politique.

Mais on peut s'interroger sur les critères du gouvernement, si soucieux dans son discours du respect de l'autonomie de gestion des entreprises nationalisées, pour reconduire ou remercier ces PDG. Prendra-t-il en compte la nécessité d'assurer un minimum de stabilité à la tête de groupes industriels qui ont besoin de la durée pour être crédibles aux yeux de leurs partenaires étrangers ? Evitera-t-il les « parachutages » intempestifs de personnalités extérieures à l'entreprise ? La tentation existe ici et là. Les intéressés ne s'y trompent pas : certains, sûrs de leurs bilans, campent dans une totale discrétion ; d'autres, craignant d'être moins en cour, déploient un zèle de dernière heure à rendre jaloux leurs concurrents. Tout en recherchant quelques garanties en cas d'alternance politique. A ce petit jeu, il n'est pas sûr que l'efficacité économique y gagne.

MICHEL NOBLECOURT

Le débat sur la télévision haute définition

Le gouvernement va charger un groupe « ad hoc » de définir les conditions d'emploi de la norme D2 Mac

Les professionnels ont accueilli avec prudence, jeudi 5 mars, le communiqué de l'hôtel Matignon réaffirmant la volonté du gouvernement *« de développer la nouvelle télévision à travers le format 16/9 D2 Mac »*. Une réserve qu'un *« groupe ad hoc »*, selon l'expression du ministre de la communication, M. Georges Kiejman, sera chargé de lever d'ici au 15 avril en s'efforçant de concilier les positions des industriels et de Canal Plus.

Des sept ministres réunis mercredi 4 mars autour du premier ministre, Mme Edith Cresson, les professionnels attendaient une décision. Ils ont eu droit à une... position de principe. Si le communiqué sibyllin publié mercredi soir par l'hôtel Matignon réaffirme l'engagement de la France en faveur de la nouvelle norme de télévision D2 Mac, le texte se garde bien de préciser dans quelles conditions celle-ci sera utilisée sur le satellite Télécom 2A qui doit entrer en fonction le 16 avril prochain (*le Monde* du 6 mars). *« C'est une bonne nouvelle politique. Nous espérons qu'elle deviendra, le 16 avril, une bonne nouvelle opérationnelle en se traduisant concrètement dans les faits »*, dit-on, prudent, au siège de Thomson Consumer Electronics (TCE). *« Nous avons remporté une bataille, mais certainement pas la guerre »*, ajoute-t-on, guerrier, chez Philips, dopé sans doute par le passage, mardi dernier à Paris, du PDG de la multinationale néerlandaise, M. Jan Timmer, venu plaider en personne auprès du premier ministre la cause du D2 Mac.

Bien des ambiguïtés restent à lever. A commencer par celle de la position gouvernementale que la publication, presque en catimini, du communiqué de Matignon a autant obscurcie que clarifiée. Tel ministre qui croyait avoir définitivement tranché avec ses collègues en faveur du D2 Mac, avoue ne pas se retrouver complètement dans les subtilités du texte. Tel responsable reconnaît les divergences de vue entre le premier ministre (plutôt favorable au D2 Mac) et son principal conseiller, M. Abel Farnoux (plus proche des thèses de Canal Plus en faveur de la norme SECAM actuelle). Le refus des conseillers de Matignon de commenter la décision contribue encore un peu plus à entretenir le flou.

Un point de départ...

Avec une franchise inhabituelle sur un dossier aussi sensible, le ministre de la communication, M. Georges Kiejman, qualifie crûment la prise de position du gouvernement de *« point de départ »* et annonce la création d'un *« groupe ad hoc »* chargé d'en mettre en œuvre les modalités. Il lance *« un appel au rassemblement de toutes les énergies pour élaborer des programmes en 16/9 D2 Mac, avec le souci que ce rassemblement soit le plus européen possible »*. Façon de reconnaître qu'après des années de travail et des semaines de débat, le dossier est loin d'être bouclé. Façon, aussi, de jeter un pont en direction de Canal Plus et de son PDG, M. André Rousselet, plus hostile que jamais à la généralisation immédiate de la nouvelle norme.

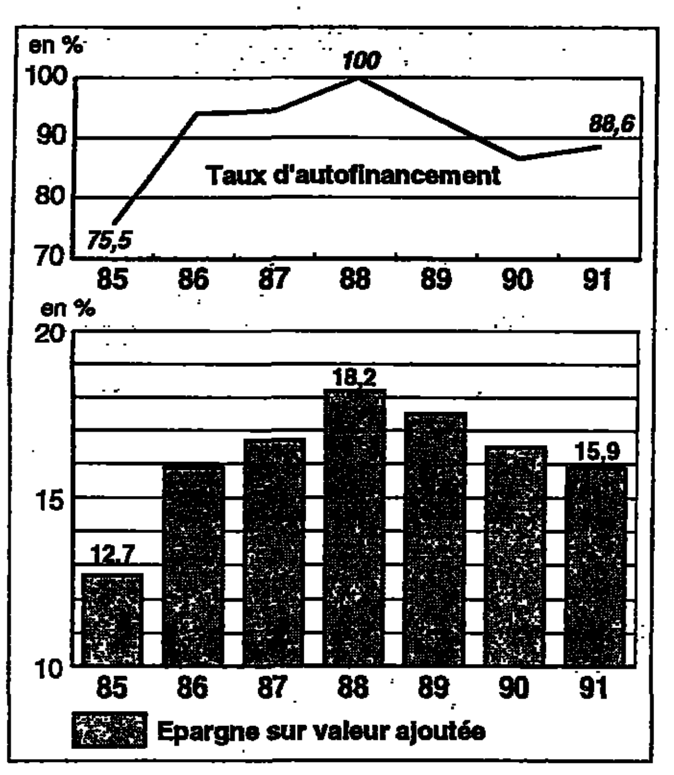
Dans un entretien accordé à *la Tribune de l'Expansion*, le patron de la chaîne cryptée se fait intransigeant : *« Nous monterons à bord du satellite, mais avec toute la bonne volonté qui nous habite, pour laisser place à une seule chaîne spéciale en D2 Mac 16/9 au côté de sept chaînes en SECAM 4/3. Nous ne voulons pas naufrager l'audiovisuel et nos intérêts en nous soumettant à des diktats imbéciles »*. Sûr de son fait, assuré de sa puissance financière – rare dans l'audiovisuel, – fort de ses stocks de programmes (de films, notamment, sans qui rien ne peut se faire), le président de Canal Plus fait patiemment monter les enchères.

« Qu'il refuse de monter sur le satellite et celui-ci a toutes les chances de tourner à vide, constate, désabusé un professionnel. *Rousselet le sait »*. Appels du pied et signes d'ouverture se multiplient donc. Longtemps intransigeants, certains parmi les fervents partisans du D2 Mac au gouvernement admettent aujourd'hui que toutes les chaînes du satellite Télécom 2A ne seront pas en D2 Mac. *« Dans le fond*, conclut un conseiller du gouvernement, *le communiqué de Matignon n'est qu'une sorte de message codé à l'adresse du président de Canal Plus. Négocions »*.

PIERRE-ANGEL GAY

Investissements : demande et profits insuffisants

Après avoir été à l'origine de la forte activité des années 1987 à 1989, l'investissement des entreprises aura par la suite – en chutant brutalement – mis fin à la croissance. Rarement retournement aura été aussi soudain : en 1988 comme en 1989, les dépenses d'investissement productif des entreprises avaient progressé de 10 % en volume. En 1990, la progression avait encore été de 4,8 %. En 1991, les investissements auront reculé de 3 % en valeur réelle. Ce retournement s'explique par la détérioration de l'environnement international, qui fait chuter la demande intérieure dans presque tous les pays industrialisés. Mais l'autre moteur de l'investissement – le profit – connaît lui aussi des défaillances. Le graphique montre qu'après s'être beaucoup amélioré depuis 1985 le taux d'épargne des sociétés (par rapport à la valeur ajoutée), qui représente la part des profits conservée dans l'entreprise, s'est détérioré en 1990 et 1991, du fait de la fiscalité liée à la production et aussi de la lourdeur des taux d'intérêt.



La France veut expliquer à ses partenaires sa position sur le GATT

La France s'apprête à envoyer vingt-cinq parlementaires de diverses tendances politiques (PS, UDC, RPR) dans une quinzaine de pays pour expliquer sa position et celle de la CEE sur les difficiles négociations commerciales en cours au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a-t-on appris jeudi 5 mars.

Ces missions, qui débuteront fin mars, auront pour destination l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, Hongkong, le Brésil, l'Uruguay, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Maroc, le Sénégal, la Suisse, la Suède, la Finlande, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Par ailleurs, M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, s'est déclaré jeudi *« écœuré »* de voir la Commission européenne prendre des libertés par rapport au mandat qui lui a été donné par les Douze. Les Etats-Unis veulent que la CEE réduise ses capacités exportatrices et ouvre son marché intérieur aux produits américains. *« C'est un comble... alors que les Etats-Unis sont une forteresse »*, a déclaré M. Lacombe.

Avec 43,7 % du PIB

Les prélèvements obligatoires ont légèrement baissé en 1991

Les prélèvements obligatoires ont légèrement baissé en 1991. Les impôts – qu'ils soient prélevés par l'Etat ou par les collectivités locales – et les cotisations sociales ont représenté l'année dernière 43,7 % de la production nationale, laquelle, exprimée en termes de PIB (produit intérieur brut) a atteint quelque 6 415 milliards de francs. En 1990, le poids des prélèvements obligatoires avait atteint 43,8 % du PIB.

Si les impôts et les cotisations sociales pèsent sensiblement moins lourd qu'en 1984 et 1985, années durant lesquelles ils avaient atteint 44,6 % puis encore 44,5 % du PIB, l'allègement est maintenant extrêmement lent alors même que la France reste l'un des pays industrialisés les plus imposés. Surtout, la baisse enregistrée l'année dernière s'explique beaucoup plus par de très mauvaises rentrées fiscales que par un allègement des taux d'imposition : du fait de la stagnation économique, de la faible progression des dépenses de consommation des ménages, des résultats médiocres des sociétés, l'Etat a encaissé infiniment moins d'impôts qu'il ne l'escomptait. La perte est maintenant estimée à quelque 80 milliards de francs.

Contrairement aux années précédentes, la baisse des prélèvements obligatoires est donc beaucoup plus subie que voulue. Elle a d'ailleurs profité aux sociétés et autres agents économiques, dont les prélèvements sont revenus de 25,6 % en 1990 à 25,1 % en 1991, mais pas du tout aux ménages dont les prélèvements ont au contraire augmenté, passant de 18,2 % à 18,6 % de la production nationale. Alors même que les sociétés payaient moins d'impôts parce que leurs résultats se sont dégradés, les ménages en payaient davantage sur des revenus gagnés en 1990, qui fut encore une bonne année en matière d'augmentation du pouvoir d'achat. Ainsi, en 1991, l'impôt sur le revenu a-t-il dépassé de 10 milliards de francs les chiffres retenus dans le budget voté par le Parlement fin 1990 et de 15 % le montant atteint en 1990. On retrouve là l'inconvénient du décalage entre le moment où le revenu est encaissé et celui oùl'impôt est payé alors qu'on est parfois devenu plus pauvre.

Moralité : la baisse des prélèvements obligatoires est la contre-partie d'un alourdissement important du déficit budgétaire, qui passe de 1,2 % à quelque 2 % de la production nationale. Un déficit que l'Etat va devoir financer par des emprunts supplémentaires. Puis payer. Comment ? Par les impôts.

ALAIN VERNHOLES

Dans un environnement économique plus favorable

Les professionnels de l'immobilier reprennent prudemment espoir aux Etats-Unis

Les chaînes de magasins américains annoncent pour le mois de février une augmentation de 10 % à 20 % de leurs ventes par rapport aux chiffres de l'année précédente, perturbés, il est vrai, par la guerre du Golfe. Les magasins Wal-Mart et The Gap, connus pour avoir échappé à la récession, affichent même un accroissement de 34 % et 23 % respectivement de leur chiffre d'affaires le mois dernier. La veille, les professionnels de la construction annonçaient une progression de 12,9 % des ventes de maisons en janvier. Mais le nord-est des Etats-Unis, là où a débuté la crise immobilière, reste en retrait.

CONCORD (NEW-HAMPSPHIRE)

de notre envoyé spécial

« Les temps ont bien changé », reconnaît M. Ashton Welch, vice-président exécutif de la New Hampshire Association of Realtors, le syndicat regroupant les principaux agents immobiliers de cet Etat de Nouvelle-Angleterre. *« J'avais acheté ma maison en 1985. L'année suivante, lorsque le marché était au plus haut, j'ai décidé de la revendre. J'avais à peine installé le panneau de vente comportant le numéro de téléphone qu'en deux heures, je recevais deux offres d'achat. Je les ai mises en concurrence. Et j'ai empoché 27 000 dollars de plus en deux heures ! Aujourd'hui, la situation est tout à fait différente. Les vendeurs ont un mal fou à trouver un acquéreur et une maison reste en moyenne 160 jours sur le marché, quelquefois deux ans. Pendant ce temps, les gens sont pris à la gorge. Mais je reste optimiste. La confiance semble revenir et les mesures fiscales annoncées par M. Bush auront un effet favorable. Mais il faudra attendre. Plus longtemps qu'ailleurs, car nous avons été les plus touchés. »*

Des six Etats de Nouvelle-Angleterre (1), le New-Hampshire, longtemps synonyme de croissance et d'emplois bien rémunérés, a, depuis 1989, versé dans la sinistrose. Le plus fort pourcentage d'emplois perdus, le plus grand nombre de faillites personnelles, le plus important accroissement de ménages dépendant uniquement du *welfare*, l'aide sociale que distribue Washington et que Concord, la capitale de l'Etat, essaie d'améliorer, tel était ces derniers temps le lot de cette région. Mais le New-Hampshire se reprend maintenant à espérer en notant avec satisfaction l'amélioration constatée dans le secteur de l'immobilier, la source de tous ses maux. Ceux de milliers de particuliers et de l'ensemble des banques locales, dont les principales enseignes ont mordu la poussière.

Léger redressement

Certes, l'augmentation de 12,9 % des ventes de maisons particulières que la profession vient d'annoncer pour janvier est une statistique nationale. Elle fait la part belle au Midwest alors que le nord-est du pays continue à pâtir d'un marché stagnant. Pourtant, les commentaires des professionnels locaux sont empreints d'un optimisme prudent. *« Je n'escompte pas de reprise rapide »*, indique M. Welch. *« Mais un léger redressement, continu, devrait intervenir d'ici à l'été prochain*, assure-t-il. *La baisse des taux d'intérêt* [ils sont tombés à leur plus bas niveau depuis dix-huit ans] *y est pour beaucoup, mais les « 5 000 dollars Bush »* [28 400 francs] *sont aussi à prendre en compte. »* Ce chèque fiscal de 5 000 dollars est l'une des mesures les moins contestées par l'opposition démocrate, une disposition que le président Bush a glissée dans son message sur l'état de l'Union, le 28 janvier, et confirmée le lendemain dans son projet de budget 1993, actuellement très chahuté par le Congrès. Il s'agit d'un crédit d'impôt dont vont bénéficier les particuliers ayant décidé d'acheter leur première maison, un rêve déjà concrétisé par 64 % des Américains. Pour beaucoup, l'économie n'est pas mince. Dans certaines *régions où le prix moyen d'une maison* se situe autour de 80 000 dollars, ce crédit d'impôt peut représenter jusqu'à 60 % du premier acompte.

D'après la National Association of Home Builders, qui a su mener à bien un intense lobbying pour appuyer cette disposition auprès de l'administration, ces 5 000 dollars d'économie permettront sans doute de construire 200 000 nouvelles maisons dès la première année de leur application. Et de créer des centaines de milliers d'emplois puisque, si l'on en croit la National Association of Realtors, une maison vendue équivaut à trois emplois créés. Une aubaine pour une profession qui a perdu près de 850 000 emplois depuis octobre 1989. Et qui a vu l'année dernière la construction de maisons et d'appartements tomber à son plus bas niveau depuis 1946.

SERGE MARTI

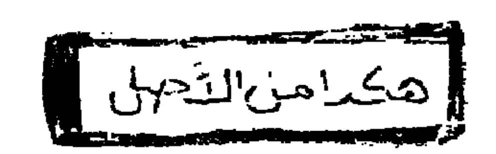
(1) Les autres Etats sont le Connecticut, le Massachusetts, le Maine, Rhode-Island et le Vermont.

► ***Le Monde*** **publiera dans son édition du mardi 10 mars un supplément spécial de quatre pages « Immobilier sans frontières », consacré au marché international de l'immobilier.**

British Telecom annonce des milliers de suppressions d'emplois

La compagnie britannique de télécommunications British Telecom a annoncé, vendredi 6 mars, qu'elle s'apprêtait à supprimer jusqu'à 25 000 emplois au cours de l'année financière à venir. La compagnie, qui employait au 31 décembre 1991 226 900 salariés dans le monde, s'est engagée, il y a deux ans, dans un vaste programme de modernisation destiné à accroître sa compétitivité en réduisant ses coûts de fonctionnement.

Plus de 18 000 postes ont déjà été supprimés en 1991. Le nombre de suppressions d'emplois ainsi annoncé pour 1992 est supérieur aux prévisions initiales de la compagnie, qui invoque désormais la gravité de la récession.



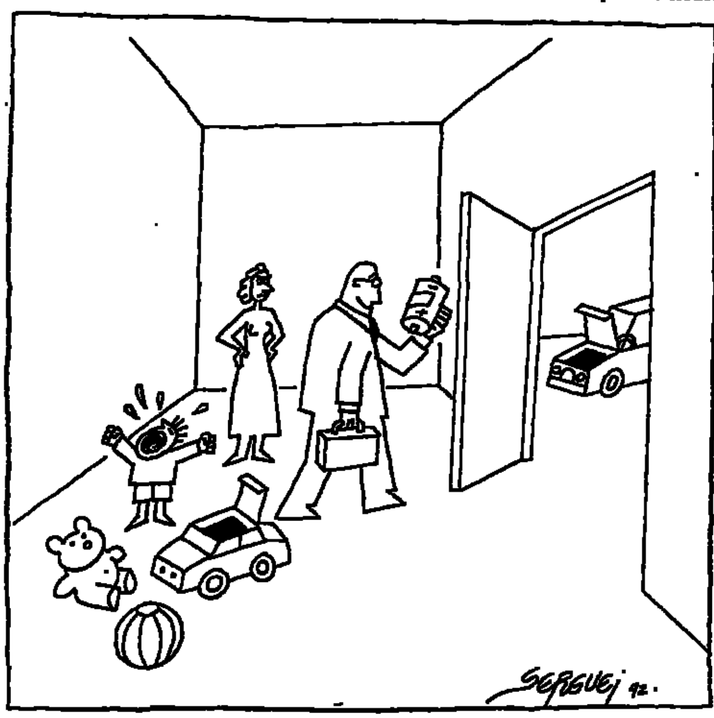
ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Pour encourager son utilisation dans Paris

M. Chirac annonce des mesures en faveur de la voiture électrique

Des places de stationnement gratuites en surface et dans les parkings souterrains (à commencer par celui de l'Hôtel de ville), avec des prises de courant pour recharger les batteries : telles sont les premières mesures annoncées par le maire de Paris, jeudi 5 mars, au cours d'une réunion électorale consacrée à l'environnement.



Des services municipaux seront aussi dotés de quelques véhicules électriques : quatre à la direction des parcs et jardins, deux utilitaires, et quatre mini-cars mis à la disposition des transports de personnel ou de personnes âgées. A terme, les services d'entretien, de nettoyage et de surveillance seraient ainsi équipés.

Paris vient donc, après d'autres, à la voiture électrique. Montpellier en a acquis cinq il y a un an. Neuf grandes villes françaises ont adhéré, après Paris, en 1990, à l'Association européenne des villes intéressées par l'utilisation des véhicules électriques (CITELEC).

Pour timides qu'elles soient, les mesures annoncées par le maire de la capitale révèlent un nouvel état d'esprit. En France, Renault et PSA poussent leurs études, comme Audi, Fiat, Ford, Nissan ou Volkswagen ailleurs. Aux Etats-Unis, Chrysler et Westinghouse ont annoncé, au début de la semaine, un accord de partenariat en ce domaine. Un dirigeant de Peugeot a estimé que le marché en France atteindrait 200 000 véhicules par an au cours de la seconde moitié de la décennie, sous réserve d'incitations financières. Or, elles existent : le ministre de l'industrie avait annoncé, en avril 1991, le concours d'un fonds de soutien disposé à allouer 15 000 francs par véhicule aux mille premiers acheteurs. Il est vrai que les voitures électriques sont actuellement mises en vente à des prix élevés : 130 000 francs au minimum pour les plus petites dont 40 000 francs environ pour les batteries.

C'est d'ailleurs ce dernier point qui demeure le véritable frein au développement de la voiture électrique. Le seuil d'autonomie de 100 kilomètres est atteint en l'état actuel de la technologie. Mais c'est encore insuffisant. Les véhicules de la Poste ou de ramassage des ordures, notamment, pourraient jouer un rôle leader d'usager en ce domaine. Mais, soumis à des arrêts fréquents, ils épuisent leurs batteries et ne sont donc pas encore opérationnels. La mise au point d'accumulateurs de grande capacité dans un volume et un poids réduits conditionne en partie la réconciliation de la voiture avec la ville.

CHARLES VIAL

FINANCES

Malgré des comptes bénéficiaires

Boscher, la fin programmée d'une société de Bourse

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société de Bourse Boscher, filiale à 53 % de la Banque nationale de Paris (BNP), devrait être convoquée le 17 mars afin de statuer sur la *« liquidation amiable »* de la société et sur la *« nomination d'un liquidateur »*. Originalité : non seulement cette société de Bourse n'est pas en situation de faillite, mais elle présente des comptes bénéficiaires.

« Avec mon originalité, je pensais avoir un rôle à jouer, mais je suis obligé de céder mon affaire. Et croyez-moi, c'est dur de se vendre contraint et forcé. » Nous sommes au mois d'octobre 1990, et M. Alain Boscher vient de reconnaître l'échec de sa stratégie d'indépendance. Echaudé et agacé par les affaires Girardet et Tuffier (*le Monde* du 19 juillet 1990), le Trésor vient de demander à la Banque nationale de Paris de prendre le contrôle de l'une des dernières sociétés de Bourse indépendantes de la place. Pour un franc symbolique, la BNP devient, devant la famille Boscher et le personnel qui n'en détient plus que 38 %, l'actionnaire de référence avec 53 % du capital, sans l'augmenter ni le recomposer. A l'origine de cette reprise, un « accident » sur le titre Michelin qui occasionna à l'ex-charge des pertes *« importantes mais inférieures à ses fonds propres »*.

Manque de fonds propres

A cette date, la banque ainsi qu'un syndicat de douze institutionnels se portent garants et montent le plan de « sauvetage » à l'amiable, dont le but premier était le redeploiement de l'activité. La BNP nomme alors M. Pierre Balley président du conseil d'administration de la société de Bourse. Cet ancien collaborateur de la division financière de la banque, président de l'Association des sociétés et fonds français d'investissements (ASFFI), réalise un audit au cours des quatre mois qui suivent sa nomination. L'étude révèle que les pertes sont équivalentes au montant déclaré et la situation saine. La consigne alors était claire : *« Continuez l'exploitation et cherchez un repreneur. »* Mais, apparemment, la BNP n'a pas d'acquéreur. Et les quatre qui se sont manifestés au cours des quinze derniers mois n'ont pas fait *l'unanimité* ; ils furent même dissuadés promptement de s'intéresser à l'ex-charge.

Après une réduction des effectifs de près de la moitié et une compression radicale des frais généraux, la société de Bourse était pourtant en voie de redressement. Pour l'exercice qui vient de s'achever, le chiffre d'affaires avoisine 112 millions de francs pour un résultat net consolidé de 10 millions de francs. Ce qui, somme toute, n'est pas un piètre résultat compte tenu de la situation actuelle des autres sociétés, dont pas moins d'une dizaine de sièges – sur les quarante-cinq que compte la place – sont déjà en sommeil. L'assemblée générale ordinaire du 22 octobre 1991 a ainsi voté la continuation de l'activité. Précédant la publication des résultats, cette décision ne manqua pas d'être interprétée comme un signe d'encouragement.

Le manque de fonds propres reste cependant le handicap majeur de la charge et l'a considérablement fragilisée depuis l'« accident » de 1990. M. Alain Boscher ne disait-il pas au début des années 80 : *« Nous exerçons un métier à haut risque, il faut savoir l'assumer, et le meilleur moyen est encore d'accumuler des fonds propres pour y faire face. »* Cela étant, chez Boscher, on ne comprend toujours pas ce qui a pu pousser la BNP à refuser de rester l'actionnaire de référence...

Comment interpréter ce « lâchage » ? La reprise s'est faite contrainte et forcée. De plus, la banque parisienne, aux dires de ses responsables, n'est que peu sensible à l'élargissement du nombre de sociétés de Bourse placées sous son contrôle. Ne vient-elle pas de fusionner ses autres sociétés de Bourse Saintoin-Roulet et Du Bouzet ? En outre, elle s'est abstenue de transmettre ses ordres par le biais de sa filiale devenue encombrante, ce qui ne l'empêchait pas de lui faire des avances de trésorerie fort chères (12 % de rémunération).

L'éventualité d'un désistement du syndicat de garantie, en cas de mauvaises opérations financières de l'ex-charge, suffit-elle à justifier la décision de la BNP de ne pas avoir à assumer seule les risques ? La place craint sans doute que, fort d'un nouvel actionnaire, M. Alain Boscher ne reprenne son rôle de franc-tireur en retrouvant la direction de ce qui reste son ex-société de Bourse ? Mais, soutenu par les autres actionnaires minoritaires, il n'a peut-être pas dit son dernier mot. Pour qu'une décision définitive soit adoptée au cours de l'assemblée générale extraordinaire, les deux tiers des voix doivent être réunis.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Controverse sur les comptes rémunérés

Les banques dénoncent la « concurrence déloyale » de la Poste

Les indiscrétions sur le prochain lancement par la Poste d'un ersatz de compte rémunéré (*le Monde* du 6 mars) ont fait l'effet d'une bombe dans le petit monde bancaire. Une nouvelle fois, les banquiers repartent en guerre contre *« une concurrence déloyale »*, et le ministère de l'économie et des finances, qui doit encore donner son aval, cherche une échappatoire.

Pourtant, des comptes rémunérés sur le modèle de Libertitude de la Poste, il en existe des dizaines et depuis plusieurs années. Cortal, du groupe Paribas, a montré la voie il y a trois ans et a été suivi par plusieurs établissements – d'American Express à la Caixa Bank en passant par la Citibank, les AGF et Carrefour. Les banques le reconnaissent, ce ne sont pas les comptes qui gênent, mais la Poste et ses 17 000 guichets. Tant que ces produits restent circonscrits à des établissements spécialisés avec des droits d'entrée importants, il n'y a pas péril en la demeure. Mais, cette fois, la menace est plus sérieuse.

Une bataille commerciale à outrance dans un secteur déjà en surcapacité, c'est ce que Bercy veut éviter à tout prix. Surtout si elle débouche à terme sur la fameuse tarification des chèques. Il va falloir que le gouvernement clarifie enfin sa doctrine sur les activités bancaires de la Poste. Soit on encourage cette concurrence, pour le plus grand bien du consommateur et le malheur de banques plus fragiles qu'on ne le croit, soit la Poste en reste à une mission de service public. Maintenant, il faut choisir.

E. L.

Bataille boursière

Le tribunal de Nîmes suspend un tiers des droits de vote Perrier de Exor et ses alliés

Le tribunal de commerce de Nîmes a décidé vendredi 6 mars de suspendre pour deux ans le tiers des droits de vote attachés aux actions Perrier (35,5 % du capital) détenues par Exor et par deux filiales de la Société générale, Ominco et Geneval.

Cette décision a été prise pour *« non-respect de la réglementation des déclarations de franchissement de seuil »*. Le tribunal considère que Exor et les filiales de la Société générale n'ont pas déclaré le franchissement de concert du seuil de 33,3 % dans le capital de Perrier au mois de mai 1990.

Nestlé et le groupe Suez, qui ont lancé une OPA sur Perrier, tout comme Exor, avaient demandé la suspension pour cinq ans des 35,5 % de Perrier détenus par Exor et ses alliés. La décision du tribunal de Nîmes rend la bataille boursière pour Perrier (*le Monde* du 6 mars) beaucoup plus ouverte.

EN BREF

□ **Delta Airlines commande neuf Airbus A-310.** – La compagnie américaine Delta Airlines a commandé neuf biréacteurs long-courriers Airbus A-310 (180 places) équipés de réacteurs Pratt et Whitney pour assurer des liaisons transatlantiques. Le montant de la commande est évalué à 3,5 milliards de francs. Les appareils seront livrés à partir du début de 1993. Cette commande est pour Airbus la première d'importance depuis le début de l'année. Delta, qui a repris vingt et un A-310 de Pan Am, est la compagnie qui exploite le plus grand nombre de A-310 dans le monde. Il faut noter le chassé-croisé qui amène un transporteur américain à acquérir l'avion européen alors qu'Air France a opté pour le concurrent de celui-ci, le Boeing 767.

□ **Dépenses de santé : 6,6 % d'augmentation en 1991.** – En un an, les dépenses de santé ont augmenté de 6,6 %, selon la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), et ont représenté 354,1 milliards de francs, contre 331,6 milliards en 1990. Cette hausse est inférieure à celle des années précédentes puisqu'elle avait été de 7,1 % en 1990 et de 10,3 % en 1989. Les dépenses d'hospitalisation se sont accrues de 5,2 % et celles de médecine de ville de 8,5 %. Les honoraires médicaux ont progressé de 7,3 % et les remboursements d'ordonnances de 9,8 %.

□ **Guillaume Durand quitte La Cinq pour TF 1.** – Guillaume Durand, animateur vedette de La Cinq, rejoindra TF 1 au mois de septembre. Depuis le dépôt de bilan de La Cinq au mois de décembre, les rumeurs sur le départ de la star du petit écran allaient bon train. Entre les offres d'Antenne 2 et celles de M. Silvio Berlusconi pour le garder sur La Cinq, Guillaume Durand a décidé : il ira sur la Une. Selon M. Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF 1, ce choix est *« affectif. C'est moi qui lui ai fait faire ses débuts à Europe 1 dans les années 80 »*. M. Mougeotte, qui n'est pas mécontent de mettre un handicap à la tentative de redressement de La Cinq par M. Silvio Berlusconi, assure que Guillaume Durand ne présentera pas le journal. Il animera plusieurs émissions, dont une de début de soirée, dès l'automne prochain.

La Midland Bank lance une OPA sur sa filiale française

La banque commerciale britannique Midland Bank a annoncé jeudi 5 mars qu'elle allait déposer une offre de rachat sur les 28,8 % de sa filiale française Midland Bank SA qu'elle ne détient pas. La cotation des titres a été suspendue à la Bourse de Paris et l'offre sera faite à 110 F par action pour un dernier cours de 70 F. Midland Bank souhaite ainsi « consolider » sa position dans la banque d'affaires en France.

L'établissement britannique a annoncé le mois dernier un triplement inattendu (dû à une réduction drastique des coûts et des effectifs) de son bénéfice imposable annuel, à 360 millions de francs en 1991 contre 110 millions en 1990.

SERVICES

En fusionnant avant la fin de l'année

Galileo et Apollo vont constituer le premier système de réservation informatisé mondial

Les systèmes informatisés de réservation Galileo et Apollo ont annoncé le 5 mars leur fusion avant la fin de l'année. Le capital de la nouvelle société Galileo International sera réparti pour moitié auprès de compagnies aériennes américaines et pour moitié auprès de compagnies européennes.

La fusion a été facilitée par un actionnariat commun des deux sociétés. Apollo est la propriété de la société Covia créée par United Airlines avec la participation de British Airways, Alitalia, KLM et Swissair. Quant à Galileo, elle appartient notamment à British Airways, Alitalia, KLM et Swissair.

Le nouvel ensemble permettra de réserver des places d'avion, des chambres d'hôtel et des voitures de location dans l'ensemble du monde grâce à sa présence dans 25 000 agences de voyages, ce qu'aucun système de réservation n'était en mesure de proposer jusqu'à présent. Galileo International distance donc son concurrent le plus dangereux, Sabre, filiale de la compagnie American Airlines, dont l'implantation n'est pas parfaite en Europe et dans le Pacifique, et le système Amadeus, créé par Air France, Lufthansa et Iberia, toujours mal implanté en Amérique et en Asie. Sabre et Amadeus ont échoué, le 15 octobre 1991, dans leur tentative d'association (*le Monde* du 17 octobre 1991).

Cette course à la taille est essentielle pour les systèmes de réservation informatique. Les investissements s'y chiffrent en milliards de dollars et ne peuvent être supportés que par plusieurs partenaires solides. D'autre part, la faveur des agents de voyages ira demain aux systèmes les plus performants qui leur permettront de consulter dans les meilleurs délais le plus grand nombre de bases de données et de réserver des places, des lits ou des prestations touristiques sur toute la planète.

COMMUNICATION

M. Richard Branson négocie la vente de Virgin Music Group

Virgin Music Group, la dernière maison de disques indépendante, fondée en 1973 par M. Richard Branson, est sur le point de changer de propriétaire. Un porte-parole du groupe a reconnu, jeudi 5 mars à Londres, que *« les négociations devaient aboutir dans les tout prochains jours »*. Quel que soit le nom du nouveau propriétaire – il semble que Thorn-EMI (Grande-Bretagne) devance légèrement Bertelsmann (Allemagne) dans la dernière ligne droite, – la vente de Virgin Music Group, estimé entre 5 et 6 milliards de francs, sera l'une des grandes étapes de la restructuration de l'édition musicale au plan mondial.

Seule une demi-douzaine de groupes internationaux d'électronique se partagent aujourd'hui l'édition musicale. Le plus important d'entre eux est l'américain Time Warner, qui, avec ses labels Atlantic, Elektra, Sire et quelques autres, occupe une place de numéro un incontesté. Viennent derrière deux groupes japonais et trois européens : Sony et Matsushita, qui possèdent respectivement CBS (devenu Sony Music) et MCA, puis Polygram filiale de Philips, qui vient d'annoncer une hausse de 24,8 % de son bénéfice (1,3 milliard de francs), Thorn-EMI et Bertelsmann. Racheter Virgin (6 % de parts de marché) représente pour ces deux-là, le moyen de rejoindre le groupe de tête du classement.

Sortir de l'édition musicale n'implique pas que M. Richard Branson quitte le secteur de la distribution de disques (Virgin Retail Group, 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires), où il entend se renforcer, ni celui du transport aérien (2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Les éditeurs de presse font campagne à Bruxelles

M. Jacques Delors a déclaré aux représentants de la Confédération des associations d'éditeurs de journaux (CAEJ) que la Commission européenne *« ferait tout »* pour aider la presse, mais il a exclu de revenir sur l'interdiction de la publicité pour le tabac. Les griefs ne manquaient pas au menu de cette réunion : outre la publicité, il y avait l'harmonisation des taux de TVA, l'adoption d'une directive sur les concentrations d'entreprises et la limitation des importations de papier. Les éditeurs estiment que les quotas d'importations de papier canadien à droit de douane zéro avantagent les fournisseurs scandinaves qui, n'étant pas pénalisés par des quotas, en profitent pour augmenter leurs prix.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Chômage : diminution en février dans les deux parties du pays.** – Le taux de chômage a diminué en février en Allemagne, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, selon les statistiques gouvernementales publiées jeudi 5 mars. L'amélioration de la situation de l'emploi dans l'ex-RDA est la première enregistrée depuis la réunification : le taux de chômage y est passé de 16,5 % de la population active en janvier à 15,9 % en février. Selon les responsables du département statistique, cette évolution favorable est principalement imputable à la mise en œuvre de plans en faveur de l'emploi, ainsi qu'au climat clément de ces dernières semaines. Mais le résultat de février n'augure pas d'une amélioration durable sur le front du chômage. Dans la partie occidentale du pays, le taux de chômage a été ramené de 6,3 % de la population active en janvier à 6,1 % en février, le nombre de sans emploi atteignant 1,86 million. Cependant, seulement 6 000 créations d'emplois ont été enregistrées en février, contre 18 000 en décembre .

INDUSTRIE

La restructuration dans l'électronique

M. Strauss-Kahn juge la création de Thomson-CEA-Industries « compliquée à mettre en œuvre »

Si le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, *« croit »* toujours que la création de Thomson-CEA-Industries *« sera menée à son terme »*, il a aussi confirmé, jeudi 5 mars devant le Club de la presse informatique, qu'*« il ne savait pas quand »*, ce projet étant *« compliqué à mettre en œuvre »*. Il a affirmé néanmoins *« qu'il n'y avait pas de problème spécifique qui n'aurait pas été vu »* dès l'origine.

Officiellement, le mariage effectif de Thomson Consumer Electronics (TCE, groupe Thomson) et de la filiale industrielle du Commissariat à l'énergie atomique (CEA-Industries), annoncé le 18 décembre 1991, est toujours prévu pour juin. Officieusement, on indique auprès du gouvernement que les discussions sur sa concrétisation, placées sous la direction du Trésor, butent sur la question de l'évaluation des groupes concernés, à commencer par Thomson.

VIE DES ENTREPRISES

Pour faire face à un déficit sans précédent

Le groupe SAS cède les hôtels Intercontinental

STOCKHOLM

de notre correspondante

Après avoir été une *« success story »* dans les années 80, la compagnie aérienne scandinave SAS – propriété des Etats suédois, danois et norvégien – affiche pour 1991 les plus mauvais résultats de son histoire avec un déficit, avant impôts, de 1 milliard 223 millions de couronnes (à peu près le même montant en francs), soit 451 millions de plus qu'en 1990. Le marché reste déprimé,la clientèle « affaires », sur laquelle la compagnie avait tout misé, boude ; le nombre total de passagers est tombé de 15 millions en 1990 à 13,9 millions en 1991. SAS a aussi misé sur de mauvais chevaux en prenant des participations dans des compagnies étrangères en mauvaise santé comme l'américain Continental Airlines (16,8 %), en redressement judiciaire, et le chilien Lan Chile (35 %).

Pour couronner le tout, l'achat en 1989 de 40 % des parts de la chaîne d'hôtels Intercontinental pour 500 millions de dollars a largement contribué à déstabiliser les finances de la compagnie, qui a dû revendre ses actions au holding japonais Seibu, propriétaire des 60 % restants, en perdant entre 1,5 et 2 milliards de couronnes dans l'affaire. *« Résultats en main, je déplore aujourd'hui cet investissement »*, avouait le 5 mars à Stockholm le PDG de SAS, M. Jan Carlzon, en présentant les chiffres de 1991. SAS fait néanmoins l'acquisition de trois hôtels Intercontinental à Londres, Düsseldorf et Cologne.

Le tableau est sombre pour SAS, qui s'était fixé pour objectif d'être l'un des cinq gros porteurs européens à la fin des années 90. Pourtant, M. Carlzon est optimiste : restructurée, dégraissée – avec un plan social qui touche jusqu'à présent 3 500 personnes, – plus efficace, SAS devrait se ressaisir et montrer un résultat positif en 1992.

La coopération avec Swissair et Austrian Airlines va s'approfondir (les trois compagnies desservent actuellement deux cent soixante-dix destinations). SAS a d'ailleurs commencé à diversifier ses tarifs européens pour attirer la clientèle touriste, jusqu'ici défavorisée par la compagnie. Durement critiqué en Scandinavie, M. Carlzon n'a, pour sa part, aucune intention de démissionner de ses fonctions.

FRANÇOISE NIÉTO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **Macy's va fermer 57 magasins.** – Macy's, placé à la fin janvier sous la protection de la loi sur les faillites (*le Monde* du 29 janvier) a annoncé, jeudi 5 mars, la fermeture de 57 magasins sur 250, dont 5 grands magasins sous l'enseigne I. Magnin et 52 autres spécialisés dans le vêtement (Fantaisies by Morgan Taylor). Ces fermetures sont prises dans le cadre du plan de restructuration du groupe.

RÉSULTATS

□ **La Lyonnaise de banque (groupe GAN-CIC) : hausse de 22,6 %.** – Selon son président, M. Henri Moulard, la progression des résultats de la Lyonnaise de banque est la conséquence des efforts de gestion (baisse de plus de 38 millions des frais généraux) et de 115 millions de francs d'investissements informatiques engagés dans le cadre du plan de relance. Après dotations aux amortissements et provisions, le résultat d'exploitation ressort en hausse de 117,6 %, à 166,7 millions de francs. Le produit net bancaire est resté stable à 2,62 milliards de francs mais est en augmentation de 7,85 % par salarié et montre les gains de productivité réalisés par la banque. Le solde net des provisions a légèrement reculé à 370 millions de francs contre 397 millions en 1990. Le capital de la Lyonnaise a été porté à 620 millions de francs contre 560 millions. Pour 1992, M. Moulard ne s'attend *pas à une croissance significative* du produit net bancaire mais entend poursuivre la compression des frais généraux.

□ **Orsan (Lafarge-Coppée) : pertes aggravées en 1991.** – La société Orsan, filiale du groupe cimentier Lafarge-Coppée spécialisée dans la biochimie et les semences, a annoncé jeudi 5 mars une aggravation de ses pertes nettes (part du groupe) à 211 millions de francs contre 129 millions en 1990. *« Notre désengagement du secteur semences de grandes cultures est désormais fait, mais pas sans douleur. Le coût de sortie explique à lui seul nos pertes en 1991 »*, a déclaré M. Michel Rose, président-directeur général d'Orsan. Sans lui, Orsan aurait affiché un résultat courant positif de 26 millions. Le chiffre d'affaires du groupe est *resté pratiquement stable* à 1,95 milliard de francs en 1991.

□ **SEB : hausse de 34 % du résultat net.** – Le groupe SEB, spécialiste du petit électroménager avec les marques SEB, Téfal, Calor et Rowenta, a dégagé en 1991 un bénéfice net (part du groupe) de 312 millions de francs, en hausse de 34 % sur celui de l'exercice précédent (233 millions de francs). La progression du bénéfice, dont le rythme est comparable aux + 36 % de 1990, a été réalisée alors que les ventes consolidées n'ont augmenté que de 8 % (à 8,075 milliards de francs). Le résultat opérationnel progresse de 25 % (à 962 millions de francs). En dépit du rachat récent de la société allemande Rowenta, les frais financiers n'augmentent *pratiquement pas (+ 1 %)*, à 234 millions de francs.

CESSIONS

□ **Unilever renonce à ses élevages de saumons au Chili.** – Unilever, numéro un mondial de l'élevage de saumons, a annoncé qu'il allait vendre les élevages qu'il détient au Chili pour se recentrer sur sa production plus traditionnelle (savons, détergents, parfums, margarines et huiles comestibles..). Les élevages *d'Univeler, créés en 1987 au Chili,* produisaient 5 000 tonnes pas an. Le secteur souffre d'une crise de surproduction qui obère sa rentabilité.

□ **Allied-Lyons vend ses intérêts britanniques dans le cidre et le vin.** – Le groupe britannique d'alimentation et de boissons Allied-Lyons a conclu, le 2 mars, la vente de ses intérêts britanniques dans le cidre, le poiré et le vin pour 140 millions de livres (1,4 milliard de francs) à des investisseurs regroupés autour des dirigeants de ces activités. La cession, en discussion depuis novembre 1991, porte sur les sociétés Vine Products and Whiteways (VPW), Showerings et Warninks. Le repreneur est un groupe dirigé par M. John Wilkinson, directeur général de Showerings et VPW, et soutenu par la société de capital-risque Candover Partners. Cette vente confirme la concentration d'Allied-Lyons sur ses marques internationales à forte valeur ajoutée. Récemment, le groupe a déjà vendu ses intérêts de production d'eaux-de-vie en Espagne en échange d'une participation accrue dans son distributeur Domecq.

JUSTICE

□ **Midi-Céréales : le PDG inculpé et écroué.** – M. Roger Barde, PDG de Midi-Céréales (et maire de Pezens dans l'Aude), l'un des cinq premiers opérateurs du négoce de céréales qui a déposé son bilan lundi 2 mars, a été inculpé jeudi à Carcassonne, pour *« abus de confiance, escroqueries, faux en écritures privées et commerciales et banqueroute »*. Midi-Céréales (27 salariés) affiche un passif de 154 millions au 30 juin 1991 pour un chiffre d'affaires de 713 millions de francs. L'entreprise a une double activité de collecte des récoltes de céréales et oléagineux auprès des stockeurs (coopératives et négociants) du Sud-Ouest et de vente d'engrais et produits sanitaires. Son champ d'action dans le négoce s'étend au Gers, à la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude, le Tarn-et-Garonne et le Lot-et-Garonne. Ses difficultés pourraient porter atteinte à une quarantaine d'organismes stockeurs dont les créances s'élèveraient à 40 millions de francs, ainsi qu'à des transporteurs privés.

□ **Minolta accepte de verser 127,5 millions de dollars à Honeywell.** – Le groupe japonais Minolta Camera a annoncé, mercredi 4 mars, qu'il verserait à la société américaine Honeywell 127,5 millions de dollars (719 millions de francs) pour avoir piraté sa technologie brevetée d'appareils autofocus. L'accord entre les deux firmes fait suite à une décision d'un tribunal en février condamnant Minolta *à payer 96 millions de dollars*. Minolta a augmenté ce montant pour y inclure les droits d'utilisation du brevet à l'avenir. Suite à cette décision, Honeywell Inc. a annoncé qu'elle poursuivait en justice six autres fabricants d'appareils photographiques pour violation de copyrights. Il s'agit de Canon, Nikon, Kodak, Pentax, Olympus et Ricoh. La firme a affirmé qu'au total, 14 fabricants utilisaient irrégulièrement sa technologie photographique.

NOMINATION

□ **Nissan : M. Kume va quitter le poste de président.** – M. Yutaka Kume, président de Nissan Motor depuis sept ans, devrait être remplacé en juin par son adjoint M. Yoshifumi Tsuji, actuel vice-président. Agé de soixante-dix ans, M. Kume occupera le poste moins opérationnel de président du conseil d'administration. Ce changement intervient alors que Nissan, tout comme les autres constructeurs japonais, rencontre des difficultés sur son marché intérieur, où ses immatriculations ont baissé en 1991 de 5,4 % (contre –4,6 % pour l'ensemble des constructeurs japonais). M. Kume est aussi président de la puissante Association japonaise des constructeurs automobiles (JAMA) et, à ce titre, principal interlocuteur de ses concurrents américains et européens.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 mars ↓

Alourdissement

Une nette dégradation de la tendance a été constatée, jeudi 5 mars, à la Bourse de Paris dans un marché plus actif, en raison notamment d'importants échanges sur Elf-Aquitaine. En retrait de 0,49 % au début des transactions, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,67 % en fin de matinée. Passée la mi-journée, la tendance continuait de s'alourdir et, peu avant 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 0,80 % sous son précédent niveau pour finalement s'établir en clôture en retrait de 0,76 %.

Selon les professionnels, le repli du marché est, effectivement, dû en grande partie aux attaques subies par Elf-Aquitaine depuis deux jours après l'annonce de la privatisation partielle de ce groupe pétrolier, prévue initialement pour novembre 1991 mais qui avait dû être repoussée en raison de la mauvaise conjoncture boursière. Selon des experts boursiers, le prix d'offre pour Elf, qui sera connu lundi 9 mars, serait compris entre 350 francs et 360 francs. En début de semaine, ce titre valait 385 francs environ. Au terme des échanges, le titre Elf cotait 370 francs, soit une perte de 1,3 % dans un marché de 261 000 titres.

Canal Plus a perdu 4,8 % alors que Matignon a donné raison à Thomson plutôt qu'à Canal Plus sur le conflit concernant la nouvelle norme de télévision. Repli également de Carrefour (2,8 %), de Matra (2,8 %) et de l'UAP (2,3 %).

NEW-YORK, 5 mars ↓

Poursuite de la baisse

Wall Street a accentué ses pertes jeudi 5 mars, le mouvement de recul s'étant amplifié en début d'après-midi en raison de la remontée des taux à long terme américains. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones a clôturé à 3 241,50, en baisse de 27,06 points, soit un recul de 0,83 %. Quelque 207 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1261 contre 474 ; 478 titres sont restés inchangés.

L'annonce du recul des demandes d'allocations chômage pour la semaine terminée le 22 février a encouragé une nouvelle hausse des taux d'intérêt à long terme américains, selon des analystes. Dorénavant, les investisseurs attendent la publication vendredi 6 mars des chiffres du chômage américain pour février. Les experts tablent en général sur un taux de chômage inchangé à 7,1 % et sur 20 000 créations d'emplois.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a grimpé à 7,94 % jeudi en fin d'après-midi contre 7,91 % mercredi soir. Il atteignait 7,97 % à la mi-séance.

VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 5 mars
Alcoa	72 3/8	70 1/2
ATT	37 5/8	37 1/2
Boeing	47 1/4	46 5/8
Chase Manhattan Bank	22 7/8	22 1/2
Du Pont de Nemours	44 5/8	44 3/8
Eastman Kodak	44 1/4	43 5/8
Exxon	55	55 5/8
Ford	37	38 3/8
General Electric	77 7/8	77 3/4
General Motors	37 3/8	37
Goodyear	62 1/2	62 1/8
IBM	87 3/8	86 1/2
ITT	68 7/8	68
Mobil Oil	60 5/8	59 1/2
Pfizer	73 1/2	72 5/8
Schlumberger	59 3/4	59 5/8
Texaco	57 1/2	56 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	158 1/8	152 3/8
Union Carbide	24 3/4	24 7/8
United Tech.	52 7/8	51 7/8
Westinghouse	20 3/8	20 1/8
Xerox Corp.	78 5/8	78 3/4

LONDRES, 5 mars ↓

Morosité

Les valeurs ont poursuivi leur recul jeudi 5 mars au Stock Exchange, déprimées par des incertitudes politiques et économiques. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 20,1 points, soit 0,8 %, à 2 538,3. Le volume des échanges s'est élevé à 603,1 millions de titres contre 505,4 millions la veille.

Un sondage donnant une avance de cinq points aux travaillistes dans les intentions de vote portant sur certaines circonscriptions-clé, ainsi qu'une étude de l'organisme patronal Institute of Directors (IOD) soulignant la nouvelle baisse de la confiance des patrons ont pesé sur le marché. La tendance a été aussi affectée par la faiblesse de la livre, qui rend difficile une baisse des taux d'intérêt avant les élections.

TOKYO, 6 mars ↑

Légère reprise

Retour à la hausse vendredi 6 mars à la Bourse de Tokyo. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a clôturé en progression de 128,57 points, soit un gain de 0,6 %, à 20 992,99. Le volume de transactions s'est élevé à environ 250 millions de titres.

L'absence d'éléments sur lesquels anticiper a paralysé les investisseurs qui par ailleurs n'ont guère prêté attention à l'enquête de conjoncture trimestrielle de la Banque du Japon. Toutefois, selon les intervenants, quelques achats programmés et individuels ont soutenu le marché.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Akai	650	653
Bridgestone	1 090	1 110
Canon	1 340	1 330
Fuji Bank	2 120	2 140
Honda Motors	1 480	1 470
Matsushita Electric	1 320	1 310
Mitsubishi Heavy	622	604
Sony Corp.	4 010	4 000
Toyota Motors	1 370	1 330

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4375	4350
Arnault Associés	280	....
B.A.C.	83	....
Bque Vernes	798	....
Boiron (Ly)	368	369
Boisset (Lyon)	210	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	911	913
Calberson	398	....
Cardif	827	830
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	269	....
C.N.I.M.	1035	1005
Codetour	280	....
Conforama	1040	....
Creeks	208	....
Dauphin	305	....
Delmas	1036	....
Demachy Worms Cie	340	306 90 o
Devanlay	985	980
Deville	222	....
Dollfus	128	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	241	....
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	118	116
G.L.M.	360	....
Gravograph	200	....
Guintoli	870	....
I.C.C.	190	....
Idianova	100	....
Immob. Hôtelière	1207	1204
Interot. Computer	160	....
I.P.B.M.	69	....
Loca investis.	208	....
Locamic	75 50	....
Matra Comm.	113 20	115 10
Molex	167 10	....
Publ.Filipacchi	392 60	399
Razel	513	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	....
Select Invest (Ly)	98	....
Serbo	320	....
Sopra	349	....
TF1	376 10	388
Thermador H. (Ly)	367	....
Unilog	228	....
Viel et Cie	100	....
Y. St-Laurent Groupe	880	880

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 114 098

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,56	108,98	109,42
Précédent	107,84	109,28	109,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
110	0,38	–	1,25	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 944

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 988	2 004	2 030
Précédent	2 002,50	2 022	2 030

CHANGES

Dollar : 5,67 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse vendredi 6 mars, particulièrement contre le yen, le ministre des finances japonais ayant déclaré qu'un cours de 125 yens pour un dollar était souhaitable. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,67 francs contre 5,6865 francs jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	5 mars	6 mars
Dollar (en DM)	1,6734	1,6695

TOKYO	5 mars	6 mars
Dollar (en yens)	132	131,63

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 mars) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (5 mars) .... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	4 mars	5 mars
Valeurs françaises	113,60	112,90
Valeurs étrangères	104,90	104,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	530,50	529,10
(SBF, base 100 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 988	1 973

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 mars	5 mars
Industrielles	3 268,56	3 241,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 mars	5 mars
100 valeurs	2 558,40	2 538,30
30 valeurs	1 990,60	1 970,60
Mines d'or	126	126,50
Fonds d'Etat	87,76	87,42

FRANCFORT

	4 mars	5 mars
Dax	1 759,05	1 764,80

TOKYO

	5 mars	6 mars
Nikkei Dow Jones	20 864	20 993
Indice général	1 524	1 520

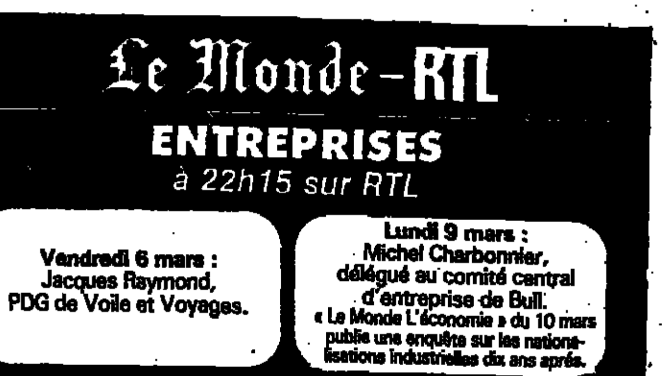
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

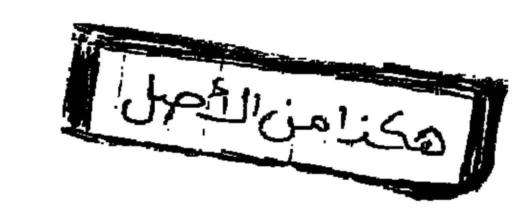
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6725	5,6750	5,7530	5,7585
Yen (100)	4,3100	4,3135	4,3645	4,3717
Ecu	6,9520	6,9540	6,9493	6,9562
Deutschemark	3,3980	3,3985	3,4006	3,4033
Franc suisse	3,7252	3,7294	3,7434	3,7501
Lire italienne (1000)	4,5315	4,5335	4,5090	4,5180
Livre sterling	9,7420	9,7470	9,7330	9,7443
Peseta (100)	5,3926	5,4002	5,3600	5,3730

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	8	8 1/8	8	8 1/8	7 7/8	8
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 13/16	12 1/16	11 3/4	12
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4360	4360	4360	- 0 46
888	B.N.P. T.P.	877	875	875	- 0 23
842	Cr.Lyon. T.P.	868	882	882	- 0 69
1245	Renault T.P.	1330	1320	1320	- 0 75
1460	Rhone Poul. T.P.	1575	1575	1575	....
1073	Saint Gobain T.P.	1095	1110	1110	+ 1 37
901	Thomson T.P.	930	930	930	....
775	ACCOR	785	784	785	- 0 13
740	Air Liquide	749	743	745	- 0 53
605	Alcatel-Alsthom	617	615	615	- 0 32
1600	Als.Superm.	1670	1670	1670	....
330	A L S P I	321 50	325	325	+ 1 09
530	AGF Sté Centrale	522	522	520	- 0 38
1110	Aux. Entrepr.	1030	992	990	- 3 88
161	Avenir H. Média	162 50	161	161	- 0 92
930	Axa (ex Cie Midi)	965	960	965	....
139	Bafip	170	171	171	+ 0 59
129	Bail-Equipem.	147 50	....	....	....
750	Bail Investiss.	780	785	785	+ 0 64
490	Bancaire	503	500	502	- 0 20
680	Bazar H.-V.	726	748	748	+ 3 03
585	Beghin-Say	628	625	639	+ 1 75
1090	Berger (M)	1080	....	....	....
340	Bertrand Faure	365	....	....	....
670	Bic	687	690	690	+ 0 44
1040	B.I.P.	1065	....	....	....
320	BIS	324	323	323	- 0 31
365	B N P (CI)	365 50	366 10	366 10	+ 0 16
775	Bollore Tech.	810	....	....	....
2900	Bongrain	2864	2860	2860	- 0 14
800	Bon-Marché	824	824	820	- 0 49
590	Bouygues	609	600	600	- 1 48
123	BP France	121 60	120 50	120 50	- 0 90
1110	B S N	1118	1113	1120	+ 0 18
1080	Canal Plus	1105	1097	1090	- 1 36
300	Cap Gem.S.	322 50	324	324	+ 0 47
2480	Carrefour	2803	2805	2805	+ 0 08
158	Casino	167 90	166	166 10	- 1 07
100	Casino ADP	100 50	100 10	100 10	- 0 40
1820	Castorama D.I.	2165	2170	2170	+ 0 23
193	C.C.F.	199 30	196 50	196 20	- 1 56
53	CCMC Ly	57	56 90	56 90	- 0 18
370	C.D.M.E	368	370	370	+ 0 54
192	C.E.G.I.D.	195 50	195	195	- 0 26
159	Centrest (Ny)	141	140	140	- 0 71
385	C.E.P. Comm.	425	419	419	- 1 41
124	Cerus	134 60	133 50	133 50	- 0 74
730	Cetelem	820	809	809	- 1 34
305	CF Int.	302 50	303	303	+ 0 17
350	CGI Info.	359	355	355	- 1 11
1170	C G I P	1249	1235	1240	- 0 72
675	CGP	598	....	....	....
1140	Chargeurs S A	1140	1140	1140	....
375	Christian Dior	390	386	386	- 1 03
580	C I C A (M)	606	602	602	- 0 66
315	Ciments franc.	330	322	322	- 2 42
705	Clarins	735	735	735	....
510	Club Mediter.	536	535	535	- 0 19
193	CMB Packa.	191	191	191	....
790	Colas	792	790	790	- 0 25
270	Cpt. Entrep.	262	258	258	- 1 53
1220	Compt Mod.	1298	1275	1275	- 1 77
270	CPR (Paris Réa.)	285	284	284	- 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	1028	1022	1022	- 0 58
235	Crédit Loc France	238 90	235	235	- 1 63
590	Cr Lyon.(CI)	565	559	559	- 1 06
1110	Credit Nat.	1055	1054	1054	- 0 09
245	CSEE	285	280	280	- 1 89
2850	Damart	2601	2610	2610	+ 0 35
345	Dassault Aviation	345	340	340	- 1 45
195	Dassault Electr.	200	198	198	- 1 00
1410	De Dietrich	1461	1461	1461	....
90	Dév.R.d.C.(Li)	100	....	....	....
168	Dév.R.Sud-Est	162	160 10	160 10	- 1 17
280	D M C	317	320	320	+ 0 95
405	Docks France	423 50	423	423	- 0 12
330	Dynaction	360	356	356	- 1 11
2200	Eaux (Gle)	2293	2300	2300	+ 0 31
800	E.B.F.	814	809	809	- 0 61
410	Ecco	406 90	....	....	....
375	Elf Aquitaine	370	368	367	- 0 81
....	ElfSanofi(ExSanofi	1209	1210	1212	+ 0 25
250	Esap-Elf (Certif)	255	252	252	- 1 18
380	Essilor	399	395 10	395 10	- 0 98
181	Essil.Int.(DP)	183	183 10	183 10	+ 0 05
670	Esso	689	....	....	....
1440	Eurafrance	1477	1477	1477	....
575	Eurocom	620	612	612	- 1 29
149	Eurodisneyland	158 80	159 50	159 60	+ 0 50
890	Europe 1	949	948	948	- 0 11
44	Eurotunnel	44 75	44 65	44 50	- 0 56
1490	Exor	1480	1460	1460	- 1 35
118	Financial	118	119 90	119 90	+ 1 61
325	Fives Lille	362	360	360	- 0 55
2740	Fromager. Bel	2880	2880	2880	....
1470	Gal.Lafayette	1490	1500	1500	+ 0 67
1950	G.A.N.	1970	1966	1966	- 0 20
500	Gascogne (B)	547	551	551	+ 0 73
1280	Gaz et Eaux	1350	1315	1315	- 2 59
625	Geophysique	684	....	....	....
665	Gerland Ly.	592	629	629	+ 6 25
....	Groupe André SA	759	759	759	....
475	Groupe Cité	525	525	525	....
390	GTM-Entrep.	399 50	396	396	- 0 88
1510	Guyenne-Gas.	1667	1656	1656	- 0 66
155	Hachette	185 80	185	185	- 0 43
485	Havas	501	499	499	- 0 40
370	Idia	357	360	360	+ 0 84
300	Imétal	330	329	329	- 0 30
145	Immob. Phénix	149 40	149	149	- 0 27
81	Ingénico	84 50	84	84	- 0 59
5550	Inst. Mérieux	5600	5580	5580	- 0 36
445	Interbail	450	450	450	....
700	Intertechnique	780	775	775	- 0 64
900	J. Lefebvre	946	932	932	- 1 48
580	Klepierre	630	635	635	+ 0 79
705	Labinal	750	750	750	....
355	Lafarge	357 10	356	356	- 0 31
315	Lebon	320 50	320	320	- 0 16
4100	Legrand	4260	4260	4260	....
2340	Legrand (DP)	2430	....	....	....
415	Legris Industries	426 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
695	Locindus	700	700	700	....
4810	L.V.M.H.	4676	4680	4680	+ 0 09
510	Lyon.Eaux/Dumez	511	511	511	....
116	Majorette Ly.	135	136	136	+ 0 74
340	Mar. Wendel	348	342	342	- 1 72
172	Matra	170	170 50	170	....
535	Merlin-Gerin	538	536	534	- 0 74
83	Metaleurop	90	89 50	89 50	- 0 56
42	Métrologie In.	46 70	48 10	48 10	+ 3 00
168	Michelin	169 40	167 20	167 50	- 1 12
158	Min. Salsig (Mo)	156 10	....	....	....
75	MMB	82 50	80 20	80 20	- 2 79
166	Moulinex	186 90	183	183	- 2 09
1180	Navig. Mixte	1148	....	....	....
101	Nord-Est	119	118 60	118 60	- 0 34
280	Nordon (Ny)	295	292	292	- 1 02
455	Nouv Galeries	524	510	510	- 2 67
166	Olipar	170	169 80	169	- 0 59
780	Oréal	779	773	773	- 0 77
395	Paribas	408	407	406 20	- 0 44
190	Pechiney Int.	186	185 10	185 10	- 0 48
330	Pechiney (CIP)	317	318	318	+ 0 32
1490	Pernod Ricard	1535	1527	1527	- 0 52
730	Peugeot	723	720	718	- 0 69
275	Pinault	286 50	285	285	- 0 52
630	Plastic-Omn.	705	700	700	- 0 71
470	Poliet	536	540	540	+ 0 75
705	Primagaz	730	722	722	- 1 10
850	Printemps	892	889	889	- 0 34
3030	Promodès	3379	3346	3346	- 0 98
545	Radiotechn.	627	619	619	- 1 28
5390	Redoute (La)	5500	5510	5510	+ 0 18
184	Remy Cointreau	204 30	204 50	204 50	+ 0 10
610	R. Poulenc CIP	592	592	590	- 0 34
310	Robur Financ.	352	....	....	....
61	Rochette(La)	70 70	70	70	- 0 99
2130	Roussel Uclaf	2330	2337	2337	+ 0 30
2900	R. Impé.Ly *	2860	2900	2900	+ 1 40
183	Sade (Ny)	182	....	....	....
1780	Sagem	1795	1774	1774	- 1 17
530	Saint Gobain	534	535	535	+ 0 19
1300	Saint Louis	1391	1392	1392	+ 0 07
1670	Salomon Ly.	1620	1620	1620	....
330	Salvepar (Ny)	345	....	....	....
1530	S A T	1595	1599	1599	+ 0 25
230	Saul. Chât.	242	....	....	....
1080	Saupiquet (Ns)	1130	1130	1130	....
890	Schneider	684	688	688	+ 0 58
19 50	SCOA	20	19 90	19 90	- 0 50
480	Scor s.a.	470	479	479	+ 1 91
1970	S.E.B.	2039	2030	2030	- 0 44
460	Sefimeg	466 70	465 50	465 50	- 0 26
113	Selectibanque	112 60	112 60	112 60	....
220	Sextant A.	242	240 10	240 10	- 0 79
830	S F I M	919	920	920	+ 0 11
235	S.G.E.	242 50	....	....	....
480	Simco	475	470	474 90	- 0 02
835	Sk. Rossignol	805	803	803	- 0 25
500	Sligos	497 10	500	500	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Géné.	533	529	529	- 0 75
65	Sodecco(B)	72 10	71	71	- 1 53
144	Sodero(Ns)	145	145	145	....
970	Sodexho	1036	1020	1020	- 1 54
78	Sogenal(Ny)	82 50	82 05	82 05	- 0 55
385	Sogerap	399	399 50	399 50	+ 0 13
1430	Sommer-Allib.	1380	1376	1376	- 0 29
415	SOPHIA	405	404 90	404 90	- 0 02
1517	Source Perrier	1540	1549	1550	+ 0 65
810	Sovac	800	810	810	+ 1 25
330	SPEP	339	340 10	340 10	+ 0 32
330	Spie-Batignol.	330	334	334	+ 1 21
790	Strafor Facom	788	782	782	- 0 51
340	Suez	339	337 70	337 50	- 0 44
1170	Synthelabo	1218	1230	1230	+ 0 99
162	Thomson CSF	159 50	160	160	+ 0 31
260	Total	242 80	240	239 40	- 1 40
170	- (certif.)	158 10	158	158	- 0 06
220	Truffaut Fin.	222	220 20	220 20	- 0 81
570	U.A.P.	552	552	550	- 0 36
285	U F B Locab	318 10	310 20	310 20	- 2 48
730	U I C	751	....	....	....
460	U I F	490	....	....	....
720	U I S	722	....	....	....
515	Unibail	518	....	....	....
705	Valéo	711	717	715	+ 0 56
275	Vallourec	275 50	....	....	....
325	Via Banque	330	328	328	- 0 61
370	Worms et Cie	373 50	370	370	- 0 94
1300	Zodiac	1319	1320	1320	+ 0 08
1030	Elf Gabon	1054	1050	1050	- 0 38
123	Amax	118 70	....	....	....
155	Amer. Barrick	154 80	155	155	+ 0 13
119	Amer. Express	119	120 50	120 50	+ 1 26
215	A.T.T.	214	213	213	- 0 47
178	Anglo Amer.C.	184	....	....	....
350	Amgold	337	....	....	....
250	Banco Santander	258	261	261	+ 1 16
840	B.A.S.F.	841	837	837	- 0 48
1020	Bayer	1007	1000	1000	- 0 70
41	Blenheim Plc	42 50	....	....	....
45	Buffelsfont.	41 65	42 05	42 05	+ 1 20
138	Chase Manh.	131	129 70	129 70	- 0 99
2540	Daimler Benz	2630	2636	2636	+ 0 23
132	De Beers	133 40	133 40	133 40	....
2460	Deutsche Bank	2515	2511	2511	- 0 16
1220	Dresdner Bank	1251	1250	1250	- 0 08
61	Driefontein	60 90	60 80	60 80	- 0 16
285	Du Pont-Nem.	255	255	255	....
260	Eastman Kodak	254	250 10	250 10	- 1 54
15 50	East Rand	14 80	14 90	14 90	+ 0 68
40	Echo Bay	40 50	40 20	40 20	- 0 74
230	Electrolux	250	....	....	....
105	Ericsson	115	110 70	110 70	- 3 74
325	Exxon Corp.	317	318 10	318 10	+ 0 35
220	Ford Motor	207 70	204 50	204 50	- 1 54
48	Freegold	47 60	47 50	47 50	- 0 21
16	Gencor	16 75	16 55	16 55	- 1 19
450	Gén. Elect.	443	442 20	442 20	- 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	215	211 10	211 10	- 1 81
380	Gén. Belgique	365 10	....	....	....
92	Gd. Métropol.	90 60	88 95	88 95	- 1 71
56	Guinness	58 25	58 35	58 35	+ 0 17
21	Hanson PLC	21 50	21 80	21 80	+ 1 40
31	Harmony Gold	31 80	32	31 40	- 1 26
425	Hewlett Packard	434	429 40	429 40	- 1 06
37	Hitachi	35	34 05	34 05	- 2 71
860	Hoechst	866	865	865	- 0 12
90	Homestak.	87 40	88 40	88 40	+ 1 14
125	I.C.I.	128 40	....	....	....
510	I.B.M.	501	499	498	- 0 60
345	I.T.T.	392	379 90	379 90	- 3 09
179	Ito Yokado	188	187 10	187 10	- 0 48
58	Matsushita	58	57 35	57 35	- 1 12
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	231 50	230	230	- 0 65
825	Merck	870	869	859	- 1 26
525	Minnesota M.	519	514	514	- 0 96
48	Mitsubishi	49 30	....	....	....
340	Mobil corp.	344 50	341 50	341 50	- 0 87
340	Morgan J.P.	338 30	....	....	....
35480	Nestlé	35700	....	....	....
118	Norsk Hydro	125	122 50	122 50	- 2 00
105	OFSIL	105 20	....	....	....
1740	Pétrofina	1775	1772	1772	- 0 17
415	Philip Morris	425 50	424 80	424 80	- 0 16
98	Philips	112	111 50	111 50	- 0 45
58	Placer Dome	59	57 70	57 70	- 2 20
560	Procter Gamble	575	570	570	- 0 87
199	Quilmès	224	220	220	- 1 79
26	Randfontein	25 10	25 60	25 60	+ 1 99
345	Rhone Poul. Rorer	348	340	340	- 2 30
420	Royal Dutch	432	429 10	429 10	- 0 67
52	R T Z	52	52	52	....
1 65	Saat.& Saatchi	1 67	1 65	1 65	- 1 20
35	St Helena	35 40	35 80	35 80	+ 1 13
340	Schlumberger	342	342 80	342 80	+ 0 23
43	Shell transp.	44 10	44	44	- 0 23
2310	Siemens	2361	2350	2350	- 0 47
470	Siemens Nixdorf	450	....	....	....
178	Sony	171	170 80	170 80	- 0 12
76	Sumitomo Bank	78	78 55	78 55	+ 0 71
181	T.D.K.	171	169	169	- 1 17
63	Telefonica	61 50	62 05	62 05	+ 0 89
27	Toshiba	24 75	25 05	25 05	+ 1 21
595	Unilever	570	....	....	....
290	Unit.Techn.	299 70	....	....	....
335	Vaal Reefs	331 70	....	....	....
1180	Volkswagen	1287	....	....	....
350	Volvo	356	....	....	....
184	West. Deep	171 80	170	170	- 1 06
440	Xerox Corp.	447 60	....	....	....
124	Yamanouchi	125 50	125 40	125 40	- 0 08
1 67	Zambia Cop.	1 96	1 95	1 95	- 0 51

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%77	124 75	6 92
Emp.Etat 9,8%78	100 05	6 37
10,80% 79/94	101 31	5 43
Emp.Etat 13,4%83	....	2 78
Emp.Etat 12,2% 84	101 05	5
10,26% mars 86	....	10 09
OAT 10% 5/2000	....	7 76
OAT 9,9% 12/1997	....	2 27
OAT 9,8% 1/1996	....	0 96
PTT 11,2% 85	106 20	2 80
CFF 10,30% 86	....	1 16
CFF 10,25% nov 90	....	9 99
CNA 10 % 1979	100 95	0 39
CNB Bques 5000F	....	1 59
CNB Paribas 5000F	....	1 59
CNB Suez 5000F	....	1 59
CNE 11,5% 85	100 94	7 83
CNI 1/82 5000F	....	1 59
CNT 9 % 86	....	7 39
CRH 10,90% déc.85	107	1 79
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	965	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86.	865	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	926	925
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	460	460
Bains C.Monaco	1075	1070
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	372	372
Beghin-Say (C I)	475	480
Bénédictine	2782	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	66	66
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	536	....
Case Poclain	9	....
C.E.G.F (Frigor.)	555	....
Centenaire Blanzy	390	....
Cerabati	66	....
Champex Ny	95 10	....
CIC (CIP)	217 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1216	1202
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	1761 o
Cogifi	365	365 10
Comiphos	630	570 o
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	383 10	385
Concorde	670	655
Conserv.Mét.Prov.	29 95	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	403	....
Darblay	675	....
Degremont	1810	1800
Delmas Vieljeux	3150	....
Didot Bottin	1380	....
Docks Fr. R. Picardie	1181	....
Eaux Bassin Vichy	2750	....
Eaux Vittel	984	....
Ecia	332 90	321
Ent.Mag. Paris	4300	....
Eteex (ex Eternit)	1790	1810
Finalens	290	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1942	1960
Foncière (Cie)	476 10	....
Foncières Euris	360	....
Fonc.Lyonnaise	653	635
Foncina	425	....
Fougerolle	796	817
France I.A.R.D.	651	....
France SA (La)	2000	2035
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	650	666
Genefim	319	319 50
Gévelot	463	....
G.F.C.	345	342
Groupe Victoire	1310	....
G.T.I (Transport)	246 10	....
Immobail	344	....
Immobanque	684	676
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	430	429
Invest.(Ste Cle.)	3250	....
Lambert Frères	282 10	....
Lille Bonnières	1100	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	780	766
Louvre	2575	....
Lucia	960	....
Machines Bull	36	35 10
Mag.Uniprix	173	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	431 50	....
Mors	71 90	70
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	267	261
Oréal (CI)	395	....
Origny-Desvroise	739	....
Palais Nouveauté	1300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	157	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	208	....
Partbana Invest	286 30	....
Pathé Cinéma	559	....
Piper Heidsieck	1210	....
Porcher	440	....
Promodès (CI)	1685	....
Publicis	779	779
Rochefortaise	108	....
Rosario	177	177
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	440	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	215	....
Saga	345	....
Saint Dominique (F.)	113 90	113 90
Salins du Midi	565	570
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	682	....
Senelle	397	396
S.Emd.Part. (M)	136	....
Silic	595	570
Sinvim	135	135
S.I.P.H.	219	....
S.M.C.I.	80	87 65d
Sofal	533	....
Soffo	381 90	....
Sofical	1196	....
Sofiram (ex Saturn)	80	....
Sofragi	2432	....
Soudure Autogène	936	920
Sovabail	371	....
Stern	480	....
Taittinger	2720	....
Testut-Aequitas	325	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	420	421
Viniprix	1500	....
Viraz	139	124 d
Maroc Sté Brasseries	255 10	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	746	673 o
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	116	....
American Brands	250	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	122	....
Banco Popular Espa.	595	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	83 50	....
Chrysler Corp.	93	....
C I R	8 10	....
Commerzbank	895	....
Dow Chemical	325	....
Fiat	21 50	....
GBL (Brux Lamb.)	570	....
Gevaert	1005	....
Glaxo Holdings Ltd.	80	....
Goodyear Tire	348	....
Grace and Co (WR)	244	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	72 10	....
Koninklijke Pakhoed	145	....
Kubota	22 50	....
Midland Bank	25	....
Noranda Mines	82 70	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc.	410	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	301 60	....
Rodamco NV	159 20	....
Rolinco	300	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	23 90	....
SKF Aktiebolaget	91 60	....
Tenneco Inc.	195	....
Thorn Electrical	76 50	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	8 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	99	....
C G H Cogenhor	12 50	....
Coparex	650	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	332 10	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soufres Ind.	20	14 75o
Gachot S.A.	70 30	77 45d
Guy Degrenne	443 10	....
Lecteurs du Monde	170	....
Nicolas	1260	....
Particip. Percier	380	....
Quadrant	20 10	....
Rorento N.V.	217 70	....
St-Gobain-Emballage	1700	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	103 90o
S.P.R. act. B.	295 10	....
Waterman	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 686	....	....	....
Ecu	6 955	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 800	....	....	....
Belgique (100 F)	16 523	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 010	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 533	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 650	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 755	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 951	....	....	....
Suisse (100 f)	372 450	....	....	....
Suède (100 krs)	93 770	....	....	....
Norvège (100 k)	86 720	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 289	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 400	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 951	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 778	....	....	....
Japon (100 yens)	4 305	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	63750	.....
Or fin (en lingot)	63800	.....
Napoléon (20f)	365	.....
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	370	.....
Pièce Latine (20 f)	371	.....
Souverain	464	.....
Pièce 20 dollars	2080	.....
Pièce 10 dollars	1120	.....
Pièce 5 dollars	686 25	.....
Pièce 50 pesos	2355	.....
Pièce 10 florins	380	.....

SICAV (sélection) 5/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	218 17	212 33
Agepargne	828 02	792 36
Amén-gan	8228 05	7911 59
Ampla	280145 13	280145 13
Amplitude	689 68	650 17
Arbitrages Court.T.	7042 75	7042 75
Associc	1072 85	1072 85
Atout Futur	415 66	405 52•
Aurecic	1242	1206 83
Avenir Alizes	1761 74	1727 20
Axa Capital	168 38	161 13
Axa Court Terme	7743 45	7743 45
Axa Croissance	1007 01	983 65
Axa Europe	131 60	125 93
Axa Investiments	120 56	115 37
Axa NPI	133 72	127 96•
Axa Première	117 03	116 68
Axa Sélection	149 34	142 91
Axa Valeurs PER	128 74	123 20
Cadence 1	1053 30	1032 65
Cadence 2	1043 74	1023 27
Cadence 3	1064 24	1033 57
Capimonetaire	6159 54	6153 39
Capioblig	6334 49	6210 28
Capitacic	1290 10	1271 03
Coexis	1299 25	1267 58•
Comptavalor	3429 77	3424 63
Convertimmo	358 54	351 51
Credinter	490 30	476 02
Credit Mutuel Capital	1262 46	1237 71
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	656 64	656 64
Cred.Mut.Ep.long.T.	204 07	198 61
Créd.Mut.Ep.Monde	1314 29	1279 11
Diesa	1324 21	1291 91•
Drouot France	889 78	851 46
Drouot Sécurité	250 29	239 51
Ecocic	1086 41	1054 77
Ecupar	135 77	129 92
Ecureuil Capitalisation	2532 88	2507 80
Ecureuil Géovaleurs	2343 94	2275 67
Ecureuil Invest.	450 50	437 38
Ecureuil Monepremiere	65427 09	65427 09•
Ecureuil Monétaire	38534 36	38534 36
Ecureuil Trésorerie	2378 20	2378 20
Ecureuil Trimestr.	2015 52	1995 56
Elicash	2 726489	2 726489
Energia	273 84	261 42
Eparcic	3514 49	3514 49
Epercourt-Sicav	4553 28	4541 93
Epargne Associat.	26577 86	26353 85
Epargne Capital	10554 81	10450 31
Epargne Croissance	1809 02	1780 60
Epargne Industrie	98 72	97 05
Epargne J.	68004 57	68004 57
Epargne Obligat.	206 59	201 06
Epargne Premiere	14214 73	14108 91
Epargne Quatre	1109 58	1079 88
Epargne-Unie	1370 07	1336 65
Epargne Valeurs	465 29	452 84
Euli Cash capi.	8222 47	8222 47•
Eufinvest capi.	688 71	669 65•
Eurocic Leaders	1122 56	1089 86
Eurodyn	1244 65	1214 29•
Euro Gan	6462 05	6213 51
Europe Nouvelle	572 13	546 19
Fonsicav	14062 33	14062 33
France-gan.	10160 98	9770 17
France Garantie	277 73	277 18
France Index Sicav	116 02	112 62
France Obligations	491 34	486 48
Francic	481 61	467 58

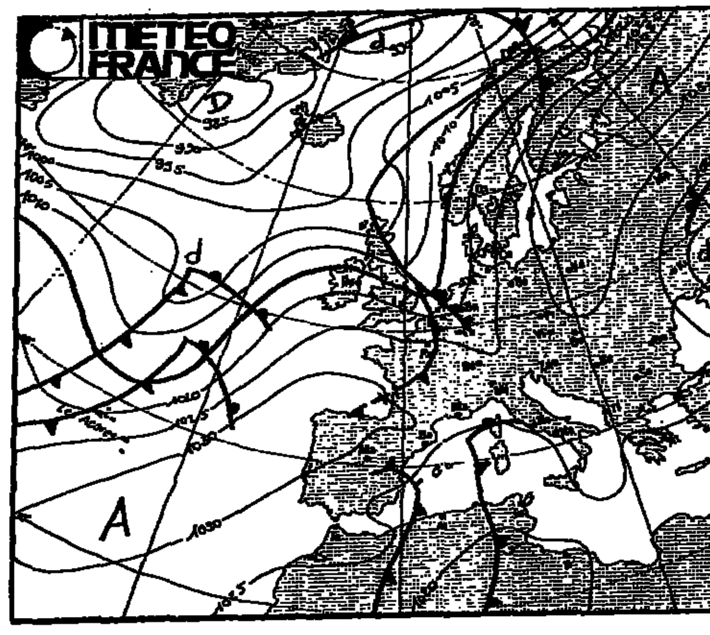
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	108 85	105 68
Francic-Regions	1257 70	1221 07
Fructi-Associations	34 53	34 53
Fructi-Capi	41 14	40 53
Fructidor	237 19	233 68
Fructifrance act c&d	928 76	906 11
Gestilion	14523 41	14451 15
Gest.Associations	176 90	173 01
Horizon	1253 74	1217 22
HLM Monétaire	13596 68	13596 68
Indust.Fse Court.T.	1434 96	1434 96
Interepar	109968 88	106765 90
Interoblig	13942 93	13869 54
Intersélection Fce	542 11	531 48
Japacic	162 03	157 31•
Jeunepargne	282 33	278 18
Latitude	2204 53	2201 23
Leumi C.T.	12280 38	12280 38
Leumi L.T.	6864 35	6664 42
Lion Association	11113 47	11113 47
Lion Institution	29107 63	29035 04
Lionplus	961 75	942 89
Lion Trésor	2261 62	2239 23
Lion 20 000	25687 56	25687 56
Livret Bourse Inv.	583 55	566 55
Livret Portefeuil.	744 64	722 95
Méditerranée	189 95	181 77
Mensuel CIC	10051 43	9950 92
Monedem	66368 44	66368 44
Mone.J.	71015 81	71015 81
Monévalor	80108 88	80108 88
Mutualité dépôts	13182 56	13156 24
Mutuelle Unie Sel.	141 99	135 88
Natio Court Terme	277418 00	277418
Natio-Epargne	17373 47	17201 46
Natio-Ep. Ret.	129 37	125 91
Natio Eparg.Trésor	7663 84	7648 54
Natio-Imm.	1142 43	1111 85
Natio-Inter	1416 29	1378 38
Natio-Monétaire	24774 18	24774 18
Natio-Patrimoine	1382 03	1345 04
Natio-Placements	62967 73	62967 73
Natio-Revenu	1031 95	1021 73
Natio Sécurité	11808 93	11808 93
Natio-Valeurs	912 80	888 37
Nippon-Gan	5303 03	5099 07
Nord Sud Dévelop.	1585 70	1562 57
Obli-Associations	151 13	149 63
Oblicic-Mondial	2633 90	2594 98
Oblicic-Régions	1074 13	1058 26
Oblifutur	2804 85	2736 44•
Oblig. tres caté.	175 39	172 80
Oblilion	1364 37	1350 86
Oblisécurité Sicav	12597 09	12597 09
Oraction	1050 08	1024 47•
Orvalor	7063 20	6924 71
Paribas Capitalisation	1483 51	1461 59
Paribas Opportunites	136 80	131 22
Paribas Patrimoine	607 36	582 60
Patrimoine Retraite	218 98	214 67
Parvalor	621 88	609 69
Placement A.	1481 14	1452 10•
Placement J.	7067 73	7053 62•
Placement M.	65364 24	65233 77•
Placement Nord	1014 98	995 08•
Plénitude	135 66	132 03
Poste Croissance	21302 44	21281 16
Poste Gestion	64214 80	64214 80
Première Oblig.	11224 46	11213 25
Prévoy. Ecureuil	117 76	116 59
Priv'Associations	28797 72	28797 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	998 02	973 68•
Quartz	138 61	135 23•
Réalvalor	837 91	821 48
Rentacic	161 12	158 74
Revenus Trimestr.	5311 66	5259 07
Revenu-Vert	1142 24	1125 36•
St Honoré Bio-Alim.	1022 93	976 54
St Honoré Bons du Tr.	10978 18	10923 56
St Honoré Global	239 74	228 87
St Honoré Invest	792 77	756 82
St Honoré Mat Plac.	209 97	200 45
St Honoré Pacifique	596 28	589 24
St Honoré PME	544 16	519 50
St Honoré Real	14626 16	14567 89
St Honoré Services	465 47	447 57
Sécuricic	1705 68	1705 68
Sécuri-Gan	12523 14	12277 59
Sécuritaux	1361 13	1361 13
Scasdan	712 97	702 43
Sicav Associations	1805 12	1805 12
SFI-CNP Assur	694 40	674 17
S.G. Fr. opportunités	1195 15	1171 72
Sicav 5.000	465 61	443 42
S.I. Est	1463 78	1400 75
Silvafrance	709 83	690 83
Silvarn	423 59	412 25
Silvarenta	222 22	217 86
Silvinter	451 49	439 41
S.N.I.	1224 32	1188 66
Sogenfrance	1126 45	1104 36
Sogépargne	312 33	306 21
Sogevar	1095 10	1073 63
Soginter	1335 56	1309 36
Soleil Investissements	627 57	603 43
Solstice	2164 34	2158 94
State Street Act. Eur.	10514 80	10159 23•
State Street Act. Frce.	10947 57	10628 71
State Street Emer. Mkt	13167 43	12534 38•
Stratégie Actions	828 22	797 33
Stratégie Rendement	1383 87	1340 31
Technocic	1117 63	1084 98
Techno-Gan	6119 46	5884 10
Thesora	652 06	645 59
Transplus	150 67	144 18
Trésor Plus	1263 60	1250 99
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126651 71	126651 71
Trilion	5239 42	5172 18
UAP Investissement	468 65	451 71
UAP Actions France	634 88	611 93
UAP Act. Select	669 09	644 91
UAP Aedificandi	588 53	567 26
UAP Altefi	214 67	206 91
UAP Alto Sicav	169 30	163 18
UAP Moyen Terme	137 05	132 10
UAP Premiere Cat.	11430 17	11017 03
Uni-Associations	120 66	120 66
Uni-Foncier	1275 90	1245 76•
Unifrance	613 30	598 34•
Uni-Garantie	1269 15	1246 71
Uni Régions	1393 32	1359 34
Univar	231 66	231 66
Univers Actions	1307 48	1275 59•
Univers-Obligations	1860 54	1815 16
Valorg	2011 15	2009 14
Valreal	52073 61	52047 59

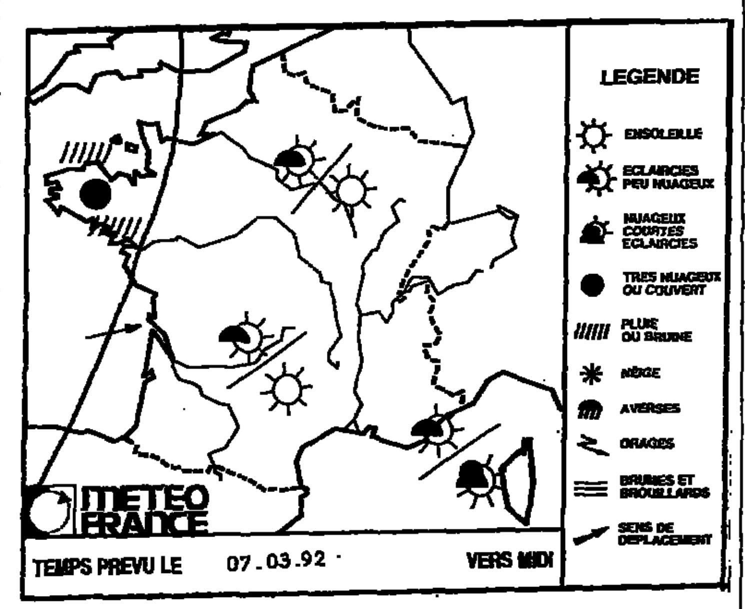
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS 1992

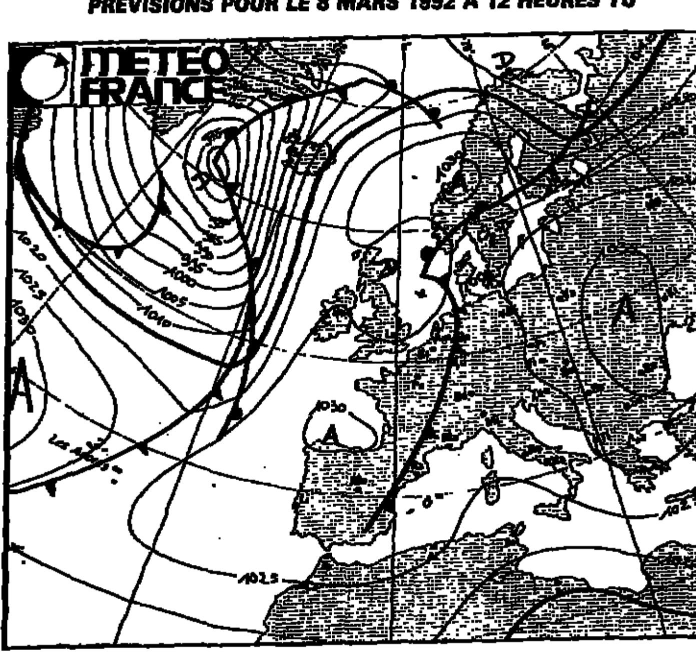


Samedi : nuages par l'ouest, soleil à l'est. – Le matin, les brouillards seront nombreux sur l'ensemble du pays et pourront persister jusqu'en fin de matinée. Sur la Bretagne, le ciel sera très nuageux avec l'arrivée de pluie par l'ouest. Sur le Sud-Est et la Corse, le temps sera très nuageux. Sur le reste du pays, le soleil sera généreux après la dissipation des brouillards. L'après-midi, il pleuvra de la Bretagne à la Normandie jusqu'à la Vendée. Les nuages envahiront le ciel des Charentes au Nord-Pas-de-Calais avec de la pluie en soirée. A l'est d'une ligne Lille-Bordeaux, l'après-midi sera bien ensoleillée, malgré les nuages élevés gagnant par l'ouest du pays. Sur le Sud-Est et la Corse, le soleil [illegible] apparitions.

Les températures matinales iront de 1 à 3 degrés dans l'intérieur du pays, avec quelques faibles gelées vers l'est. Sur les côtes, elles varieront de 6 à 8 degrés.

L'après-midi, les températures avoisineront 12 à 14 degrés au nord et 15 à 18 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-3-1992 à 18 heures TU et le 6-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	20	12	C
BIARRITZ	13	10	C
BORDEAUX	15	9	B
BOURGES	13	8	C
BREST	12	4	B
CAEN	13	4	D
CHERBOURG	10	3	D
CLERMONT-FER.	12	2	B
DIJON	10	4	B
GRENOBLE	10	7	P
LILLE	13	6	D
LIMOGES	11	7	B
LYON	10	8	C
MARSEILLE	13	10	C
NANCY	12	8	C
NANTES	13	5	B
NICE	16	10	C
PARIS-MONTS.	14	8	D
PAU	13	9	P
PERPIGNAN	11	10	C
RENNES	12	3	B
ST-ETIENNE	10	7	C
STRASBOURG	12	7	C
TOULOUSE	12	9	N
TOURS	13	6	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	12	C
AMSTERDAM	14	8	C
ATHÈNES	17	7	D
BANGKOK	35	24	D
BARCELONE	13	10	C
BELGRADE	14	– 1	D
BERLIN	14	5	N
BRUXELLES	16	8	C
COPENHAGUE	8	4	C
DAKAR	23	16	D
DJERBA	19	13	C
GENEVE	10	7	C
HONGKONG	18	11	P
ISTANBUL	11	2	D
JÉRUSALEM	12	7	N
LE CAIRE	20	9	D
LISBONNE	13	9	D
LONDRES	12	4	C
LOS ANGELES	17	13	C
LUXEMBOURG	13	7	C
MADRID	14	2	C
MARRAKECH	18	9	D
MEXICO	28	9	D
MILAN	11	7	B
MONTRÉAL	3	–10	D
MOSCOU	2	– 3	C
NAIROBI	28	15	C
NEW-DELHI	29	12	N
NEW-YORK	14	3	N
OSLO	4	1	C
PALMA-DE-MAJ.	17	12	C
PÉKIN	8	– 1	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	–
ROME	18	11	C
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	9	3	C
SYDNEY	27	19	D
TOKYO	6	4	P
TUNIS	17	12	C
VARSOVIE	8	– 3	D
VENISE	11	4	B
VIENNE	14	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le patrimoine mondial

Pour assurer la préservation du patrimoine commun de l'humanité, la convention «concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel» a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1972. Aujourd'hui, cent dix-sept États ont souscrit à cette convention qui les engage à protéger les biens situés sur leur territoire. Un comité spécial choisit les sites et monuments devant être inscrits sur la liste du patrimoine mondial, lesquels pourront être protégés et bénéficier de subventions ou des services d'experts en restauration.

En France, par exemple, une vingtaine de sites figurent dans cette liste : le Mont-Saint-Michel; la cathédrale de Chartres; Chambord; Vézelay... et, parmi les derniers, les rives de la Seine à Paris – du pont Sully au pont d'Iéna – ou la cathédrale de Reims.

Les administrations postales ne restent pas insensibles à ces efforts. Depuis 1980, les timbres de service français de l'UNESCO ont pour thème des sites inscrits au patrimoine mondial : Gorée, Moenjodaro, l'acropole d'Athènes, etc. L'Espagne en est à sa quatrième série sur ce thème (cathédrale de Séville, parc national de Garajonay, porte d'Alcantara à Tolède et Casa de las Conchas à Salamanque). L'administration postale des Nations unies vient, pour sa part, d'émettre une superbe série de six timbres-photos sur Abou-Simbel (Egypte), Stonehenge (Royaume-Uni), la grande muraille de Chine, et les parcs nationaux d'Uluru (Australie), de Sagarmatha (Népal), d'Iguaçu (Brésil). Le timbre retrouve ainsi sa raison d'être : une fabuleuse incitation au voyage.

P. J.

▶ **Administration postale des Nations unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 *Spécimen récent sur demande* contre 15 F en timbres

En filigrane

• ***Le Monde des philatélistes* de mars.** – *Le Monde des philatélistes* de mars consacre un ensemble d'une vingtaine de pages à Paris, préfacé par Jacques Chirac, à l'occasion d'une exposition intitulée «Paris en timbres» qui se déroule dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville jusqu'au 14 mars (*le Monde* du 22 février) : Paris à travers les timbres de France et du monde entier ; les oblitérations parisiennes d'hier et d'aujourd'hui ; un sujet cartes postales sur les Halles centrales, etc., illustrent la richesse de ce thème.

Autres sujets au sommaire : les expéditions sud-africaines en Antarctique ; la variété «à la corne» et la reconstitution du panneau B2 du *Napoléon lauré* n° 29 type II et les nombreuses rubriques habituelles. A noter que la couverture de ce numéro est signée Raymond Moretti (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosques 25 F).



• **John Wayne, Ingrid Bergman, William Holden et les autres.** – La Sierra-Leone a émis récemment une série de douze timbres et trois blocs consacrés à des films célèbres ayant pour cadre la seconde guerre mondiale. On peut reconnaître, entre autres acteurs, Charlie Chaplin (*le Dictateur*), John Wayne (*Sands of Iwo Jima*), Ingrid Bergman (*Casablanca*), William Holden (*le Pont de la rivière Kwaï*) ou George C. Scott (*Patton*).

• **Manifestations.** – Bureau de poste temporaire, le jeudi 19 mars, 37-39, rue des Gâtines, Paris-20e, à l'occasion du trentième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Souvenirs philatéliques : Club philatélique FNACA, 37-39, rue des Gâtines, 75973 Paris Cedex 20. Bourse toutes collections, le dimanche 22 mars, dans la salle du restaurant scolaire du lycée Vauban à Givet (Ardennes).

• **Littérature.** – Le Musée de la poste de Paris diffuse un catalogue consacré à la dernière exposition de l'Académie de philatélie. Chaque collection y est présentée à l'aide d'un texte illustré d'une photo, en noir et blanc, d'une pièce exceptionnelle. L'ouvrage, de soixante-quatre pages, au format 21x29,7 cm, est en vente à la boutique du musée ou par correspondance au prix de 100 F (port en sus 30 F). S'adresser au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

L'Association française de philatélie thématique (AFPT, 51 *bis*, rue Pasteur, 92330 Sceaux) diffuse régulièrement des bulletins émanant des groupes spécialisés qui la composent : Europa, atome, géologie-préhistoire, religion, santé, faune, sports, musique, théâtre et danse, flore. Une mine de renseignements pratiques, d'études de fond où le recensement des nouveautés n'est, bien sûr, pas oublié.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 7 mars

Drouot-Richelieu, 13 h 30 : affiches publicitaires ; 16 h : tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 7 mars

Chartres, 14 h : poupées, accessoires ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN
Samedi 7 mars

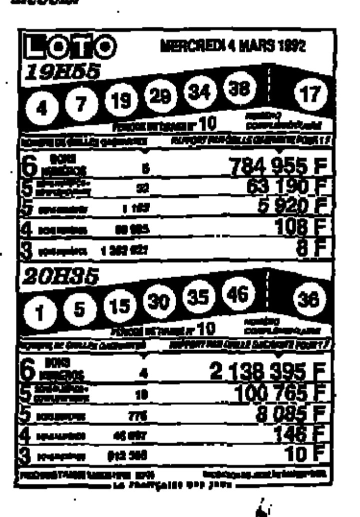
Alès, 14 h 30 : bibelots, linge ; **Fécamp**, 14 h 30 : art d'Asie ; *Limoges*, *14 h 30 : archéologie* ; **Moulins**, 14 h : jouets, chemins de fer ; **Nantes**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Varces**, 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes ; **Vitry-le-François**, 14 h : vins, alcools.

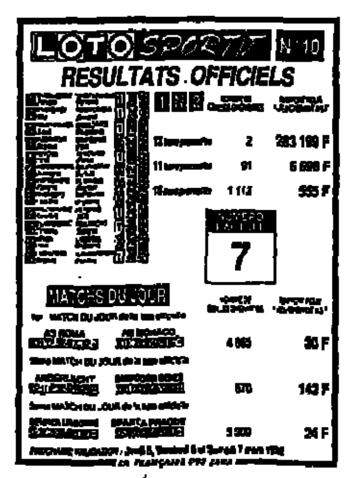
Dimanche 8 mars

Arles, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Biarritz**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : tableaux modernes et contemporains ; **Doullens**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Lorient**, 14 h 30 : mobilier, Compagnie des Indes ; **Louviers**, 14 h 30 : mobilier, étains ; **Mayenne**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Rouen**, 14 h 30 : argenterie, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Colmar, Castelsarrazin, Saint-Raphaël, La Rochelle, Chartres, Tonneins, Roubaix (collections), **Clermont-Ferrand** (Salon des armes anciennes), **Bayonne et Limoges** (Salon des bijoux anciens).





TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 362 005 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

62 005	GAGNENT	40 000 F
2 005		4 000 F
005		400 F
05		40 F
5		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 3 JUIN 1992

10e TRANCHE
TIRAGE DU 5 MARS 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

CARNET DU Monde

Naissances

– *M. et Mme Olivier WATRIN*

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Léa.

Paris, le 18 février 1992.

Mariages

– M. et Mme Michel MASSENET

sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Jérôme

avec

Michelle SAUVAGE.

La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité le 29 février 1992, à Paris.

23, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

Anniversaires de mariage

– *Il y a cinquante-neuf ans aujourd'hui s'unissaient par le mariage*

Mathilde et Georges CLAVAUD.

Christiane Valle,
Véronique Valle et Michel Urbain,
Dominique et Pierre-Nicolas Gineste,
Jules Urbain,
leur présentent *toutes leurs félicitations*.

11, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

Décès

– Michel Branca
a l'extrême douleur de faire part du décès de son grand-père,

Michel BONAFOS,

survenu le 14 février 1992.

« Ce que tu aimes te reste, ce que tu aimes ne te sera pas enlevé. »
Ezra Pound.

– Ses enfants et ses petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie CASSAIGNE,
née Borras,

survenu à Versailles, le 28 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Elle avait fait don de son corps à la science.

De la part des *familles* Cassaigne, Delhome, Garcia, Hébraud, Parisot, Stoltz.

BP 43,
37210 Vouvray.
109, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
6, allée des Grives,
77950 Rubelles.

– Mme Jean Dufour,
Ses enfants, Jean-Marc et Alain,
Et ses petits-enfants, Caroline, Sylvie, Julie et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUFOUR,
agrégé de l'Université,
directeur d'études honoraire
au CRCEG de Montpellier,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien prisonnier de l'Oflag IVD
(1940-1945),

survenu en son *domicile*, le 20 février 1992, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il avait fait don de son corps à la science.

1, avenue Jean-Giono,
13090 Aix-en-Provence.

– **Fabienne LEVESQUE,**
née Marchand,
agrégée de l'Université,
docteur de l'Université,

nous a quittés le 3 mars 1992, à l'âge de trente ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Ses collègues et amis de l'Institut des neurosciences (CNRS et Université P. & M. Curie, Paris-VI), où *elle avait exercé* sa recherche durant des années, sont en deuil. Ils rendent hommage au grand courage avec lequel elle a traversé cette épreuve.

A son mari et ses parents, ils expriment leur profonde sympathie.

– Mme Jean Pasquier,
son épouse,
M. Etienne Pasquier,
son frère,
M. et Mme Joël Pasquier,
M. et Mme Patrick Gros-Pasquier,
ses enfants,
Valérie, Ariane et Frédéric,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Pasquier,
sa belle-sœur,
Claude, Alain, Bruno, Régis et Patrick Pasquier,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PASQUIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des arts et lettres,
violoniste du Trio Pasquier,

survenu le 4 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 mars, à 9 h 30, en l'église de Marnes-la-Coquette, Hauts-de-Seine.

4, rue Jules-Poussin,
92410 Ville-d'Avray.

[Jean Pasquier était le violoniste du premier Trio Pasquier, formation de chambre qui comprenait ses deux frères, Pierre Pasquier, altiste, et Etienne Pasquier, violoncelliste. Connu internationalement avant-guerre, l'ensemble avait enregistré quelques disques chez Erato et créé beaucoup *d'œuvres de musique française* : Françaix, Milhaud, Jolivet, Schmitt, ainsi que le 2e trio de Martinu. Jean Pasquier avait mené parallèlement une carrière de violoniste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.]

Remerciements

– M. et Mme J. Brugirard,
M. et Mme J.-P. Brugirard,
M. et Mme P. Brugirard
et leurs enfants,
profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus *lors du décès de*

M. Claude BRUGIRARD,
sous-préfet de Briançon
(Hautes-Alpes),

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs et les prient de trouver *ici l'expression* émue de leurs sentiments de profonde reconnaissance.

Anniversaires

– Depuis cinq ans,

Jean-Marc DEROME

repose dans le [illegible] disparition.

Il nous a laissé son amour de la vie et de l'action.

Manifestations du souvenir

– La Société des africanistes organise à la mémoire de Son Excellence Amadou Hampâté Bâ un hommage le lundi 9 mars 1992, à 16 h 30, au Musée de l'homme, place du Trocadéro, avec projection du film *Enrico Fulchignoni parle avec Amadou Hampâté Bâ à l'UNESCO*. Entrée libre.

Communications diverses

– **Appel** : « Voulez-vous contribuer par votre don à la construction d'un monastère de moniales cisterciennes *sur l'île Saint-Honorat*, au large de Cannes ? » Demander renseignements : abbaye Notre-Dame-de-la-Paix, 06670 Castagniers.

– M. Erhard Busek, vice-chancelier d'Autriche, donnera une conférence sur « L'Autriche dans l'Europe », le lundi 9 mars, à 18 heures, au Sénat, salle Clemenceau (15 *ter*, rue de Vaugirard), sous les auspices de l'*Institut français* des relations internationales (IFRI) et du Bureau international de liaison et de documentation (BILD). S'inscrire auprès de l'IFRI : 45-80-91-08.

– L'IRPEM (Institut de recherche *psychanalyse* et management) organise ses prochaines journées d'étude les 23, 24 et 25 avril, à Rennes, sur le thème : « **Psychanalyse et insertion professionnelle** ». Inscriptions et renseignements : groupe ESC Rennes, tél. 99-54-63-50.

Soutenances de thèse

– *Institut d'études politiques de Paris*, le lundi 9 mars 1992, à 9 h 30, 30, rue Saint-Guillaume (7e), salle André-Siegfried, M. Laurent Zylberberg : « De la région de Paris à l'Ile-de-France. Construction d'un espace politique ». Thèse de doctorat en sociologie.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 6 mars 1992 :

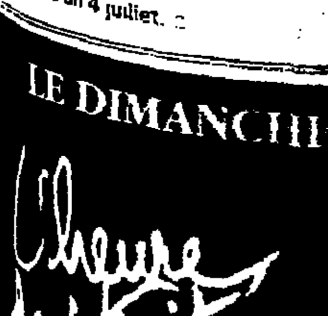
UN ARRETÉ

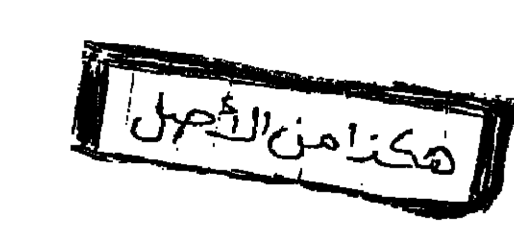
– Du 25 février 1992 modifiant l'arrêté du 5 avril 1991 fixant le programme des concours d'admission à l'Ecole normale supérieure.

IMAGES

Politesses

Vendredi





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Politesses sous l'épée

L'ABSTENTION est peut-être bonne conseillère : il y avait de l'écoute mutuelle dans l'air. Une sorte de bonne volonté réciproque, guère respirée depuis longtemps dans une manifestation de ce type. Les participants du « grand débat des régionales », offert par TF 1 à la conscience civique nationale, semblaient bridés par une commune hantise du dérapage.

On voyait presque peser au-dessus d'eux, comme un surmoi collectif, l'épée redoutable du « rejet-de-la-politique ». On sentait une louable application à ne pas reproduire les errements des aînés, les baisers au cyanure Giscard-Chirac, les pugilats *à la Marchais* ou les mercredis de l'Assemblée. On les sentait enfin liés, au moins les « trois grands », Fabius, Juppé et Léotard, par la solidarité lasse de ceux qui gardent la boutique des vieux partis – encore que Léotard ait un pied dehors – pendant que leurs camarades de génération batifolent au grand soleil dans le parler-vrai.

Ce fut donc un festival de « permettez donc que je vous interrompe » et de « je vous en prie ». Et sur le fond, évidemment, beaucoup moins novateur : proportionnelle, chômage, votre programme, notre bilan, Le Pen en sauce blanche, Le Pen en vinaigrette.

On attendait avec curiosité les deux écologistes rivaux. Brice Lalonde apparut assez énervé, sans que l'on discernât précisément contre qui. Quant à Antoine Waechter, il nous laissa encore perplexes. Que peut bien avoir dans la tête quelqu'un qui engage une discussion de bonne foi avec Bruno Mégret – venu lesté de ses cinquante propositions pour ceci, cinquante et une mesures pour celà – à propos des influences roumaines dans la culture alsacienne ? Tout cela n'empêcha pas les « trois grands », qui ne manquent pas de métier, de rivaliser à l'égard des électeurs écolos de compliments et d'*amabilités*.

Vers la fin, apparut aux stoïques l'ombre du semblant d'une discussion qui rappelait vaguement les problèmes des gens. Il fut question de voitures, de camions, de trains. Faut-il construire des TGV ou des autoroutes ? Faut-il instaurer à l'entrée des villes des péages urbains, pour dissuader autoritairement l'usage de l'automobile individuelle ? Lalonde et Jean-Claude Gayssot s'opposèrent sur le sujet, en un bref échange révélateur. On en aurait volontiers écouté davantage, puisqu'il paraît que tout cela relève de la compétence des régions et que, si certains ne l'ont pas encore compris, nous sommes conviés dans quelques jours à des élections régionales.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 6 mars

TF 1

20.45 *Variétés : Tous à la Une.*
22.40 **Sport : Boxe.** Match international mi-lourds : Henri Maske (Allemagne) - Leslie Stewart (Trinidad), à Düsseldorf.
23.45 **Journal, Météo et Trafic infos.**
23.50 **Documentaire : Récits d'Indochine.**

A 2

20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.15 **Feuilleton : Camille Claudel.** (2e épisode).
23.05 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.10 **Cinéma : Tirez sur le pianiste.** ■■■ Film français de François Truffaut (1960).
0.35 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** L'Archipel du désert.
21.40 **Magazine : Caractères.** Destins. Invités : Jeanne Bourin *(les Compagnons d'éternité ; le Retour des pérégrines)* ; Eve de Castro *(Ayez pitié du cœur des hommes)* ; notre collaborateur Robert Solé *(le Tarbouche)* ; John Wideman *(Suis-je le gardien de mon frère ?)*.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.** *Jeanne au bûcher*, de Paul Claudel, musique d'Arthur Honneger, mise en scène de Michael Lonsdale.
0.35 ***Musique : Mélomanuit.*** *Le Sacre du printemps.*

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 20.30 —
20.05 **Sport : Football.** Toulon-Paris-Saint-Germain. 31e journée du Championnat de France de première division.
22.30 **Magazine : Les K. O. de Canal Plus.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Né un 4 juillet.** □ Film américain d'Oliver Stone (1989).
1.20 ***Cinéma : On peut toujours rêver.*** ■■ Film français de Pierre Richard (1990).

LA 5

20.50 **Téléfilm : Fenêtre sur femmes.**
22.25 **Téléfilm : Le Masque de la diva.**
23.35 **C'est pour rire.**
23.50 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Téléfilm : Vidéo scandale.**
22.20 **Série : Equalizer.**
23.15 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.45 **Capital.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Téléfilm : L'Invité clandestin.**
22.40 ▶ **Téléfilm : *Monsieur Abel.***

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Spécial Paul Fort (2).
21.30 **Musique : Black and Blue.** Club du jazz. Le sottisier.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les Petites Ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 ***Musique : Coda.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (*donné* le 4 février à Leipzig) : Elias, oratorio op. 70 pour solistes, chœur et orchestre, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique et le Chœur des Mitteldeutsch-rundfunk, dir. : Theodor Guschlbauer.
23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct des Alligators à Paris : le Quartette du saxophoniste J. R. Monterose.
1.00 **Les Voix de la nuit.**

Samedi 7 mars

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Jeunes... alcool. Le piège. *Un mal-être noyé dans la boisson...*
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.05 **La Une est à vous.** Avec la série « Pour l'amour du risque ».
15.05 **Téléfilm : Terreur sur le « Queen Mary ».**
17.15 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.45 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tapis vert Météo et Tiercé.**
20.50 **Variétés : Sébastien c'est fou !**
22.35 **Magazine : Ushuaïa.** A Silver Bank, mer des Caraïbes (2e partie).
23.40 **Journal et Météo.**

A 2

13.25 **Magazine : Résistances.** Le Désastre social aux Etats-Unis ; La Ville test. *La misère au pays du dollar.*

14.20 **Magazine : Animalia.**
15.10 **Magazine : Sports passion.** Rugby : Le Tournoi des cinq nations.
15.15 **Tiercé, en différé d'Evry.**
15.25 **Sport : Rugby.** Tournoi des cinq nations : Ecosse-France (1re et 2e mi-temps) ; A 17.05, Angleterre-Pays de Galles (2e mi-temps).
18.05 ▶ **Série : ENG.** Bulletin spécial.
18.50 **INC.**
18.55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.25 **Série : Sylvie et compagnie.**
19.50 **Trois minutes pour faire lire** *La Mise à l'écart*, de Marie Didier.
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros**
22.40 **Magazine : Double jeu.**
23.55 **Série : Euroflics.**
0.50 **Journal et Météo.**

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Variétés : Eurotop.**
14.30 **Magazine : Mondo Sono.** Burkina-Faso, Mexique, Côte-d'Ivoire, Guyane.
— De 15.00 à 17.30 La Sept —
17.30 **Magazine : L'Heure du golf.** Le Magazine ; La Compétition : Open ATNT à Pebble Beach (1re partie).
18.00 **Magazine : Montagne.** Le Long Silence. *Au monastère de la Grande-Chartreuse.*
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
— De 20.00 à 1.00 La Sept —

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 8.00 —
13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.01 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : Jusqu'au bout de la vengeance.**
15.30 **Le Journal du cinéma.**
16.05 **Documentaire : Canal Gainsbarre** (1re partie).
17.05 **Les Superstars du catch.**
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 **Décode pas Bunny.** Tiny Toons.
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Un mort bien vivant.** *La vengeance d'un mari trompé.*
22.00 **Les Nuls... l'émission.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.55 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des super-plume : Pierre Lorcy (France)-Jimmy Bredahl (Danemark).
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : L'Allumeuse.** Film américain classé X, de John Leslie (1990).

LA 5

13.20 **Série : K 2000.**
14.15 **Série : L'homme qui valait 3 milliards.**
15.05 **Téléfilm : Règlement de comptes au vieux coral.**
16.40 **Série : Lou Grant.**
17.30 **Série : TV 101.**
18.20 **Série : Frog Show.**
18.30 **Magazine : Intégral.**
19.05 **Série : L'Enfer du devoir.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Série : Kojak.** L'Affaire Belarue. *Archives de guerre.*
22.25 **Sport : Patinage artistique.** « La 5e Nuit des services », avec Marina Klimova, Sergueï Ponomarenko, Isabelle et Paul Duchesnay.
23.40 **Journal de la nuit.**

M 6

13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Laredo.**
15.45 **Feuilleton : Deux ans de vacances.**
16.45 **Série : Les Espions.**
17.35 **Série : Le Saint.**
18.25 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.30 **Les Dents de l'humour.**
20.40 **Téléfilm : Une fille dans l'équipe.** *Passionnée de football américain.*
22.15 **Téléfilm : Toi, mon fils.** *Un homosexuel dans la famille.*
23.50 **Musique : Flashback.**
0.20 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Documentaire : Musique en temps réel.**
15.00 **De 15.00 à 17.30 Sait-on jamais.** 15.05 Danse : Dernière fuite ; 15.35 Le Salon de musique : Claude Helffer (2e partie).
16.30 **Tours du monde tours du ciel.** 6. Est-Ouest, 1642-1743.
17.30 **Magazine : Paris-Warszawa.**
18.00 **Avis de tempête.**
19.00 **William Forsythe au travail.**
20.00 **Le Dessous des cartes.**
20.05 **Histoire parallèle.**
21.00 **Téléfilm : Monsieur Abel.**
22.35 **Le Courrier des téléspectateurs.**
22.40 **Soir 3.**
22.55 **Magazine : Cinéma de poche.**
0.00 **Magazine : Mégamix.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jean-Loup Champion, responsable des livres d'art chez Gallimard.
20.45 **Dramatiques.** La Retraite d'Eugène, de Philippe Delaigue ; Le Cycliste en feu, d'après Rainer Puchert.
22.35 **Musique : Opus.** Pierre Louki ou la solitude du chanteur de fond.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** Jean-François Quilicci (Cette vie même, texte de Stephen Jourdain).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 **Opéra** (en direct de la salle Pleyel) : La Walkyrie, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Eva Marton, James Morris, Françoise Pollet, Robert Schunk, Mariana Lipovsek, Matthias Hlle, Gyrgi Benza, Valérie Millot, Hanna Schaer, Brigit Calm, Anne Pareuil, Hélène Peraguin, Jadwiga Rappe.
0.08 **Les Bruits du siècle.** Par Marc Texier.
1.30 **J'ai la mémoire qui chante.** Par David Jisse.

Dimanche 8 mars

TF 1

13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Rick Hunter inspecteur choc.**
15.15 **Série : Columbo.**
16.35 **Disney parade.**

18.05 **Magazine : Téléfoot.** 18.55, Loto sportif.
19.05 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget.
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Pair et impair.** □ Film italien de Sergio Corbucci (1978).
22.50 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.55 **Cinéma : Ah ! Les Belles Bacchantes.** □ Film français de Jean Loubignac (1954).
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Dimanche Martin.** (et à 15.45) Le monde est à vous, avec Enrico Macias.
14.50 **Série : Mac Gyver.**
17.25 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.10 **1. 2. 3. Théâtre** (et à 1.35).
18.15 **Magazine : Stade 2.** Basket-ball ; Football ; Omnisports ; Rugby ; Boxe ; Athlétisme ; Cyclisme ; Ski nordique ; Ski alpin ; Voile ; Gymnastique.
19.30 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Tueur d'élite.** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1975).
22.50 **Magazine : Bouillon de culture.** Invitée : Annie Ernaux, romancière.
0.10 **Documentaire : Vietnam, la première guerre (1945-1954).** 2. Le Tigre et l'Éléphant.
1.05 **Journal et Météo.**

FR 3

13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Mauritanie : le train le plus long du monde ; Canada : Hutterites, les colons de Dieu ; France : la mélodie du bonheur.
14.45 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Cyclisme : Paris-Nice ; Basket-ball américain : 42e All Stars Games, Est Ouest.
17.15 **Le Choix de Lulo.**
18.15 **Magazine : A vos amours.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.**
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Le Cirque du soleil.**
22.05 **Magazine : Le Divan.** Invité : Jean-Marc Thibault.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.
22.55 ▶ **Cinéma : Le Carrosse d'or.** ■■■ Film franco-italien de Jean Renoir (1952) (v.o.).
0.30 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —
14.00 **Téléfilm : La Guerre des services secrets.**
15.40 **Magazine : 24 heures.**
16.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.00 **Les Nuls... l'émission.**
17.56 **Le Journal du cinéma.**
18.00 **Cinéma : Charlie.** ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1989).
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.20 **Flash d'informations.**
19.25 **Ça cartoon.**
20.20 **Dis Jérôme... ?**
20.25 **Magazine : L'Equipe du dimanche.**
20.30 **Cinéma : Mr and Mrs Bridge.** ■ Film américain de James Ivory (1990).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **L'Equipe du dimanche.**
0.35 **Cinéma : Lisa.** ■ Film américain de Gary Sherman (1989) (v.o.).
2.10 **Documentaire : Expédition au mont Logan.** De Chris Lister.

LA 5

13.20 **Série : L'Homme de l'Atlantide.**
14.10 **Série : Simon et Simon.**
15.00 **Série : Soko, brigade des stups.**
15.55 **Série : Lou Grant.**
16.45 **Feuilleton : Un Français libre.** (1er épisode).
18.15 **Série : La loi est la loi.**
19.05 **Série : L'Enfer du devoir.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Chinatown.** ■■ Film américain de Roman Polanski (1974).
23.05 **Magazine : Reporters.**
0.00 **Magazine : Top chrono.**
0.50 **Journal de la nuit.**

M 6

13.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
14.45 **Multitop.**
16.15 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
16.20 **Série : Clair de lune.**
17.15 **Série : Le Saint.**
18.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.40 **Téléfilm : Au nom de l'amour.**
22.20 **Magazine : Culture pub.**
22.50 **Cinéma : Le Manoir aux louves.** Film français de Michel Lemoine (1972).
0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

13.35 **Documentaire : Cabra marcado para morrer.**
15.25 **Flash d'informations** (et à 16.25, 18.05, 18.55, 19.55).
15.30 **Le Salon littéraire de l'Europe.** Dostoïevski.
16.30 **Téléfilm : L'Invité clandestin.**
18.10 **Documentaire : Lettre d'un temps de guerre.**
19.00 **Olivier Debré peint le rideau de la Comédie-Française.**
20.00 **Magazine : Paris-Warszawa.**
20.30 **Le Courrier des téléspectateurs.**
20.35 **Cinéma : La Mort d'un bureaucrate.** ■■ Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1966).
22.00 **Le Dessous des cartes.**
22.10 **Cinéma : Boudu sauvé des eaux.** ■■■
23.30 **Court métrage.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Tentative de description de choses vues au carrefour Mabillon, par Georges Perec.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 7 janvier au studio 106 de la Maison de Radio-France) : Musique traditionnelle suédoise, par l'Ensemble Fyrama (Maria Jonsson, violon, Stefan Ekedahl, cornemuse et violoncelle, Jean-Pierre Yvert, flûte et accordéon, Freddy Fredriksson, bouzouki nord-européen) ; Musique et chants de Norvège, par l'Ensemble Kirsten Braten Berg Och Vanner (Kirsten Braten Berg, Lena Willemark, chant, Gunnar Stubseik, violon norvégien, Per Gudmunsson, violon et cornemuse, Ale Moller, bouzouki et flûtes).
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert de jazz** (donné le 17 août 1991 lors du Festival de Marciac) : Œuvres de John Lewis, Milt Jackson, Duke Ellington, Thelonious Monk, Charlie Parker, Rodgers, par le Modern Jazz Quartet.
22.15 **Mémoire d'orchestres.** Par Philippe Morin. Festival Honegger.
23.35 **Mère obscure père ambigu et fils accompli.** Par René Koering. Le piano romantique. Œuvres de Glazounov, Schmidt, Chopin.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**

En Afrique du Sud

L'ANC et le parti de M. De Klerk se sont mis d'accord pour la formation d'un gouvernement intérimaire

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Alors que les états-majors du Parti national (NP) de M. Frederik De Klerk et du Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht battent le rappel des électeurs blancs pour le référendum du 17 mars qui dira si «oui» ou «non» le président a le mandat de sa communauté pour poursuivre le processus de réformes, les groupes de travail qui siègent assidûment à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) aplanissent, dans la discrétion, les obstacles qui séparent encore le pouvoir du Congrès national africain (ANC).

A vingt-quatre heures d'intervalle, les deux principaux acteurs de la scène politique sud-africaine viennent, en effet, d'annoncer que les participants à la CODESA s'étaient mis d'accord sur la mise en place d'une *«structure exécutive transitoire»*, en d'autres termes, un gouvernement intérimaire. Celui-ci aurait, selon le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, autorité sur le Parlement, les homelands «indépendants» et autonomes.

Des ministres nommés

D'autres sources de l'ANC estiment qu'il devrait également avoir un droit de veto sur les lois introduites au Parlement et faire lui-même des propositions. Pour la première fois de l'histoire sud-africaine, des Noirs pourraient ainsi participer directement à la gestion des affaires.

L'ANC et le gouvernement ont précisé que les membres du gouvernement intérimaire seraient nommés et non pas élus, l'ANC refusant cependant que la création de la nouvelle structure ne soit qu'un élargissement de l'actuel cabinet avec des ministres noirs, contrairement à ce que proposait le Parti national.

Comme convenu lors de la création de la CODESA, cet accord devrait être déposé devant l'actuel Parlement afin que la législation soit amendée et permette la nomination de ministres appartenant à une communauté qui ne dispose toujours pas du droit de vote. Bien que les dispositions restent floues, l'ANC pense que le gouvernement intérimaire pourrait être opérationnel trois mois après que la CODESA aura ratifié l'accord (en avril). Après trois autres mois, un gouvernement, cette fois élu, devrait être mis en place.

F. F.

Une manifestation à Moscou

Les nostalgiques de Staline et le «hache-viande capitaliste»

MOSCOU
correspondance

Quelques centaines de «nostalgiques» étaient réunis, jeudi 5 mars, autour du Musée Lénine, près de la place Rouge, pour le 39e anniversaire de la mort de Staline. Répondant à l'appel de l'«Union des staliniens soviétiques» et du «Parti communiste bolchévique» de Nina Andreeva, les manifestants ont, pendant plusieurs heures, crié leur haine des démocrates : *«Même la plus sauvage des dictatures du prolétariat n'est rien en comparaison du hache-viande capitaliste que nous imposent les fascistes Bush, Gorbatchev et Eltsine»*, vociférait un intervenant très acclamé.

Une vieille «babouchka» perdue entre les icônes, les portraits de Staline et les banderoles, qui exhibait un panneau *«je suis une victime du communisme»* et demandait de l'argent *«pour des médicaments»*, a été aussitôt prise à partie et traitée d'*«agent juif»*; un peu plus loin, un vieillard expliquait à un groupe de badauds que, s'il était au pouvoir, il mènerait le pays *«à la manière de Lavrentii»* (cf. Béria). Enfin, dans le plus grand recueillement, une délégation s'est rendue derrière le Mausolée pour déposer des fleurs sur la tombe du «petit père des peuples» sous l'œil goguenard de la garde du Kremlin.

Le soir du même jour, les réjouissances continuaient sur la place Pouchkine. L'organisation néobolchévique Renaissance et le mouvement néo-fasciste Pamiat avaient appelé leurs militants à brûler une poupée grandeur nature à l'effigie de M. Eltsine. La police ne leur en a pas laissé le temps : à peine les torches effleuraient-elles la figure de carton-pâte, au cri de «Judas ! Maçon !», que l'ordre de charger était donné.

Après s'être saisis de l'effigie du président, les policiers ont battu et traîné à terre une dizaine de manifestants, dont quelques-uns avaient le visage en sang : en Russie, on ne badine pas avec l'honneur et la dignité du président qu'une loi récemment adoptée interdit de bafouer sous peine de sanctions pénales.

M. J.

En visite à Paris

Le ministre algérien des affaires étrangères se félicite de la «compréhension» de la France

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Lakhdar Brahimi, en visite officielle à Paris, a déclaré, jeudi 5 mars, à l'issue d'un entretien avec M. François Mitterrand, avoir trouvé *«toute l'attention, toute la compréhension et toute l'amitié»* qu'il attendait de la France. M. Brahimi a dit espérer que la coopération entre les deux pays – *«coopération dont nous avons le plus grand besoin dans cette phase»*, a-t-il souligné – était *«acquise»*.

Le ministre a estimé que *«le rôle, joué par la France dans le reprofilage de la dette bancaire algérienne, avait été apprécié à Alger»*, a-t-on indiqué, de source autorisée, à l'Elysée. L'accord de réaménagement de la dette algérienne (portant sur 1,457 milliard de dollars) a été signé, mercredi, à Paris, entre une délégation des banques algériennes et une délégation de banques internationales. Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, qui a reçu son homologue algérien, jeudi matin, avait souligné la *«disponibilité»* de la France à aider l'Algérie.

Au terme d'une nouvelle session des négociations de paix

Washington demande aux Palestiniens de faire preuve de réalisme

Craignant apparemment que les pourparlers de paix israélo-arabes ne s'enlisent, Washington a fait pression sur les Palestiniens, jeudi 5 mars, pour qu'ils se montrent plus réalistes à la table de négociation.

A la fin de la quatrième session de discussions à Washington, durant laquelle aucun progrès concret n'a été enregistré, un haut responsable américain, qui a requis l'anonymat, a reproché aux Palestiniens *«d'attacher plus d'attention aux médias qu'à des négociations réelles»*, suggérant que leurs experts précisent davantage leurs positions, comme les Israéliens ont commencé à le faire [illegible]

Il ne ressortait pas clairement de ces déclarations, soigneusement pesées pour un groupe de journalistes, pourquoi les Etats-Unis avaient choisi de ne critiquer que les Palestiniens. Washington estime peut-être que les autres volets des négociations ne pourront pas se débloquer sans progrès sur le dossier palestinien. Bien qu'ils s'en défendent, les diplomates américains essayent sans doute aussi de rétablir l'équilibre après avoir publiquement fait pression sur Israël.

Le haut responsable a également regretté que les délégations arabes n'aient pas soumis de listes de villes où elles accepteraient de reprendre les négociations, comme l'a fait Israël. Il a cependant estimé que l'absence d'accord sur la date et le lieu de la prochaine session n'était pas un obstacle important, puisque toutes les parties se sont engagées à poursuivre les négociations. Le responsable américain a toutefois semblé écarter l'idée que les négociations puissent être ajournées jusqu'après les élections israéliennes du 23 juin. – *(AFP.)*

Un soldat israélien et un Palestinien tués près de Gaza. – Un soldat israélien et un Palestinien ont été tués par balles, jeudi 5 mars, au cours d'un accrochage à Khan Younès, dans la bande de Gaza, a annoncé un porte-parole militaire. Alors que son unité encerclait une maison, dans un quartier sud de Khan Younès, pour arrêter des Palestiniens recherchés, un militaire a été tué par des coups de feu tirés à partir d'une fenêtre du bâtiment. Un Palestinien recherché a été tué et un autre blessé lors de l'affrontement qui a suivi. – *(AFP.)*

La préparation des élections

Picardie : les Verts présenteront un candidat à la présidence de la région

AMIENS
de notre correspondant

En Picardie, les Verts ont l'intention de présenter un candidat à la présidence du conseil régional. S'ils savent que ce geste ne peut être que symbolique, ils entendent le rendre significatif de leur slogan : *«Ni droite ni gauche»*.

M. Jean-Jacques Bertrand, porte-parole régional des Verts et tête de liste de ce parti dans la Somme, ne veut lier le sort de son mouvement à aucune formation politique. Chaque fois qu'un vote devra intervenir, dit-il, nous déciderons de notre attitude en fonction du projet [illegible] et non de son origine politique. M. Bertrand, paisible professeur de grec, apporte toutefois un correctif : *«Il n'est pas question de ne pas combattre un exécutif dont ferait partie le Front national. Si le président s'appuie sur l'extrême droite, les ponts seront rompus. Nous ne laisserons pas alors gouverner une majorité relative.»* Une façon comme une autre d'annoncer qu'il ne votera pas pour M. Charles Baur (UDF-PSD), qui préside l'assemblée avec l'appui du Front national depuis 1986 (le FN comptait quatre élus en 1986 mais n'en a plus que deux, les deux autres ayant rallié le CNI).

Comme les autres écologistes, ceux de Génération Ecologie, dont le chef de file est M. Lionel Stoléru, ancien ministre, tête de liste dans l'Oise, n'entendent pas non plus faciliter la réélection de M. Baur, ce dernier risque de se trouver dans une situation délicate puisqu'il est probable que l'UPF n'aura pas la majorité absolue.

Où trouver l'appoint nécessaire ? Peut-être du côté des chasseurs (la Somme avait été le département français à voter le plus massivement pour les partisans du sport cynégétique aux élections européennes de 1989). Du côté du Front national ? *«Je ne vois pas comment je pourrais empêcher les gens de voter pour moi»*, répond généralement M. Baur. Le Front national avait toutefois obtenu une vice-présidence en 1986 et il participe aux conseils d'administration des lycées.

La gauche avait affirmé que tout cela ne s'était pas fait sans discussions préalables. Les socialistes, par la voix de leur chef de file, M. Walter Amsallem, maire de Beauvais, ne manqueront pas de rappeler qu'ils ont déjà vainement tendu la perche à M. Baur, en lui mettant un marché en main : *«Vous abandonnez votre accord avec le Front national, et nous nous abstenons sur votre budget.»* Le président UDF avait fait la sourde oreille à cette proposition, estimant que, n'ayant rien cédé au FN, il n'avait rien à se reprocher.

MICHEL CURIE

En Bretagne et à Grenoble

Manifestations contre les projets de réformes scolaire et universitaire

A Grenoble, deux mille cinq cents lycéens sont descendus dans la rue, jeudi 5 mars, pour demander le retrait des projets de réformes scolaire et universitaire. Les manifestants avaient organisé un solide service d'ordre, pour éviter le renouvellement de violents incidents constatés lundi dernier dans un établissement de Grenoble, le lycée des Eaux Claires, à l'occasion d'un autre rassemblement de lycéens (*le Monde* du 5 mars).

Le cortège s'est dispersé dans le calme, tandis qu'une délégation de dix-sept manifestants était reçue au rectorat, où elle a exposé un éventail de revendications concernant, notamment, les conditions de vie lycéenne, qui furent à l'origine des mouvements de décembre 1990. Des assemblées générales devaient être organisées dans tous les établissements grenoblois, vendredi 6 mars, avant de décider d'une éventuelle poursuite du mouvement mardi 10 mars.

A Brest, quatre mille étudiants et lycéens ont manifesté, jeudi 5 mars, pour s'opposer au projet de M. Lionel Jospin. Organisées à l'initiative du syndicat PSA (Pour un syndicalisme autogestionnaire) et du Collectif lycéens, étudiants anarchistes, la manifestation, majoritairement lycéenne, visait à réclamer le retrait du projet de rénovation pédagogique universitaire. Un comité a été créé pour présenter des contre-propositions à la réforme universitaire. Mardi 3 mars, mille cinq cents lycéens étaient déjà descendus dans la rue à Brest. Une nouvelle manifestation est prévue la semaine prochaine. Enfin, à Rennes, près de trois mille étudiants et lycéens ont manifesté, jeudi 5 mars.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 6 mars 1992 a été tiré à 497 100 exemplaires.

Le tournoi d'échecs de Linares

Timman bat Karpov

Rejoint en tête du classement du tournoi de Linares lors de la septième ronde, mardi 3 mars, parce qu'il n'avait fait «que» nulle contre Bareev, alors que Karpov et Beliavsky marquaient chacun 1 point face à Salov et à Guelfand, Kasparov est reparti, jeudi dans la huitième ronde, en battant Short en quarante-huit coups, tandis que Karpov abandonnait au cinquante-cinquième coup devant Timman et que Beliavsky annulait face à Bareev.

Le champion du monde, seul invaincu (avec Beliavsky), a 1 point d'avance sur Karpov, alors qu'il reste cinq rondes à jouer. Ivantchouk (vainqueur de Youssoupov) remonte à la cinquième place.

Classement provisoire

1. Kasparov, 6 points sur 8 : 2. Beliavsky, 5,5 ; 3-4. Karpov, Timman, 5 ; 5. Ivantchouk, 4,5 ; 6-7. Guelfand, Youssoupov, 4 ; 8. Illescas, 3,5 et une ajournée ; 9-10. Anand, Salov, 3,5 ; 11-12. Bareev, Short, 3 ; 13. Speelman, 2,5 et une ajournée ; 14. Ljubojevic, 2.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 mars

Poursuite du repli

Dans le sillage de Wall Street et d'un nouvel accès de faiblesse du Matif, la Bourse de Paris perdait 0,34 % vendredi matin 6 mars à l'ouverture. Une heure plus tard, l'indice CAC 40 restait presque inchangé et cédait 0,33 % dans un marché qualifié d'attentiste par les professionnels. Du côté des valeurs, baisse de la SAE, de Imétal et du CCF.

M. Dominique Baudis invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, président exécutif du CDS, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 8 mars, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Baudis, député UDC de la Haute-Garonne, répondra en direct du Capitole aux questions de Daniel Carton et de Thomas Ferenczi du *Monde*, et de Richard Arzt et Patrick Tejero de RTL, le débat étant animé par Henri Marque.

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : le gouvernement somme le Chili de permettre l'expulsion de M. Honecker.** – Le gouvernement allemand a sommé le Chili de *«ne pas entraver plus longtemps la procédure judiciaire contre Erich Honecker»*, dans un communiqué officiel publié jeudi 5 mars à Bonn. Poursuivi par la justice allemande, l'ex-numéro un est-allemand avait trouvé refuge en décembre à la représentation chilienne de Moscou. Le gouvernement russe *«n'essaie en aucune façon de trouver un mécanisme pour livrer l'ancien numéro un de la RDA à l'Allemagne»*, a déclaré le porte-parole de la présidence russe au *Berliner Zeitung* de vendredi 6 mars. A Santiago, le ministre chilien des affaires étrangères a déclaré, sans plus de précision, que le séjour de M. Honecker à l'ambassade du Chili de Russie ne *«pouvait durer longtemps»*. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : la drogue financerait la guerre.** – De la drogue transitant par les Balkans sert à financer des combats en Yougoslavie, écrit vendredi 6 mars le *Herald Tribune*, citant l'Observatoire géopolitique des drogues. Selon cette organisation basée à Paris, les trois quarts de la drogue saisie dans la CEE proviennent d'Asie centrale et transite la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et, surtout, la Yougoslavie. Des trafiquants, précise l'article, utilisent les bénéfices de ce trafic pour acheter des armes et des munitions en Suisse, et pour les revendre à des groupes armés impliqués dans les combats en Yougoslavie, notamment aux milices Croates.

□ **Le meurtrier d'une adolescente condamné à perpétuité, avec une peine incompressible de trente ans.** – Yoanne Bocquier, vingt-trois ans, meurtrier d'une adolescente de quatorze ans, a été condamné, jeudi 5 mars, par la cour d'assises de la Haute-Savoie, à Annecy, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de trente ans. Il a été reconnu coupable d'homicide volontaire, avec tortures et actes de barbarie. La durée de la peine incompressible a été décidée à l'unanimité des jurés, qui ont rendu leur verdict après une heure de délibération. L'avocat général Luc Fontaine avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, avec une peine incompressible d'au moins vingt ans.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

Le Monde

S A N S • V I S A

Graz, l'Autriche rénove son passé



J. CH. PRATT-PRIES/DIAF

***« Les seules perspectives de développement de notre cité sont dans la recherche et la culture »*, dit le maire de Graz, en Autriche. Propos que doit partager le gouverneur de la région pour détenir en outre le portefeuille de la culture. Trente années d'activités intenses dans ce domaine devraient conduire la cité à être le siège l'an prochain du Mois européen de la culture. Avec le préalable, pour certains Grazois, d'un détour parfois douloureux, mais courageux, par leur histoire.**

AU SOMMAIRE



ELLE a le goût du secret, Graz, le goût du mot secret. Si elle aime tant s'entendre dire ce mot-là, si elle le fait répéter, ce n'est pas tant qu'à force de sensibilité, de ténacité, d'intelligence, elle s'estime devenue trop voyante pour n'être pas dupe de n'émarger qu'au second rang des villes autrichiennes. C'est peut-être qu'en déclarant secrète une réussite qui s'affiche sur les scènes de la littérature, de l'architecture ou de la peinture, elle peut prétendre en même temps enfouir un peu plus profond ce qu'elle aimerait oublier de son histoire, poser en énigmes ses naissances successives, et suggérer la voie d'un salut qui ne doive rien au politique ni au religieux, trop longtemps compromis, et beaucoup au culturel.

Une petite toile aussi sommaire de facture que troublante de figure, si bien accrochée au mur d'une *Weinstube* où aiment à se retrouver les notables de la ville qu'elle ne peut être totalement de hasard, nous offre une image opportune de la trinité qui a présidé à l'histoire contemporaine de la capitale de la Styrie. Cherchant son équilibre au sommet escarpé d'une montagne, un homme se tient courbé sous un imposant fardeau d'où s'échappent quelques fétus brunâtres, figure sisyphéenne d'une Graz en habit champêtre entravée dans son ascension vers la lumière par le poids d'une confession qu'elle a tardé à offrir.

En sa silhouette hardie, l'homme cousine étroitement avec celui-là même que l'on retrouve portraituré en pied, veillant d'une corniche sur l'assemblée de la région, cet archiduc Jean qui est la toute première référence de la ville. La lourde charge soigneusement enfermée figurera la deuxième et les années brunes. Et l'on placera comme l'on voudra la troisième, toute républicaine, dans la cime, dans le ciel ou dans la main qui a tenu le pinceau. Graz s'est faite ainsi dans un chevauchement de clartés et d'ombres, de territoires et de régimes dont les empiétements continuent d'occuper les esprits : la découverte du libéralisme sous l'Empire, l'empressement à rejoindre les nazis en une grande Allemagne, la lente invention de la démocratie dans la difficulté d'être autrichien.



« Dans notre Sud baroque, *catholique et obscur*, estime Kurt Jungwirth, vice-gouverneur de la région, *l'archiduc Jean a apporté les Lumières. Si Graz présente un visage libéral plus accentué qu'ailleurs en Autriche, on le lui doit. C'était un Habsbourg certes, mais en conflit avec le pouvoir central, avec Vienne, avec sa famille.* » Celui que l'on dit puni là par Metternich pour l'empêcher d'accéder au pouvoir suprême intervient il est vrai comme nul autre auparavant dans le champ de l'éducation et de la culture. Il rétablit l'université de Graz, crée la bibliothèque de Styrie, et ouvre en 1811 l'imposant musée Joanneum, tout dédié à l'idée d'Autriche intérieure, cet ancien duché réincorporé à l'Empire depuis 1749, et qui comprenait, outre la Styrie, la Carinthie, la Slovénie, et le Frioul-Vénétie julienne.

« *Une autre de nos racines*, poursuit le professeur Jungwirth, *est cette fameuse Mitteleuropa qui est en nous. L'un de mes grands-parents était hongrois, un autre ukrainien, un troisième tchèque et le dernier styrien, et nous sommes nombreux dans ce cas. Prenez l'annuaire, où se mêlent noms germaniques, slaves, italiens et magyars. La Styrie est la seule région de la carte où se rencontrent les quatre civilisations. Graz est un mot slave qui vient de* grad, *comme Belgrade* (gradez *signifie petit château fort). Nous portons l'héritage de ce brassage et cela jouera de plus en plus.*

» **La contradiction** *qui lui est apportée dans les terribles années 30 s'explique par l'éclatement de l'Empire à la fin de la première guerre mondiale, avec l'apparition de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie. La partie germanophone, l'Autriche, était le « reste », comme l'a dit Clemenceau. Cela a été un terrible choc psychologique et économique, car n'oublions pas que l'industrie était en Bohême et l'agriculture en Hongrie. Il explique que, dans une période de disette et de chômage, lorsqu'on entendait dire qu'il y avait du travail, des logements, des autoroutes en Allemagne, celle-ci ait pu représenter l'espoir. Il y avait des adversaires très courageux, mais la majorité y croyait. Après 1945, ce fut un nouveau drame, car beaucoup de gens ont vu qu'ils s'étaient trompés, et c'est difficile de s'avouer cela. Notre âme était en crise, la seule tentation était celle de l'apolitisme. Puis une nouvelle génération, celle née dans les années 40, est montée au-devant de la scène.* »

Dans ses rangs, l'écrivain grazois Gerhard Roth est de ceux qui, plus que jamais aujourd'hui, exigent des comptes, des engagements, et pas seulement de ses aînés : « *Il y a eu treize ans de république après 1919, puis les années du régime catholique-fasciste de Dolfuss, puis les nazis. Les gens sont devenus coupables et se sont tus. Dans* les Archives du silence, *un cycle de sept ouvrages (1) auquel je travaille depuis treize ans, j'ai cherché à savoir pourquoi ils ne parlaient jamais de leur passé et à découvrir le contenu de ce silence. En 1918, les Autrichiens auraient voulu être une partie de l'Allemagne. Ils se sont toujours perçus comme une minorité, comme si c'était dans le sang. Ils n'ont pas compris ce qui se passait, que la monarchie était morte. Les sociaux-démocrates ou le PC étaient internationalistes, seuls les chrétiens-démocrates s'affirmaient comme Autrichiens, mais ils sont allés chercher Mussolini.*

» *A Graz, la nuit de l'Anschluss* (2), *des dizaines de milliers de personnes ont dansé sur la place principale. Et à la Libération, les démocrates ont eu besoin des nazis pour gouverner, car ils n'avaient pas d'expérience. Chacun a dû prendre une carte de parti, social-démocrate ou chrétien-démocrate. Ainsi pouvait-on penser qu'il n'y aurait plus de traces. Certains ont dit : nous avons été sacrifiés par les Allemands, n'en parlons plus. Et ceux qui avaient réellement combattu Hitler sont devenus des ennemis, ils n'osaient plus s'exprimer, ils se sentaient coupables. N'avaient-ils pas lancé des bombes sur le pays?*

» **C'est en 1956,** *à quinze ans, que j'ai découvert la réalité. Je suis entré un jour par hasard dans un cinéma parce que le film s'appelait* le Procès de Nuremberg *et que les procès m'attiraient. J'ai vu, et j'ai commencé à pleurer. Tous mes amis étaient dans la même ignorance. La littérature s'arrêtait alors à Rilke, et l'Histoire en 1918. Ceux qui ont cinquante ans aujourd'hui ne connaissent de l'Histoire que des bribes. C'est cela qui a conduit à Waldheim (3). Les jeunes en savent plus maintenant. Le premier livre sur la Nuit de cristal en Autriche n'a été publié qu'en 1987! L'Histoire est plus taboue que le sexe, que n'importe quoi d'autre.*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 24

(1) Quatre sont des romans et trois des enquêtes que Gerhard Roth appelle des *« fondements de la réalité »*. Aucun n'a été traduit en français. Deux de ses romans plus anciens, d'inspiration fort différente, ont été publiés en France : *Grand angle* (1974), chez Actes Sud, qui prévoit la parution de *Circus Saluti* (1981) l'an prochain, et *Voyage d'hiver* (1978), chez Robert Laffont.

(2) Rattachement de l'Autriche à l'Allemagne en 1938.

(3) Convaincu, après une difficile enquête, d'avoir participé comme officier à des opérations de « maintien de l'ordre » dans les Balkans sous l'uniforme de la Wehrmacht en 1940, Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU, n'en a pas moins été élu à la tête de l'Etat autrichien en juin 1986.

COUP D'ŒIL

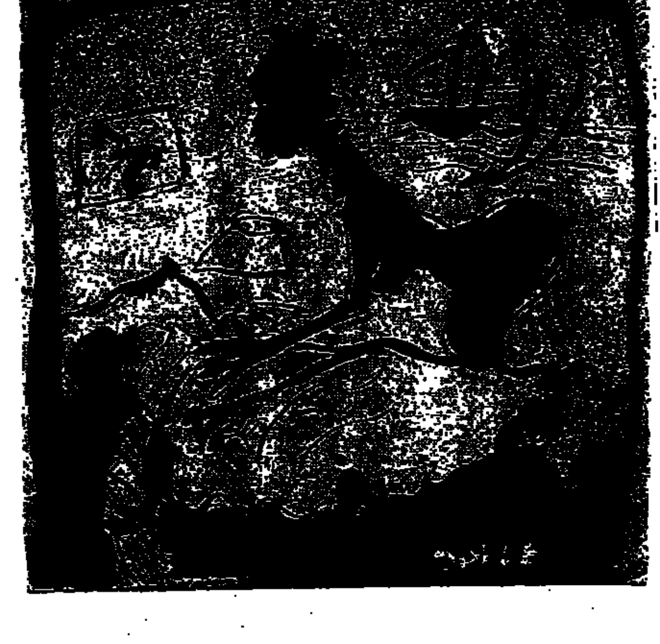
Que sont nos rencontres devenues ?

ILS troublent nos sommeils agités, s'immiscent dans nos rêves, ceux, en tout cas, qui, de nos décors familiers, dérivent vers les terres lointaines de nos voyages passés. De jour, ils habitent le temps arrêté de nos souvenirs, intacts témoins de nous-même, miraculeusement préservés de nos usures existentielles. Ils n'ont pas place dans notre lourd réalisme quotidien : nous prenons bien soin de les en exclure.

Ce sont nos rencontres d'hier, brefs compagnons de nos séjours à l'étranger, chimère d'une halte aux îles, guide de hasard dans une ville inconnue, fraternel indigène d'une contrée trop vite traversée, femme énigmatique à peine entrevue. A chacune de ces rencontres est accrochée une étrange vision de nous-même, idéale, trop simple, comme si la distance nous condamnait au mensonge, à l'hypertrophie de nos egos. Qu'avions-nous besoin de nous vanter ainsi, à Maracaibo, de nos petits travaux hexagonaux ? De faire croire, à Budapest, que nous étions là pour un mois, alors que l'heure du retour allait sonner deux jours plus tard, et que nous le savions ?

Pourquoi avoir tenté, plus ou moins inconsciemment, de tout bousculer dans leur vie, celle d'Inna, à Rome, ou de ce bon vieux docteur, à Melbourne, de précipiter, à travers eux, des histoires sans rime ni raison, des songes faciles et du romantisme à 10 sous ? Longtemps après, nous nous rappelons encore, avec une pointe de gêne, nous être jeté à leur cou, à leur destin, comme si cette femme, cet homme restaient notre unique chance de salut, comme si nous avions perdu nos arrières et que leur ville et, dans cette ville, leur univers personnel pouvaient encore constituer, pour nous, un avenir d'exil, et que c'était là encore un sort enviable. Et qu'ils tenaient ce sort entre leurs mains.

A quoi avions-nous joué ? Nous étions en vacances ou en voyage d'affaires, c'est-à-dire banal, bien arrimé à notre chronique intime, vaguement déprimé, peut-être, fragilisé par le dépaysement, mais avec la quasi-certitude de retrouver, au retour, nos existences plus ou moins bien ordonnées. Alors, pourquoi ces paris fous sur le premier inconnu rencontré ? Cet impérieux besoin de devoir tout lui confier de nous, enfin tout ce qui pouvait le séduire, le rendre dépositaire, dans l'urgence, de nos peurs, de nos regrets, de nos espérances, ces petits chapitres de nous-mêmes rédigés à plusieurs milliers de kilomètres ?



Bien sûr, l'éloignement allège tout, et nous rend le beau rôle, miroir tronqué, mais bien pratique. Ici, nos amis, nos proches nous connaissent par cœur, savent nos tricheries avec les faits et les sentiments. Nous redoutons leur ricanement à nos délires, leur grogne à nos plaintes. C'est à Athènes, souvenons-nous, que nous avions magnifiquement raconté un chagrin d'amour très parisien. Les mécaniciens au sol venaient de décider une grève-surprise et, dans la salle d'attente bondée de l'aéroport, nous avions été pris d'une belle inspiration : enivrer une morne infirmière vaudoise de notre vibrante détresse. Celle-ci nous avait écouté, de plus en plus émue, peut-être aussi parce que, après un séjour décevant, nous étions, nous-même, sa dernière chance d'exotisme.

ET cette autre femme, épouse d'un gouverneur de la Banque d'Etat, qui passait ses nuits, pendant une des guerres tchadiennes, à convoyer du pain pour les enfants de N'Djamena à bord d'un Transall de l'armée de l'air française ? Nous ne savons plus pourquoi, nous lui avions imaginé un mari pleutre, noyant son abandon de poste dans le whisky, peut-être même rentré en France par le premier convoi de civils. Et dans cette carlingue bruyante, au milieu des militaires endormis qui retournaient au front, nous avions offert à l'esseulée une haute idée du courage masculin, par des mots chuchotés, et très exagérés. Etait-elle belle, cette porteuse de pain ? Lisse, nette, sans doute, comme une épouse de diplomate ayant conscience de servir Dieu et la France. Pour elle et sa vertu, nous avions, en tout cas, tiré notre récit du côté de saint François d'Assise.

A bien y réfléchir, il y aurait de quoi reconstituer un tour du monde de nos bribes éparses. Ailleurs, des quasi-inconnus détiennent, sans savoir qu'en faire, des parcelles de nos personnalités rêvées, de notre romanesque autobiographique. Nos nuits sont-elles hantées par ces dépôts successifs ? Ou bien par les dépositaires eux-mêmes, par ces dix, ces vingt destinées qui pouvaient peut-être changer la nôtre si nous leur avions prêté davantage d'attention ?

A faire les comptes, de ces rencontres, il n'en reste rien de tangible. Ou si peu. Nous avons négligé de répondre aux lettres, et, une ou deux fois, l'effroi nous a pris de risquer de recevoir, ici, chez nous, l'un ou l'autre de ces vrais-faux amis étrangers. Avaient-ils vraiment cru à nos propos d'universalité ? A nos offres d'entraide ? Bien sûr, souvent, nos choix d'étourdissement s'étaient portés sur plus faibles que nous, moins occidentalisés. Pour eux, pour elles, nos empressements à leur égard valaient or, notre tendresse immédiate, parole d'honneur. C'était donc qu'ils ne connaissaient pas le jeu, ou que celui-ci ne peut se jouer à domicile. Nous cherchions des auditeurs, à l'abri des oreilles familières, et eux avaient pris ces frasques psychologiques pour argent comptant. Dupés, et c'est ce qui avive parfois notre honte, les jours de lucidité.

Car, à force de voyager, nous avons fini par l'admettre, nous ne mettons en scène, au loin, le plus souvent, que nous-même. L'illusion des variations de notre donne ici-bas. Le dépaysement est aussi, si l'on ne s'en méfie, notre cinéma personnel. Nous nous noyons avec délice, et sans grand péril, dans les rôles avenants dont regorge notre répertoire intimiste. Bon Samaritain, amant sans passé ni charge de famille, exilé qui joue sa chance à pile ou face, chien battu à adopter dans l'heure aux quatre coins de la planète.

MAIS ces faire-valoir de nos spectacles, ces femmes, ces hommes finissent toujours par nous piéger, se rappeler à notre bon souvenir. Ils détiennent une image approximative de nous-même, mais sans rides ni poches sous les yeux. Ce fameux voyage aux Antilles, où une main bronzée avait effleuré votre bras, pas plus, votre plus belle histoire d'amour, la plus brève, la plus incertaine aussi, remonte à dix ans et, forcément, ce que vous y avez laissé de vous-même, votre indécrottable passion juvénile est plus jeune que vous. Ces trois jours à New-York, recouvert par la neige ? Dix-sept ans : vous y aviez encore vos chances de devenir un bon chirurgien, ou de garder votre mari. Bornéo ? La jeune prof de tennis doit vous croire plus résistant, en simple, que vous ne l'êtes. Vous avez tellement fumé depuis...

Philippe Boggio

ESCALES

Paris-Pékin

Un autocar. Mais pas n'importe quel autocar. Un Super Pullman Renault FR1 GTX spécialement aménagé et préparé pour l'aventure, avec une suspension renforcée, une climatisation conçue pour les zones tropicales et une assistance technique notamment de la firme Michelin pour les pneumatiques. A bord, vidéo, radio, w-c, frigo, sans oublier 22 sièges de luxe avec dossier inclinable, accoudoirs et repose-pieds. A autocar exceptionnel, périple hors du commun : 14 000 km pour rallier, en 40 jours, Paris à Pékin, via l'Allemagne et la Communauté des Etats indépendants !

Pour l'inventeur de ce projet un peu fou, André Gaubert, patron du Tourisme français (spécialiste des longs circuits en autocar), c'est plus qu'un voyage : un défi à la morosité ambiante, un antidote à la sinistrose, un remède contre la déprime qui s'est abattue sur le petit monde du tourisme, depuis la crise du Golfe et ses effets négatifs, tant au niveau financier qu'au niveau psychologique. D'où l'importance de faire de nouveau rêver les gens, de mettre des fourmis, sinon dans les jambes, du moins dans les esprits. En reprenant l'idée de René Metge qui, en 1991, avait déjà imaginé un raid Paris-Moscou-Pékin, voire en s'inspirant de la fameuse croisière jaune Citroën ou de la course Pékin-Paris organisée en 1907. Mais en écartant, cette fois, tout esprit de compétition pour ne privilégier que le plaisir de la découverte.

Et quelle découverte ! Trente et une villes étapes. La nouvelle Allemagne, de Cologne à Slubice, *via* Berlin, puis la Biélorussie et deux jours à Moscou avant la grande plaine russe et la vallée du Don jusqu'à la mer d'Azov. Relaxation à Piatigorsk (l'ancienne station thermale des tsars) puis à Bakou, traversée de la mer Caspienne et du Turkménistan. L'Orient avec



GUY HERSANT

Dans les steppes d'Asie

Boukhara, Samarkand, Tachkent (Ouzbékistan), Djamboul et Alma-Alta (Kazakhstan). Rendez-vous avec l'histoire le 23 juin, date à laquelle un autocar français franchira pour la première fois la frontière russo-chinoise, à Panfilov-Korgos. Le soir même, dîner sous les yourtes du Xinjiang. Puis, la route de la Soie avec Urumqi, Turfan, Dunhuang et les grottes de Mogao dites « grottes des Mille Bouddhas ». Vision rare : celle de la section extrême-occidentale de la Grande Muraille. Se succèdent ensuite Zhangye, Wuwei, Lanzhou, Xian et son armée en terre cuite, Luoyang, les grottes de Longmen et, enfin, Pékin, terme de la première partie de ce voyage. Le temps d'une révision, et l'autocar reprendra la route en sens inverse avec, cette fois, des étapes à Saint-Pétersbourg et Helsinki, avant de franchir la Baltique pour gagner Lubeck puis Paris.

Deux formules donc : soit un départ de Paris le 1er juin et un retour en avion le 13 juillet (63 800 F par personne en chambre double et pension complète, pour un minimum de 15 personnes), soit un vol jusqu'à Pékin le 13 juillet et un retour en autocar à Paris le 25 août (59 500 F), ces prix étant majorés pour des groupes de 12 à 14 personnes. Renseignements dans les agences de voyages.

Fleurs du nord

Au Pays-Bas, une culture chasse l'autre. Après la peinture, l'horticulture. Après la rétrospective Rembrandt au Rijksmuseum d'Amsterdam et en attendant Mondrian en 1994, la Floriade sera le grand événement « naturel » de l'année. En fait, cette gigantesque exposition mondiale d'horticulture (quelque vingt-cinq pays représentés) n'a lieu que tous les dix ans. Une fête des couleurs et des senteurs, à la fois didactique et ludique, qui se tiendra sept jours sur sept, du 15 avril au 11 octobre, à Zoetermeer, à deux pas de La Haye. Sur trois saisons et trois floraisons ce qui permettra un festival de fleurs à bulbes, d'azalées, orchidées, chrysanthèmes, œillets, roses, glaïeuls, dahlias, lys et immortelles. Le plus grand spectacle floral du monde avec, sur une superficie de 68 hectares (dont 40 000 mètres carrés d'espaces couverts), des expositions de fleurs mais aussi de plantes en pot, d'arbres, de fruits et de légumes venus de tous les coins de la planète. La manifestation sera divisée en sept espaces correspondant à différents thèmes : commerce, transports, distribution, production, énergie, consommation, environnement, science et technologie, loisirs. A quoi s'ajouteront des attractions artistiques et culturelles, des séminaires et des congrès. De quoi ravir et occuper les plus de trois millions de visiteurs attendus, professionnels et jardiniers de base, esthètes et photographes. Prix d'entrée : 60 F. Renseignements auprès du bureau d'organisation au 31-79-681992 et, à Paris, à l'Office néerlandais du tourisme, 31/33 avenue des Champs-Elysées, 75008, tél. : 42-25-41-25 et par Minitel 3615 Hollande.

Côté voyagistes, Images du monde propose, à l'occasion des week-ends-ponts d'avril, mai et juin, cinq circuits en autocar (de 2 680 à 3 580 F par personne en chambre double et pension complète) associant la visite de la Floriade et, selon les cas, la découverte d'Amsterdam, du nord, de la Frise ou du Limbourg. Avec une hôtellerie de qualité et de charme, une restauration soignée et des itinéraires insolites. Pour les individualistes, un système de réservation d'hôtels 2, 3, 4 et 5 étoiles à Amsterdam et, à travers le pays, d'établissements membres de la chaîne Golden Tulip. Quant à la compagnie aérienne KLM, elle propose deux forfaits : un séjour de trois jours à partir de 1 494 F et des visites quotidiennes depuis l'aéroport de Schiphol à partir de 354 F, prix auxquels il faut ajouter le vol sur KLM. Renseignements au 47-42-57-29.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

TÉLEX

Népal et Bhoutan au programme d'un voyage de seize jours, dont six au Bhoutan, à l'occasion des fêtes de Paro. Du 11 au 28 mars, 24 400 F pour les vols (Lufthansa et Drukair), transferts, visites et excursions, la pension complète au Bhoutan, les nuits et petits déjeuners à Katmandou. Renseignements : Le Monde de l'Inde et de l'Asie (tél. : 46-34-03-20).

Les Stuart en France avec, d'une part, une exposition organisée jusqu'au 21 mars à la Fondation Mona-Bismark (34, avenue de New- York, 75016 Paris ; tél. : 47-23-38-88) autour des plus belles œuvres d'art (Van Dyck, Canaletto, Reynolds, etc. ainsi que des meubles et des tapisseries) du château de Goodwood, dans le Sussex, propriété des ducs de Richmond, Lennox et d'Aubigny, et, d'autre part, jusqu'au 27 avril, au château de Saint-Germain-en-Laye, une manifestation artistique et historique sur le thème « La Cour des Stuart à Saint-Germain au temps de Louis XIV ». Coproduite par la Bibliothèque nationale, elle associe exposition, colloques et concerts. Renseignements au 39-73-92-92.

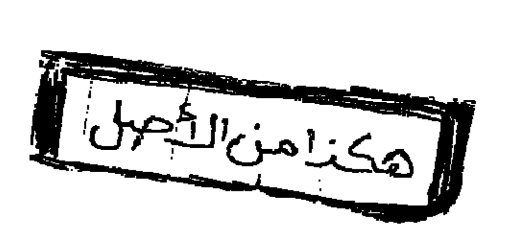
Quatrième édition de Chamineige, la grande traversée du Massif central, du 14 au 21 mars. De l'Aigoual, au nord de Montpellier, au Puy-de-Dôme et à Clermont, à travers les Cévennes, le mont Lozère, la Margeride, l'Aubrac, le Cantal, le Cézalier et le massif du Sancy, une magnifique randonnée et une compétition internationale de haut niveau (plus de 25 équipes), pour partir à la rencontre d'un pays et de ses habitants. Sept jours pour parcourir 450 kilomètres à ski de fond, à pied et à vélo tout terrain. Renseignements au 66-85-11-19.

Le Paris de Toulouse-Lautrec, un guide pour découvrir, à travers les œuvres du Musée d'Orsay (les siennes et celles d'autres artistes), les lieux qu'il a hantés et représentés (Moulin-Rouge, les Ambassadeurs, le Mirliton), les « maisons » où il prit parfois pension, ses ateliers et ses appartements. Sous la conduite et la plume d'Anne Roquebert, commissaire de l'exposition qui se tient au Grand Palais. Guides Paris/Musée d'Orsay (Hachette), 64 p., 34 photos, 54 F.

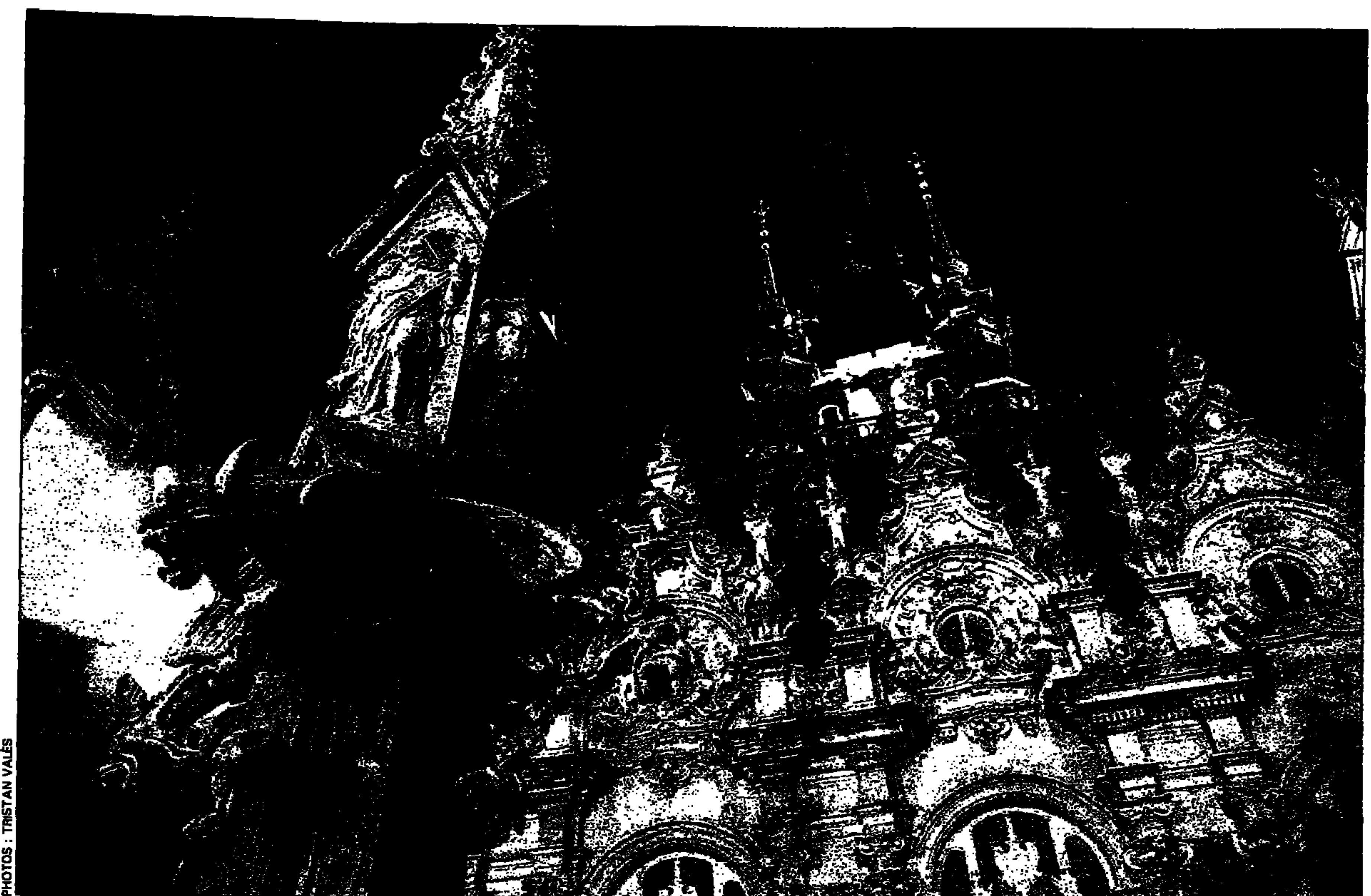
Ski-safaris « 9 vallées » au départ de Valmorel qui propose, les 14 et 21 mars, une semaine en Tarentaise (5 990 F) et, le 4 avril, en haute Tarentaise (5 100 F). Renseignements au 79-06-51-77. La station, qui promet de la neige jusqu'au 25 avril, propose également ski de nuit le jeudi, balade avec chiens de traîneau, sortie en raquettes et tarifs promotionnels « tout compris » en mars et pour les vacances de Pâques. Renseignements au 79-09-84-44.

Bannières, ou les calligraphies sur soie de Fabienne Verdier, une artiste française diplômée de l'Institut des beaux-arts du Sichuan, où elle étudia l'art des grands maîtres classiques chinois. Jusqu'au 28 mars, à la Maison de la Chine (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris : tél. : 40-26-21-95).

Provence à l'ancienne. Mireille Pastoureau, conservatrice au département des cartes et plans à la Bibliothèque nationale, assistée de Jean-Marie Homet et Georges Pichard, vient de commettre un très original livre-album, *Rivages et terres de Provence*, reproduisant les principales cartes réalisées sur le Midi depuis la table de Peutinger (20 avant J-C) jusqu'aux gravures du dix-neuvième siècle montrant les départements du Sud joyeusement noyés sous les citrons et les sardines. Ces plans ou cartes sont souvent de véritables œuvres d'art et en même temps des documents uniques, comme cette « vue cavalière » des Baux juste avant le démantèlement de ses remparts par Richelieu en 1632. Le tout est une façon nouvelle d'entrer dans les paysages actuels par l'Histoire « mise à plat » (Ed. Barthélemy, BP 50, 84132 Le Pontet, tél. : 90-32-42-42, 180 pages grand format. Iconographie couleurs et noir et blanc, 395 F).



EN FRANCE



PHOTOS : TRISTAN VALÈS

Le palais-usine Bénédictine, œuvre de Camille Albert, émule de Viollet-Le-Duc.

L'élixir d'Alexandre Le Grand

L'énigme ne fut pas facile à dénouer, mais le résultat devait être à la hauteur des espérances. A Fécamp, un acharné retrouvait les composants de la recette d'un élixir de santé concocté par un bénédictin au goût délié, et marchait sur ses traces pour inventer le cordial du siècle. Un palais-usine allait servir d'écrin à sa liqueur. Une franche curiosité.

BOTTE contre bottine, Georges, qui servait dans le 3ᵉ cuirassiers, et Angèle, qui hésitait entre Georges et son cousin Louis – un jeune homme à l'œil déjà remarquablement scabreux, – sirotaient, sans rien avoir encore à se dire de définitif, la même liqueur. Le père, la mère, les tantes et le premier vicaire surveillaient les tourtereaux, pareillement sucrés au même élixir, celui du dimanche trois heures, qui concluait de manière classique et convenable le repas dominical. En cuisine, le personnel finissait la bouteille au goulot pour ne pas salir de verres ni laisser d'empreintes. Toute une époque arrondissait ses vices et noyait son lyrisme à coups de Chartreuse verte, de Verveine du Velay ou d'Arquebuse de l'Hermitage – le Fernet-Branca, d'allure et de tempérament plus rogues, étant réservé aux cousins explorateurs ou aux neveux promus en débauche et vie de patachon. Les liquoristes avaient la haute main sur cette bonne société, l'enseignant régulièrement, par le biais d'images d'Epinal terriblement déprimantes, sur les dangers qui guettaient le misérable succombant aux pièges de la concurrence et à son inqualifiable agent : l'absinthe.

De ces excès calfeutrés, dont le bourgeois français faisait une règle de vie en même temps qu'il croyait dur comme fer qu'ils contribuaient à rendre ses digestions moins aléatoires, le petit club d'artistes pourvoyeurs en spiritueux savants tiraient des bénéfices appréciables, entraînant les manieurs d'alambics en tous genres dans les recherches et les compositions les plus excentriques dont les distingués survivants forment aujourd'hui le puissant cartel des fabricants de liqueurs, si planétairement reconnus qu'on les imagine, à l'instar de leurs recettes et de leurs labels, inscrits pour toujours dans la grande et très chrétienne pharmacopée sirupeuse que l'Occident de cette deuxième moitié du dix-neuvième siècle offrait au reste du monde. Remuées et épaissies aux goupillons les moins contestables, les plus connues de ces douceurs ne manquent ni de références ni de solides parrainages ; dans leur composition entre même parfois une touche, un doigt, de sainteté, un rien, mais qui, passé au serpentin de la distillation, donne à l'affaire des certificats de bonne moralité avec lesquels on peut s'en aller vendre loin et pour longtemps.

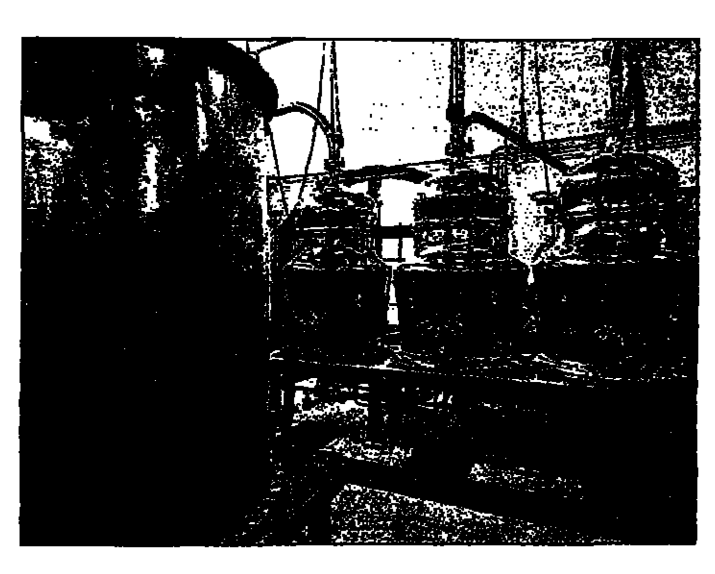
Ce remarquable cocktail entre la chose ecclésiastique et le commerce des spiritueux trouve son origine dans la recherche, jamais démentie, des ordres conventuels à mettre au point la potion miracle qui laisserait pour un temps le corps hors d'atteinte des forces du mal et du Malin. On avait beau espérer le trépas avec ravissement, il fallait tout de même soigner les maux de gorge et les céphalées chroniques du fond de ces abbayes livrées aux courants d'air et à la méditation, à la prière et au rhume des foins. Le frère apothicaire, maître des cornues et lecteur attentif des carnets de posologie des grands anciens, tentait, à l'estime, mais bientôt en s'appuyant sur les résultats et les statistiques, d'enrayer les multiples vacheries dont souffrait la communauté. Les simples et les fruits qui poussaient sous les murs de ces citadelles fiévreuses furent longtemps les seules ressources dont disposait la corporation pour faire frémir les décoctions, jusqu'au retour des croisés rapportant dans leurs bagages des plantes étranges et d'étonnantes essences qui allaient donner du fouet à l'*herbularius* et une nouvelle vigueur au verger. Il suffirait de percer le mystère de l'eau-de-vie pour que les choses sérieuses commencent.

Si les bénédictins n'avaient pas été maladroits dans l'art délicat de faire hoqueter de nausée leurs patients après l'absorption d'élixirs trop consciencieusement par eux mijotés – sirops révoltants que l'on ne pouvait accepter qu'au seuil du trépas ou servis fermement tenu à main d'homme, – il restait du chemin à parcourir avant de trouver le juste dosage qui servirait de base à l'élaboration d'une « médecine » bue, reconnue et avalée sans broncher par tous. L'amertume et ses dérivés étaient le lot quotidien d'une époque encombrée de beaucoup d'états d'âme, mais disposant de peu de moyens, et il faudrait aux souffreteux et à leurs émules en supporter encore de vertes et de pas mûres avant que les mœurs ne s'adoucissent et que le sucre de la compassion n'entrouvre les lucarnes d'un monde meilleur.

Justement, vers 1510, arrive à Fécamp, arraché de son monastère du mont Cassin, un jeune champion de saint Benoît dont les pensionnaires de l'abbatiale ne vont pas tarder à vanter le sérieux et l'esprit de découverte. Bernardo Vincelli, spécialiste en philosophie hermétique et en transmutation des métaux, consacre ses moments de détente et de déconvenue à la mise au point d'une potion réparatrice de moines qui ne laisserait pas les bons Pères sur une trop détestable impression. Natif de Venise, il gardait en tête le souffle *sans égal des épices, qui s'échappait* des cales des navires marchands de retour des comptoirs de la Sérénissime. Or, ici, sur cette côte normande, accostent des caravelles génoises qui lui offrent de quoi parfumer sa mémoire et rendre ses recherches convaincantes. Dom Bernardo se fait un nom ; sa liqueur une renommée.

Durant près de trois siècles, on la boira avec extrême onction, en se félicitant d'être momentanément de santé précaire pour pouvoir en goûter tous les avantages et en apprécier tous les sortilèges. Evêques et princes, détrousseurs de prélats et hommes de loi, courtisanes enrouées et capitaines d'armes, tous ne jurent que par Vincelli, le sauveur des grippés, l'ami des assoiffés et des ratatinés. Mais la fin des délicates libations est proche. Les biens et les bienfaits du clergé ne résisteront pas aux bonnets phrygiens, qui stoppent, dès 1789, la fabrication d'un alcool trop parfumé d'Ancien Régime pour faire bon ménage avec les vendanges corsées du moment. Tout devait disparaître. Tout disparut.

L'idée, le secret de Bernardo, eut pourtant un repreneur. Un homme avisé et curieux, natif de Fécamp, versé dans le commerce des spiritueux, respectable et agressif en affaires, affublé d'une fiche d'état civil qui pouvait faire sourire, mais dont il se servira avec beaucoup d'entregent pour s'installer en Bourse et conquérir, à sa manière, de vastes et durables territoires. Alexandre Le Grand retrouve, en 1863, un manuscrit qui donnait l'apparence d'avoir appartenu au Vénitien en exil et dans lequel il croit déchiffrer des recettes de différents alcools dont l'une pouvait être celle qui avait fait merveille jusqu'à sa mise à l'index, puis sa mise à mort pour cause de révolution. Un an de travail, nuits blanches, espoirs, fausses pistes, tâtonnements, alchimie, chimie, une touche de cardamome, deux doigts de coriandre, trois baies de genièvre, une pincée de safran, explosion de l'alambic, réparation de l'alambic... Et un matin, clair dans le soleil, parfait sous la langue, commercial en diable, le cordial du siècle reçoit son nouveau nom de baptême, savamment contrôlé par son réinventeur-rénovateur : Liqueur des moines bénédictins de l'abbaye de Fécamp. La Bénédictine venait de renaître.



Première initiative de ce personnage peu ordinaire qui finira, empereur de la liqueur, par se composer une silhouette à la Badinguet : cavaler vers Rome pour obtenir du supérieur des bénédictins la bénédiction de l'ordre. Il se présente la bouteille de tous les espoirs serrée sur le cœur, cachetée de cire, sérieuse, pieuse, avec en plein centre la locution fameuse, esquissée en trois lettres et placée au-dessus d'une croix latine : D. O. M : *Deo optimo maximo*. A Dieu, très bon, très grand. L'Eglise n'était pas encore séparée de l'Etat, on pouvait faire fort. Succès total chez les religieux, qui trinquent à la réussite de la sainte crème et souhaitent longue vie à ce monsieur Alexandre, propagateur de la foi retrouvée et si joliment mise en flacon. Mais le temps pressait. Après les ronds de jambes chez les béats, vite ! direction Berne, ne pas rater les parchemins à signer chez les durs à cuire du bureau international des marques déposées, et puis ensuite filer à Paris, à New-York, à Londres, à Moscou, à Berlin, pour prendre de vitesse les contrefacteurs – son orgueil et son souci permanent : huit cents procès presque tous gagnés – et nouer des contacts, apporter la bonne nouvelle, proclamer, pour le coup, *urbi et orbi*, que dom Bernardo était à nouveau parmi ses enfants, qu'il n'y avait plus à s'inquiéter.

Plus rien ne pourra arrêter la *furia* de cet extravagant qui décide la construction, au centre de la ville, d'un palais-usine dans le goût d'une époque qui s'enthousiasmait pour les efforts de Viollet-Le-Duc à jouer les Cecil B. De Mille avec les hauts faits du patrimoine médiéval. Un architecte local, Camille Albert, féru en gargouilles et renaissant flamboyant, lui arrange le coup, mais l'édifice première période est la cible de deux pyromanes qui, un soir de janvier 1892, font flamber le chef-d'œuvre comme une crèpe Suzette. Miracle pourtant : les réserves générales d'eau-de-vie échappent à l'incendie. Bon présage. On reconstruit, plus grand, plus haut, plus effroyablement gothico-Henri III encore. Une merveille. Tout le monde est fier. Viollet-Le-Duc lui-même vient jeter un œil et trouve que le pastiche ne manque pas de gueule. Un peu chargé peut-être, mais enfin, on est en province...

Fidélité à l'idée. Aujourd'hui presque rien n'a changé. Dans les sous-sols : la liqueur et ses alambics, les foudres de mûrissement et les cargaisons d'épices. Flottent dans l'air d'épais relents d'embaumement. A l'étage : le musée, meublé des collections personnelles de Le Grand – toutes d'origine incertaine, mais certifiées Renaissance, – avant tout proposées au visiteur pour le mettre dans l'ambiance et mieux lui faire admettre les pouvoirs vertueux de l'élixir retrouvé. Ça marche encore *parfaitement* (1). Elixir retrouvé et perdu, car il ne fait plus guère recette sur sa terre natale, la production, presque dans son entier, s'en allant payer sa dîme aux comptes de la balance du commerce extérieur (2). On se souvient de l'apostrophe fameuse de de Gaulle saluant *« Fécamp, port de mer, qui entend le rester et qui le restera »*. En son temps, l'affaire n'était pas passée inaperçue. Gros effet. Quelle détermination dans la formule ce général, quelle anticipation sur l'Histoire ! Du coup, Fécamp est toujours port de mer et, à l'évidence, toujours capitale de la Bénédictine. Ah ! les grands hommes.

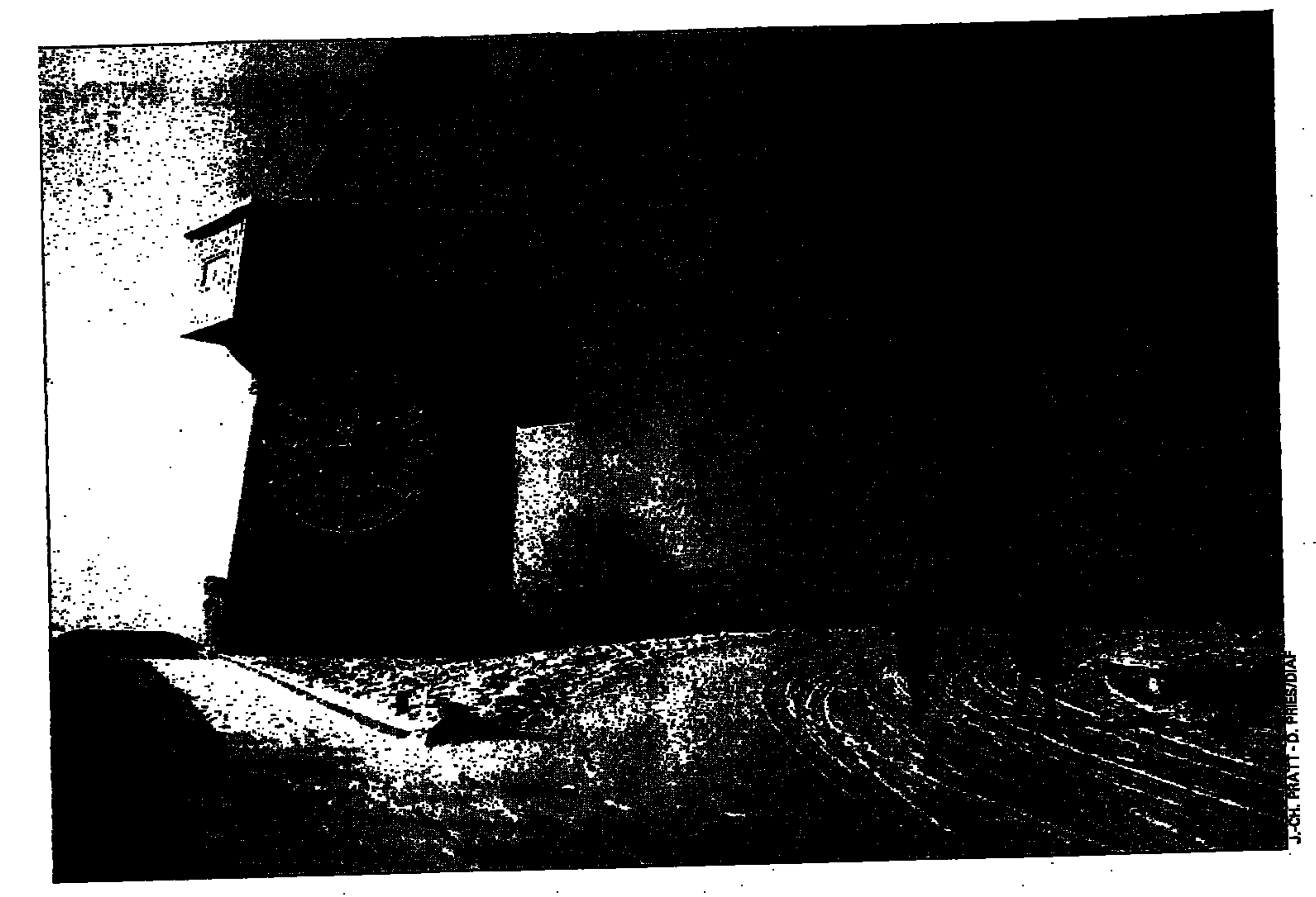
De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin

(1) 123 000 entrées en 1991.

(2) 95 % des cinq millions de bouteilles produites annuellement partent à l'exportation.

▶ Distillerie Bénédictine, 110, rue Alexandre-Le-Grand, 76400 Fécamp. Tél. : 35-28-00-06.

VOYAGE


J.-CH. PRATT - D. PRIMEROUX

Graz, l'Autriche rénove son passé

Suite de la page 21

» Lorsque nous avons commencé à écrire, poursuit Gerbard Roth, *nous nous disions que la politique c'était mal. Nous écrivions sur la langue, sur ce que nous voyions. Aujourd'hui, je suis comme le médecin qui autopsie. Mon travail est de dire à quelle heure et avec quel instrument la mort a été donnée. Les gens disent : oubliez cela, il est mort et c'est tout. Moi, je veux qu'ils sachent et reconnaissent cette noire part de nous-mêmes, car c'est indispensable si nous voulons être une bonne démocratie. Si nous voulons entrer dans la CEE, il faut régler les comptes du passé, il faut tout avouer. Hermann Broch avait bien vu lorsqu'il écrivait en 1946 que l'Autriche et l'Allemagne pourraient être les pays les plus moraux du monde s'ils regardaient ce qu'ils ont fait... Bien sûr, par ailleurs il y a* Manuskripte. *C'est la meilleure part de Graz. Ce sont les meilleurs esprits. Mais Alfred Kolleritsch* (4) *ne veut pas voir certaines choses comme un père ne veut pas voir les mauvais côtés de ses enfants. »*

Manuskripte, Alfred Kolleritsch. Le titre de cette revue et le nom de cet homme sont, avec celui d'un lieu, le Forumstadtpark, les premiers indices de la troisième ère, celle du renouveau de Graz. Ils signent la percée en 1960 d'une première brèche dans le tissu conservateur de la capitale de la Styrie, que le hasard a très symboliquement située dans le glacis de la vieille ville, et la nécessité sur le terrain culturel. Brèche rapidement transformée en ouverture par des pouvoirs publics et une dynastie de gouverneurs chrétiens-démocrates avisés, qui sauront ultérieurement élargir leur soutien.

Ils ne sont au début que quelques-uns, écrivain, peintre, architecte, musicien, à se rassembler dans le Forumstadtpark, d'où sort, d'abord ronéotée, *Manuskripte*, qui deviendra rapidement l'une des publications littéraires essentielles de langue allemande. Des jeunes gens qui entrent dans l'active par le verbe, s'y rassemblent, s'y retrouvent, s'y reconnaissent. Peter Handke, qui fait alors son droit à Graz, y publie en 1963 son premier texte, comme le tonitruant *« provincial international »* Wolfgang Bauer, Klaus Hoffer et, plus tard, Gerhard Roth ou Elfriede Jelinek (5). Les pétards du groupe de Vienne (6), renouant trente ans après le fil brutalement interrompu de dada et du surréalisme, ont su agacer, mais pas réveiller la capitale, tandis que la démarche grazoise apparaît comme une alternative; son murmure devient rumeur, puis slogan : la capitale de la Styrie sera celle, «secrète», de la littérature.

« En fait, nous avons rempli *un vide, car Vienne, écrasée par son passé, était retombée à plat,* dit Alfred Kolleritsch. *Au début, nous avons eu des difficultés, avec la presse notamment, puis les forces réactionnaires ont diminué biologiquement. On ne voit pas de groupes d'extrême droite à Graz, moins qu'en France. Ici, la petite bourgeoisie s'exprime plus dans le rejet de l'art que par la politique. Elle s'est sentie provoquée par l'incroyable rapidité de la libéralisation du pays. Songez que dans les années 50, nous avions des difficultés à évoquer Sartre ou Camus dans nos cours. Aujourd'hui, c'est l'excès inverse. A la même époque, les auteurs du groupe de Vienne étaient poursuivis par la police, alors qu'ils sont maintenant dans les manuels. Tout cela empêche le retour d'un ordre nouveau.*

» Cependant, l'Autriche n'est pas celle que nous voulions. Nous entretenons une dialectique négative avec elle. Nous ne nous sentons pas des écrivains autrichiens, seulement des auteurs qui écrivent en allemand. L'Autriche est comme un morceau de gras qui nous reste en travers de la gorge. Il n'est pas possible d'être un écrivain autrichien sans avoir la haine de l'Autriche, mais cette haine est positive, elle est pour *l'Autriche. Dans une enquête, à la question : qu'est-ce qu'être un écrivain autrichien, l'un de nos auteurs a répondu que c'était une question nazie !*

» Nous avons toujours eu deux exigences : publier des auteurs du monde entier (nous avons fait la première traduction de Vaclav Havel) et un noyau d'écrivains styriens. Et comment oublier que la Styrie s'ouvre sur le sud, en direction de la Slovénie. Il y a une sorte d'unité du paysage jusqu'à Trieste, un sentiment lyrique commun avec les Slovènes, que Handke, le Carinthien, a bien décrit. Ce qu'il n'a pas aimé, c'est que ce peuple soit devenu une nation, alors que le danger serait que l'on se comporte avec eux et avec les Croates comme s'ils ne pouvaient pas vivre sans nous. Fondamentalement, les poètes slovènes sont plus proches de nous que ceux de Hambourg ou de Cologne : ne buvons-nous pas le même vin qu'eux ? »

C'est l'idée de cette vigne commune, partagée, où se dessine à nouveau feu l'Autriche intérieure, qui était sous-jacente en 1963 dans le lancement de Trigon (triangle), une biennale d'arts plastiques qui associe l'Autriche méridionale, la Yougoslavie et l'Italie du Nord. Une manière surtout pour Graz de prendre doucement ses distances avec l'espace germanique, de se retourner vers un passé plus limpide, vers le sud, de manifester son indépendance envers le pouvoir central, de déclarer les frontières administratives de peu de poids devant les affinités mentales.

Via Graz, l'Est ne lâchait pas totalement la main de l'Ouest, et pouvait venir respirer en pays neutre des effluves insoupçonnés apportés par les invités étrangers comme le vidéaste coréen Nam June-paik, dont Wilfried Skreiner, l'animateur de Trigon, attentif à ne pas succomber au régionalisme, organisera la première grande rétrospective européenne en 1973. Assuré de sa trajectoire, Trigon s'ouvrira progressivement à ses voisins, approuvé par l'histoire récente au point de lui resservir l'an passé une Mitteleuropa élargie, avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Suisse, et une nouvelle grande Allemagne en un espace danubien.

Mais c'est dès 1968, lorsque les étudiants grazois se mettent à l'unisson de leurs camarades de Milan, de Paris ou de Berlin et que s'ouvre, à l'enseigne de l'Automne styrien, un festival (annuel) tous terrains culturels, que la capitale de la Styrie paraît affirmer, avant toute autre cité d'Autriche, sa volonté d'intégration dans l'Europe (de l'Ouest). Cette année-là, tandis que l'« avant-garde » est aux prises avec la politique en juillet en Avignon, Graz la convoque chez elle en octobre. Et bientôt vont déferler au pays de Mozart et de Schubert les sonorités de Cage, de Kagel et de Xenakis. Car la musique en cette terre est matière hautement politique, et, si Schoenberg, Webern et Berg sont au programme dès la première année, ce n'est pas par hasard, mais bien pour affirmer une volonté d'en finir avec des interdits – et ceux qui les intimeraient – sans doute encore trop présents.

L'automne styrien est devenu, dit Herbert Nichols, chargé de mission à la région, *« une métaphore du combat des cultures »*. Ses ennemis, rassemblés dans une nébuleuse étroite mais active et influente, à qui la presse locale fait le meilleur accueil, parviennent à rassembler vingt-cinq mille signatures (Graz compte deux cent cinquante mille habitants) pour tenter de l'interdire. En vain. Au nom d'une autre *« culture européenne »*, celle qui, dit Herbert Nichols, *« appartient purement et simplement à l'espace nazi »*, ils tenteront de lancer un Printemps styrien, qui, faute de combattants, aura bien du mal à passer deux hivers. *« Mais à chaque automne, notamment lorsque des pièces de Wolfgang Bauer font l'ouverture, la situation devient électrique et,* conclut notre interlocuteur, *tous les deux ou trois ans resurgit cette maladie dont les racines sont allemandes, et par allemand je n'entends pas une géographie, mais bien une manière de penser. »*

La volonté de réduire à néant (ou celle de néant ?) est claire tant Graz regorge d'alternatives, pour s'en tenir au seul plan musical. Le Styriarte, dirigé par le Grazois Nikolaus Harnoncourt (descendant en ligne directe du bon archiduc Jean), occupe les trois premières semaines de juillet, le temps de mettre en appétit les visiteurs en partance pour le Festival de Salzbourg, et tout au long de l'année, le très sélect Musikverein propose, essentiellement à des abonnés décantés par le temps et la situation sociale, des concerts du meilleur niveau.

Alors ces spasmes destructeurs d'une maladie que paraît exacerber le traitement « culturel », comme s'il était aussi une manière d'entretenir la plaie vive, de stimuler la mémoire, n'ont fait que renforcer les écrivains, les musiciens ou les peintres dans la nécessité de poursuivre, comme en témoigne le maire de la ville, Alfred Stingl: *« En 1988,* dit celui-ci, *il a été décidé, pour le cinquantenaire de l'Anschluss, d'investir les lieux où les nazis avaient exercé leur pouvoir pour y placer des installations artistiques. Près de la colonne mariale, en plein centre-ville, ils avaient érigé un obélisque couronné d'une croix gammée. Avec l'autorisation de l'Eglise* (7), *le plasticien germano-américain Hans Haacke a recouvert la colonne de la Vierge pour reconstituer l'obélisque de 1938 avec d'énormes croix gammées et il a ajouté le bilan des victimes des nazis.*

» Les médias ont présenté cela comme un obélisque nazi, et les Grazois ont trouvé cela épouvantable et qu'il valait mieux laisser tout dans le passé. Puis un jeune homme, malade sans doute, a mis le feu à l'obélisque, avec pour résultat que la statue de la Vierge a été partiellement détruite, car elle a fondu. Nous avons décidé de laisser l'ensemble calciné en l'état dans un premier temps. La population est venue avec des fleurs et des bougies exprimer son émotion, et il y a eu une manifestation silencieuse. Le tout avait une symbolique très forte. Résultat, la toute petite minorité d'extrême droite de la ville a été plus encore marginalisée. »

« Le potentiel fasciste a disparu ici, confirme Peter Pakesh, animateur du Kunstverein (qui organise des expositions d'art contemporain depuis 1985 et participe à l'Automne styrien), *il n'y a plus d'ennemi réel. C'est le triomphe du professionnalisme et de l'individualisme. Mais la tolérance est encore trop souvent celle de l'ignorance ou de l'indifférence, celle de gens qui estiment en avoir assez vu, ou croient en avoir trop vu. »*

Ce n'est plus l'existence d'un unique adversaire que l'on invoque pour se maintenir en éveil, mais plutôt une multiplicité de complicités, des associations trop légères pour ne pas indisposer les aînés, qui mettent en jeu au hasard la peinture allemande, la philosophie française, le classicisme italien ou la poésie américaine, un monde qui communique volontiers en anglais, un monde de raccourcis comme l'indique *Durch* (à travers), le titre de la revue du Kunstverein, un monde dont l'identité recherchée est résolument supranationale, assurément européenne, gustative et ludique, un monde où la question d'être autrichien ne se pose plus guère, puisqu'il s'agit d'être tout court.

Les architectes en témoignent qui ont pu faire de Graz une autre *« capitale secrète »* de leur art, *« malgré le poids historique de ses anciens palais »*, commente l'un d'eux. Ils n'ont pas eu, dit-il, à travailler comme à Vienne contre ces redoutables pères imaginaires que sont Adolf Loos et Otto Wagner, et leur enseignement n'a pas été celui, figé, de l'école et du maître. Leur horizon, d'emblée, a porté loin, par-delà les vertes collines de Styrie du Sud, déniant à la terre comme à l'Histoire d'être seuls dédicataires de leur travail. Et lorsque l'un d'eux, comme la façade de l'institut de biochimie, réalisée par Michael Szyszkowitz et Karla Kowalski, inscrit dans le verre et le béton une nouvelle orthographe d'un mot ; baroque, qui semblait n'appartenir qu'à la vieille ville, il faut n'y voir qu'une coïncidence, celle qui sait conjuguer la provocation gaie et la volonté vertueuse et qui serait le seul secret de l'esprit de Graz.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(4) Seul son roman *la Vie en vert* (malheureuse traduction de *Die Grüne Seite*, jeu de mots désignant « le côté du cœur »), qui remonte à 1974, a été publié chez Grasset.

(5) Editée en France par Jacqueline Chambon.

(6) Ecrivains, poètes, musiciens et peintres, les membres du groupe de Vienne (Artmann, Ruhm, Wiener et Bayer) faisaient retour aux techniques des années 20.

(7) 75 % des Styriens sont considérés comme catholiques.

Guide

● Graz est reliée par chemin de fer à Vienne (beau parcours de deux heures et demie à travers les Alpes), et par avion à Vienne, Zurich et Francfort (correspondances pour Paris). Nombreux hôtels toutes catégories, comme le très confortable Weitzer, Grieskai 12, au bord de la Mur (tél. : 91-38-01), par ailleurs l'une des meilleures tables de la ville. Durant les périodes festivalières et d'été, il est recommandé de réserver.

Avant de grimper vers le château qui domine la ville, passer chez l'éditeur-libraire-galeriste Droschl, Bischofplatz 1, pour se munir de son « plan culturel » très complet de Graz (architecture, musées, galeries, antiquaires, cafés, points de vue). La revue *Manuskripte* est publiée par Max Droschl, l'un des trois seuls éditeurs autrichiens spécialisés dans la littérature, pas seulement grazoise (Wolfgang Bauer ou Klaus Hoffer), mais aussi américaine (Paul Bowles), ou française (Julien Gracq et Henri Michaux).

Le Forumstadtpark (tél. : 82-77-34) situé, comme son nom l'indique, dans le parc de la ville, présente actuellement les *Sculptures imaginaires* de Richard Kriesche. Il propose d'intéressantes expositions de photos (il est le siège de la revue *Camera Austria*, la meilleure revue autrichienne dans ce domaine). Le Forumstadtpark est à proximité du quartier Gueidorf, de son cinéma d'art et d'essai, et de cafés étudiants animés. La nuit, une visite au Teatercafé, sur Mandelstrasse, permet de se faire une idée de la scène « alternative ». Surnommé « l'aquarium », l'Operncafé, face à l'opéra, plus traditionnellement « viennois », est le rendez-vous de la jeunesse dorée.

Renseignements sur l'Automne styrien : Steirischer Herbst, palais Attems, Sackstrasse 17, tél. : 82-30-07-0. Le Styriarte (Nikolaus Harnoncourt) se tient cette année du 27 juin au 19 juillet. Programme au palais Attems, Sackstrasse 17, tél. : 81-29-41.

Office de tourisme de Graz, Herrengasse 16, tél. : 83-52-41-0. Office national autrichien du tourisme à Paris, 47, avenue de l'Opéra, 75002, tél. : 47-42-76-34. ●

COURRIER

« Crash » ou « écrasement »

Le « coup d'œil » linguistique intitulé « On se crashe ou on s'écrase » (« le Monde sans visa » du 8 février) a suscité les réactions contrastées de plusieurs lecteurs.

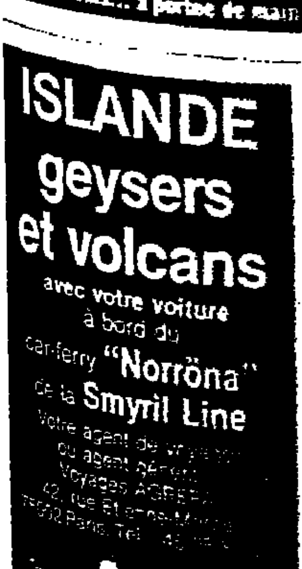
MM. Maurice Lagard (Sceaux) et Jacques Radlel (Annecy) estiment qu'un avion peut fort bien *« se crasher sans s'écraser »* et que *« se crasher signifie même le contraire de s'écraser »*. Selon eux, un *« crash »* est un *« atterrissage forcé au cours duquel il peut arriver que l'appareil s'écrase ». « Dans ce cas, le crash n'a pas réussi. »*

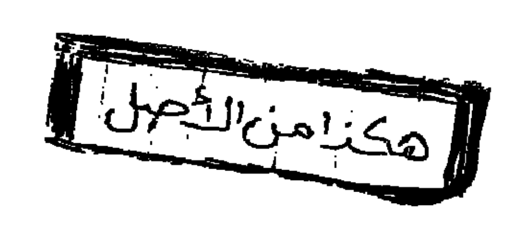
Il reste que l'emploi actuel en français du mot *« crash »* ne s'applique qu'aux catastrophes aériennes. Quant à l'anglais, il est sur ce point ambigu : *to crash* selon le Harrap's signifie d'abord « éclater avec fracas » ... Et également : « atterrir brutalement, fracasser, s'écraser au sol ».

Si MM. Jean Piquemal (Toulouse) ou Jacques Guilmart (Boissy-Saint-Léger) estiment que le terme *« crash »* ne se justifie pas en français, ils suggèrent, le premier, l'organisation de *« concours de néologismes dans les divers médias »*, le second, la francisation des expressions d'origine étrangère : *« se cracher, au lieu de se crasher »*.

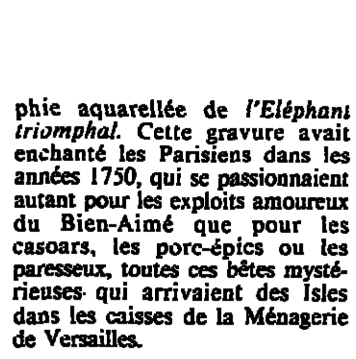
En l'espèce, le mot de la fin appartient peut-être à M. Rémi Donneaud (Paris-15e); ce lecteur pense que *« le débat devrait être tranché par un retour aux sources, et plus précisément à* Terre des hommes, *d'Antoine de Saint-Exupéry (prix Goncourt 1937, Gallimard). Grand écrivain et grand aviateur, il écrivait, page 38 de cet ouvrage* : « Une main de fer a gouverné un équipage vers l'amerrissage sans gravité ou l'*écrasement* ».

Le Robert nous rappelle que le terme « écrasement » est répertorié depuis 1611. S'il n'a guère été utilisé que par « Saint-Ex » pour décrire un accident d'avion, il pourrait en effet se substituer aujourd'hui à *« crash »*.

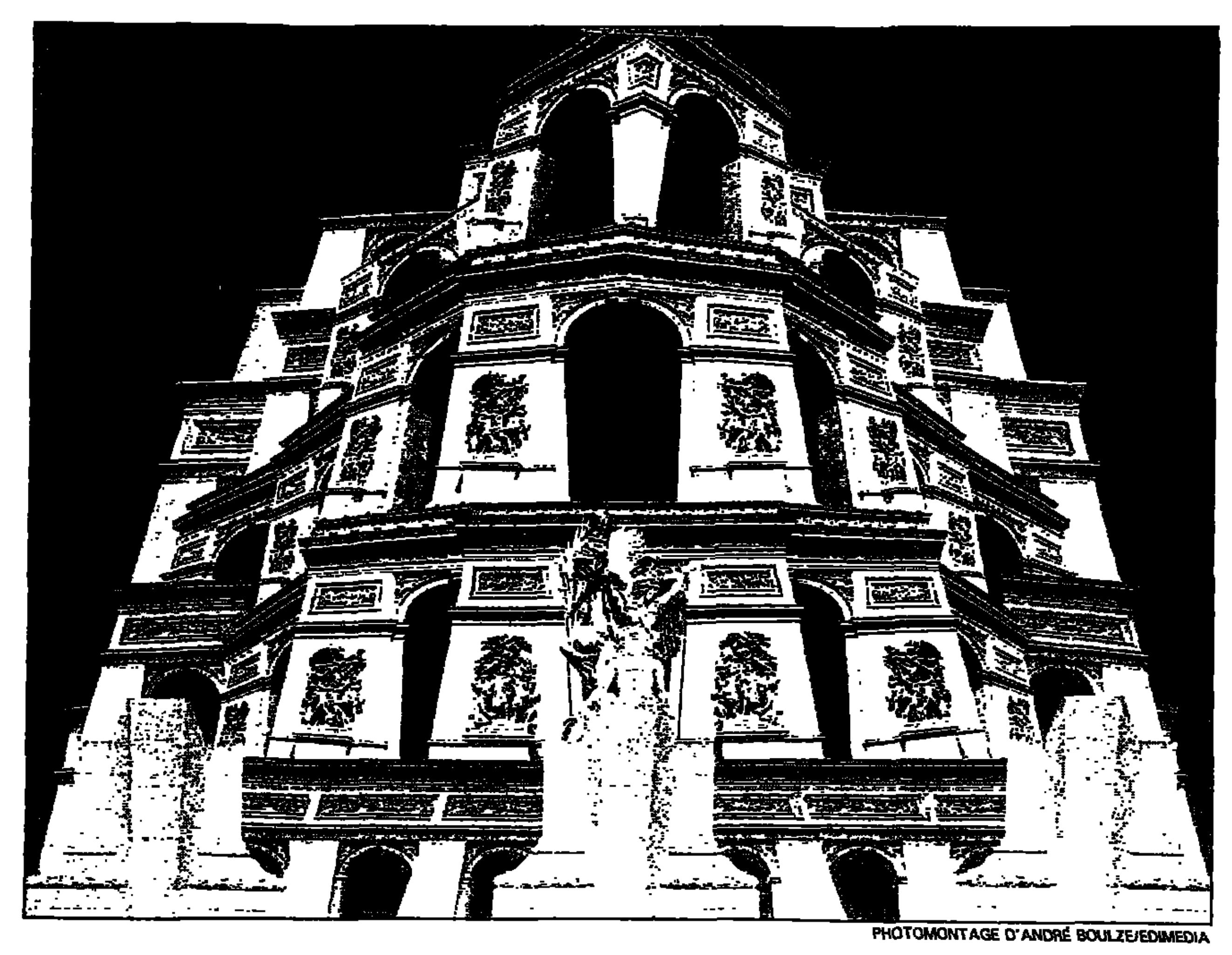




Le triomphe de l'Arc



On le voit trop pour y prêter vraiment attention. On croit le connaître, on ne sait rien de lui ni de son histoire. Les Parisiens l'ont tout de même échappé belle : le projet initial était d'élever un éléphant, énorme et de bronze. L'Arc de triomphe.



PHOTOMONTAGE D'ANDRÉ BOULZE/EDIMEDIA

IL s'en était ouvert à Denon qui, en Egypte, lui avait fait approcher Alexandre. Cette question des arcs le tourmentait. Non pas au point de lui faire oublier tout à l'heure, ici à Saint-Cloud, dans la galerie d'Apollon décorée par Mignard, ces audiences avec ces ambassadeurs empanachés qui sentaient la bergamote, d'autant plus prétentieux qu'ils semblaient terrorisés. Au contraire, cette façon de s'occuper des beaux-arts entre deux campagnes lui donnait l'illusion qu'il était un souverain à part entière, et pas seulement un lanceur de boulets, et que la pierre était le meilleur moyen de se présenter devant l'Histoire, les mains un peu moins tachées de sang.

Ces arcs de triomphe – son entourage n'arrêtait pas de lui écrire des missives honteusement courtisanes – étaient finalement des ouvrages futiles qu'il n'aurait pas laissé exécuter si cela n'avait été un moyen d'encourager l'architecture, de quoi nourrir pendant dix ans, disait-il, la sculpture française. Denon lui présenterait un plan. Le ministre de l'intérieur penchait pour l'Etoile. Lui en voyait quatre, deux pour commémorer Marengo et Austerlitz, les deux autres pour la Paix et la Religion. Ces dernières étaient des hochets bien utiles. L'indispensable Daru reverrait tout cela entre deux rapports sur la Grande Armée.

Pour orner la capitale, lui, au contraire, aurait aimé un éléphant. De bronze naturellement. Avec un jet d'eau sortant de la trompe. C'était presque une obsession. Non pas à cause d'Hasdrubal. Il avait parfois des bouffées enfantines. Il se souvenait vaguement – peut-être était-ce dans les livres de l'oncle Fesch ou dans la bibliothèque de Brienne – de cette lithographie aquarellée de *l'Eléphant triomphal*. Cette gravure avait enchanté les Parisiens dans les années 1750, qui se passionnaient autant pour les exploits amoureux du Bien-Aimé que pour les casoars, les porc-épics ou les paresseux, toutes ces bêtes mystérieuses qui arrivaient des Isles dans les caisses de la Ménagerie de Versailles.

En ce temps-là, les urbanistes du roi se grattaient la tête pour embellir les Champs, qui étaient un vaste pâturage. Mme de Pompadour faisait conduire ses vaches au pré, et l'architecte Soufflot y menait la sienne. On discutait de l'air du temps, on communiquait par quadrupèdes interposés. On se rafraîchissait dans les « cabarets à l'étage », dressés à même la pelouse, avant de disparaître prestement dans les quinconces pour des conversations plus approfondies.

Et M. Ribart de Chamoust, de Bériers, architecte, avait eu « *l'impertinence* », comme disait le baron Grimm, de proposer d'élever son *Eléphant triomphal* au sommet de la promenade des Champs-Elysées. Incroyable projet, traduisant la folie animalière de l'époque, touchante de naïveté. Le pachyderme – Ribart en avait dessiné une coupe, – transformé en caverne des plaisirs, abritait des salons, des boudoirs, des escaliers en colimaçon, de faux jardins, des jets d'eau avec au sommet Sa Majesté jouant les cornacs. Il y avait surtout dans cette termitière une salle de restaurant figurant le plus profond d'une forêt avec des arbres servant de colonnes et un ruisseau où « *des oiseaux aquatiques y donnaient de l'eau par le bec en guise de robinet* », et un cabinet des machines pour actionner ce grand bric-à-brac naturaliste. M. Grimm en restait presque coi. « *Cet Egyptien...* », se contentait-il de dire.

On avait reculé devant le mammifère. Ledoux avait été appelé à la rescousse, qui avait édifié deux beaux pavillons d'octroi, juste avant la Révolution. L'empereur pourtant était toujours tenaillé par son envie éléphantesque. Fontaine, l'architecte de la cour, fronçait les sourcils, comme si le péché était des plus graves. « *L'utilité doit partout motiver la décoration* », osait-il lancer. Mais on n'avait pu résister à cette pulsion pachydermique, et s'opposer au désir du maître. La Bastille, dégagée de ses vilaines ruines, avait été choisie comme terrain d'expérience pour recevoir la bête, une bête provisoire, de bois et de plâtre revêtue, en attendant qu'elle fût coulée avec le bronze des canons pris aux insurgés espagnols. Et soudain, presque tendre, aussi impatient qu'un enfant, il s'enquérait depuis Madrid : « *Je suppose que l'éléphant sera très beau.* » Le joujou impérial de quarante pieds de haut et badigeonné de vert, fut terminé en 1813. On ne sait si l'empereur vint lui faire une tape amicale, mais les intempéries plus que les révolutions eurent raison de lui. Et, plus tard, Victor Hugo assiste à son agonie : « *Il était là, dans son coin, morne, malade, croulant, entouré d'une palissade pourrie, souillée à chaque instant par des cochers ivres. Une latte lui sortait de la queue, les hautes herbes lui poussaient entre les jambes.* »

La barrière de l'Etoile serait donc vouée aux constructions sérieuses. Les militaires y installeraient leur campement pour des siècles, y transporteraient leur table d'airain et leurs certitudes guerrières. On logerait dans l'Arc de vieux braves, chargés d'expliquer le silence des pierres.

Les temps changeaient. L'Arc était là, inutile et superbe. L'Empire avait disparu au couchant. Les vétérans de la Grande Armée battaient le pavé avec leurs souvenirs de sang. On les exhibait comme de vieilles reliques. Friand d'agapes militaires, Horace Vernet les commandait dans son atelier par douzaines, sergents, colonels ou tambours-majors couturés et tannés à point par le soleil d'Afrique.

Dans cette arche de la gloire, suspendue au-dessus du pavé, toute la ménagerie militaire fut embarquée, les plus beaux fauves, les plus beaux carnassiers, qui avaient couru de Somo-Sierra à Hohenlinden. Un général fut commis pour dresser une liste des bénéficiaires de ce voyage pour l'immortalité. Et comme il était à prévoir que son choix serait contesté, une commission spéciale, présidée par le vieil Oudinot, se livra à des repêchages. Six cent soixante sabreurs optinrent finalement un passeport d'éternité. On inscrivit Turreau, l'inventeur des colonnes infernales, mais on oublia le général Hugo. Le sort de l'Arc était fixé. Mais, les guerres finissant par lasser, on en fit le réceptacle de la douleur nationale.

Dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1885, on voulut bien le prêter à Victor Hugo, qui aussi avait été un grand fauve, et qui venait de mourir sur ces mots : « *Je vois de la lumière noire.* » L'Arc avait été habillé pour la circonstance et portait un grand voile de veuve. Le quadrige de Falguière, comme des cerises sur un chapeau, s'empêtrait aussi dans le crêpe. Charles Garnier, qui avait construit l'Opéra, avait dessiné un cénotaphe haut de 23 mètres, une pièce montée lugubre. A des mâts étaient accrochés des écussons ou des écrits – « *Les contemplations* », « *93* » ..., – trente-six lampadaires diffusaient une lumière sépulcrale. Et puis il y eut une marée de misérables. « *L'humanité autour d'un cercueil* », dira Maurice Barrès. « *Le dieu dormait, vainqueur sur le champ de gloire, arraché au grand rival, Napoléon* », écrivit Romain Rolland.

L'Arc, aujourd'hui, se laisse parcourir de la tête au pied comme un animal préhistorique apprivoisé. Ou sculpté par les meilleurs spécialistes qui suivent les évolutions millimétrées de l'ensemble. « *On s'aperçoit que le monument respire* », note Martine Courant-Vidal, conservateur. En 1985, on décela un tassement hélicoïdal des joints de fondation, au niveau de la pile nord-ouest. Le monument souffrait, en quelque sorte, d'un tassement de la voûte plantaire, esquissait un mouvement de vrille. On dut consolider les fondations, ceinturer les parties hautes avec des tirants métalliques. Affection classique pour ceux qui ont passé leur existence dans les courants d'air, la goutte au nez, à monter des gardes sempiternelles.

Dans ses flancs s'entasse le bric-à-brac de l'immortalité, des monceaux de palmes, hommage d'une France à la peine, et non plus arrogante, au Soldat inconnu. A ceux qui sont tombés maculés de boue. Ou à ceux qui écrivaient au front, comme Maurice Ravel : « *Je me suis amusé à noter des chants d'oiseaux* » ; ou, comme le sculpteur Gaudier-Brzeska : « *J'ai arraché la crosse d'un fusil et, avec mon canif, j'y ai découpé un motif par quoi j'ai tenté d'exprimer un ordre de choses plus doux que je préfère.* »

Chaque jour, vers 18 heures, on passe un dernier coup de chiffon sur les cuivres de la tombe. Un général, sanglé dans un imperméable, explique : « *Le 14 juin 1940, lorsque les Allemands sont entrés dans Paris, la flamme a été ranimée. Il ne s'est rien passé. Un de leurs généraux s'est même agenouillé. Et cela a duré pendant toute l'Occupation. Pas un seul drapeau allemand n'a flotté sur l'Arc.* » Puis, ils arrivent au pas – un pas qui a perdu l'habitude – avec des restes de tenue militaire, un morceau de vareuse dépassant du manteau, le calot tirant sur l'oreille, passant sous *le Départ des volontaires* de Rude, presque trop humain. Ils s'alignent autour de la tombe, abaissent leurs drapeaux, qu'ils rangent ensuite dans des housses, et s'évanouissent dans l'ombre. Le « gardien de la flamme », un ancien d'AFN, dispaçaît dans le pied de l'Arc, dans une petite sacristie, ouvre un placard et place sa tenue sur un ceintre sous un plastique. Dehors, un colonel bougon lance : « *Allez, les enfants, on a bien travaillé. A la prochaine.* »

Régis Guyotat

► 1806 : l'architecte Chalgrin est chargé d'édifier un arc à l'Etoile. 1823 : reprise des travaux sous la direction de Huyot. 29 juillet 1836 : inauguration de l'Arc. Nuit du 31 mai 1885 : funérailles de Victor Hugo. 28 janvier 1921 : aménagement de la tombe du Soldat inconnu. 11 novembre 1923 : première cérémonie de la flamme.

► Livres : *les Champs-Elysées*, éd. Délégation artistique à la Ville de Paris (1988) ; *Vie et histoire du 8e arrondissement*, par Andrée Jacob et Jean-Marie Leré, éd. Hervas (1987) ; *Paris sous Napoléon*, par de Lanzac de Laborit, éd. Plon (1905).

Vichyssoises !

LES mets portant le nom d'une ville station thermale *ne sont généralement pas* alléchants, qui préfigurent un quelconque régime. *Et le seul énoncé* des carottes Vichy peut faire grimacer le gourmet. A tort, car, s'il est condamné aux dites carottes, ce plat préparé dans les règles peut avoir son charme.

Il y faut des carottes nouvelles taillées en rouelles, cuites en un court mouillement d'eau de Vichy-Saint-Yorre avec un soupçon de sucre et moins encore de *bicarbonate de soude* (on l'appelait autrefois «sel de Vichy»), à *feu doux et jusqu'à absorption* dudit mouillement. On les sert avec un peu de beurre et du persil ciselé. Inutile de vous dire que lorsque les carottes Vichy figurent sur les cartes des restaurants, elles sont le plus souvent cuites à l'eau du robinet !

Par contre, vous rencontrerez un peu partout en France, dès les beaux jours, la vichyssoise, une crème-potage (elle peut être servie chaude, mais sans grand intérêt). Et cette vichyssoise est *vraiment délicieuse.*

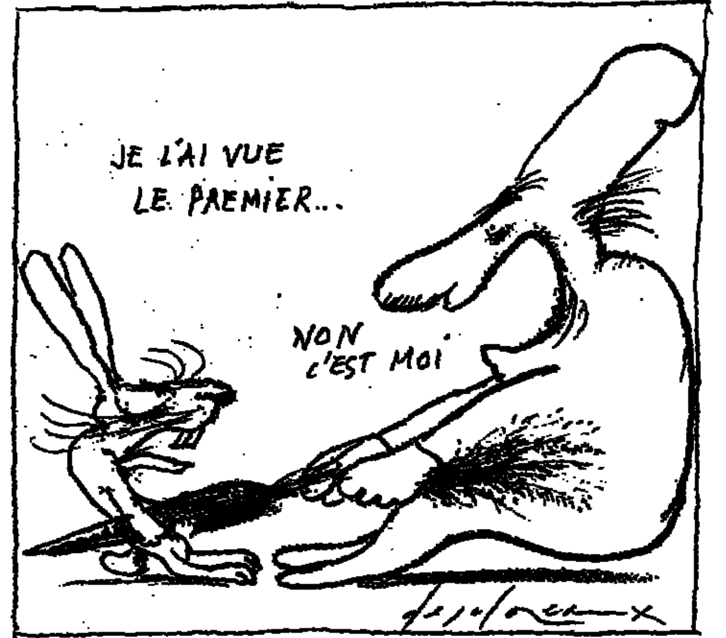
Seulement voilà ! Ce régal n'a rien à voir avec un quelconque régime, non plus qu'avec Vichy. *Ou, du moins,* bien peu. Il nous vient en effet d'Amérique !

C'est après la dernière guerre que nous l'«apprîmes». Soit par la demande de touristes yankees, soit par américanophilie, soit par des chefs français de retour *d'un voyage là-bas et l'introduisant* en France où elle n'était *pas née, certes, mais qui l'avait* inspirée. Et l'on sut qu'un chef de chez nous établi là-bas, nommé Diat (Louis, il me semble), avait un jour créé ce potage poireaux-pommes de terre bien «ménager» chez nous, et notamment en Bourbonnais, dont il était natif. C'est pourquoi *il le baptisa «vichyssoise»* en le servant glacé, *ce qui était* une raison de plus de séduire les *Américains, qui, plus que nous* (et avec raison à mon avis), apprécièrent la cuisine froide. C'est donc là une simple soupe de poireaux et de pommes de terre, passée épaisse, augmentée de quelques glaçons et liée à la crème fraîche. On la sert poudrée de ciboulette ciselée. Bien entendu, certains chefs ont «tourné» autour de la recette initiale. C'est ainsi que j'ai rencontré une vichyssoise pommes *de terre et courgettes.*

Est-elle courante sur les cartes à Vichy ? Sans doute point, encore que l'on puisse noter quelques signes de résurrection d'une ville qui, il y a quatre ou cinq lustres, était gastronomiquement renommée. A Vichy même, *La Grillade* de Georges Hilman nous régalait, après le homard à la nage, d'un poulet Père Lathuille ; au *Patio* de l'*Albert-Ier*, M. Mignot préparait les écrevisses amoureuses et la côte de veau Foyot. Et, dans les environs, l'inoubliable Lucien Sarrassat (il eut son premier article dans *le Monde*) éblouissait ceux qui passaient par Saint-Gérand-le-Puy de ses écrevisses au champagne. Tandis *qu'un peu* plus tard Raymond Oliver inaugurait le *Restaurant du lac* et qu'au bar du *Carlton*, avec Pierre-Jean Vaillard, nous lancions le Volvic-Scotch... Aujourd'hui encore, dans les environs vichyssois, les gourmets connaissent l'adresse de *La Fontaine* (à *Creuzier-le-Vieux, tél.* 70-31-37-45) et l'admirable cuisine de Marguerite Trompeau, dame d'ARC. Ils savent que l'on mange toujours bien à l'*Albert-Ier* ainsi qu'à *L'Alambic*, où il n'y a que vingt couverts et où il faut retenir, et qu'enfin les amateurs d'exotisme iront «sonner» *Le Gong* (1, rue de Banville, tél. 70-97-54-02).

Mais, surtout, il y a changement et agitation. *Le Thermal* devient l'*Alett Palace Hôtel* (chaîne Concorde), et *Le Pavillon Sévigné*, ce mini-palace de charme gloire de la station, vient d'être repris par M. René Traversac (animateur des châteaux d'Artigny et d'Esclimont, entre autres «Relais»). C'est le 30 avril que *Le Pavillon Sévigné (10-12, place Sévigné,* tél. 70-32-16-22) rouvrira, embellissements terminés, avec pour chef J.-F. Delanne et une bonne cuisine où, je le souhaite, la vichyssoise soit la préface des crépinettes de lapereau aux pointes d'asperge et girolles ou de la salade tiède de ris de veau à la pascaline de champignons.

La Reynière



Semaine gourmande

Goumard-Prunier

Il était temps ! L'illustre maison de la rue Duphot, *fermée depuis* deux ans après une lente décrépitude, *pourra fêter cette année son* 120e anniversaire, grâce à Jean-Claude Goumard. Il a eu du mérite, faisant effectuer de nombreux travaux : remontée des cuisines au rez-de-chaussée, ascenseur vers le premier étage, réhabilitation des salles sans, bien évidemment, attaquer le décor Majorelle (les lavabos sont, du reste classés !). C'est donc en l'an 1872 que ce premier Prunier *ouvrit, un simple bistrot avec un* Alfred Prunier sachant choisir huîtres et gentils vins d'accompagnement, et son épouse Catherine au fourneau, cuisinant les escargots, les pieds de mouton poulette et les grillades. Passons sur la *petite histoire qui fit de Prunier* un « grand », puis un navire à la dérive. *Dans la même rue,* en 1980, MM. Goumard père et fils reprenaient un petit restaurant ; Jean-Claude, le fils, épris de ce qui vient de la mer, en fit avec son chef Georges Landriot (qui fit ses classes chez Point !) une bien *belle maison de poissons et crustacés.* Nous les retrouvons maintenant ici, et l'enseigne Goumard-Prunier reste fidèle aux enfants d'Amphitrite, ajoutant au tartare de loup, aux saint-jacques en aigre-doux graines de couscous, à la sole des sables au jus d'huîtres, etc., un carpaccio de saint-jacques et truffes, la lotte rôtie aux épices indiennes, les huîtres tièdes en tête de champignons rôtis, avec une bouillabaisse « spéciale » Goumard-Prunier. Mais aussi, et j'allais écrire surtout, car cela est de plus en plus rare à Paris – les fruits de mer d'origine : bouquets du Croisic, oursins d'Erquy, *praires de la rade de Brest,* creuses d'Oléron et véritables belons, qui, comme tout le poisson, n'ont pas connu la glace ! Voilà ! C'est le nouveau et l'éternel Prunier, c'est Goumard-Prunier. Quant à l'ancien Goumard, je vous en reparlerai, il reste « *dans la famille* ». Notez aussi une cave de qualité et *des additions entre 500 F et 600 F* pour des repas de fête.

► Goumard-Prunier, 9, rue Duphot, 75001 Paris. Tél. : 42-60-36-07. Fermé dimanche et lundi. Salle non-fumeurs. Salon 30 couverts. Parking : Madeleine. CB-AE-DC. Chiens acceptés.

Regain

J'ai signalé en son temps le retour de Jean Delaveyne (qui avait quitté son *Camélia* de Bougival pour un... regain d'activité gourmande dans le septième arrondissement de Paris).

Les murs de bois blond-roux de cette salle, le calme feutré du service et les splendeurs de la carte devraient attirer ici bien du monde, y comprix des lecteurs du *Gault-Millau fort étonnés de ne* pas trouver mentionné ce *Regain* dans leur guide. Passons ! Il y a, aux déjeuners, un menu à 240 F, très honorable, qui m'a régalé d'une soupière de palourdes, et d'une tête de veau ravigote avant le dessert. A la carte, s'il vous faut compter de 300 F à 450 F, dites-vous que les prix, depuis l'ouverture, ont plutôt baissé, ce qui est *exceptionnel. Dites-vous aussi que* la qualité des produits est elle aussi exceptionnelle, qu'en Jean Delaveyne (mais cela on le savait) est un grand cuisinier d'honnêteté. Notez les quenelles de brochet au gratin, la côte de porcelet d'herbage gratinée, le pigeonneau au gratin de macaronis, la crème vanille aux madeleines (cuites au moment). Avec aussi un café *remarquable.* Belle carte des vins.

► Regain, 135, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 47-53-09-85. Fermé samedi et dimanche. Parking : Champs-de-Mars. CB-AE.

Les fringales de Lautrec

L'EXPOSITION des œuvres de Toulouse-Lautrec au Grand Palais m'a fait rechercher quelques-unes des recettes données par son « copain » de classe à Condorcet, et qui devait plus tard, alors qu'il était devenu directeur de revue et marchand de tableaux, le retrouver, l'aider et devenir son inséparable : Maurice Joyant. Celui-ci devait publier, en 1930, à quelques centaines d'exemplaires, la *Cuisine de Monsieur Momo* (ouvrage réédité plus tard en Suisse avec une *préface de M.-G. Dortu et Ph. Huisman*), recueil des recettes retenues par Lautrec pour qui la cuisine était inséparable de sa vie artistique. Ne disait-il pas : *« Le meilleur convive est celui qui déclare en se mettant à table : « J'ai faim et j'ai soif »* ?

De Lautrec, son contemporain le poète symboliste Paul Leclercq nous précise qu'il avait *« toujours sur lui une petite râpe et une noix muscade dont il parfumait les portos qu'il buvait »*. Et Vuillard, qu'il a peint devant des fourneaux, chez Thadée Natanson (1898), *racontait qu'un jour,* au cours d'un repas succulent pris chez Lautrec (avenue Frochot), celui-ci, après le fromage, se leva et dit à ses invités : *« Suivez-moi ! »*. Puis il les conduisit non loin de là, chez des amis où était, au mur, un tableau de Degas inspiré par l'orchestre de l'Opéra (il est actuellement au Musée du Louvre) ; montrant la toile, Toulouse-Lautrec dit simplement : *« Voilà votre dessert ! »*

Dans cet ouvrage de Joyant, donc, *les gourmets peuvent trouver* des recettes d'un peu partout. J'ai relevé par exemple des filets de héron (on en trouvait à l'époque, migrateurs, dans la Somme et en Camargue), un civet de marmotte et des rameraux aux olives, plat dont il avait mis au point la recette et qui lui faisait s'exclamer devant les béotiens de la peinture : *« Ils n'auront jamais droit aux rameraux aux olives, ils n'en sont pas dignes ! »*

Je trouve encore, dans cet ouvrage, une mayonnaise au *chocolat et une tarte au rhum* (celle-ci s'inspirant peut-être de la fameuse tarte au vin de Zurich). Il s'agit d'étendre dans un moule bien beurré la pâte *« bien mouchetée de beurre » (sic),* de poudrer sérieusement de sucre puis d'y verser un verre (3/4 de rhum et 1/4 d'eau) avant de mettre à four chaud...

L'humour ne manquait point non plus : ainsi trouve-t-on la recette d'un serpent du couvent. Il s'agit de pâte roulée en rond comme un *serpent lové*, yeux et écailles imités par des grains de raisins de Smyrne, et le dos de l'animal couvert d'amandes coupées en deux dans la longueur ; mettre au four et cuire à feu doux. Il y a également une recette de pâté de lapin artificiel (la viande de veau remplaçant *celle du rongeur*).

C'est aussi Maurice Joyant qui, assurant que l'eau abîme le palais, mettait sur la table des carafes d'eau dans lesquelles *nageaient des poissons rouges.*

Enfin, il assurait avoir une recette souveraine contre la bronchite chronique, le porto à l'ail : hacher une livre d'ail, la mettre dans un litre de vieux porto et laisser macérer vingt jours. *Commencer le soir par un* demi-verre à liqueur avant le potage, puis augmenter la dose jusqu'à deux verres.

Mapie de Toulouse-Lautrec, femme de l'amiral et sa parente éloignée, nous a laissé de nombreux ouvrages de cuisine. Mais dans *« A boire ! A boire ! »* elle a *oublié cette recette...*

L. R.

Miettes

Bonnes adresses de lecteurs : *Le Manoir de la Forêt* à La Ville-aux-Clercs (41170), l'Hôtel de la Setaz (73450) et son restaurant *Le Gastilleur ; Le Limousin*, enfin, 1, rue Satory, à Versailles. Et, d'un autre gourmet, le *Relais du Mâconnais* à la Croix-Blanche, Berzé-la-Ville (71960), aux menus à 120 F et à *195 F*, de qualité.

L'Aiguière, 37 bis, rue de Montreuil, a pour numéro de téléphone 43-72-42-32, et non 43-72-42-42, ainsi que l'indique le Bottin gourmand.

Bridge

nº 1475

L'OSCAR DU JUNIOR

Ce chelem du championnat d'Europe juniors de 1988 à Plovdiv, en Bulgarie, a reçu l'Oscar de la donne la mieux jouée du tournoi. En effet, même quand on regarde les quatre jeux on a du mal à faire douze levées. D'ailleurs, à l'autre table, le déclarant norvégien qui jouait 4 Cœurs a fait seulement dix levées.

♠ V 9 4 3
♡ A 10 9 7 6
♢ A R V 5
♣ –

♠ R D 7 6 5
♡ 4
♢ 10 8 4
♣ 9 7 5 3

N / O E / S

♠ 10 8 2
♡ R V 8
♢ 9 3 2
♣ A V 10 8

♠ A
♡ D 5 3 2
♢ D 7 6
♣ R D 6 4 2

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Helgamo	Nord O'Gorman	Est Johansen	Sud McCann
–	–	passe	1 ♣
1 ♠	contre	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	6 ♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Carreau (car le contre de 6 Cœurs demandait, conformément à la convention Lightner, de ne pas entamer Pique ou atout), *comment Mac Cann* a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Si Est n'avait pas contré, la ligne de jeu normale aurait été d'espérer un bon partage à l'atout et l'As de Trèfle en Ouest afin de faire trois Piques (dont deux *coupes), quatre atouts du mort* (dont une coupe à Trèfle), quatre Carreaux et la Dame de Trèfle affranchie.

Toutefois, à cause du contre, il fallait supposer qu'Est avait au moins trois atouts par le Roi et aussi l'As de Trèfle. La meilleure ligne de jeu était donc d'essayer de faire quatre Piques (dont trois coupes), trois Carreaux et... les cinq atouts de Nord (dont au moins trois en coupant Trèfle).

Après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau, le déclarant a tiré l'As de Pique pour faire sa... navette : 2 de Trèfle coupé, 4 de Pique coupé avec le 2 de Cœur, 4 de Trèfle coupé avec le 7 de Cœur, 9 de Pique coupé avec le 3 de Cœur, 6 de Trèfle coupé avec le 9 de Cœur. Après cette *double coupe*, il a tiré le Roi puis la Dame de Carreau ; enfin il a coupé son quatrième Trèfle avec le 10 de Cœur du mort. Il joue alors le Valet de Pique et la situation est :

♠ V ♡ A ♢ V — ♡ R V 8
♡ D 5 ♣ R

Peu importe la carte avec laquelle Est coupe, il ne peut empêcher Mac Cann de faire la Dame et l'As d'atout...

CONTRE-ATTAQUE MORTELLE

Le verbe « contre-attaquer » est utilisé au bridge pour dire qu'un défenseur qui a pris la main joue une autre couleur. Ce verbe est parfaitement explicite, mais cela n'empêche pas plusieurs chroniqueurs de bridge d'employer l'horrible verbe « switcher » sous prétexte qu'en anglais on emploie le verbe « to switch ». Utiliser du « franglais » quand ce n'est pas nécessaire risque de choquer inutilement des oreilles sensibles, mais il faut espérer que cela ne les empêchera pas de trouver la défense qui fait chuter le contrat dans cette donne d'un des grands tournois de Juan-les-Pins.

♠ R 5 4
♡ A 7 3 2
♢ A D V 8 5 3
♣ –

♠ D 10 9 3
♡ R 6
♢ 9 6 4 2
♣ 10 5 4

N / O E / S

♠ 5 2
♡ D V 10 8 4
♢ R 10 7
♣ R V 7

♠ A V 8 6
♡ 9 5
♢ –
♣ A D 9 8 6 3 2

Les enchères ont sans doute été les suivantes (O. don. Tous vuln.) :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♢	1 ♡	2 ♣
passe	2 ♢	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	5 ♣...

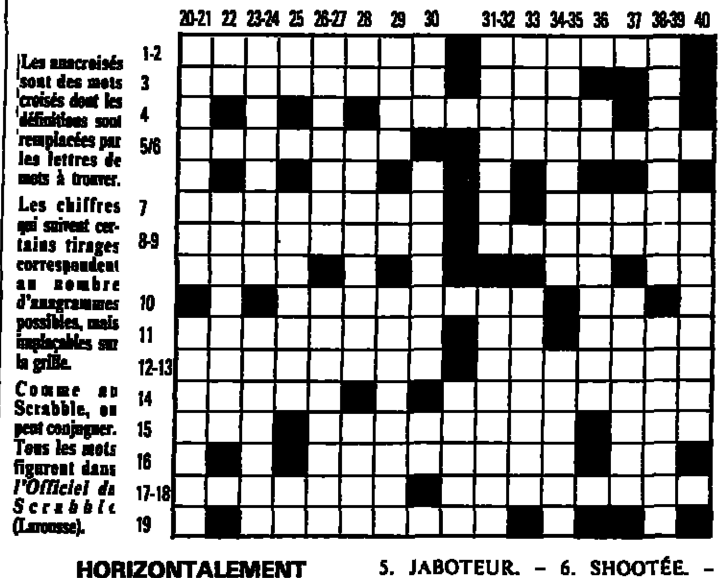
Ouest a entamé le Roi de Cœur, le déclarant a mis l'As du mort (pour le 5 de sa main), puis il a joué l'As de Carreau (sur lequel il a défaussé le 9 de Cœur) et la Dame de Carreau couverte et coupée. Ensuite, Sud a tiré l'As de Trèfle et la Dame de Trèfle (Ouest fournissant le 5 et le 4 de Trèfle). *Comment Poizat, en Est, a-t-il fait chuter* CINQ TRÈFLES ?

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 706



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ADEGILLR. – 2. CCEILS. – 3. AABEINSU. – 4. IMRTTUY. – 5. EGLNORS (+ 2). – 6. AAGINRS (+ 2). – 7. ACEIQTTU (+ 1). – 8. EORRSSUU. – 9. DEGIORU. – 10. EEEIPSST. – 11. AEFFLNTU. – 12. AEILPSTU. – 13. AEISSTV (+ 2). – 14. CDEEGIIR. – 15. EEMNNORS (+ 1). – 16. AEEIMNSS (+ 1). – 17. BEENOUV. – 18. EEEMRTTU (+ 1). – 19. EEEENRRT.

VERTICALEMENT

20. AADGILLR. – 21. ALLNOOP. – 22. ACEFFGIO. – 23. BEEIIQRU. – 24. EFIRTUV. – 25. EELLSUU. – 26. AGIILNS. – 27. AINPSSTU. – 28. EEEENSTT. – 29. EEINNRRT. – 30. ACEERST (+ 9). – 31. ACDNORR. – 32. EEEIMNNV. – 33. AEEGINS (+ 1). – 34. ACGORSUU. – 35. EEISST (+ 1). – 36. ACIMOSS. – 37. AEISTTU. – 38. ADGILOOS. – 39. ABDEEUX. – 40. CEIINOSS.

SOLUTION DU Nº 705

1. OCTOPODE. – 2. ÉMÉCHÉE. – 3. TAURINE (RUAIENT URANITE NUERAIT). – 4. ÉCACHONS, aplanissons (vx) (CHACONES ENCOCHAS). – 5. JABOTEUR. – 6. SHOOTÉE. – 7. OREILLON. – 8. MYÉLINE. – 9. ÉPRITES (PIÈTRES...). – 10. ATHÉNÉES, lycées (belg.). – 11. DÉMASCLE, enlève la première écorce du chêne-liège. – 12. CRUCHÉE, contenu d'une cruche. – 13. CÆSIUM (ÉCUMAIS). – 14. URÉMIQUE. – 15. BORÉALE (ÉLABORÉ). – 16. ESTIMERA (ITÉRAMES...). – 17. LAVEUSE (ÉVALUES). – 18. TROUSSÂT. – 19. TRANSIT (STRIANT TIRANTS). – 20. OTOSCOPE, appareil pour examiner le conduit auditif. – 21. DOUTENT. – 22. PRÊTRES (PRESTER). – 23. TUTOYEUR. – 24. MAESTRO (OMERTAS ROTÂMES TOMERAS). – 25. PISTOLET. – 26. SCIÂMES. – 27. CAQUETS (ACQUETS). – 28. DÉJETONS. – 29. PÈSERAIT (ASPÉRITÉ...). – 30. ÉCONOMAT. – 31. CUBILOT, four de fonderie. – 32. HORMONA (un veau). – 33. ÉCERVELÉ. – 34. LINACÉE (CÂLINÉE). – 35. HORDÉINE, protéine de l'orge. – 36. ÉTEULES. – 37. ESTIVÉES, mises en pâturage pour l'été. – 38. ÉTÊTENT (NETTETÉ).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

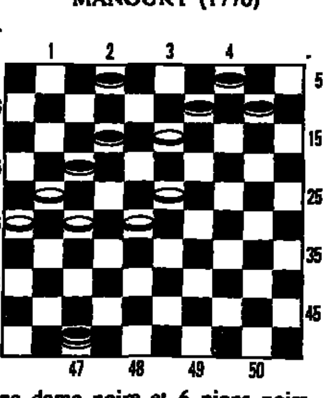
nº 426

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Coup de l'assommoir :** Ce thème comporte deux opérations distinctes : création de deux ou plusieurs prises simultanées, la dernière d'entre elles demeurant différée pour attendre la prise adverse et donc la pièce adverse qui servira à compléter le chaînon de la rafle gagnante.

● **Schéma :**
MANOURY (1770)

I.



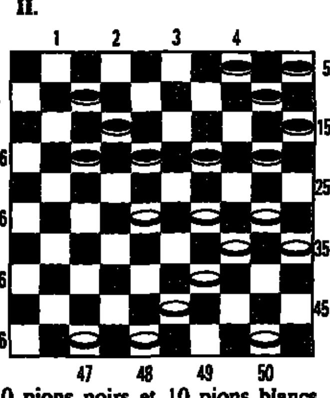
Une dame noire et 6 pions noirs. 6 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Le mécanisme, dans ce schéma, repose sur la présence d'une dame noire à 47 que les Blancs utilisent pour damer à la case 5.

● **Solution :** 23-18 ! (12 × 32) 27 × 38 [première prise, la prise par 21 ×... étant différée pour attendre que la dame noire complète le chaînon de la rafle gagnante] (47 × 8) [obligation de prendre du côté du plus grand nombre] 21 × 5 !, +.

● **Exemple d'application :**
COUTELAN (1934)

II.



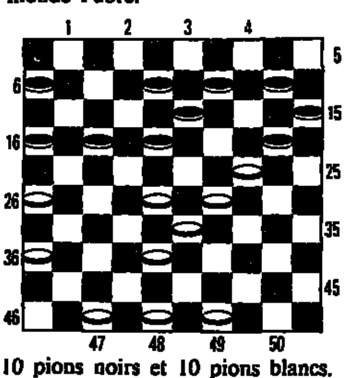
10 pions noirs et 10 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution :** 28-23 (19 × 28), 38-33 (28 × 39), 30-25 (39 × 30), 25 × 14 [première prise, la prise 35 ×... étant différée pour attendre qu'un pion noir complète le chaînon de la rafle gagnante] (10 × 19) 35 × 2 !, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Combinaison de gain très inattendue, exécutée en jouant, en 1930, par l'ancien champion du monde Fabre.



10 pions noirs et 10 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Sur le thème de... l'assommoir, après envoi à dame.

● **Solution :** 28-22 ! (17 × 39), 26-21 (16 × 27), 36-31 (27 × 36), 47-41 [envoi à dame] (36 × 47), 49-43 ! (47 × 33) suit l'application de ce célèbre thème 29 × 38 (20 × 29) 43 × 5 !!, + après cette rafle de six pions.

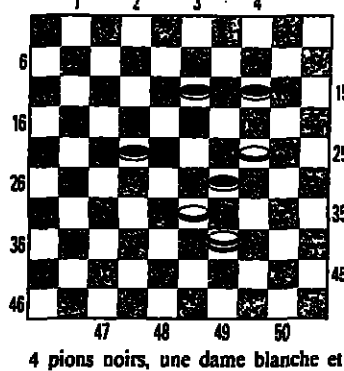
SOLUTION DU PROBLÈME nº 425
TELLINGS (1933)

Blancs : pions à 26, 27, 28, 31, 32, 34, 35, 39, 40, 42, 43, 44, 45.

Noirs : pions à 1, 8, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 33.

26-21 !! (17 × 48) 27-22 !! [second envoi à dame] (18 × 49) 34-29 ! (23 × 43) [mécanisme très complexe, original, très difficile à déceler] 28 × 39 (43 × 34), 40 × 16 !! [rafle six pions dans un feu d'artifice] (49 × 40) les deux dames noires vont disparaître 45 × 34 (48 × 30), 35 × 2 !!, +. Lumineuses trouvailles.

PROBLÈME nº 426
N. RISO (1962)



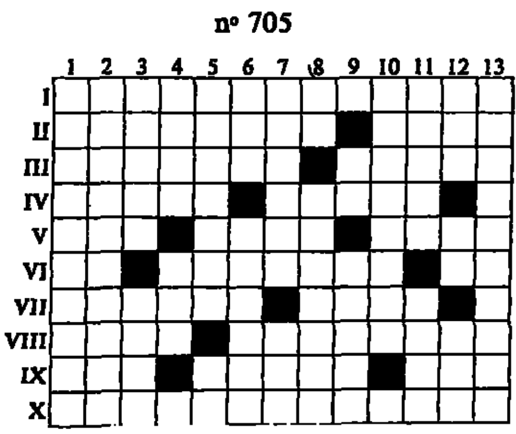
4 pions noirs, une dame blanche et 2 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 705



HORIZONTALEMENT

I. Utilise un style assez démodé. – II. Connaissent des restrictions. Donne de mauvais tuyaux. – III. Espérons qu'ils l'ont mérité. Cassent les oreilles. – IV. Regarde de haut. Rivière. – V. Secrets. Ne vaut pas grand-chose, même s'il tient. Pondéra. – VI. Conjonction. Ne prend pas d'eau. Possessif inversé. – VII. Mettre tout dans le bon plan. Vaut moins que le 2 du V. – VIII. Au Biafra. Certains médias vous la proposent. – IX. Pris au choix. Certains en ont la tête bien pleine. Cardinal qui a une histoire mouvementée. – X. Certains me sont fort précieux.

VERTICALEMENT

1. Tours. – 2. Sous-marin. – 3. Reçu. Manque d'épices. – 4. Fais le mal. Comestible. – 5. Prend plutôt la ligne droite et préfère les raccourcis. Adverbe inversé. – 6. Fin de cérémonie. En Espagne. – 7. C'est une plaie. Bout d'un bout de cigarette. – 8. En bas de l'échelle. Il est souvent sur le plateau du petit déjeuner. – 9. Pronom. Eleva. – 10. Elles n'ont pas été méritées. – 11. Ile grecque. Interjecte à l'envers. – 12. Ne reconnaît rien. Possessif. Audacieux. – 13. Voix et voies posthumes.

SOLUTION DU Nº 704

Horizontalement

I. Rapprochement. – II. Evaluée. Météo. – III. Sari. Iléon. Fu. – IV. Intellectuels. – V. Stars. Baisses. – VI. Tage. Arno. – VII. Agent. Ignorai. – VIII. Ne. Tait. Stage. – IX. CNR. Elée. Aden. – X. Établissaient.

Verticalement

1. Résistance. – 2. Avantagent. – 3. Partage. Ra. – 4. Plièrent. – 5. Ru. Ls. Tael. – 6. Œil. Ili. – 7. Célébrités. – 8. Ecang. Es. – 9. Émotions. – 10. Menus. Otai. – 11. Et. Estrade. – 12. Nèfle. Agen. – 13. Toussaient.

François Dorlet

Echecs

nº 1478

RILTON CUP
Stockholm, 1991-1992.
Blancs : Petursson (Islande).
Noirs : Akesson (Suède).
Partie anglaise.

1. ç4	é6	12. Dxg7!! (j)	Ff6
2. Cç3	ç5	13. Db6	Fxa1
3. Cf3	Cf6	14. Cg5!	Fé5 (k)
4. g3	b6	15. f4! (l)	Ff6 (m)
5. Fb2	Fb7	16. Cxé4!	Fxé4
6. 0-0	Fé7	17. b4!	Fxg2
7. d4 (a)	çxd4	18. bxç5	Fé4 (n)
8. Dxd4 (b)	d6 (c)	19. Cxd6 +	Ré7
9. b3 (d)	Cb-d7 (é)	20. ç6!	b5 (o)
10. Cb5! (f)	Cç5 (g)	21. ç7!	Dxç7 (p)
11. Té1 (h)	Cf-é4 (i)	22. Cxé4	abandon (q)

NOTES

a) Dans cette position fondamentale du « système ouest-indien » de la « partie anglaise », le seul plan logique des Blancs consiste à s'emparer du maximum d'espace au centre. Après 7. d3 ou 7. Té1 les Noirs répondraient au mieux par 7..., d5.

b) 8. Cxd4 permet aux Noirs d'obtenir facilement l'égalité : 8..., Fxg2 ; 9. Rxg2, Dç8 ; 10. Ff4 par exemple, 0-0 (et non 10..., Dxç4 ; 11. Cd-b5!) ; 11. Cd-b5, a6 ; 12. Fd6, Cç6 ; 13. Fxé7, Cxé7 ; 14. Cd6, Dç6 + ; 15. f3, Cç8 (Nei-Gipslis, Tallin, 1981).

c) 8..., Cç6 est également jouable : 9. Df4, 0-0 (si 9..., Db8 ; 10. Cb5, 0-0 ; 11. Dxb8, Taxb8 ; 12. Ff4, Tb-d8 ; 13. Fç7, Tç8 ; 14. Fd6) ; 10. Td1, Db8 ; 11. é4, Dxf4 ; 12. Fxf4, Tf-d8 ; 13. é5, Cé8 ; 14. Cd4, Ca5 ; 15. b3, Fxg2 ; 16. Rxg2, d6 ; 17. éxd6, Fxd6 ; 18. Fxd6, Cxd6 ; 19. Td2 avec un certain avantage aux Blancs (Karpov-Petrossian, 1975). Après 8..., 0-0 ; 9. Td1, Dç8 ; 10. Ff4, Cç6 ; 11. Dd2, Ca5 ; 12. b3, Fb4 ; 13. Fé5, Cé4 ; 14. Db2, Fxç3 ; 15. Fxç3, Cxç3 ; 16. Dxç3, d5 ; 17. Ta-ç1 les Blancs ont un jeu actif (Andersson-Giardelli, 1980). Les Noirs optent ici pour une formation légèrement passive de centre retenu (pions b6-d6-é6 et, plus tard, a6, le C-D se développant en d7 et la D en ç7) mais difficilement attaquable en attendant le moment opportun de trouver du contre-jeu par b5 ou d5.

d) 9. Fg5, 9. Td1, 9. é4 et 9. Cg5 sont d'autres possibilités.

é) 9..., a6 est prudent, bien que les Blancs obtiennent de bonnes chances en finale après 10. Fa3, Cç6 ; 11. Df4, d5 ; 12. Fxé7, Cxé7 ; 13. Tf-d1, Db8 ; 14. Dxb8 !, Taxb8 ; 15. çxd5, Cfxd5 ; 16. Cxd5, Fxd5 ; 17. Ta-ç1, Tb7 ; 18. Cé5, Fxg2 ; 19. Rxg2 (Andersson-Gheorghiu, Moscou, 1982).

f) Bien plus forte que la suite 10. Fa3, Cç5 ; 11. b4, Cç-é4 ; 12. Cxé4, Fxé4 ; 13. Tf-d1, 0-0, cette idée fut expérimentée par Kortchnoï en 1988 contre Hjatarson à Saint-John.

g) Si 10..., d5 ; 11. çxd5, Fxd5 (et non 11..., Cxd5 à cause 12. Dxg7, Ff6 ; 13. Cd6 +, Ré7 ; 14. Dxf7 +, Rxd6 ; 15. Fa3 +, Rç7 ; 16. Ta-ç1 +, Fç6 ; 17. Dxé6, etc.) ; 12. Df4, 0-0 ; 13. Fb2, a6 ; 14. Cç3 avec un avantage spatial important pour les Blancs.

h) Accentuant la pression sur le pion d6.

i) Cette défense paraît logique, puisque la case é4 appartient aux Noirs, et forte en raison de la menace de gain de la Ta1 par 12..., Ff6. Cependant, les Noirs auraient dû se souvenir de la partie Kortchnoï-Greenfeld de Beer-Sheva en 1990 au cours de laquelle les Blancs réfutèrent 11..., Cf-é4 par un splendide sacrifice de T. La seule possibilité des Noirs est ici, selon Kortchnoï, 11..., d5 ; 12. çxd5, Cxd5 (si 12..., Fxd5 ; 13. Df4 et si 12..., éxd5 ; 13. Fh3!) ; 13. é4 avec toujours une supériorité spatiale pour les Blancs.

j) En 1988 (Olympiade de Thessalonique) Andersson aperçut dans sa partie contre Greenfeld le sacrifice de qualité 12. b4, Ff6 ; 13. Dé3, Fxa1 ; 14. bxç5, bxç5 et gagna brillamment après 15. Cg5 !, Fd4 ; 16. Cxd4, çxd4 ; 17. Txd4, Cç5 ; 18. Fxb7, Cxb7 ; 19. *Cxf7 ! Deux ans plus tard*, Kortchnoï trouva une amélioration de génie, transformant le sacrifice de qualité en simple sacrifice de T.

k) Si 14..., Cxg5 ; 15. Fxg5, f6 ; 16. Dg7 ! ; si 14..., Ff6 ; 15. Cxé4, Fxé4 (et non 15..., Cxé4 ; 16. Fxé4, Fxé4 ; 17. Cxd6 +, Ré7 ; 18. Fa3) ; 16. b4 ! ou 16. Cxd6 + ; enfin, si 14..., Df6 ; 15. Cxé4, Cxé4 ; 16. Fxé4, 0-0-0 ; 17. Fxb7 +, Rxb7 ; 18. Txd6.

l) Kortchnoï gagna sa partie contre Greenfeld après 15. b4, Df6 ; 16. Dxf6, Cxf6 ; 17. f4. Cependant, 15. Cxé4 ! est décisif ; si 15..., Cxé4 ; 16. Fxé4, Fxé4 ; 17. f4, Df6 (ou 17..., a6 ; 18. fxé5, axb5 ; 19. Dg7, Tf8 ; 20. Fh6, Dé7 ; 21. éxd6 ou 17..., Ff6 ; 18. Cxd6 +, Ré7 ; 19. Fa3 ou encore 17..., Fç2 ; 18. fxé5 !, Fxd1 ; 19. Fg5, Db8 ; 20. Df6) ; 18. fxé5, Dxh6 ; 19. Cxd6 +, Ré7 ; 20. Dxh6, Fg6 ; 21. Fg5 +, Rf8 ; 22. Ff6 et si 15..., Fxé4 ; 16. f4, Ff6 ; 17. b4 comme dans notre partie.

m) Si 15..., Df6 ; 16. Dxf6, Cxf6 (ou 16..., Fxf6 ; 17. Cxé4, Cxé4 ; 18. Fxé4, Fxé4 ; 19. Cxd6 + ; Ré7 ; 20. Cxé4) ; 17. fxé5.

n) Si 18..., Fç6 ; 19. Txd6, Dé7 ; 20. Txç6 et si 18..., Fb7 ; 19. Txd6, Ré7 ; 20. ç6.

o) Si 20..., Fxç6 (Fg6) ; 21. Fa3D !

p) Après 21..., Fxd6 ; 22. Txd6, Rxd6 ; 23. Dxf6, Ff5 (si 23..., Rxç7 ; 24. Dé5 + et 25. Dxé4) ; 24. Dé5 +, Rd7 ; 25. ç5 les Blancs gagnent facilement.

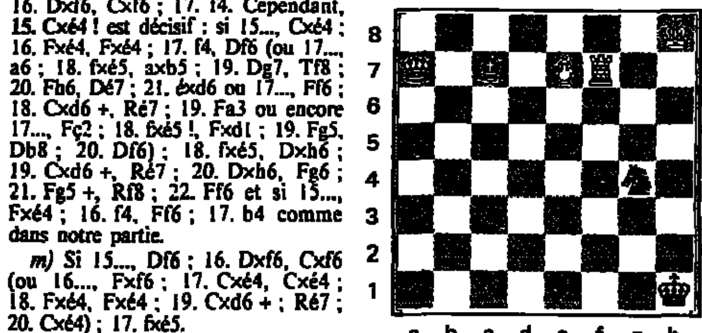
q) Si 22..., Fd4 + ; 23. é3!, Dç2 ; 24. Fa3 +!

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1477
G. NADAREICHVILI (1958)

(Blancs : Rh8, Fh5, Ca2 et ç8. Noirs : Ra6, Df5. Nulle.)

1. Cb4 +, Ra5 ; 2. Cç6 +, Ra4 ; 3. Cb6 +, Ra3 ; 4. Cç4 +, Ra2 ; 5. Ff3!! (et non 5. Cb4 + ?, Rb3), Dxf3 (si 5..., Df8 + ; 6. Rh7, Df7 + ; 7. Rh8, Dxç4 ; 8. Fd5!) ; 6. Cb4 +, Ra1 ; 7. Cç2 +, Ra2 ; 8. Cb4 + nulle !

ÉTUDE Nº 1478
G. NADAREICHVILI (1975)



Blancs (3) : Rh8, Tf7, Pé7.

Noirs (4) : Rh1, Da7, Fç7, Cg4.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine



L'église Saint-Etienne.

P. SCHWARTZ

Uzès, de Racine à Malraux

Malraux, qui sans doute connaissait mieux Racine qu'Uzès, où avait séjourné quelques mois le plus classique des grands classiques, sauvegardera la ville en 1962, la préservant de la ruine. Neuve aujourd'hui de trois cents ans, elle est redevenue le décor d'une époque construite sur la mesure et la clarté.

UZÈS, novembre 1661. Racine a vingt-deux ans. C'est peu. Le caméléon n'a pas encore pris les traits de Louis XIV. Il attend un bénéfice de son oncle, le chanoine Sconin : mille cinq cents francs de rente pour ne plus vivre au crochet de personne. Il est modeste, austère, tout habillé de noir et porte un collet de dentelle, propre mais peu brodé. Il lit saint Thomas. C'est long. Mai 1662, à la promenade. Il tourne en rond. Il commence à trouver bien «grotesque» la vallée de l'Alzon et ses rochers en désordre. Juin, la chaleur et le chant des cigales l'*«accablent»*. Verra-t-il l'automne, les marronniers perdrent leur or? L'impatient devient injuste. Le peuple du Languedoc qu'il jugeait *«fin et délié plus qu'en aucun lieu du monde»*, il l'observe à présent d'un oeil rancunier. Il écrit à son oncle Vitart : *«Je n'aurais pas grande inclination de faire séjour en ce pays-ci»*. Pour finir, le Tartuffe que troublait le sein des brunes, n'aura pas un écu. Il reprendra la route de Paris en passant par la porte Saint-Julien avec l'envie de la claquer. Uzès ne valait pas le détour.

Il n'était qu'à peine poète, le grand Racine n'avait encore rien fait de grand : Uzès, pour ainsi dire, ne l'avait pas senti passer. C'était à l'époque une ville florissante, les huguenots qui tenaient le haut du pavé, s'activaient dans le commerce et l'artisanat. Les catholiques obéissaient à un clergé pugnace, comptant ses fidèles à l'ouaille près, disputant ses prérogatives, en bisbille avec la *«secte claviniste»*. Trois ans plus tôt, la ville était entrée en rébellion contre l'évêque qui avait rejeté l'élection des consuls. Il y avait eu des violences, des morts... puis des accommodements. Le duc en son duché – lorsqu'il séjournait à Uzès et que flottait son oriflamme sur la tour, – charmait son cercle de province en lui servant des potins encore frais de la cour. Qui se souciait du poète, un beau matin disparu? Personne.

La cité en avait vu passer de plus illustres, au siècle précédent, à l'époque où Luther nettoyait les consciences. Elle avait accueilli la fine fleur du Languedoc, des magistrats, des médecins, des apothicaires montés jusqu'à la chambre du roi. Des étudiants aussi qui apprenaient à disséquer les textes et les cadavres. Uzès n'avait pas connu les pires horreurs des guerres de religions. Quelques roués, quelques pendus. Les réformés avaient bien démoli la basilique, dispersé au vent les cendres de saint Firmin, mais depuis, on avait rebâti les églises et même on tirait des plans pour un archevêché. Les forces s'équilibraient, des catholiques descendus des montagnes d'Auvergne avaient grossi les rangs papistes. Uzès à l'écart du royaume, affirmait son loyalisme et s'abritait sous un lointain despote pour vaquer plus librement à ses affaires. Calvin recommandait la soumission à l'autorité de l'Etat.

La ville se remettait enfin des fatigues de l'Histoire, d'une longue lutte médiévale où, édifiant leurs tours orgueilleuses – elles sont encore plantées comme un trident au cœur de la cité, – l'évêque, le duc et le roi, s'étaient disputé la suprématie de l'Uzège. Qu'il fallut de procès, de horions, de ruses pour remettre là-haut les seigneurs sur leurs créneaux, pour que ces géants ligotés laissent courir dans les venelles les bourgeois à leur travail de fourmis! La Réforme avait apporté plus de liberté. Les consuls élus relevaient la tête. L'esprit de famille ouvrait l'esprit de tolérance. Il arrivait qu'un frère soit protestant, une sœur catholique. Les mariages «mixtes» se multiplaient. Au lendemain de la Saint-Barthelémy les prêtres et les pasteurs avaient sermonné les trop bouillants propagandistes des deux camps. Les notables, le viguier royal, le juge mage n'avaient pas appliqué les ordres de Catherine de Médicis.

Depuis la grâce d'Alais (1629), on avait ouvert les portes et les façades. Sans ostentation. Les plus fortunés embellissaient leurs demeures. Ils ne cachaient plus leurs cours intérieures, les volées de leurs escaliers. Un style sobre et dépouillé convenait aux huguenots, à leur besoin d'économie, à leur désir de lumière. Les idées nouvelles, les nouvelles de l'étranger, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, leur faisaient accepter les apports modernes. L'aisance et la paix permettaient leur construction. Uzès, sur cet apogée, jouissait de quelques années de répit. Quand le jeune caméléon vint y jouer au petit saint, elle se fixait dans le siècle, elle était devenue solaire comme la monarchie, solennelle comme un temple. Elle gardera l'empreinte de cette vraisemblance classique.

Après la révocation de l'édit de Nantes, des nuages s'amoncelèrent, les jours y devinrent plus noirs que les nuits. Les huguenots prirent, par centaines, le chemin de l'exil, du Refuge. Ceux qui restèrent se réunirent aux assemblées du Désert. Les camisards s'organisèrent. On en prit, on en supplicia. On envoya de braves laboureurs, de bons tisserands, ramer cinq ans sur des galères. On enferma les obstinés dans la tour de Constance à Aigues-Mortes. Les uns, veillant au grain, abjurèrent sans trop se faire prier, d'autres avec une épée dans les reins. Mais, grâce à leur nouveau baptême, ils continuèrent à tenir la place avec leur savoir-faire, leur or et des valises sous leur lit.

Le souvenir cruel des dragonnades avait détruit la belle ordonnance d'autrefois. Au cours du XVIII[e] siècle, les Uzétiens se réconcilièrent du bout des doigts. Il le fallait : la ville s'enrichissait. Les huguenots de l'étranger – il y avait une colonie uzétienne à Magdebourg, une autre à Berlin – exportaient les techniques nouvelles. Uzès s'industrialisait à l'écart des grandes voies de communication. Déjà, l'isolement barrait son avenir, la confinait dans son passé glorieux. Les notables ne s'en alarmaient pas. Redevenus prudents, ils ornaient de gypseries les intérieurs de leurs maisons, mais, pour la réfection des façades, ils se mettaient plutôt au goût de la veille, ajoutant seulement, ici ou là, une moulure, une frise à la mode. Et, les styles se touchant d'un siècle à l'autre, Uzès resta d'apparence classique.

A l'époque des Lumières, les Uzétiens aimaient la mesure et la clarté, la sagesse surtout : leurs ancêtres avaient été trop échauffés, trop échaudés. Il leur naquit un philosophe doux comme un agneau, vieux comme un chêne, Firmin Abauzit, un ami de Rousseau qui croyait comme lui que l'homme était né bon. Plus tard, sous la Révolution, ils étaient modérés dans l'âme, jurant devant le maire de *«vivre en bonne harmonie»*. Aux jours les plus incertains, un «suspect» évadé de la prison de l'évêché écrivit à son gardien : *«Je rentrerai après les vendanges.»* Ils ne pardonnèrent jamais à Voulland, leur député à la Convention, d'avoir voté la mort du roi. Tous comptes faits – ils en faisaient beaucoup – l'Ancien Régime leur convenait. Ils s'étaient même cotisés pour racheter le duché, bien national, et le rendre aux de Crussol à leur retour d'émigration.

Gide écrit dans *Si le grain ne meurt* : *«Il semblait que le progrès du siècle eût oublié la petite ville; elle était sise à l'écart et ne s'en apercevait pas.»* L'essor industriel rejetait la fidèle au pied des Cévennes. Là, elle prenait le soir les teintes dorées des tableaux du Lorrain, et, l'hiver, le cilice des dames de Port-Royal. La célèbre duchesse, la noiseuse, l'amie d'Anna de Noailles, qui dilapida sa fortune en faveur de Boulanger, disait de son fief du Midi : *«C'est la Chine!»* La distance augmentait la solidarité. Charles Gide, natif d'Uzès, oncle d'André, créait le mouvement coopératif. Les petites usines des bords d'Alzon crachaient vaillamment leurs fumées, les «débassaires» fabriquaient leurs bas, les filatures de vers à soie occupaient beaucoup d'ouvrières, mais Uzès donnait de la vapeur à reculons. On y prenait la diligence en 1915 pour se rendre à Nîmes, le passé collait à ses roues.

Catholiques et protestants comblaient cependant leur fossé. Ils ne poussaient plus *«la confiance en Dieu jusqu'au sublime»*. Les petits huguenots «couaquaient» encore de temps en temps un curé pour le plaisir, lui lâchaient un corbeau dans la soutane, mais ils préféraient regarder passer les enfants de Marie, moins sévères que leurs sœurs, moins barbues que leurs mères, si jolies dans leurs robes blanches et bleues. La querelle s'était éteinte. On avait monté le combat sur des estrades où, les jours de fête votive, Aimable de La Calmette, le redoutable lutteur, mesurait sa force avec qui voulait se risquer.

La cité ne comptait plus que 3000 habitants. Elle avait perdu sa sous-préfecture, c'était devenu un gros bourg agricole avec un marquis au-dessus, à moitié ruiné, qui s'était refait en épousant la fille d'un marchand de boîtes de sardines. Dans les rues on voyait plus d'étais que de murs. En 1960, deux maisons de la place aux herbes s'étaient effondrées. Le passé d'Uzès ne tenait plus debout...

Les décors sont moins solides que les pièces. On jouait et rejouait Racine, mais Uzès, le miroir de son art, qui l'avait accueilli dans ses remparts, sûre alors de sa force et de son avenir, disparaissait en coulisse. On ne retenait plus de son histoire tumultueuse que la rencontre, l'*invitus invitam dimisit*, qui les avait fait un moment se toucher de leur aile. Uzès pour ne pas mourir invoquait le génie de Racine. Elle organisait des «sessions raciniennes». Elle le citait citant Horace : *«Que tout ce que tu fais soit simple et ne soit qu'un.»* Elle se trouvait avec lui des correspondances, une alliance de goût pour la grandeur et la mesure, l'élégance et le naturel, l'harmonie qui naît de l'unité.

De ses tours médiévales à ses plus récentes maisons, Uzès semble bâtie d'une même pierre extraite d'un seul rocher. Son paysage, sous l'empire du regard, sans arêtes ni précipices, avec *«peu d'incidents et peu de matière»*, de frais ombrages, des pins, des oliviers, un horizon bleu d'Aulide, a la grâce et l'ornement d'un jardin. Et, son soleil du Midi à midi, comme un implacable destin écrasant la nature, troublant les âmes, c'est le feu de Rome ou d'Athènes que Racine ne connaissait pas.

Aujourd'hui, un plan de sauvegarde a remis le théâtre debout. Uzès la vieille belle s'est changée en beauté d'époque. Bien d'autres souvenirs ont fait surface, des présences ignorées, des pans d'Histoire qui dormaient sous les crépis. La ville s'est repeuplée. Mais partout Racine est embusqué : on entend ses pas sur les pavés, et l'on croit voir s'avancer dans les ruelles, s'allonger sur les murs, l'ombre noble du protecteur posthume de la cité

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

▶ **A lire : *Racine, la Stratégie du caméléon*, par Alain Viala. Seghers, 280 p., 175 F.**

Lassitudes africaines

Lire page 5 l'article de JEAN-KARIM FALL

